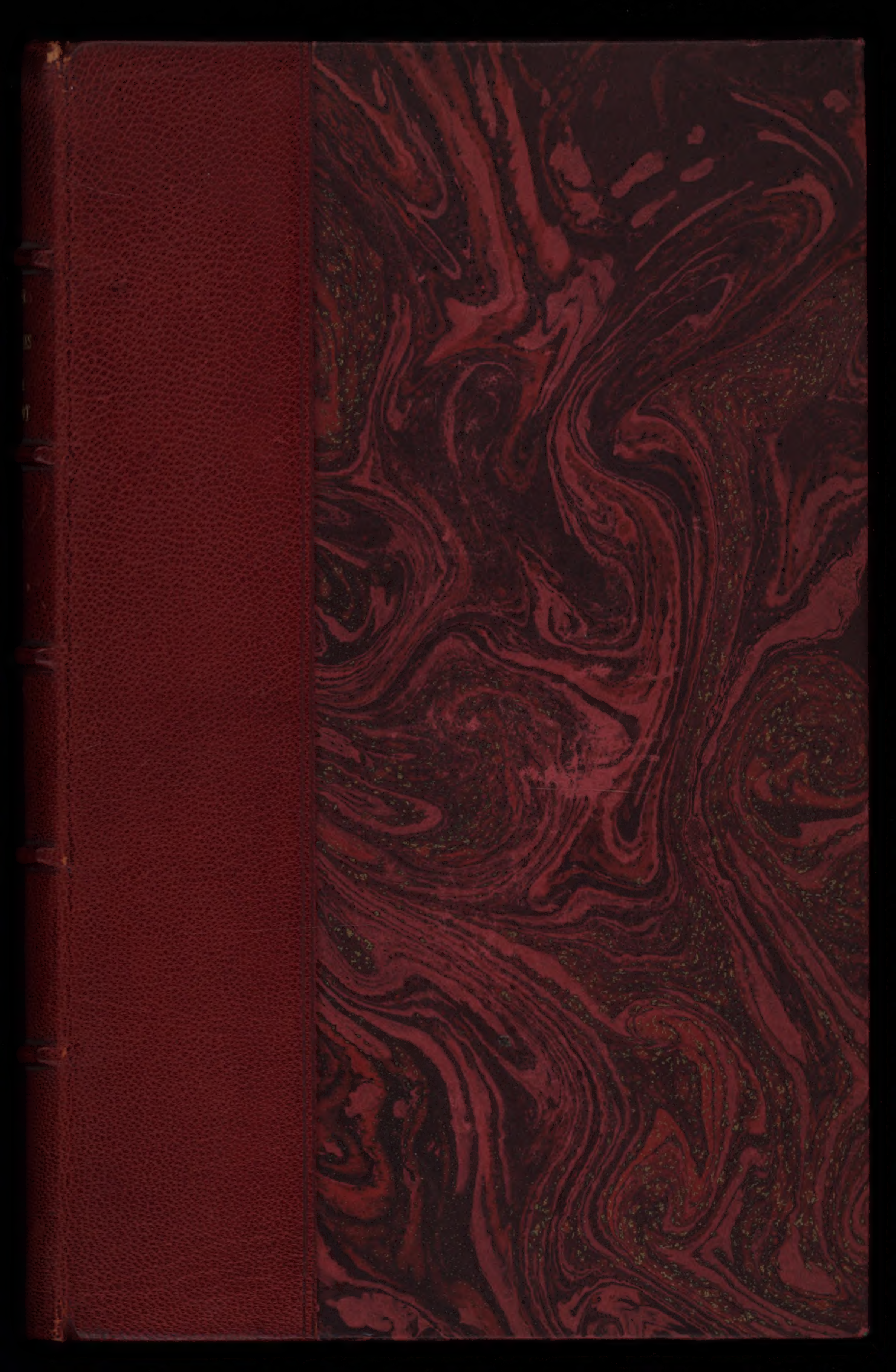
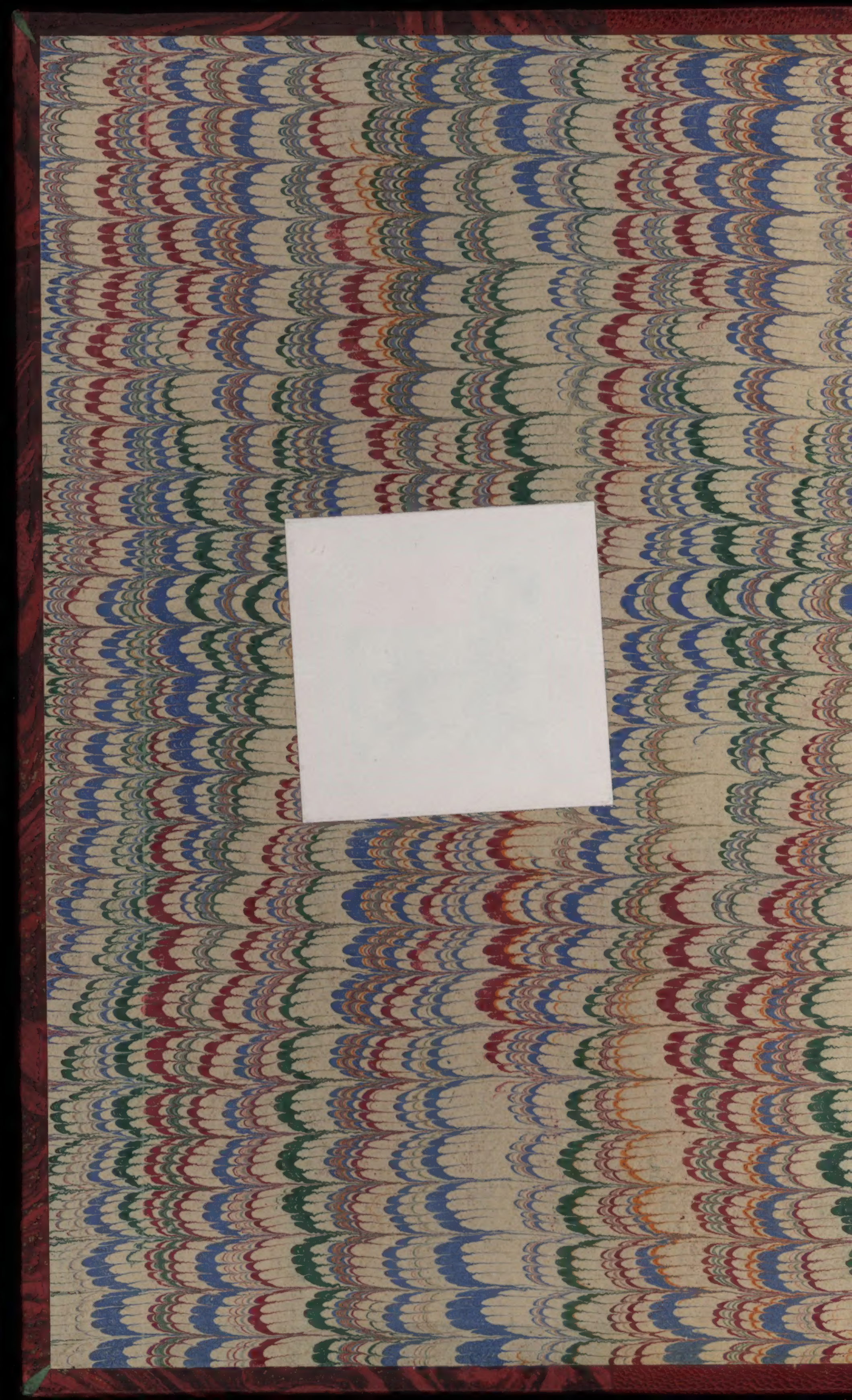
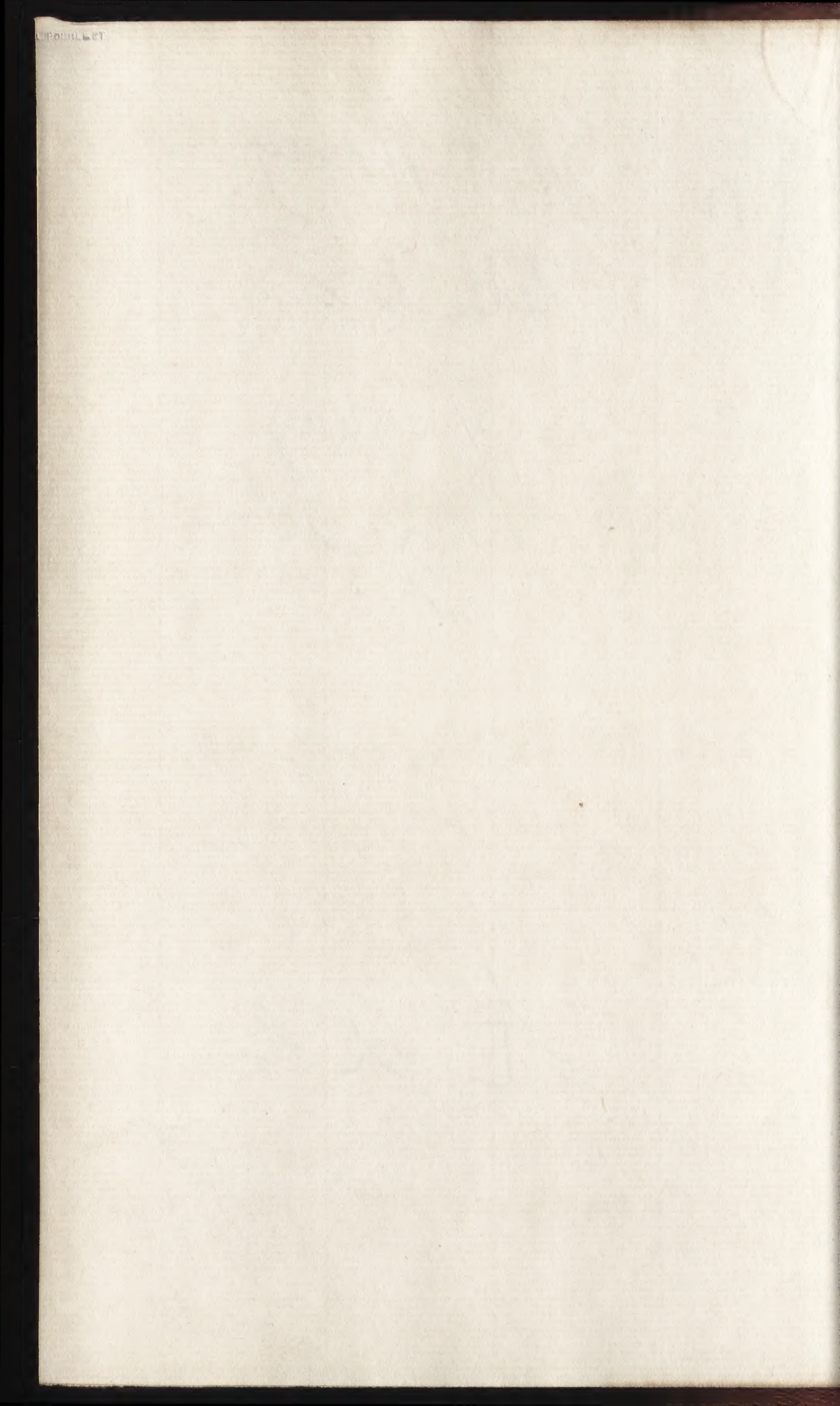







L.POUILLET

RECHERCHES

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

JACQUES CALLOT

SUITE AU PEINTRE-GRAVEUR FRANÇAIS DE M. ROBERT-DUMESNIL

PAR

EDOUARD MEAUME

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Des monographies étudiées avec soin sont le moyen le plus sûr pour faire faire à l'histoire de véritables progrès.

Guizot.

PARIS

Ve JULES RENOUARD, LIBRAIRE

6, Rue de Tournon, 6

MDCCCLX


2

RECHERCHES

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

JACQUES CALLOT

II

Nancy, imprimerie de veuve Raybois et Comp.

RECHERCHES

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

JACQUES CALLOT

SUITE AU PEINTRE-GRAVEUR FRANÇAIS DE M. ROBERT-DUMESNIL

PAR

EDOUARD MEAUME

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Des monographies étudiées avec soin sont le moyen le plus sûr pour faire faire à l'histoire de véritables progrès.

M. Guizot.

II

PARIS

Ve JULES RENOUARD, LIBRAIRE

6, Rue de Tournon, 6

MDCCCLX

ŒUVRE DE JACQUES CALLOT.



SECTION DEUXIÈME.

SUJETS PROFANES.

§ I.

ESTAMPES GRAVÉES POUR ORNER DES LIVRES TRAITANT DE MATIÈRES PROFANES.

TITRES.

426. *Titre des Coutumes de Lorraine.*

Il est renfermé dans une espèce de cartouche d'architecture. A gauche, on voit la justice sur un piédestal orné d'un alérion couronné, et, à droite, la paix sur un piédestal orné d'une croix de Lorraine surmontée de la couronne ducale. Au haut, et au-dessous de deux palmes qui se croisent, on aperçoit le *bras armé issant de la nue*. Les deux figures de la justice et de la paix écartent un voile qui laisse voir ces mots : **COVS | TVMES** *generales | du Duché* de | LORRAINE, écrits au-dessus des armes de Lorraine. On lit dans le bas : A ESPINAL | *Par*

Ambroise Ambroise Imprimeur aud | lieu | 1631. — Morceau anonyme.

Hauteur : 101 *millim. Largeur :* 55 *millim.*

427. *Titre de l'Harpalice* (*).

Cette pièce a été gravée au burin pour servir de frontispice au livre intitulé : *L'Harpalice Tragedia di Francesco Bracciolini Al motto Ill^re e Claris^mo Sig.^re Il Sig.^re Donato del Antella. Con Privilegio in Fiorenza* 1613. *Appresso Giandonato e Bernardino Giunti, e compagni. Con licenza de Superiori Ja. Callot Fe.*

Ce titre se trouve renfermé dans un frontispice d'architecture au devant duquel on voit, sur deux piédestaux, deux femmes debout : l'une tient un sceptre et représente l'Eloquence ; l'autre tient une épée et représente la Tragédie. Ce frontispice se termine par un fronton auquel sont attachées les armes de la Maison de Médicis au milieu de deux Renommées. (*Cette pièce, excessivement rare, est un des moindres ouvrages du maître.*)

Hauteur : 141 *millim. Largeur :* 95 *millim.*

(*) On lit dans les notes de Mariette, fol. 57. « Callot a gravé ce titre de livre sur son propre dessin. J'ai vu ce dessin chez M. Boulle. Il était lavé de bistre, le trait au crayon, manière qui a toujours été fort familière à ce graveur. Du reste, quoiqu'il ne fût pas d'une grande manière, il était infiniment mieux que la gravure, ce qui fait connaître que Callot, avant de se mettre à graver s'était déjà fort exercé dans le dessin, et voilà ce qui fait qu'il est devenu si habile graveur en peu de temps. »

428. *Titre des Statuts des Chevaliers de saint Etienne* (*).

Des esclaves turcs sont enchaînés au bas d'un piédestal, au-dessus duquel on voit deux femmes assises représentant la justice et la force. Au milieu de ces figures s'élève celle de la Religion de saint Etienne, portant un drapeau et un bouclier décorés de la croix de l'ordre (**). Sur une draperie surmontée des armes de Florence, et qui couvre une des faces du piédestal, on lit le titre suivant : STATVTI | DEL L'ORDINE DE' | CAVALIERI DI S.TO | STEFANO | *Ristampati conagiūte* | *in tempo del Ser.mo* | COSIMO II. | *gran duca di Tos.a* | *e gran*

(*) « Cette planche ayant manqué à l'eau forte a été toute retouchée au burin par Callot ; voilà pourquoi il est si difficile d'en trouver de belles épreuves. » (Notes ms. de Mariette, fol. 56). — Les retouches au burin dont parle Mariette, ne se remarquent que sur les épreuves du second état décrit ci-après. On rencontre quelquefois des épreuves du premier état décrit ci-contre, très-affaiblies par le tirage, mais sans aucune retouche de burin.

(**) « L'an 1561. Cosme de Medicis, Premier Grand Duc de Toscane, érigea l'Ordre de Saint Etienne de Florence. Les Chevaliers de cet Ordre s'obligéoient par serment de defendre la Réligion Chrétienne par Mer & par Terre, Contre les Infidèles. La Marque de Cête Chevalerie est une Croix, comme Celle de Malte, à Huit Pointes de Satin Cramoisi, bordée d'un Galon d'Or. Les Chevaliers portent Cête Croix les Jours de Fêtes atachée au Col avec une Chaine d'Or, & Tous les Jours ils doivent l'avoir sur leur Manteau, & en Tems de Guerre sur Leurs Cotes-d'Armes de Damas Blanc.» (*Notes politiques sur la chevalerie militaire.*)

Maestro. A gauche, au-dessus du trait carré : *Iac. Callot F. in acqua forte.* A droite : *In firenze con lic. de Superiori.* — Rare (*).

Hauteur : 200 millim. Largeur : 134 millim.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. La planche a été retouchée et les fonds ont été refaits ; l'inscription a été effacée et reproduite ainsi qu'il suit : STATUTI | DELL'ORDINE DE' | CAVALIERI di | S^TO^ Stefano | *Ristampati con l'Addizioni* | *ordinate in tempo de' Seren=mi* | COSIMO II. *e* | FERDINAN^O^. II. | *Gran Duchi di Tosc^a^.* | *e Gran Maestri.* Au-dessous du titre et entre le nom de Callot et les mots *In firenze*, on lit : *Per Francesco* Onoferi 1665. Cette dernière date se lit avec peine (**). — Planche ruinée.

ORAISONS FUNÈBRES.

429. *Portrait de François de Médicis, prince de Capistran, décorant le discours à sa louange prononcé par Vieri Cerchi, en 1614.*

Ce prince, mort à l'âge de vingt et un ans, était fils de Ferdinand Ier, grand duc de Toscane, et frère de Cosme II. Il est représenté de profil, à mi-corps et dirigé à droite, dans un cartouche ovale, orné de trophées, au haut duquel est une tige de lis traversée d'une banderolle sur laquelle se lisent ces mots : PROCERO EX VIRIDI MAGIS. — On lit au milieu du bas : FRANCISCVS

(*) Les épreuves de cet état décorent la première édition du livre imprimé à Florence chez Pierre Cecconcelli. 1620, in-4°.

(**) Il y a des épreuves où l'on croit pouvoir lire la date de 1635.

MEDICES FERD : MAG : D. | ETRVR : F. OB : ÆT. A XXI., et, à droite : *Ia. Callot F.* — Morceau gravé au burin en 1614.

Hauteur : 210 *millim. Largeur :* 145 *millim.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit. — Très-rare. — Les épreuves de cet état décorent le livre intitulé : *Delle lodi di don Francesco Medici de' principi di Toscana, orazione di Vieri Cerchi recitata nella Academia degli alterati in Firenze* 1614. *Nella Stamperia di Cosimo Giunti,* pet. in-fol.

II. Retouché, surtout à la figure. — Cet état se reconnaît à ce que la partie ombrée vers le milieu du mascaron placé dans le haut, au-dessus du lis, est percée de trois trous dont les marques viennent en noir sur les épreuves ; chacune de ces marques est entourée irrégulièrement d'un petit cercle blanc. Il semble que la planche, percée en cet endroit, ait été imparfaitement bouchée.

429 *bis. Portrait de Cosme II, grand duc de Toscane, décorant l'oraison funèbre de ce prince.*

Le grand duc est représenté en buste, dans un cartouche ovale, surmonté d'un mascaron ailé, et accompagné, dans le bas, de deux génies dont l'un tient un casque et l'autre un bouclier. Entre ces deux génies se voient les armes des Médicis couronnées. On lit autour de l'ovale : COSMVS II MAGNVS DVX ETRVRIÆ MAGV̄S MAGIST. ORD. S. STEPHANI. — *Morceau anonyme.*

Hauteur : 202 *millim. Largeur :* 131 *millim.*

Il existe deux états de cette planche, la dernière que Callot exécuta à Florence avant de revenir à Nancy.

I. Avant le nom du prince autour de l'ovale. (*Extrêmement rare* (*)).

II. C'est celui qu'on vient de décrire.

Ce portrait, gravé dans la manière du titre : *Statuti dell'ordine de' cavalieri di S. Stephano*, se trouve placé en tête de l'oraison funèbre de ce prince, imprimée sous le titre suivant : *Orazione di Cosimo Minerbetti archidiacono di Firenze in lode del serenissimo Cosimo II, Gran Duca di Toscana fatta nelle essequie sue a di* 13 *di marzo* 1620 (**). *In Firenze, per Pietro Cecconcelli.* 1621, *in-4°*

ESTAMPES EN SUITES.

430-431. *Estampes décorant l'oraison funèbre* de Donato dell Antella, par Camille Rinuccini. Florence, 1618, in-4.

430. *Portrait de Donato dell Antella, sénateur florentin.*

(1) Il est en buste, dirigé à gauche, dans un ovale placé au milieu d'un cartouche figurant un morceau d'architecture en carré. Autour de l'ovale on lit : DONATVS ANTELLENSIS SENATOR FLORENTINVS ANNVM AGENS. LXXVIII. On lit à la gauche du bas : *Iac. Callot Fa : in aqua Forte. — Très-jolie pièce dite le Sénateur.* Elle est gravée à l'eau forte, à une seule taille, dans le goût des Caprices de Florence. (*Très-rare.*)

Hauteur : 191 *millim. Largeur :* 147 *millim.*

(*) Nous n'avons jamais rencontré cet état ; mais il est cité par M. Benard, Catalogue de M. Paignon-Dijonval, p. 207.

(**) Le calendrier grégorien n'était pas d'un usage général à Florence au dix-septième siècle. C'est ce qui explique comment la cérémonie est datée de mars 1620, tandis que l'impression, achevée en avril, après pâques, porte le millésime de 1621. La vérité est que le tout doit être rapporté à l'année 1621, d'après notre manière de compter.

Ce beau portrait, remarquable par une grande sobriété de travaux, se trouve en tête de l'oraison funèbre du personnage, imprimée sous le titre suivant :

Orazione di Camillo Rinuccini in Lode del sig. Donato dell' Antella, senator Fiorentino, Priore di Pistoia, nell'illustrissimo ordine di S. Stefano, consigliere di stato dell sereniss. Gran-Duca di Toscana, Soprintendente di tutte le fortezze di S. A... In Firenze, nella stamperia di Zanobi Pignoni, 1618, *in-4.*

431. *Les armes de Médicis.*

(2) Ces armes décorent le frontispice de l'oraison funèbre dont le titre a été rapporté au numéro qui précède. Elles sont dans un cartouche auquel sont adossées deux figures de femmes qui se terminent, par le bas, en rinceaux d'ornements. (*Très-rare.*)

Nous décrivons cette pièce d'après Mariette qui ajoute : « morceau gravé au burin par Callot pendant son séjour à Florence, pour l'oraison funèbre du sénateur dell' Antella — *Hauteur :* 3 *p.* 3 *l. Largeur :* 2 *p.* 5 *l.*»

432–433. *Estampes décorant le poëme intitulé :* Fiesole distrutta, par Peri d'Archidosso. Florence, 1621, in-4.

432. *Titre.*

(1) Il représente les deux sommets du Parnasse entre lesquels s'élève un laurier qui porte, entre ses branches, les armes des Médicis couronnées. On lit sur la peau d'un bélier appendue aux deux branches principales : FIESOLE DISTRVTTA | DI GIO. DOMENICO PERI | CONTADINO D'ARCIDOSSO | AL SER.^mo G. DVCA DI TOSC^A | COSIMO | SECONDO. A gauche la figure de la poésie, assise, donne à boire de l'eau de l'Hippocrène à une paysanne, également assise et qui tient sur ses genoux une corbeille remplie de légumes et de fruits. Cette scène fait allusion à la profession de l'auteur du poëme, qui était un paysan du village d'Archidosso. Ce poëme est

dédié au grand duc Cosme II de Médicis. — *Très-jolie pièce*, sans le nom de Callot, connue sous le nom de la *belle jardinière*.

Hauteur : 180 *millim. Largeur* : 192 *millim.*

Les plus belles épreuves de ce frontispice sont celles qui décorent le livre lui-même, où se trouve aussi le portrait de l'auteur que nous décrirons ci-après.

Outre l'intitulé gravé sur le frontispice que nous venons de décrire, le volume contient le titre suivant : *Fiesole Distrutta di Gio Domenico Peri... etc. in Firenze nella stamperia* di Zanobi Pignoni, 1621, in 4.

433. *Portrait de Peri (Jean-Dominique)* (*).

(2) Ce poëte italien est représenté en buste, dans un cartouche ovale, avec deux bœufs. Il est environné de divers instruments propres au labourage et aux autres exercices de l'agriculture. — *Jolie pièce*, en hauteur, connue sous le nom du *Jardinier* ; elle ne porte pas le nom de Callot, quoiqu'elle soit de son meilleur temps.

Hauteur : 201 *millim. Largeur* : 147 *millim.*

Les premières épreuves de cette planche décorent le volume intitulé *Fiesole distrutta* dont nous avons parlé au nº précédent.

434-439. *Estampes décorant le livre intitulé* : Il Solimano, tragediu del conte Prospero Bonarelli, Firenze, Cecconcelli, 1620, in-4° (**).

Suite de six estampes, y compris le titre, qui décorent

(*) Il était d'Archidosso dans le Siennois et a reçu, comme Callot, des bienfaits de Cosme II. Voyez sur ce poëte l'ouvrage de Sanessi, t. Ier, p. 602 et suivantes.

(**) Tragédie représentée pour la première fois à Florence, en 1619, avec un grand succès dont témoignent les nombreuses éditions de cette pièce qui fit époque dans les annales de l'art

l'édition ci-dessus indiquée de la tragédie de Soliman. Suivant Mariette, cette suite est l'une des plus belles de Callot. Le titre, dont les différents états sont indiqués ci-après, n'est pas chiffré. Les cinq autres pièces sont chiffrées de 1 à 5, à la gauche du bas. Voici les dimensions de ces cinq morceaux qui correspondent, suivant l'ordre des numéros, aux différents actes de la pièce.

Largeur : 75 *à* 79 *millim. Hauteur* : 203 *à* 210 *millim.*

434. *Titre.*

Soliman, empereur des Turcs, est représenté au milieu de l'estampe, entre deux soubassements surmontés et entourés de trophées. Il tient de la main gauche un sceptre au-dessus duquel est un croissant, et sa droite soutient un bouclier sur lequel on lit : IL | SOLIMANO | TRAGEDIA | DEL | CO. PROSPERO | BONARELLJ AL | SER.MO GRAN DVCA | DI | TOSCA | NA. — On voit, dans le

---

dramatique en Italie (v. Salfi, t. XII, chap. VII). L'auteur était frère du comte Giudibaldo Bonarelli, auteur lui-même de *la Filli di Sciro* (la Philis de Sciros), dont une édition a été imprimée à Paris, en 1678, avec les jolies figures de Séb. le Clerc. — Le Soliman de Prospero Bonarelli fut imprimé, pour la première fois, à Venise chez Salvadori en 1619, in-12 ; c'est, du moins, la seule édition que Haym cite sous cette date. Outre l'édition de Florence, 1620, dans laquelle les figures de Callot parurent pour la première fois, il en existe deux autres, aussi in-4°, l'une de Rome, Corbelletti, 1632, et l'autre de Bologne, Manolessi, 1649. Celle de Rome a échappé à nos recherches. Nous avons pu constater que les figures de Callot décorent celle de Bologne ; mais les planches sont très-usées.

Une traduction française de cette pièce par Ch. Viou, sr Dalibray, a été publiée à Paris en 1637, in-4°.

haut, les armes couronnées de Florence au-dessus d'un croissant ; le fond représente une bataille.

Hauteur : 91 *millim. Largeur :* 35 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I C'est celui qu'on vient de décrire. On ne voit aucune inscription ailleurs que sur le bouclier ; le nom du maître n'est pas encore gravé (*très-rare*).

II. On lit dans le haut, sur l'espèce de croissant placé au-dessous des armes de Florence : *Quindi e'l mio lume offeso* ; et à la gauche du bas : *Iac. Callot Fa in aqua fort.* — A la suite du nom du maître, au-dessous du bouclier, on lit un fragment d'inscription en deux lignes, autre que celle que nous rapportons en parlant de l'état ci-après. Nous n'avons jamais rencontré d'épreuve où cette inscription fût entière. Dans celles que nous avons vues, l'inscription est en grande partie effacée, et il y a des épreuves fort belles où elle n'est pas apparente ; dans d'autres, on lit à l'aide d'une loupe : *ntana Sotto*ᵒⁿᵉ *Fortezz*. (*).

III. On lit distinctement au-dessous du bouclier : *Con due lettere discorsiue* AL Sʳ ANTONIO BRVNI.

(*) Cette inscription se voit aussi, quoique difficilement, sur l'épreuve sans le nom de Callot et sans l'inscription du croissant qui se trouve à la bibliothèque impériale. En général plus l'épreuve est belle et ancienne et moins cette inscription est apparente. Notre conviction est que Callot s'est servi d'un vieux cuivre pour graver cette estampe, cuivre sur lequel les traces laissées par l'inscription antérieure n'ont pas été bien effacées. Nous ne pouvons expliquer la faiblesse des traces anciennes sur le premier état et leur apparition plus vigoureuse sur celles du deuxième et du troisième, que par ce fait que les épreuves du premier état ont été imprimées légèrement, tandis qu'on a imprimé plus fortement les suivantes, en faisant *teter* la planche.

435. *Acte premier.*

(1) Le théâtre représente une vaste place à laquelle viennent aboutir plusieurs rues dont trois sont en perspective dans le fond. A droite et à gauche, on voit des maisons ornées de balcons. En avant des maisons qui forment le commencement de la grande rue du fond, on aperçoit deux statues dans leurs niches. Les acteurs principaux sont debout, au milieu de l'estampe et environnés de divers personnages. Au-dessous de ces acteurs on lit : ***Rus. Sol. Ac.***, et, à droite : ***Iac. Callot F.***, à gauche, le n° 1.

436. *Acte deuxième.*

(2) Même décoration ; les acteurs sont rangés dans l'ordre suivant : ***Rus. Sol. Reg.ª Nut.*** A gauche, le n° 2 (***Morceau anonyme***).

437. *Acte troisième.*

(3) Même décoration ; les acteurs sont placés ainsi : ***Ad. Mus. Or.*** On lit à droite : ***Iac. Callot F.***, et à gauche, le n° 3.

438. *Acte quatrième.*

(4) Toujours même décoration ; les acteurs sont ainsi disposés : ***Rus. Ac. Sol. Al. Des. Giaf.*** On lit à gauche le n° 4 retourné (***morceau anonyme***).

439. *Acte cinquième.*

(5) La ville qui forme la décoration des quatre premiers actes est livrée au pillage. Les habitants sont massacrés ou emmenés en captivité. La plupart des maisons sont la proie des flammes. Les personnages sont rangés ainsi : ***Ac. Ad.*** On voit à gauche le chiffre 5 (***morceau anonyme***).

440-454. *Pompe funèbre de la reine d'Espagne.*

Estampes décorant le livre intitulé: ***Esseqvie della sacra cattolica e real maesta di Margherita d'Avstria, regina di Spagna, celebrate dal serenissimo don Cosimo***

Il Gran duca di Toscana IIII, Descritte da Giovanni Altoviti. In firenze, Nella stamperia di Bartolomeo Sermatelli e fratelli. 1612. Suite de vingt-neuf estampes gravées par différents maîtres et dont quinze seulement, que nous allons décrire, appartiennent à Callot; ce sont les premières qu'il ait gravées à l'eau forte, en arrivant à Florence.

Largeur : 170 *à* 180 *millim. Hauteur* : 124 *à* 130 *millim.*

On connaît deux états de cette suite :

I. Les angles sont aigus.

II. Les angles sont arrondis.

440. *Entrée solennelle de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche dans la ville de Ferrare.*

(1) Cette pièce est la sixième de la suite. On y lit à droite : *I Callot. f.*, et plus loin le n° 6.

441. *Le pape lui donne audience.*

(2) Cette pièce est la septième de la suite. — Morceau anonyme. On lit à droite le n° 7.

On lit dans les notes de Mariette : « Plus je considère ce morceau, plus j'y trouve la manière de Callot et je ne puis croire qu'elle soit d'un autre que de lui. Il fallait que l'exécution de ces planches fût bien pressée, car le bras et la main du cardinal qui est debout derrière l'archiduchesse, ne sont qu'au trait et l'on a oublié de les ombrer. »

442. *Sa réception à Mantoue.*

(3) Cette pièce est la neuvième de la suite. On y lit à gauche : *I Callot f.*, et à droite le n° 9.

443. *Son embarquement à Gènes.*

(4) Cette pièce est la douzième de la suite. — Morceau anonyme. On lit à droite le n° 12.

« Elle est sans nom, dit Mariette, mais je n'y vois rien qui puisse me faire douter qu'elle ne soit de Callot.»

444. *Elle arrive dans la ville de Valence.*

(5) C'est la quatorzième. — Morceau anonyme. On lit à droite le n° 14.

« Cette pièce est entièrement dans la manière de Callot, et je ne doute point qu'elle ne soit de lui.» (Mariette.)

445. *Son entrevue avec Philippe III.*

(6) « C'est la seizième, sans nom, l'on ne peut cependant pas douter qu'elle ne soit de Callot.» (Mariette.) — On lit à droite le n° 16 ; ce numéro a été effacé dans les épreuves modernes et reporté à gauche.

446. *Les cérémonies de leur mariage célébré dans l'église de Valence.*

(7) Cette pièce est la dix-septième de la suite. On y lit à gauche : *Callot*, et à droite le n° 17.

447. *Les nouveaux époux se trouvent assaillis d'une tempête sur les côtes de Barcelone.*

(8) Cette pièce est la dix-huitième de la suite. On y lit au milieu, vers la gauche, le nom de *Callot* suivi du n° 18.

448. *Le baptême du prince d'Espagne, leur fils aîné.*

(9) C'est la dix-neuvième. On y lit à gauche le nom de *Callot* précédé du n° 19.

449. *Le roi d'Espagne, par le conseil de la reine Marguerite, envoie du secours en Hongrie contre les Turcs.*

(10) « C'est la vingt-et-unième ; le nom de Callot n'y est pas ; elle est cependant de lui incontestablement.» (Mariette). Le numéro est à droite.

450. *Il reçoit les remerciements que le duc de Bavière lui fait faire par un capucin son envoyé.*

(11) Cette pièce est la vingt-deuxième de la suite. On y lit à gauche le nom de *Callot*. Le numéro est à droite.

451. *La reine d'Espagne pose la première pierre de l'église des religieuses de sainte Claire en Espagne.*

(12) C'est la vingt-troisième de la suite. On y lit à gauche le nom de *Callot*. Le numéro est à droite.

452. *L'envoyé de Pologne remercie la Reine au nom de son maître, Sigismond roi de Pologne, de ce qu'elle lui a procuré l'alliance de l'archiduchesse Constance, sa sœur.*

(13) « C'est la vingt-quatrième, sans nom. Au premier aspect, je doutais qu'elle fût de Callot, car elle est d'une toute autre manière que la plupart de celles qu'il a exécutées dans cette suite. Cependant la neuvième est dans cette même manière. Callot y a mis son nom. De là je conclus que celle-ci est encore incontestablement de lui.» (Mariette.) — Le numéro est à droite.

453. *Celui de Toscane lui fait faire les mêmes remercîments, et Marguerite promet le mariage de l'archiduchesse Marie-Madeleine d'Autriche avec le prince de Toscane.*

(14) « C'est la vingt-cinquième, sans nom, elle est pourtant bien de Callot.» (Mariette.») — Le numéro est à droite.

454. *La mort chrétienne de Marguerite reine d'Espagne.*

(15) Cette pièce est la vingt-sixième de la suite. On y lit à gauche : *Callot*. Le numéro est à droite.

Outre les quinze pièces que nous venons de décrire, le volume en contient quatorze autres dont six ont été gravées par Tempesta, ce sont les 1re, 2e, 10e, 11e, 13e et 20e, cinq par Raphaël Schiaminozi, ce sont les 3e, 4e, 5e, 8e et 15e, et trois, représentant des décorations funèbres et un catafalque, ont été tirées hors texte. Ces trois dernières sont du dessin de Jules Parigi dont elles portent le nom. La gravure peut en être attribuée soit à Mei Tinghi, soit à Parigi lui-même.

Ces trois dernières pièces sont les plus rares de la suite et les planches n'en ont pas été retrouvées. Les autres planches qu'on dit avoir été conservées longtemps à Florence dans le cabinet du grand duc, ont fourni des épreuves assez nombreuses, sans aucun texte, et on les rencontre souvent en cet état. Les cuivres eux-mêmes existaient encore à Paris, il y a quelques années.

Dans les épreuves de tirage moderne, quelques numéros ont été changés de place et plusieurs planches ont été diminuées.

455-489. *Figures du voyage à la Terre-Sainte.*

Suite de quarante-sept estampes sur trente-cinq planches (*), gravées pour décorer le livre dont le titre est transcrit ci-après, et composé par le P. Bernardin Amico, de Gallipoli, de l'ordre des frères Mineurs.

(*) M. Regnault Delalande, Cat. Silvestre, p. 215, compte 49 estampes sur 36 planches ; nous n'avons trouvé que 47 figures et Mariette dit qu'il n'y a que 35 planches en y comprenant le frontispice. Du temps de Mariette ces planches étaient encore dans le cabinet du grand duc, d'où elles ont disparu depuis. Mariette ajoute : « elles sont gravées d'une manière très-ferme et le peu de figures qui s'y rencontrent sont des mieux qu'ait faites Callot.»

Quoiqu'il y ait dans cette suite quelques figures spirituellement touchées, les gravures qui en font partie appartiennent plutôt à la topographie proprement dite qu'à l'histoire ou au paysage. La description en serait aussi longue que fastidieuse et elle est à peu près inutile, puisque ces pièces se rencontrent le plus ordinairement avec le livre qu'elles sont destinées à décorer. Disons seulement qu'elles sont numérotées de 1 à 47 et qu'on les trouve quelquefois d'un tirage postérieur à l'édition, c'est-à-dire, sans texte au verso. — On a des épreuves de la pièce portant le n° 25, avant la banderole contenant l'inscription et avant les chiffres de renvoi.

Voici, au surplus, le titre du livre dont il s'agit : TRATTATO *delle Piante et Immagini de Sacri Edifizi di* TERRA SANTA *Disegnate in Ierusalemme secondo le regole della Prospettiua, e uera misura della lor grandezza* DAL R. P. F. BERNARDINO *Amico da Gallipoli dell' ord. di* S FRANCESCO *de Minori osseruantj Stampate in Roma e di nuovo ristampate dalli stesso Autore in piu piccola forma, aggiuntoui la strada dolorosa e altre figure.* IN FIRENZA *Appresso Pietro Cecconcelli* ALLE STELLE MEDICEE *con licenza de Superri* 1620, pet. in-fol.

490-491. *Combat à la Barrière (Planches surnuméraires).*

Deux pièces non chiffrées, destinées à décorer le livre du Combat à la barrière décrit ci-après, nos 492-503 ; mais qui n'y ont pas été employées.

490. *Entrées de Monseigneur Henry de Lorraine, marquis de Moy* (*).

(1) Ces entrées de personnages montés sur des machines sont au nombre de cinq, disposées horizontalement sur la même planche ; trois en bas et deux en haut. Nous suivrons l'ordre de leur introduction dans la salle où la fête s'est passée, en commençant par la dernière à droite des trois du bas et en finissant par celles du haut. — Le premier char représente la *fidélité* traînée par des chiens ; le second la *constance* traînée par un dragon volant ; le troisième la *persévérance* traînée par le temps ; le quatrième char, roulé par un moteur invisible, a la forme d'un phénix battant des ailes sur un bûcher et portant sur son dos un grand nombre de musiciens ; enfin le dernier char, traîné par un cygne et conduit par l'amour, a la forme d'une salamandre et porte le prince et ses compagnons allant à la conquête de la toison d'or. — *Morceau anonyme.*

Largeur : 360 *millim. Hauteur :* 152 *millim.*

(*) Il est facile d'expliquer pourquoi cette planche, qui est la première que Callot ait faite pour le livre de Henry Humbert, ne décore pas le Combat à la barrière. Le graveur n'avait sans doute pas consulté l'imprimeur, et il avait pris au hasard un cuivre qui aurait nécessité l'emploi du format grand in-4°, alors inconnu. D'ailleurs, même en adoptant ce format, la planche eut été trop étroite pour remplir convenablement la hauteur du livre ; l'artiste a donc été obligé d'abandonner les dimensions qu'il avait adoptées et d'en choisir de moins fortes. C'est pour ce motif qu'il a gravé la pièce décrite ci-après, n° 498, laquelle est une réduction du n° 490.

Si la plus grande des deux planches dont nous venons de parler n'a pas servi au livre de Henry Humbert, elle a été très-certainement employée en tête d'un placard contenant une partie des

On connaît quatre états de cette planche :

I. Elle est entière. Au-dessus du cygne conduit par l'amour on lit, en deux lignes : *Entrées de Monseigneur Henry de Lorraine | marquis de Moy soubs le nom de Pyrandre.* (Rare.)

II. La planche a été coupée en six morceaux *carrés*. La cinquième entrée, décrite ci-dessus, forme deux morceaux. A un seul de ces morceaux, celui qui contient le cygne portant l'amour et l'inscription en deux lignes du premier état (laquelle subsiste toujours), on a ajouté à la gauche du bas : *Callot fe.* — Ce sont ces six morceaux qu'on appelle communément *les Petites Entrées*.

III. Avec *Gallays ex* au bas de la droite de chaque morceau.

IV. Chaque morceau a été coupé octogonalement. On lit au bas, à gauche : *Jac. Callot inv. fe,* et à droite : *ex.* Le nom de Gallays, incomplétement effacé, s'aperçoit encore sur quelques pièces.

491. *Entrée de MM. de Couvonge et de Chalabre* (*).

(2) Les deux guerriers sont debout, à droite, sur un rocher traîné par un dragon ailé vomissant des flammes, précédés des

---

vers qu'on lit dans le volume du Combat et qui se réfèrent à l'entrée du marquis de Moy. Une épreuve semblable a fait successivement partie des cabinets Paignon-Dijonval, Rossi et Werstolk de Soelen.

La note suivante de Mariette, qui n'est pas assez explicite, confirme ce que nous venons de dire :

« Cette planche ne se trouve point dans le livre. Je crois pourtant qu'étant trop grande, Callot aura été obligé de la recommencer, ou peut-être l'aura-t-il fait pour mettre au-dessus de quelque sonnet, et c'est ce que je crois le plus volontiers. » Plus tard, et d'une autre encre, Mariette a ajouté : « Ce dernier sentiment est le vrai. — Depuis, la planche a été coupée en autant de morceaux qu'il y a de sujets dessus. » (Notes ms., folio 49.)

(*) Cette planche, dont la longueur était convenable pour le

trois furies portant une torche d'une main et un serpent de l'autre. En avant, vers la gauche, on voit Cerbère conduit par deux démons placés à ses côtés; trois autres le précèdent. On lit sur le ciel, à gauche : ***Entrées de Monsr de Couuonge et de Monsr de Chalabre,*** et à la droite du bas : ***Ja. Callot In. et Fecit.*** (Rare.)

Largeur : 234 millim. Hauteur : 77 millim.

---

livre, n'était pas assez haute. C'est pour ce motif que Callot dut l'abandonner pour la décoration de l'ouvrage de Henry Humbert, et qu'il grava ce même sujet en contre-partie dans les dimensions appropriées au format. V. n° 496.

On trouve des épreuves de la planche primitive en tête d'un placard analogue à celui dont nous avons parlé à la note précédente, et dont voici la description :

Les vers sont imprimés en caractères italiques sur deux colonnes d'inégale largeur.

La première commence ainsi :

Minos et Rhadamante

Av bruict qui se faict icy hault

Elle se termine par :

Ne monte plus que des enfers.

La seconde colonne, plus large, contient le discours de Minos à madame la Princesse :

Princesse vos faueurs dont je suis honoré

Fin :

Pour venir adorer celle qui la donnée.

Et au bas, en une seule ligne, en caractères romains : A Nancy, en l'hostel de ville par Iacob Garnich Imprimeur ordinaire et Iuré de Son Alt. et de ladite Ville. M. DC. XXVII.

Les exemplaires de ce premier tirage sont extrêmement rares.

492-503. *Estampes décorant le livre intitulé:* Combat à la barrière par Henry Humbert. Nancy, 1627, *petit in-4°* (*).

Suite de onze planches, titre compris, non chiffrées. Elles ont été gravées pour décorer l'ouvrage publié sous le titre suivant : *Combat à la barrière faict en covr de Lorraine le 14 febvrier, en l'année présente* 1627. *Représenté par les discours et poësie du sieur Henry Hvmbert. Enrichy des figvres du sieur Iacqve Callot, et par luy dédié à Madame la Duchesse de Chevvrevse. A Nancy, Par Sebastien Philippe, Imprimeur de son Altesse,* 1627. Pet. in-4° de 58 pages chiffrées, plus un feuillet pour le titre, deux pour l'épître dédicatoire et un feuillet supplémentaire indiquant l'*ordre povr mettre les figures en leurs lieux.*

En tête de la page 53 du volume on doit trouver une épreuve d'une petite planche, sans le nom de Callot, mais gravée par lui, et représentant *le bras armé issant de la nue.*

Ce sujet a été gravé deux fois, et les différences signalées ci-après peuvent faire supposer l'existence de deux tirages, mais non de deux éditions, du livre pour lequel il a été fait.

(*) Cette suite renferme, mais dans de moindres proportions, les deux compositions décrites nos 490 et 491 (v. nos 496 et 498).

Voyez ce que nous avons dit sur cette fête, p. 46 et suiv. de la biographie de Callot. On peut consulter pour la description bibliographique du volume que décorent les pièces de notre artiste, les Recherches sur l'imprimerie en Lorraine, par M. Beaupré, p. 382 et suiv. et ses Nouvelles Recherches de bibliographie lorraine.

Le premier tirage se reconnaît à ce caractère, que le bras représenté est le bras gauche avec une banderole sur laquelle on lit : *Fecit potentiam in brachio suo.* (Rare.)

On trouve dans le second tirage le bras droit, toujours armé de l'épée, mais sans aucune banderole ni légende.

Cette distinction est contraire à l'opinion de Gersaint, suivant lequel « la planche portant le bras armé sans banderole est la plus rare et a servi à la première édition du Combat à la barrière.» (Catal. de Quentin de Lorangère, p. 79) (*).

L'assertion de Gersaint est doublement fausse. D'abord il est certain qu'il n'y a eu qu'une seule édition ; c'est ce dont on peut s'assurer en comparant deux exemplaires contenant l'un le bras gauche et l'autre le bras droit. La composition typographique est la même dans l'un et dans l'autre.

Ensuite il est constant que le bras armé, sans banderole, quoique peu commun, se trouve beaucoup plus facilement que l'autre. La diversité des exemplaires peut provenir soit de la perte de la planche, soit d'un accident arrivé pendant le tirage. Voici quelle est, à cet égard, l'opinion de M. Barbe, ancien amateur nancéien qui vivait du temps de Dom Calmet : « La planche portant la banderole avec l'exergue *Fecit potentiam in brachio suo*, a été

(*) Mariette n'a pas discuté la question ; mais il est loin de partager l'avis exprimé par Gersaint. Dans une première note écrite avant l'impression du Catalogue de Lorangère il a dit, en parlant du bras gauche : « Celui-ci se trouve dans quelques exemplaires dudit Combat à la barrière, cela les rend rares et singuliers.» Plus tard, et après la publication du Catalogue de Quentin de Lorangère, il a ajouté : « Le petit bras qui est dans l'œuvre de M. de Clérambault et qui, par la disposition, est le même que l'autre petit bras armé qu'on connaît, me paraît bien de Callot et assez finement touché. Je suis, en cela, d'un sentiment fort différent de Gersaint qui doutait de son originalité.» (Notes manuscrites, folio 49.)

gravée la première et des exemplaires ont été tirés ainsi. Puis la planche ayant été perdue, Callot a été forcé de la graver de nouveau, mais sans banderole ni légende.» — Cette version n'est pas impossible; cependant n'est-il pas plus vraisemblable que l'artiste lui-même s'est aperçu pendant le tirage qu'il avait, par erreur, représenté le bras gauche au lieu du bras droit? Dans cette hypothèse, il aurait fait suspendre le tirage et retiré ou détruit la planche primitive : ce qui explique la rareté des exemplaires avec le bras gauche.

Dans tous les cas, il est certain qu'il n'y a pas eu deux éditions, comme on le croit communément. Il est même possible qu'il n'y ait eu qu'un seul tirage et qu'on ait réservé en haut de la page 53 un espace blanc pour y placer la petite planche représentant le bras armé. Dans quelqu'hypothèse qu'on se place, il est évident que la composition typographique des pages 53 et 54 a été tirée avant qu'aucune planche représentant le bras armé ait été appliquée à ce feuillet. Il est impossible d'expliquer autrement la similitude parfaite qui existe dans le texte de tous les exemplaires imprimés, quel que soit le bras qui s'y trouve représenté.

On trouve des épreuves du bras armé, sans banderole, tirées hors texte et qui proviennent d'une planche fatiguée, tandis qu'on ne rencontre pas de semblables épreuves de l'autre planche. Ce fait vient à l'appui du système que nous soutenons.

Avant de passer à la description des pièces de cette suite dont, le titre excepté, on ne rencontre jamais qu'un seul état, nous ferons observer : 1° que le premier tirage est celui qui, pour huit au moins de ces morceaux, a eu lieu en tête de placards que nous décrivons ci-après; 2° que le second tirage des planches qui ont servi au livre, et qui est contemporain du premier, a eu lieu sur un papier de fabrication lorraine, portant des marques semblables ou analogues à celles que nous représentons planche 1.

Cette remarque est indépendante de celle qui concerne les exemplaires du livre renfermant le bras armé avec la banderole. Ces exemplaires contiennent toujours (à moins d'interpolation frauduleuse) des épreuves d'un tirage antérieur à celui où l'on voit le bras armé sans banderole.

Cette suite est difficile à trouver uniformément belle. — A défaut d'épreuves tirées sur les placards, et qui sont incontestablement les premières, on préfère en général, et avec raison, les épreuves jointes au livre de Henry Humbert et tirées sur papier de fabrication lorraine. Cependant on rencontre des épreuves qui, ayant été repliées sur elles-mêmes et reliées avec le volume, ont beaucoup perdu de leur velouté. Cette remarque est surtout sensible à l'égard des numéros 500 et 501, qui portent quelquefois des traces ineffaçables de leur passage entre les mains de relieurs mal habiles.

Au moyen des remarques qui précèdent, on peut aisément déjouer les manœuvres illicites, consistant à présenter comme provenant du tirage des placards, des épreuves d'un tirage postérieur à celui de l'édition et par conséquent sans marques lorraines, ou des épreuves provenant du livre, mais dont on aurait eu soin de faire disparaître frauduleusement, sans jamais y réussir complétement, les traces de la pliure.

492. *Titre.*

(1) Frontispice représentant l'alliance de l'amour et des grâces pour immortaliser le nom de madame de Chevreuse. Les armes de Lorraine-Chevreuse, placées sous un dais orné de guirlandes, sont entourées du collier de l'ordre du Saint-Esprit dont la croix vient se placer au-dessus de la tête d'un petit amour vu à mi-corps et qui supporte les armoiries de ses deux mains placées au niveau de sa tête. Les armoiries sont, en outre, soutenues par les trois grâces debout sur un piédestal : deux passent la main sous la couronne ; la troisième, placée aussi sur le piédestal, derrière les armoiries, mais dont on ne voit que le buste et les deux mains, complète cette composition terminée dans le bas par un cartouche dans lequel on lit :

Tant de marques de gloire, à qui l'antiquité
Faict du monde naissant tirer leur souuenance
N'ayant poinct d'aultre fin que L'immortalité

Les Graces et l'Amour en ont faict alliance.
Jac. Callot. *In. et Fecit Nanceij.*

Hauteur : 156 millim. Largeur : 110 millim.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Les angles de la planche, aigus dans le premier état, sont arrondis ; de plus on lit, à gauche, sur le socle du piédestal : *I. Siluestre ex.*, et à droite : *Cum priuil. R.*

493. *Entrée du Prince de Phalsbourg* (*).

(2) On lit à la droite du haut : *Entrée de Monseigneur le*

(*) Le premier tirage de cette planche a eu lieu en tête d'un placard analogue à ceux dont nous avons parlé numéros 490 et 491. Voici la description de ce placard :

Les vers sont imprimés en caractères romains, sur trois colonnes ; celle de gauche contient le cartel commençant par ce vers :

C'est ce même guerier, c'est ce foudre de guerre.

Dans la même colonne se trouve le chœur de musicque (sic) dont le premier vers est :

Ce Guerrier, a qui la victoire...

Le dernier vers de ce chœur qui termine la seconde colonne est :

Qui meurent de si belles mains,

puis vient un petit fleuron d'imprimerie.

La troisième colonne contient le discours de Cupidon :

Maintenant ie puis dire
L'estre sans volonté.

On ne voit sur ce placard aucun nom d'imprimeur. Peut-être a-t-il été enlevé dans l'exemplaire de M. Robert Dumesnil ; c'est le seul que nous ayons jamais rencontré.

Prince | de Pfaltzbourg tenant au Combat, et à la gauche du bas : *Jac. Callot Fe.*

Largeur : 242 *millim. Hauteur :* 155 *millim.*

494. *Entrée de M. de Macey.*

(3) On lit au milieu du haut : ***Entrée de M. de Macey***, et à la droite du bas : *Jac. Callot in. et Fec.*

Largeur : 221 *millim. Hauteur :* 149 *millim.*

495. *Entrée de MM. de Vroncourt, Tyllon et Marimont.*

(4) On lit à la droite du haut : ***Entrée des sieurs de Vroncourt, Tyllon et Marimont***, et à la droite du bas : ***Callot fec.***

Largeur : 221 *millim. Hauteur :* 149 *millim.*

496. *Entrée de MM. de Couvonge et de Chalabre* (*).

(5) Morceau traité en contre-partie de celui que nous avons décrit numéro 491. On lit dans la marge : ***Entrée de Monsieur de Couuonge, et de Monsieur de Chalabre***, et plus bas, à droite : ***Jac. Callot In. et F.***

Largeur : 241 *millim. Hauteur :* 154 *millim., dont* 30 *de marge.*

497. *Entrée de M. de Brionne* (**).

(6) On lit à la gauche du haut, en trois lignes : *Cet* (sic) *en-*

(*) Nous n'avons jamais rencontré d'épreuve du n° 494 ou du n° 495 tirée en tête d'un placard. Nous croyons cependant qu'il en existe, et nous basons cette conjecture sur ce que les deux entrées de M. de Moy ont servi l'une et l'autre à décorer un placard.

(**) Le premier tirage de cette planche a eu lieu en tête d'un placard analogue à ceux dont nous avons parlé numéros 490, 491 et 493. En voici la description :

Les vers sont imprimés en caractères romains, sur deux co-

trée est de Monsieur le Comte | de Brionne Grand Chambelan de | son Altesse, representant Jason, et à la gauche du bas : *Callot fec.*

Largeur : 241 *millim. Hauteur* : 153 *millim.*

498. *Entrée du Marquis de Moy* (*).

(7) Copie faite par le maître, dans le sens de l'original, mais dans de plus faibles proportions, du sujet décrit n° 490. On lit au

---

lonnes d'inégale largeur. La première, un peu plus large que la seconde, contient le discours de Jason qui commence ainsi :

Ce n'est pas en discours que je suis redoutable,

et dont le dernier vers est :

Il est toujours vainqueur.

La seconde colonne contient le discours de La Renommée qui commence par :

Dv Thessalique bord, le Prince renommé.

et finit ainsi :

Pour ouyr ses merueilles.

L'épreuve de ce placard que nous avons vue est coupée par le bas et l'on n'y voit aucun nom d'imprimeur.

(*) Le premier tirage de cette planche a eu lieu en tête d'un placard analogue à ceux dont nous avons parlé numéros 490, 491, 493 et 497. En voici la description :

On y voit trois colonnes de texte (caractères romains), dans une bordure terminée en haut par un simple filet.

1° La Fidelité.

Qve les yeux de l'vniuers,
Soient ouuertz,

2° La Perseuerance.

Par sa fidélité.

3° Le Chœur de Musique.

Pyrandre serait Mars.

milieu du haut, en deux lignes : ***Entrée de Monseigneur Henry de Lorraine | Marquis de Moy soubs le nom de Pirandre,*** et à la gauche du bas : ***Jac. Callot fe.***

Largeur : 240 millim. Hauteur : 153 millim.

499. *Première entrée de Charles IV* (*).

(8) On lit à la droite du haut, en deux lignes : ***Entrée de son***

4° Cupidon trainant la Salamandre.

Ce feu qui faict vivre la Salamandre.

5° Response de Pirandre au Cartel.

Ce guerrier n'ayant point de nom.

On lit au bas, entre deux filets : A Nancy Par Anthoine Charlot Imprimeur, rue Saint Nicolas. 1627.

(*) Le premier tirage de cette planche a eu lieu en tête d'un placard analogue à ceux dont nous avons parlé numéros 490, 491, 493, 497 et 498. En voici la description : il est disposé sur deux colonnes à peu près égales, en italique. On lit à gauche :

Chœur de Musique

Pour Apollon

Ce grand Soleil par qui seul tout s'anime,

fin de la colonne :

Tant de beautés par sa témérité,

fin du chœur, deuxième colonne à droite :

En faire moins en faueur du Soleil

suite de la deuxième colonne à droite :

Cupidon aux Dames

LE Soleil quittant son seiour

Le merite le mieux.

au bas sous un filet :

A Nancy, En l'Hostel de Ville par Iacob Garnich Imprimeur ordinaire et Iuré de son Alt. et de ladite Ville. M. DC. XXVII.

Altesse | representant le Soleil, et à la gauche du bas : ***Iac. Callot in. et Fe. Nancy.***

Largeur : 240 millim. Hauteur : 153 millim.

500. *Deuxième entrée de Charles IV* (*).

(9) On lit au milieu de la marge : ***Entrée de son Altesse a pied***, et à droite : ***Jac. Callot Jn. et fecit.***

Largeur : 242 mill. Hauteur : 153 mill., dont 7 de marge.

501. *Combat à la barrière.*

(10) On lit au milieu de la marge : ***Combat a la barrière***, et à droite : ***Jac. Callot Jn. et fec.***

Largeur : 241 mill. Hauteur 155 mill., dont 12 de marge.

502. *Le bras armé (première planche)* (**).

(11) Un bras gauche, armé d'une épée, sort d'un nuage placé à la gauche de l'estampe. Dans le haut on voit une banderole sur laquelle on lit : ***Fecit potentiam in brachio suo.*** — Morceau anonyme. (***Rare.***)

Largeur : 65 millim. Hauteur : 44 millim.

503. *Le bras armé (deuxième planche)* (***).

(11 bis) Le même sujet gravé en contre-partie et sans banderole. — Morceau anonyme.

(*) Le premier tirage de cette planche, ainsi que de la suivante, a eu lieu en tête de placards analogues à ceux dont nous avons parlé numéros 490, 491, 493, 497, 498 et 499. Ces deux placards se trouvaient dans la collection de M. Paignon-Dijonval.

(**) Nous avons vu une seule épreuve de cette planche sans aucun texte au verso. Elle est très-belle et paraît avoir été tirée avant l'impression du livre. Toutes les autres épreuves que nous avons rencontrées portaient au verso un fragment de texte.

(***) On rencontre quelquefois des épreuves de cette planche

Largeur : 66 millim. Hauteur : 45 millim.

Quoique ce morceau soit moins rare que le précédent, il est cependant plus difficile à trouver que les autres pièces du Combat à la barrière qui décorent le livre de Henry Humbert. Voyez au surplus ce que nous avons dit au commencement de cet article.

§ II. PORTRAITS.

503 *bis. Antella (Donato dell')*.

Pièce dite le Sénateur. V. n° 430.

504. *Charles III duc de Lorraine* (*).

Le prince, vêtu d'une robe garnie de fourrure et boutonnée, ayant la barbe longue et la moustache relevée, est représenté dans un ovale entouré d'une bordure autour de laquelle on lit : SERENIS : CAROLVS : III : D : G : CALA : LOTHA : BAR : GVELD : DVX : MARCHIO MVSSIPON : COM : PRO : VAVD : ALBI : ETC : ÆTA : SVÆ. ANNO. LXV. 1607. Chaque angle est rempli par deux palmes qui passent au travers d'une toile. On voit, dans l'angle gauche du bas, les armes de Lorraine et, à droite, celles de Bar. On lit dans la marge : *Heroas referens, atauos, hoc Carolus œre Austrasiœ Princeps conspiciendus*

---

tirées sans texte au verso ; elles sont généralement mauvaises, du moins toutes celles que nous avons vues sont inférieures à celles qui ont un fragment de texte au verso.

(*) Nous avons déjà parlé de ce portrait dans la biographie de Callot où nous rapportons, note 8, les deux passages de Mariette qui se réfèrent à cette pièce.

erit, et à droite : *I. Callot fecit et excudit.* — Morceau gravé au burin d'après un portrait du temps.

Hauteur : 163 *millim. Largeur :* 123 *millim.*

On connaît deux états de cette planche, qui est une des premières que Callot ait gravées à Nancy, à l'âge de quinze ans.

I. Avant le nom de Callot. — *Extrêmement rare* (*).

II. C'est celui qui vient d'être décrit. — *Très-rare.*

504 *bis. Cosme II de Médicis. V. n° 429 bis.*

505. *Deruet (Claude), peintre du duc de Lorraine et chevalier de l'ordre du Portugal* (**).

Il est vu debout et de face, auprès de son fils qui porte une arquebuse. On aperçoit dans le fond un château avec ses cours, ses jardins et un grand nombre de personnages en carrosse, à cheval et à pied; et à droite une partie des remparts de Nancy. Dans le haut, se dé-

---

(*) Une épreuve de cet état existait à la Bibliothèque impériale où elle a été vue par nous en 1852, dans la boîte renfermant les portraits des ducs de Lorraine ; il nous a été impossible de la retrouver depuis.

(**) Le dessin original de ce portrait est au Louvre. C'est un des plus beaux dessins de Callot. Il se trouve en tête d'un volume portant le numéro 12,513.

Il existe un dessin, bien autrement curieux, d'un portrait de Deruet, mais qui n'est pas de Callot. C'est celui que Louis XIII a fait lui-même et que nous avions cru perdu (v. p. 23 de notre notice sur Deruet). Ce précieux dessin s'est conservé dans la famille de l'artiste et il est aujourd'hui en la possession d'un des descendants, par les femmes, de Philippe Bardin qui avait épousé une fille de Deruet.

ploie un double rideau, au milieu duquel sont appendues les armes de Deruet. Dans le bas on lit ces douze vers :

Ce fameux Createur de tant de beaux visages
S'estoit assez tiré dans ses rares Ouurages
Où la Nature et L'art admirent leurs efforts
Il tenoit le desseus du Temps et de L'Enuie
Et luy de quy les mains ressuscitent les Morts
Pouuoit bien par soy mesme eterniser sa vie
Mais quand Il eust fallu laisser quelque autre marque
Qui malgré les rigueurs du Sort et de la Parque
Le monstrast tout entier a la Posterité
Son huile et ses Couleurs pour le faire reuiure,
Au goust des mieux sensez auroient tousiours esté
Vn Charme plus puissant q; l'eau fort et le Cuiure.

Au-dessous de ces vers, probablement composés et certainement écrits par Callot, on lit : *A Claude Deruet Escuier Cheualier de lordre de Portugal. Son fidele Amy. Iacques. Callot F.*

Hauteur : 300 *mill., dont* 51 *de marge. Largeur :* 168 *mill.*

On connaît quatre états de cette planche :

I. Avant les contre-tailles sur l'ombre du principal corps de logis du fond ; avant que le mot *Fecit* ait été complété et qu'on ait ajouté à la suite de ce mot : *A Nancy* 1632. — *Rare.*

II. Des changements ont été faits dans les nœuds de la draperie, surtout dans le nœud droit ; on voit des contre-tailles sur le pignon de la maison ; mais la grande cheminée, qui est en avant, est restée blanche. On lit au bas de la marge : *ecit à Nancy* 1632.

III. La cheminée est teintée de tailles verticales, ainsi que la face, regardant le spectateur, du petit pavillon à gauche, lequel est blanc dans le 1er et le 2e état.

IV. Les deux figures sont retouchées ; surtout la joue droite de Deruet qui est teintée de tailles verticales, de manière à la rendre plus noire que dans les états précédents.

505 *bis. Effiat (Antoine Coiffier-Ruzé Marquis d'), dabord surintendant des finances puis marechal de France, père de Cinq-Mars. V. n° 509.*

505 *ter. François de Medicis, Prince de Capistran. V. n° 429.*

506. *De Lorme (Dieudonné-Charles) medecin* (*).

Portrait symbolique de ce personnage, dont nous avons parlé dans la biographie de l'artiste, p. 59. Nous

---

(*) On lit dans les notes manuscrites de Mariette, folio 50 : « Ce portrait est dédié à M. de Lorme par J. Callot. C'était un des plus grands curieux d'estampes de son temps, surtout de celles de Callot. Apparemment qu'il était à la suite de Gaston, duc d'Orléans, dont il était le médecin qui, dans cette année, était ce semble à Nancy.» — La dernière partie de cette note n'est pas exacte. Gaston est venu deux fois en Lorraine, la première depuis septembre 1629 jusqu'au 9 février 1630 ; le second voyage n'eut lieu qu'en avril 1631. Gaston a donc passé à Paris presque toute l'année 1630, date donnée par Callot au portrait. Au mois de février de cette année, époque à laquelle le prince était encore à Nancy, avec son médecin de Lorme, Callot devait être encore à Paris où il gravait les grands siéges de Ré et de la Rochelle. Du reste, il est possible qne de Lorme soit revenu à Nancy dans le courant de l'année 1630 et que le dessin et la gravure du portrait aient eu lieu dans cette ville. Toutefois il est plus vraisemblable que le dessin a été fait à Paris et que la gravure seule a été exécutée à Nancy, comme l'indique la mention mise par l'artiste au bas de ce morceau.

On doit remarquer que la planche de ce portrait n'a pas été comprise dans le marché fait avec Henriet. Elle a été probable-

allons décrire avec détails cette pièce singulière, l'une des plus fines et des plus jolies eaux fortes du maître.

A droite et à gauche de l'estampe on voit deux grands arbres dont les rameaux occupent, en se réunissant, tout le haut de la composition. L'arbre de gauche est un laurier qui vient unir ses branches à celles *de l'orme* qui est à droite (allusion au nom du personnage). Au pied de l'arbre consacré à Apollon se trouve, sur un tertre, le palmier de Latone. Sur une des branches principales du laurier est perché un coq, emblème de la vigilance, et en regard, sur l'orme, un épervier, symbole de la prudence. L'artiste a voulu rendre visible cette pensée que la réunion de ces rameaux doit être le séjour le plus glorieux d'Apollon, ce qu'il exprime au moyen de la légende placée sur ces mêmes rameaux : *Ne quis sit lucus quo plus se iactet Apollo.*

Entre ces deux arbres se trouve un cercle formé par un serpent mordant sa queue, emblême hindou-égyptien de l'univers éternel qui se nourrit de sa propre substance. Ce serpent est l'image de de Lorme qui tire tout de son propre fonds, comme doit le faire un bon médecin, ce que l'artiste exprime par cette inscription placée sur le corps du serpent : *Nec te quæsiueris extra.*

Dans le cercle formé par ce grand serpent est le tri-

---

ment livrée à de Lorme avec celles des grands siéges. On ignore ce qu'elle est devenue, quoique les cuivres des grands siéges aient été retrouvés.

angle équilatéral, image du *macrocosme* ou de la nature divine, coupé par un autre triangle équilatéral qui est le *microcosme* ou la nature humaine. Le tout forme une étoile à six pointes, au centre de laquelle se trouve, dans l'ovale solaire, le portrait en buste du personnage autour duquel on lit : CAROLVS LORMEVS | ORACVLVM SOLERS. Le personnage lui-même est bien frisé, richement vêtu à la dernière mode ; il porte une fraise admirablement brodée et est digne en tout point du titre d'ΕΥΣΧΗΜΟΝΕΣΤΑΤΟΣ (le plus élégant, le plus affable et le plus digne des médecins), que l'artiste lui donne dans l'inscription placée au bas de ce morceau.

Dans les six petits triangles équilatéraux formés par l'intersection des deux grands, se trouvent placées six capitales grecques dont la réunion forme le mot ΙΑΤΡΟΣ (médecin).

Les noms des neuf vertus médicales dont nous donnons ci-après la signification, sont inscrits à l'entour des deux grands triangles équilatéraux comme les noms des génies et des anges dans les miroirs magiques, auxquels on donnait aussi cette forme vénérée des adeptes et qu'on ne retrouve plus aujourd'hui qu'à la porte des cabarets.

Voici les noms de ces vertus médicales et le sens général de l'inscription grecque :

De Lorme ce grand médecin, ce savant oracle (*oraculum solers*) :

par ses dispositions naturelles ; ΦΥΣΕΙ,

par ses études (son éducation) ; ΔΙΔΑΣΚΑΛΙΗ,

par les circonstances favorables; ΤΡΟΠΩ,
par ses heureuses dispositions ; ΕΥΦΥΕΙ,
par l'expérience, par l'habitude contractée dès l'âge le plus tendre ; ΠΑΙΔΟΜΑΘΙΗ,
par l'amour de ceux qui souffrent ; ΦΙΛΟΠΟΝΙΗ,
par une longue expérience ; ΧΡΟΝΩ,
par la théorie ; ΛΟΓΩ,
par la pratique ; ΕΡΓΩ,
est devenu UN MÉDECIN ; ΙΑΤΡΟΣ,
c'est-à-dire, le médecin par excellence.

Les fonds de l'estampe indiquent que les talents de de Lorme rappellent le souvenir des deux grands prodiges accomplis par l'art médical. Ainsi on voit, à droite, la victoire d'Apollon sur Python avec cette légende : *Dis geniti potvere,* et à gauche, la résurrection d'Hippolyte par Esculape, avec cette autre légende : *Herbis et amore dianæ.*

Les armoiries de de Lorme sont appendues au serpent dans le bas de l'estampe. On y voit un simple casque de gentilhomme; l'écu porte trois étoiles et une tête de cerf, emblème de longévité. Les supports sont figurés par un chien avec la légende *Fidelitas,* et par un dragon, emblème de bonne garde des trésors, avec la légende *Custodia.* Ils font allusion à l'intégrité de de Lorme dans les fonctions financières qu'il exerça à Bordeaux, et la devise : ΟΦΕΛΕΕΙ ΚΑΙ ΜΗ ΒΛΑΠΤΕΙ (il sert et ne fait pas de tort), est peut-être une épigramme de l'artiste contre les officiers du trésor.

Dans la marge se trouve la dédicace suivante, en sept lignes, suivie d'un distique latin.

D. D. CAROLO DELORME REGVM CHRISTIANISS°ᵐ, HENRICI | MAGNI, & LVDOVICI IVSTI. *Consil. et Medico ordinario Æra= | rii Galliæ apud Burdegalenses questori Integerrimo* DNI. | GASTONIS FRANCIÆ *Primario Medico* ΕΥΣΧΗΜΟΝΕΣΤΑΤΩ | *Simbolicam hanc sui Effigiem Mediceis omnibus dotibus ac veré | suis adornatam, obseruantiæ* μνημο'σμιον IACOB' CALLOT | NOBILIS LOTHARING' *fecit, vovit, dicauit* Nancej M. D. C. XXX.

Pinge ORBEM *Medicosq̄ omnes Veteresq̄ Nouosque*
VLMÆI CAPVT *hoc,* ORBIS *ad Instar erit.*

Hauteur : 187 *mill., dont* 37 *de marge. Largeur :* 115 *mill.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. On ne voit encore aucune inscription sur les deux banderoles servant à caractériser la résurrection d'Hippolyte et la défaite de Python (*extrêmement rare*).

II. C'est celui qui vient d'être décrit (*rare*).

507. *Louis XIII roi de France.*

Il est représenté à cheval, dirigé à gauche, et précédé de la Renommée portée sur des nuages et publiant ses exploits. Des anges lui apportent le diadême, des couronnes et des palmes. Toute cette partie de la composition, gravée au burin, est de Michel Lasne. Le seul ouvrage que Callot ait fait, dans cette planche, est le lointain qu'il a gravé à l'eau forte et dans lequel il a représenté la bataille de Veillane (*). Ce lointain est la reproduction

---

(*) Mariette dit qu'il s'agit ici du Pas de Suze forcé (6 mars 1629). Cela paraîtrait d'autant plus naturel que le roi assistait à

réduite, et avec moins de détails, de la bataille de Veillane décrite sous le numéro 509. On lit dans la marge : LVDOVICO DECIMO TERTIO. IVSTO, PIO, FELICI, AVGVSTO, INVICTO, MAGNO, TRIVMPHATORI, ITALICO, | BRITANNICO, ALEMANNICO, LOTHARINGICO, FRANCIÆ ET NAVARRAE REGI CHRISTIANISSIMO. | ÆTATIS SVÆ ANNO 33 ET SVI REGNI 23. | — On lit, dans le bas, en une seule ligne : *Iussu Regis Christianissimi Michael Asinius sculptor regius sculpsit regiq, obtulit anno domini millesimo sexcentesimo trigesimo quarto huius tabulæ ab As. inu. et exc. exempl. vendenda prostant in sua domo sub reg. perystilio. Cum priuilegio Regis Christ.* (*).

Hauteur : 626 mill., dont 40 de marge. Largeur : 433 mill.

---

cette affaire, tandis qu'il ne prit aucune part au combat de Veillane (10 juillet 1630). Cependant il est certain que c'est bien ce dernier combat que le fond représente. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer cette pièce avec celle que nous décrivons sous le numéro 509.

(*) Mariette, et tous les connaisseurs les plus accrédités, attribuent à Callot les fonds de ce portrait qui sont incontestablement de ce maître, quoique sa signature ne s'y trouve pas. Deux circonstances pourraient cependant faire douter de la coopération de notre artiste à cette planche. La première est la date de 1634 qu'on lit dans la marge, époque à laquelle Callot n'était pas à Paris ; la seconde est l'épithète *Lotharingico* donnée à Louis XIII dans l'inscription ci-dessus rapportée. En rapprochant cette qualification du patriotisme bien connu de l'artiste lorrain, on peut s'étonner qu'il ait consenti à louer ainsi l'oppresseur de son pays. Ces deux objections peuvent s'écarter facilement si l'on réfléchit que Callot a dû graver ce fond sur une épreuve non

On connaît deux états de cette planche :

I. Avec le numéro 2 à droite. — *Très-rare.*

II. Sans ce numéro. — *Rare.*

508. *Louis de Lorraine prince de Phalsbourg* (fils naturel de Louis II, cardinal de Guise et favori du duc Henri II) (*).

Il est représenté à cheval, dirigé à gauche où il regarde, tenant en main le bâton de commandement. Le fond représente une bataille.

On lit dans la marge l'inscription suivante, divisée en deux parties par les armes du prince : *LOVYS DE LORRAINE PRINCE DE PFALSEBOURG, GENERAL DES ARMEES DE SON ALTESSE; etc*

---

terminée et que cette épreuve n'a pu être commencée que dans la seconde moitié de 1630, puisque la bataille de Veillane eut lieu le 10 juillet de cette même année. Callot ne pouvait prévoir, à cette époque, que le mariage de Gaston d'Orléans amènerait l'envahissement de la Lorraine et la prise de Nancy en 1633. Si donc Michel Lasne, propriétaire de la planche et qui en débitait les épreuves comme l'atteste l'inscription, y a inséré l'épithète *Lotharingico*, il l'a fait évidemment sans la participation de Callot.

Quant aux fonds du portrait de M. de la Vallette qu'on attribue à Callot, ils ne sont pas de lui. Ce portrait, gravé également par Michel Lasne, est considéré comme le pendant de celui de Louis XIII ; mais Callot n'y est pour rien.

(*) Le dessin original de ce morceau se trouve dans la collection de M. Robert-Dumesnil. — Les premières épreuves de la gravure sont tirées sur un papier de fabrication lorraine (double C, lion couronné, etc.). L'eau forte ayant inégalement mordu, il est difficile de trouver des épreuves parfaitement satisfaisantes.

Cette inscription est suivie des huit vers ci-après, disposés sur deux colonnes :

Prince foudré de Mars & sejour des Carites,
Digne obiect juste soing du sage grand HENRY,
Lesclat de tes vertus, l'effort de tés merites
Non le sort de faueur, te' rendent sj chery.
Car bien que le doux Ciel, & la terre opportune
Tache, a qui mieux, former ton esleuation,
Sj faut il confesser, que lheur de ta fortune
Nest sortable, au degré de ta perfection.

— Morceau anonyme. *Rare.*

Largeur : 339 mill. Hauteur : 286 mill., dont 39 de marge.

508 *bis. Peri Jean-Dominique (d'Archidesso).*

Pièce dite le Jardinier; voyez nº 433.

§ III. Sujets historiques.

509. *Combat de Veillane près de Turin, livré le 10 juillet* 1630 (*).

Ce combat est représenté dans le fond d'une vallée, entre Veillane, à gauche, et Saint-Ambroise, à droite.

(*) Voyez le récit détaillé de ce combat dans les Mémoires de Richelieu, éd. Michaud et Poujoulat, p. 231 et suiv.

On lit dans les notes de Mariette : « L'armée n'était pas commandée par le Marquis d'Effiat, mais par le duc de Montmorency, celui qui eut dans la suite la tête tranchée en 1632. Le Marquis d'Effiat signala cependant son courage dans ce combat, y ayant combattu avec beaucoup de valeur, à la tête des chevau-légers de la garde. » Plus tard, et en marge de cette note, Mariette a ajouté : « Cette pièce a été gravée depuis que le Marquis d'Effiat

L'arrière-garde française, attaquée par une partie des troupes du duc de Savoie sorties de Veillane, met en fuite l'ennemi, qui regagne ses retranchements, pendant que le gros de l'armée file à droite par un sentier étroit et très-escarpé. Les troupes françaises étaient commandées par le duc de Montmorency et par le marquis d'Effiat, surintendant des finances qui, pour cette fois, avait pris le harnais de la guerre. C'est son portrait qu'on voit au haut de l'estampe, dans un ovale environné de trophées. Ses armes sont dans le milieu du bas. — *Morceau anonyme.*

Largeur : 528 *millim. Hauteur :* 352 *millim., dont* 35 *de marge.*

La planche se conserve à Nancy dans le cabinet de M. Thiéry ; elle n'a jamais porté le nom d'Israël.

---

a été fait marechal de France, en janvier 1631, car ses armes y sont accompagnées du baston de marechal. »

Callot n'a point indiqué, dans cette pièce, que le duc de Montmorency assistait au combat de Veillane. Il est vraisemblable qu'à l'époque où l'artiste gravait son estampe, le duc était déjà compromis par les intrigues de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. C'est peut-être cette circonstance qui a obligé Callot à garder l'anonyme et à ne mettre aucune inscription dans la marge qui devait évidemment en recevoir une. Il est permis de croire que, si le parti de Gaston eût triomphé, une inscription aurait indiqué la part qu'avait eue le duc de Montmorency au combat de Veillane.

510. *Siége de Breda* (*).

Composition sur six planches qui sont destinées à être assemblées. Elle est marquée de lettres et de chiffres qui renvoient aux explications en caractéres mobiles, dont nous parlons en note. La première planche du haut, à gauche, contient l'écusson armorié d'Autriche-Espagne, entouré du cordon de l'ordre de la Toison d'or et surmonté de la couronne impériale. La troisième planche du haut, à droite, contient l'écusson armorié de Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas, entouré

(*) On peut consulter, sur le siége de Breda, l'ouvrage suivant qui en donne une relation détaillée :

« Obsidio bredana armis Philippi IIII, Auspiciis Isabellæ, ductu Ambr. Spinola perfecta, auctore Hermanno Hugo » *Antuerpiæ*, Plantin, 1629, in-fol.

Il en existe une traduction française sous le titre suivant : « Le siége de la ville de Breda conquise par les armes du roy Philippe IV, par la direction de l'infante Isabelle Claire-Eugénie, trad. du latin de H. Hugo par Ph. Chifflet.» *Antuerpiæ*, 1631, in-fol.

Nous connaissons encore sur cet événement :

Recit véritable du siége de Breda. *Paris*, 1624 in-8°.

Réduction véritable de la ville de Breda et de son chateau, 1628 in-8°.

L'horrible et espouvantable embrasement fait en l'armée du marquis de Spinola pour secourir la ville de Breda. *Paris*, 1625 in-8°.

Défaite totale du convoi du marquis de Spinola par le prince d'Orenje. *Paris* 1625.

Voy. aussi notre première partie, p. 42 et suiv.

de sa cordelière et surmonté de la couronne impériale. La première planche du bas, à gauche, contient une échelle géométrique, au-dessus de laquelle est écrit : *Scæla di passi Geometri mille; di piedi cinq, per passi.* La seconde, qui occupe le milieu du bas de la composition totale, est ornée, au centre, de l'écusson des armes de Spinola dont la partie supérieure s'étend dans le champ de la composition. Enfin la troisième planche inférieure contient cette inscription, tracée sur un rocher, à la droite du bas : *Iac. Callot in et Fecit* (*).

L'ensemble de cette composition est entouré d'une bordure de feuilles d'acanthe et de rosettes en partie ombrées. En voici les dimensions :

(*) Cette composition, quand on la trouve encadrée ou collée sur toile en rouleau, est bordée, à gauche et à droite, de tables d'explications; celles de gauche sont en latin et en italien ; celles de droite sont en espagnol et en français, de l'imprimerie de Plantin à Anvers, 1628. Ces légendes, en caractères typographiques, sont imprimées sur des feuilles destinées à être collées de chaque côté de la composition assemblée, qu'elles dépassent en haut et en bas. Ces bordures latérales se rencontrent difficilement. On lit dans les notes de Mariette, au sujet de ces bordures : « Les explications relatives aux chiffres ont été imprimées chez Plantin en 1628, ce qui me fait croire que c'est à peu près le temps que Callot a gravé les planches. Ce sont de ses plus parfaits ouvrages, et, des trois siéges celui qui est fait avec le plus de soin. Ce qui est incontestable, c'est qu'il n'a pu être gravé plus tôt que 1625, ni plus tard que 1628.»

1re *feuille.*	*Hauteur :*	546 *millim.*	*Largeur :*	462 *millim.*
2e	—	—	546	—	462
3e	—	—	546	—	485
4e	—	—	653	—	455
5e	—	—	653	—	483
6e	—	—	653	—	465

Dimension totale, y compris la bordure. Largeur : 1 mètre 402 millim. Hauteur : 1 mètre 200 millim.

On connaît trois états de la composition gravée, dont les planches, après avoir été possédées successivement par Israël Silvestre, par Fagnani et par Benoît Audran (IIe du nom), sont aujourd'hui conservées dans le cabinet de M. Thiéry.

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit au bas de la troisième planche du bas : *Israel Siluestre ex. Parisis. Cum priuil. Regis.*

III. On lit sur le ciel de la seconde planche du haut, dans une grande banderole : SIÉGE DE BREDA.

On rencontre assez souvent des épreuves du troisième état avec le nom de Benoît Audran (IIe du nom), rue Saint-Jacques, à la ville de Paris. Cette inscription se trouve sur des planches accessoires contenant aussi les légendes dont nous parlons dans la note de la page précédente. Ces planches accessoires sont disposées, non pas latéralement, comme dans l'édition originale, mais dans le bas, à peu près comme les autres éditeurs du XVIIIe siècle l'ont fait pour les Siéges de la Rochelle et de Ré.

511. *Siége de la Rochelle* (*).

Les six feuilles sur lesquelles est gravée la composition principale de cette estampe, peuvent s'assembler

---

(*) La relation de ce siége a été imprimée plusieurs fois sous le titre suivant : « Le Journal des choses les plus mémorables qui

au moyen des lettres qui se trouvent au haut de chaque planche. La première, à gauche, porte la lettre A, la seconde B C, la troisième D, la quatrième E, la cinquième F G et la sixième H. A l'angle droit de la dernière feuille, et au-dessus d'une échelle géométrique de 20 à 1,000 toises, on lit sur l'eau : *Jac. Callot fec.* (*).

L'ensemble de cette composition, sans la bordure dont elle est entourée, et que nous décrivons ci-après, a les dimensions suivantes :

1re *feuille.*	*Hauteur :*	564 *millim.*	*Largeur :*	448 *millim.*
2e	—	—	564	—	446
3e	—	—	565	—	445
4e	—	—	564	—	448
5e	—	—	563	—	447
6e	—	—	563	—	445

se sont passées au dernier siége de la Rochelle par Pierre Mervault Rochelois »... *Rouen*, Lucas, 1648, pet. in-8. — Revu corrigé de nouveau et augmenté, en cette dernière édition de près de la moitié ». *Rouen*, Lucas, 1671, pet. in-8°. Cette édition, à la tête de buffle, imprimée avec les caractères des Elzevier, est beaucoup plus ample que les précédentes. — Autre édition, même format, sans lieu ni date.

On connaît encore un autre récit sous ce titre : Histoire des deux derniers siéges de la Rochelle ; le premier soubs le règne du roi Charles IX, en 1573, et le second soubs le roi Louis XIII, à présent régnant, és années 1627 et 1628. *Paris*, Franc. Targa, 1630, in-8.

V. aussi notre biographie de Callot, p. 56 et suiv.

(*) « Le plan de ce siége, dit Mariette, est celui des trois que Callot a gravé avec le plus de négligence ; il s'y est laissé emporter à la fougue de son génie.»

Dimension totale, sans la bordure : Largeur : 1 mètre 340 millim. Hauteur : 1 mètre 113 millim.

512-521. *Bordures du siége de la Rochelle.*

Elles se composent de dix morceaux, trois en haut, trois en bas, deux à droite et deux à gauche. Les ornements, les portraits et les armoiries ne sont pas de la main du maître. Les sujets renfermés dans des cartouches appartiennent seuls à Callot. Ces bordures s'assemblent au moyen de doubles lettres de renvoi, de A à F. Elles sont placées alternativement au haut et au bas de chaque morceau. La lettre A se trouve à la droite du haut de l'assemblage total, et la lettre F au milieu du haut.

512. *Bordure supérieure. — Premier morceau.*

(1) On y lit : *Les Rochelloys demandant pardon au Roy.* Dans le haut, à droite, on lit en très-gros caractères : OBSID.

Largeur : 596 *millim. Hauteur :* 160 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qu'on vient de décrire.

II. Le chiffre 1 se lit à la gauche du bas.

III. La planche a été diminuée ; les inscriptions ont été enlevées, ainsi que le chiffre et une partie des ornements qui, dans le premier état, entourent le mascaron du bas. La planche, ainsi réduite, se conserve à Nancy dans le cabinet de M. Thiéry. Elle a les dimensions suivantes :

Largeur : 305 *millim. Hauteur :* 130 *millim.*

513. *Bordure supérieure. — Second morceau.*

(2) On y voit, au milieu, le portrait de Louis XIII, dirigé à gauche, et on lit autour de l'ovale : LOVIS XIII DV NOM ROY DE

FRANCE ET DE NAV. Dans le haut, à gauche, on lit en très-gros caractères : 10, et à droite : R. — Cette planche n'est pas gravée par Callot.

Largeur : 458 *millim. Hauteur :* 160 *millim.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 2 se lit à la gauche du bas.

514. *Bordure supérieure. — Troisième morceau.*

(3) On y lit au bas de la planche : *Lentrée du Roy a la Rochelle.* Dans le haut, à droite, on lit en très-gros caractères : VPELLÆ.

Largeur : 589 *millim. Hauteur :* 157 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 3 se lit à la gauche du bas.

III. La planche a été diminuée ; les inscriptions ont été enlevées, ainsi que le chiffre et une partie du cartouche. La planche, ainsi réduite, se conserve à Nancy dans le cabinet de M. Thiéry, elle a les dimensions suivantes :

Largeur : 260 *millim. Hauteur :* 70 *millim.*

515. *Bordure inférieure. — Premier morceau.*

(4) On lit au haut de la planche : *Monsieur le mareschal de Schomberg présentant les Angloys captifz a sa Mayeste.*

Largeur : 596 *millim. Hauteur :* 158 *millim.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 4 se lit à la gauche du bas.

516. *Bordure inférieure. — Second morceau.*

(5) On y voit le portrait de Gaston d'Orléans, dirigé à gauche,

autour duquel on lit : GASTON DE BOVRBON FRERE VNIQUE DV ROY. — Cette planche n'est pas gravée par Callot.

Largeur : 454 millim. Hauteur : 160 millim.

On connaît quatre états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On aperçoit, au bas du portrait, la lettre C sur un nœud qui unit des drapeaux disposés en sautoir.

III. Le nom de BOVRBON, qui se lisait sur la bordure ovale du portrait a été effacé et remplacé par le nom de FRANCE : on n'aperçoit encore aucun chiffre à gauche.

IV. Le chiffre 5 se lit à la gauche du bas.

517. *Bordure inférieure. — Troisième morceau.*

(6) On lit dans le haut de la planche : *Profil de la Rochelle et de la Digue.*

Largeur : 568 millim. Hauteur : 157 millim.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 6 se lit à la gauche du bas.

518. *Bordure latérale à gauche. — Morceau supérieur.*

(7) On lit une longue légende qui commence ainsi : « CALLOT A TOVT L'VNIVERS POVR LA GLOIRE PERPETVELLE DV ROY TRES CHRESTIEN LOVIS LE IVSTE.

» *Qu'on ne parle plus à l'honneur......* Cette légende se termine par ces mots : *de Bassompierre et de Schomberg.*»

Hauteur : 573 millim. Largeur : 160 millim.

519. *Bordure latérale à gauche. — Morceau inférieur.*

(8) On y lit une longue légende, avec chiffres de renvois, dont voici l'intitulé : ANNOTATIONS DES LIEVX LES PLVS REMARQVABLES DE LA ROCHELLE....

Hauteur : 566 millim. Largeur : 158 millim.

520. *Bordure latérale à droite. — Morceau supérieur.*

(9) On y lit : CALLOTVS...., traduction latine de la légende française qu'on voit, à gauche, sur le morceau correspondant, décrit n° 518.

Hauteur : 570 millim. Largeur : 161 millim.

521. *Bordure latérale à droite. — Morceau inférieur.*

(10) On y lit : SVPER OMNIBVS NOTATV | DIGNIS AD RUPELLAM | PERTINENTIBVS SCHOLIUM, etc., traduction latine de la légende française du morceau correspondant à gauche décrit sous le n° 519.

Hauteur : 570 millim. Largeur : 159 millim.

Callot n'a rien gravé dans aucun des quatre morceaux dont la description précède. — Les renvois sont exprimés de A à Z, etc., et de 1 à 107 ; en avant du chiffre 1 se trouve une croix servant elle-même de signe de renvoi (*).

(*) A une époque qu'il est difficile de préciser, mais certainement après que plusieurs morceaux des bordures ont été détruits ou égarés, on a fait graver des planches accessoires pour servir à l'assemblage des six pièces du siége de la Rochelle. En voici la description :

On voit au-dessus de la seconde planche de la composition un cartouche oblong, soutenu par deux personnages dont on n'aperçoit que la tête ; l'un d'eux est coiffé d'un casque et l'autre d'un chapeau ; on lit dans l'intérieur : RUPELLÆ OBSIDIO REGNANTE LUDOUICO XIII° REGNUM ADMINISTRANTE RICHCLEO. — Au-dessous, se trouve la traduction, en français, de cette inscription. Ce cartouche est tiré sur une planche accessoire.

Dans le bas, les légendes latérales, en français et en latin de l'ancienne bordure, tirées sur des planches accessoires, se lisent, en quinze colonnes, disposées cinq par cinq, au bas de chaque planche. La rédaction de ces légendes a été modifiée ; mais le sens n'en a pas été altéré.

522. *Siége du fort de Saint-Martin dans l'île de Ré* (*).

Les six feuilles sur lesquelles est gravée la composition principale de cette estampe, s'assemblent au moyen des lettres qui se trouvent au haut de chaque planche. La première planche supérieure, à gauche, porte la lettre A, la seconde B C, la troisième D, la quatrième E, la cinquième F G, et la sixième H. A l'angle droit de la dernière planche on lit sur l'eau : *Jac Callot fe* (**).

(*) On connaît deux relations de ce siége. La première, qui est anonyme, a été publiée par le garde des sceaux, Michel de Marillac, sous le titre suivant : « Relation de la descente des Anglois en l'isle de Ré, et de tout ce qui s'est passé, jour par jour, au siége de la place, jusqu'à la défaite des dits Angloys.» *Paris*, Ed. Martin, 1628, in-8.

La seconde relation a pour titre : « *Arcis Sam-Martiniæ obsidio et fuga Anglorum a Rea insula, scriptore Jacobo Isnard.* » *Parisiis*, 1629, in-4° fig. — Voyez aussi notre 1re partie, p. 56 et suiv.

(**) On lit dans les notes manuscrites de Mariette : « Si l'on y prend garde, on remarquera quelque chose qui a été effacé, entre les figures de Louis XIII et de Gaston qui sont représentés à cheval sur le devant du tableau, à gauche. J'ai entendu dire à mon grand père (et je crois même qu'il lui était passé une épreuve par les mains où était cette particularité), que Callot avait représenté, entre les deux princes, le cardinal de Richelieu aussi à cheval et une baguette à la main, ce qui fut effacé sur le champ ; de sorte qu'une épreuve où cela se rencontrerait serait inappréciable.»

Plus tard les doutes de Mariette se sont changés en certitude;

L'ensemble de cette composition, sans la bordure dont elle est entourée et que nous décrivons ci-après, a les dimensions suivantes :

1re	*feuille.*	*Hauteur :*	570 *millim.*	*Largeur :*	433 *millim.*
2e	—	—	572	—	455
3e	—	—	570	—	447
4e	—	—	568	—	450
5e	—	—	570	—	456
6e	—	—	572	—	444

Dimension totale, sans la bordure : *Largeur : 1 mètre* 335 *millim. Hauteur : 1 mètre* 140 *millim.*

523-532. *Bordures du siége de Ré.*

Elles se composent de dix morceaux : trois en haut, trois en bas, deux à droite et deux à gauche. Les ornements, les armoiries et les portraits ne sont pas de la main du maître. Les quatre sujets renfermés dans des cartouches appartiennent seuls à Callot. Ces bordures s'assemblent au moyen de doubles lettres de renvoi de

---

aussi écrivait-il à la date de 1731 : « M. Boulle avait le dessin original de Callot, de ce groupe où était représenté le cardinal de Richelieu au milieu du roi et de Monsieur, tel qu'il était avant qu'on eût effacé sur la planche la figure du cardinal de Richelieu, ce qui est une preuve qu'il y a été ; il est présentement en Angleterre. Un marchand de tableaux, anglais, nommé M. Haye, l'a acheté de M. Boulle. J'ai vu, chez M. Boulle, un autre dessin de Callot qui est une première pensée pour ce groupe. Gaston, duc d'Orléans, ne s'y trouve point représenté, mais le cardinal de Richelieu y est à cheval auprès du Roy.» (Note de Mariette datée de 1731.)

G à M. Elles sont placées alternativement au haut et au bas de chaque morceau. La lettre G se trouve à la droite du haut de l'assemblage total, et la lettre M au milieu de la pièce du haut, sous le portrait du roi.

523. *Bordure supérieure. — Premier morceau.*

(1) On y lit : ***Dessan**t **de Monsieur de Toyras en Lisle de Re.*** On lit dans le haut de l'estampe, en très-gros caractères : OBSIDIO A.

Largeur : 590 *millim. Hauteur :* 160 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 1 se lit à la gauche du bas.

III. Les inscriptions et le chiffre ont disparu ; il ne reste plus de traces du cartouche que dans la partie inférieure de l'estampe, qui a les dimensions suivantes :

Largeur : 256 *millim. Hauteur :* 60 *millim.*

La planche, ainsi réduite, se conserve à Nancy dans le cabinet de M. Thiéry.

524. *Bordure supérieure. — Second morceau.*

(2) On y voit, au milieu, le portrait de Louis XIII, dirigé à droite, et on lit autour de l'ovale : LOVIS XIII DV NOM ROY DE FRANCE ET NAVARRE. On lit en haut de l'estampe, en très-gros caractères, à gauche, les quatre dernières lettres du mot ARCIS, et à droite : SAM. — Cette planche n'est pas gravée par Callot.

Largeur : 452 *millim. Hauteur :* 158 *millim.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 2 se lit à la gauche du bas.

525. *Bordure supérieure. — Troisième morceau.*

(3) On y lit : *Secours envoyee à la citadelle.* On lit dans le haut de l'estampe, en très-gros caractères : MARTINIANÆ

Largeur : 604 *millim. Hauteur :* 159 *millim.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 3 se lit à la gauche du bas.

526. *Bordure inférieure. — Premier morceau.*

(4) On y lit : *L'assault general des Anglois a la citadelle.*

Largeur : 589 *millim. Hauteur :* 160 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 4 se lit à la gauche du bas.

III. Les inscriptions et le chiffre ont disparu ; l'ovale du cartouche a été conservé et l'on y voit encore le mascaron du haut. La planche, réduite aux dimensions ci-après, se conserve à Nancy dans le cabinet de M. Thiéry.

Largeur : 271 *millim. Hauteur :* 101 *millim.*

527. *Bordure inférieure. — Second morceau.*

(5) On y voit le portrait de Gaston d'Orléans, dirigé à droite, autour duquel on lit : GASTON DE BOVRBON FRERE VNIQVE DU ROY. Cette planche n'est pas gravée par Callot.

Largeur : 456 *millim. Hauteur :* 157 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le nom de BOVRBON, qui se lisait sur l'ovale du portrait, a été effacé et remplacé par le nom de FRANCE.

III. Le chiffre 5 se lit à la gauche du bas.

528. *Bordure inférieure. — Troisième morceau.*

(6) On y lit : ***Defaicte des Anglois.***

Largeur : **604** ***millim. Hauteur :*** **159** ***millim.***

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le chiffre 6 se lit à la gauche du bas.

III. L'inscription et le chiffre ont disparu ; l'ovale du cartouche a été conservé et l'on voit autour quelques fragments de gravure. La planche, réduite aux dimensions ci-après, se conserve à Nancy dans le cabinet de M. Thiéry.

Largeur : **257** ***millim. Hauteur :*** **74** ***millim.***

529. *Bordure latérale à gauche. — Morceau supérieur.*

(7) On y lit une longue légende qui commence ainsi : CALLOT | A TOVS LES POTENTATS DE LA TERRE | ET A TOVS CEVX QUI POSS= | EDENT ET DOMINENT LES | MERS POVR LA GLOIRE PERPETVELLE DU ROY TRÈS-CHRESTIEN LOVIS LE IVSTE : | ***Empreurs, Roys, Princes,....*** Elle finit par ces mots : ***Faict à Paris le douzième mars mil six cens trente un.***

Hauteur : **373** ***millim. Largeur :*** **160** ***millim.***

530. *Bordure latérale, à gauche. — Morceau inférieur.*

(8) On y lit une longue légende, avec chiffres de renvois, dont voici l'intitulé : ANNOTATIONS DE LISLE DE RE ET DES ACTIONS QVI S'Y SONT PASSEES DEPUIS L'ANNÉE 1625 IUSQUES A L'ANNÉE 1627.

Hauteur : **373** ***millim. Largeur :*** **160** ***millim.***

531. *Bordure latérale, à droite. — Morceau supérieur.*

(9) On y lit : CALLOTVS, etc... Traduction latine de la légende du morceau correspondant à gauche.

Hauteur : **368** ***millim. Largeur :*** **160** ***millim.***

532. *Bordure latérale à droite. — Morceau inférieur.*

(10) On y lit : ANNOTATIONES, etc.... Traduction latine de la légende du morceau correspondant à gauche.

Hauteur : 579 *millim. Largeur :* 160 *millim.*

Callot n'a rien gravé dans aucun des quatre morceaux dont la description précède ; les chiffres de renvoi sont de 1 à 47 ; le nº 1 est précédé d'une croix servant elle-même de renvoi (*).

Observation commune au siége de la Rochelle et à celui de l'île de Ré. — Une note de Mariette, datée de 1725, nous

---

(*) A une époque qu'il est difficile de préciser, mais certainement après que plusieurs morceaux des bordures ont été détruits ou égarés, on a fait graver des planches accessoires pour servir à l'assemblage des six pièces du siége de Ré. En voici la description :

En haut, au-dessus de la seconde planche, se place un cartouche oblong soutenu par deux dauphins. On lit dans l'intérieur de ce cartouche : OBSIDIO ARCIS SANCTI MARTINI | IN INSULA A RETE. ANNO M. D. C. XXV. | *Le siege de la Citadelle de Saint Martin dans l'Isle de Ré l'an* 1625.

Dans le bas, à gauche, et sous la quatrième planche, on lit un avertissement en latin. — La traduction est à droite sous la sixième planche (cet avertissement est différent de celui qu'on lit à droite et à gauche de la bordure primitive).

Toujours au bas et au milieu, se trouve une légende sur cinq colonnes. Elle reproduit, à peu de chose près, les détails qu'on lit en latin et en français à côté des 46 numéros placés à droite et à gauche dans les premières bordures. Dans cette dernière légende, on ne trouve pas l'explication du nº 47. Cette explication se voit dans les anciennes bordures.

apprend que les planches des siéges de la Rochelle et de l'île de Ré, vendues d'abord au médecin de Lorme, puis à l'orfèvre Fagnani, sortirent des mains de ce dernier peu de temps après qu'il en eut pris possession. « On avait, dit Mariette, été longtemps sans savoir ce qu'elles étaient devenues ; elles ont reparu, depuis un an ou deux, entre les mains du sieur Cars, graveur à Paris.»

Quant aux bordures, les cuivres ont été, en partie, perdus ou détruits longtemps avant que ceux des compositions principales arrivassent entre les mains de Fagnani. On a, depuis, retrouvé cinq de ces cuivres dont il a été tiré les épreuves qui forment le troisième état des n[os] 512, 514, 523, 526 et 528.

On a pu remarquer, dans la description qui précède, qu'aucun signe distinctif ne caractérise les différents tirages des planches des siéges de la Rochelle et de l'île de Ré. On trouve cependant la preuve d'un tirage du dix-huitième siècle, lorsqu'on rencontre des épreuves des planches inférieures, accompagnées d'un texte tiré sur chaque feuille au moyen d'une planche accessoire. Cette remarque n'est sensible qu'autant que les épreuves n'ont pas été coupées jusqu'au témoin du cuivre.

Les différences d'états proprement dits n'existant qu'à l'égard des bordures, on rencontre quelquefois les six planches principales de chaque siége en anciennes épreuves, mais sans bordures. Quelquefois aussi on a pu adapter des bordures anciennes à des épreuves provenant d'un tirage des planches principales exécuté à une époque fort éloignée de leur première publication.

533. *Débarquement de troupes.*

On voit, à droite, la mer couverte de barques portant des troupes, et, à gauche, deux bataillons carrés déjà formés. Tout à fait à gauche, dans le haut, le canon tire. Cette scène, représentée dans un cartouche qui n'est pas de Callot, paraît avoir été gravée pour servir aux bordures de l'un des siéges de Ré ou de la Rochelle ; mais

la planche n'a pas reçu cette destination. On lit à la gauche du bas : *Callot fecit,* et à droite : *Israel excudit.*

Largeur : 381 *millim. Hauteur :* 138 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Les mots : *Israel excudit* ont été enlevés.

III. La bordure a été enlevée et remplacée par un trait carré. En cet état la planche ne porte plus le nom de Callot ni l'excudit d'Israël ; elle est retouchée dans sa partie inférieure. La planche, ainsi réduite, se conserve à Nancy dans le cabinet de M. Thiéry ; elle a les dimensions suivantes :

Largeur : 254 *millim. Hauteur :* 53 *millim.*

534-549. *Principaux faits du règne de Ferdinand Ier de Médicis, grand duc de Toscane.*

Suite improprement appelée *les Batailles de Médicis.* Elle se compose de seize pièces non chiffrées, dont quinze au burin et une à l'eau forte (n° 544). Ces seize planches représentent les principales actions de Ferdinand Ier, grand duc de Toscane, ainsi que plusieurs victoires remportées sur les Turcs, par les chevaliers de Saint-Etienne, pendant le règne de ce prince.

Largeur : 302 *à* 305 *millim. Hauteur :* 200 *à* 220 *millim., dont* 25 *à* 35 *de marge.*

Ces gravures, qu'on a quelquefois trop vantées, nous paraissent avoir été exécutées vers 1614, alors que Callot ne travaillait pas encore uniquement d'après ses propres dessins. Les unes sont d'après les peintures de Mateo Roselli et de Bernardino Poccetti, qui se trouvent au palais ducal et dans la maison de plaisance de Saint-Marc à Florence, où le cardinal Charles de Médicis les a fait peindre. Tempesta passe pour avoir fourni le dessin de toutes les

autres. Cependant Mariette, qui reconnaît avec raison le dessin de Tempesta dans quelques pièces, attribue à Callot lui-même l'invention de plusieurs sujets. « Les planches qui composent cette suite, dit-il, se conservent dans le cabinet du grand duc, ce qui fait que les épreuves sont si rares (*). Callot n'a mis son nom à aucune, et il était pourtant fort avancé, à en juger par celle gravée à l'eau forte, dans laquelle il fait voir qu'il y était bien plus propre qu'à manier le burin.»

Voici le détail des sujets dont Mariette avait reçu l'explication de M. Bianchi, antiquaire de S. A. R. le grand duc de Toscane, et garde de ses curiosités ; détail que nous complétons en précisant, lorsqu'il y a lieu, la description des pièces de manière à les faire reconnaître.

(*) Ces planches ne sont plus à Florence. Elles sont sorties du cabinet du grand duc vers la fin du siècle dernier, époque à laquelle il en a été fait plusieurs tirages sur un papier fort et très-différent du papier italien qui caractérise les anciennes épreuves.

On ne sait par quel accident la seizième planche, celle qui représente le couronnement de la grande duchesse Christine de Lorraine, a été égarée peu de temps après avoir été gravée. Il est certain qu'elle ne se trouvait pas dans le cabinet du grand duc avec les quinze autres ; cependant les seize planches ont été réunies dans la même main, en Angleterre, à une époque que nous ne pouvons préciser. Ces seize planches ont été apportées à Paris, en 1853, et l'on a cherché à les vendre à un prix fort élevé, mais infructueusement. Le détenteur actuel nous est inconnu ; mais nous savons qu'il a été fait en Italie et en Angleterre plusieurs tirages de la suite entière, et nous avons pu constater, au moins pour la seizième planche, qu'elle a été retouchée dans le haut et qu'il y a été ajouté, dans la marge, une inscription italienne que nous rapporterons n° 549. La lettre a pu être ajoutée aux quinze autres morceaux qui, dans les épreuves antérieures à celles du jour, se rencontrent sans aucune inscription marginale.

534.

(1) Cérémonie du mariage de Ferdinand I[er], grand duc de Toscane, avec Christine de Lorraine, fille du duc Charles III et de Claude de France. — Cette estampe est la reproduction d'un tableau de Matteo Rosselli (note manuscrite de l'épreuve de M. Noël) (*).

535.

(2) La grande duchesse Christine de Lorraine accompagne à l'église des jeunes filles dotées par elle. — La note manuscrite suivante se lit sur l'épreuve de M. Noël : *Madama Cristina di Lorena che colla gr. Duchessa M[a] Maddalena si porta alla processione delle fanciulle.*

(*) « Il y avait, dit Mariette, dans l'œuvre de M. de Montarsis, trois épreuves de cette planche non encore achevée, dans trois états différents ; mais ce n'était que curiosité, il n'y avait rien de particulier. Cela fait seulement voir que Callot faisait, pour lors, imprimer des épreuves de ses planches, à mesure qu'il les avançait, pour être plus sûr de leur effet. »

La Bibliothèque impériale conserve deux épreuves, non terminées, qui sont peut-être celles dont parle Mariette. Elles présentent deux degrés d'avancement de la planche, ainsi qu'il suit :

1° Il n'y a que trois personnages : le duc, la duchesse et le cardinal célébrant. La figure de la duchesse est la seule qui soit entièrement terminée. La tête du cardinal et celle du duc ne sont pas encore gravées. Le groupe de personnages à gauche est indiqué au trait. Il y a aussi, à droite, quelques figures légèrement tracées ; le personnage en manteau qui tient son gant de la main gauche, est seulement dessiné au fusain.

2° La planche est plus avancée ; l'artiste n'a rien changé au groupe de droite qui se voit dans la précédente épreuve ; mais le groupe de gauche est buriné, à l'exception de l'enfant et de la femme qui se trouve derrière lui.

536.

(3) Le grand duc Ferdinand Ier examine les plans relatifs à la restauration du dôme de *Santa-Maria del fiore*, à Pise, et de N. D. de l'Annonciade, à Florence.

537.

(4) Il fait fortifier le port de Livourne.

538.

(5) Il fait rétablir les digues de Pise, nommées *Bocchette*. — Telle est l'explication que donne Mariette ; cependant nous avons vu une autre explication manuscrite au bas d'une ancienne épreuve, possédée par M. Noël, sur laquelle on lit : *Ferdinando 1° che ordina i condotti dell'aqua nel piano di Pisa*. On voit, en effet, le prince étendant la main vers un acqueduc en cours d'exécution, qui se dirige, à partir de la droite, vers la ville de Pise occupant le fond de l'estampe.

539.

(6) Il lève, contre les Turcs, des troupes qui reçoivent le prix de leur engagement (d'après Tempesta) (*).

« Callot, avant de graver cette planche, en avait déjà commencé deux autres du même sujet, sur des dessins fort peu différents. Il

---

(*) Une épreuve, non terminée, de cette planche, fait partie de la collection de M. Robert-Dumesnil. On n'y aperçoit que deux figures : 1° celle de l'officier qui est vu par derrière, à droite, la main appuyée sur une table ; et, à gauche, celle du page qui est sur le premier plan. Le chien et les groupes principaux sont légèrement indiqués.

On voit, à la Bibliothèque impériale, une autre épreuve plus avancée ; le fond n'est pas terminé et la partie droite du haut est entièrement blanche.

n'est pas aisé de deviner la raison pour laquelle, après avoir commencé quelques figures, il les laissa imparfaites et recommença une troisième planche. Ce qu'il y a de certain, c'est que les planches (imparfaites) lui étant demeurées, elles lui servirent, dans la suite, à graver d'autres choses sur le revers (*). Il y en eut même une qu'il coupa en deux morceaux. Le sieur Fagnani en a fait imprimer quelques épreuves, dans l'état où elles sont, pour la satisfaction des curieux. » (Notes de Mariette.)

540.

(7) Le départ de ces troupes, qui franchissent une montagne sous la conduite des chevaliers de Saint-Etienne (**).

541.

(8) La descente en Afrique des chevaliers de l'ordre de Saint-Etienne, et défaite de la cavalerie turque (d'après Tempesta) (***).

(*) Ces deux planches sont : 1° celle du Catafalque de l'empereur Mathias ; 2° celle de l'un des quatre paysages gravés par Callot. La planche des paysages est celle où l'on voit des vaisseaux à gauche, à droite un escalier conduisant à des maisons, et au milieu un pêcheur à la ligne. Elles se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

(**) On lit dans les notes de Mariette : « M. de Montarsis en avait trois épreuves, avec différences, dont deux avant que la planche fût achevée, mais il ne s'y rencontrait rien de singulier. »

On voit, à la Bibliothèque impériale, une épreuve analogue à l'une des deux dont parle Mariette. Les seules parties terminées sont : 1° le personnage à cheval, vu par le dos ; 2° celui qui est à sa droite, à pied, tenant une hallebarde ; 3° le cheval qui descend ; 4° trois personnages du second plan. Le surplus n'est qu'indiqué.

(***) Il y a, sur le devant, un cavalier turc dont le cheval s'élance en avant. On en trouve des épreuves tirées avant que la planche

542.

(9) Le rembarquement des chevaliers après une victoire (d'après Tempesta). — On voit, à gauche, un chevalier qui dirige le transport des pièces d'artillerie vers la mer. En regard, à droite, se trouve un porte-drapeau des chevaliers de Saint-Etienne, qui tient de la main droite l'enseigne de l'ordre déployée; il porte sous son bras gauche un drapeau pris sur l'ennemi.

543.

(10) Autre expédition des chevaliers de Saint-Etienne, prenant une ville d'Afrique occupée par les infidèles. — On voit, sur le devant, un chevalier de Saint-Etienne qui s'apprête à achever un turc qu'il maintient renversé sur le dos en le serrant à la gorge. Dans le fond, des soldats chargés de butin se dirigent vers la mer, emmenant en captivité les habitants de la ville conquise (*).

---

ait été entièrement terminée; il y en avait trois de cette sorte dans l'œuvre de M. de Montarsis. » (Notes de Mariette.) — Dans un autre passage, Mariette ajoute : « Au verso d'une épreuve de la planche non terminée, j'ai vu plusieurs figures grotesques dessinées par Callot pour introduire dans le sujet de la Tentation de saint Antoine (v. n° 138); et l'on voit par là que, dans le temps qu'il gravait ladite planche des batailles, il avait l'idée pleine de pensées pour ladite tentation, lesquelles il mettait alors sur le papier. Cette épreuve singulière est dans l'œuvre de Callot qu'avait rassemblé l'abbé de Villeloin.» — L'épreuve dont parle Mariette est encore à la Bibliothèque impériale. Il n'y a de terminé que le cavalier qui galoppe en avant et le cheval mort qui se trouve au premier plan. Les essais de gravure pour la Tentation de saint Antoine dont il est parlé ci-dessus, se trouvent au revers.

(*) Deux épreuves de cette planche, non terminée, se voient à la Bibliothèque impériale. Dans la première, il n'y a de gravé qu'un groupe à droite, où l'on voit un soldat chargeant son arquebuse.

544.

(11) Le combat de six galères des chevaliers de Saint-Etienne, contre trois vaisseaux turcs. — (Cette pièce est la seule de la suite qui soit gravée à l'eau forte) (*).

545.

(12) Autre combat naval, représentant un abordage entre quatre galères des chevaliers de Saint-Etienne et quatre vaisseaux turcs (**).

546.

(13) Les troupes du grand duc, jointes aux chevaliers de Saint-Etienne, et commandées par Jacques Inghirami, combattent contre les Turcs en Afrique. — Les armes de Florence se voient à droite, sur un drapeau, à l'angle supérieur de l'estampe. Dans le fond, au bord de la mer, on aperçoit une espèce de citadelle dont plusieurs tours sont en feu (***).

547.

(14) Ces mêmes troupes prennent d'assaut la ville de Bone dont les remparts se voient à la droite de l'estampe (****).

Le surplus de l'estampe n'est qu'indiqué. — Dans la seconde épreuve, plus avancée, tout le premier plan est terminé ; les autres sont seulement indiqués. M. Robert-Dumesnil possède une épreuve exactement pareille à la seconde que nous venons de décrire.

(*) M. Jacques Augustin de Silvestre possédait une épreuve d'essai de cette planche ; on n'y voit de terminé que les six galères ; la mer et les autres bâtiments ne sont indiqués qu'au trait.

(**) On voit, à la Bibliothèque impériale, une épreuve où la mer et les vaisseaux du fond sont seulement indiqués.

(***) La Bibliothèque impériale conserve une épreuve dans laquelle il n'y a de terminé que six personnages du premier plan. Le fond est à peine indiqué.

(****) Cette pièce et la précédente sont gravées d'après un ta-

548.

(15) Autre sujet de la prise de la même ville. — On y voit des troupes qui donnent simultanément l'assaut à deux forteresses, dont l'une est à droite et l'autre au fond de l'estampe (pièce gravée d'après le tableau de Mateo Rosselli).

549.

(16) Le couronnement de la grande duchesse. — Le grand duc Ferdinand Ier place la couronne sur la tête de Christine de Lorraine, en présence de toute la cour. Le prince et la princesse sont sous un dais porté par les grands officiers de la cour (*).

Les anciennes épreuves de cette planche sont extrêmement rares. Ainsi que nous l'avons expliqué, dans la note qui accompagne le préambule de notre description, Mariette n'en avait vu que deux épreuves ; l'une dans l'œuvre de M. de Beringhen, et l'autre dans le Cabinet du Roi. Une de ces anciennes épreuves se voit encore à la Bibliothèque impériale, et nous avons pu nous convaincre, par une comparaison attentive, que la planche retrouvée est bien celle qui a été gravée par Callot.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit. — La marge est entièrement blanche.

II. La planche a été retouchée dans le haut. On lit dans la marge, à gauche : *M° Rosselli inv.*, à droite : *Iac. Callot, fe.*, et au milieu : *Incoron=e di Cristina di Lorena M=e di Ferd. I. G. D. di Toscana.* Cette inscription est d'une écriture moderne.

---

bleau de Bernardino Poccetti qui se trouve dans la salle appelée *Sala di Bona*, au palais Pitti, à Florence (Baldinucci, vie de Poccetti).

(*) Cette planche a été copiée dans l'intention frauduleuse de faire passer les produits de cette fabrication moderne, tirés sur un papier ancien, pour des épreuves de la planche originale. Voyez notre quatrième partie.

550-553. *Le combat des quatre galères du grand duc* (*).

Suite de quatre pièces, non chiffrées, représentant le combat de quatre galères du grand duc de Toscane, sous la conduite de Jacques Inghirami, amiral des chevaliers de Saint-Etienne, contre des vaisseaux turcs. — Morceaux anonymes (**).

Largeur : 194 *à* 200 *mill. Hauteur :* 145 *à* 149 *mill., dont* 11 *à* 12 *de marge.*

(*) Les nos 551 et 553 ont été copiés, en contre-partie, par Claude Goyrand.

(**) On trouve dans la vie de Callot, par Baldinucci, un passage qui se rapporte au fait historique représenté par les estampes que nous décrivons. Le résultat de ce combat, livré le 23 novembre 1617, près de l'île de Corse, fut la prise des vaisseaux turcs, avec 160 prisonniers. La nouvelle de cette victoire s'étant répandue à Florence, on éprouva la plus grande curiosité d'en connaître les détails. Une relation en fut aussitôt imprimée, et l'on y joignit les gravures de Callot, dont les planches anonymes furent placées dans le garde-meuble du grand duc. — Nous n'avons pu découvrir cette relation. Quant aux planches, elles ont disparu de Florence avec toutes celles que possédait le grand duc. Nous ignorons ce qu'elles sont devenues.

Baldinucci nous a conservé les noms des commandants des quatre galères florentines. La plus forte était dirigée par le chevalier Alphonse Sozzifanti de Pistoie. Les trois autres étaient montées savoir : la Sainte-Marie-Madeleine, par le chevalier Jean-Paul, marquis del Monte ; le Saint-François, par Ferdinand Suarès ; et le Saint-Etienne, par Thomas Fedra Inghirami. L'amiral Jacques Inghirami dirigeait le combat.

550. *L'attaque.*

(1) Les quatre galères, marchant de conserve et désignées par la lettre C, attaquent le vaisseau tunisien, *Il Bertone,* en cherchant à le séparer le plus possible du second vaisseau, *Il Pettaccio.* On lit dans la marge : *A. Bertone di Tunis di* 1500 *salme.* — .*B. Petaccio di* 800 *salme conserua del Bertone.* | *C. Quattro Galera di S. A. S. che traccheggiano il Bertone.*

On connaît trois états de cette pièce :

I. Le mot *salme* qui se lit, en interligne, dans l'inscription ci-dessus, après le chiffre 800, n'a pas encore été ajouté. — *Très-rare.*

II. C'est celui qui vient d'être décrit. — Les traits verticaux n'ont pas encore été prolongés jusqu'au trait horizontal à droite et à gauche du bas.

III. Ce prolongement a été effectué et les angles du bas sont raccordés comme ceux du haut.

551. *Le combat.*

(2) Les quatre galères entourent le *Bertone* et le pressent vivement. On voit dans le fond le *Petaccio* qui marche, à toutes voiles, au secours du Bertone. On lit dans la marge : .*D. Bertone di Tunis. E. quattro Galera che hanno abbordato detto bertone* | .*I. Petaccio, che uiene in soccorso del Bertone.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit à la droite du bas : *Iac. Collot.*

552. *Suite du combat.*

(3) Deux des galères, la Sainte-Marie-Madeleine et le Saint-Etienne, ont quitté l'attaque du *Bertone* et sont près d'aborder le *Petaccio* qu'on aperçoit au fond, à la gauche de l'estampe, se défendant avec acharnement. La galère amirale va prendre part à ce combat, pendant que la quatrième galère tient seule en respect le *Bertone*. On lit dans la marge : .*H. S*[ta] *Maria Maddalena, e*

S^te, Stefano che uanano inuestire il Petaccio | .I. Galea Padrona uá á Soccorrerle .L. Petaccio che si difende

553. *La prise.*

(4) Le *Petaccio* a été capturé par la Sainte-Marie-Madeleine et le Saint-Etienne qui remorquent leur prise. La galère amirale revient prendre part au combat contre le Bertone qui est sur le point de se rendre. On lit dans la marge : *.M. Galea Padrona che torna a inuestire il Bertone e lo rimette | N Galea Sta Maria Maddalena e S.^to Stefano che rimburchiano il Petaccio.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit à la droite du bas : *Iac. Collot.*

554-555. *Autres combats de galères florentines contre des vaisseaux turcs.*

Il existe deux autres pièces relatives à des combats de galères, mais qui ne paraissent pas se rapporter aux faits dont on vient de parler. Nous n'avons pu découvrir ces pièces qui sont extrêmement rares et que Mariette n'avait vues que dans l'œuvre de M. de Beringhen. Il les décrit ainsi dans ses notes manuscrites :

« Deux pièces gravées à l'eau forte, à Florence, dans la même manière et apparemment dans le même temps que ces quatre pièces de bataille navale des galères du grand duc contre des vaisseaux turcs. Callot n'y a mis ni son nom ni aucune marque, mais elles n'en sont pas moins de lui et de son beau. Il y a au bas ces inscriptions relatives aux lettres de renvoy qui sont sur la planche : *A Galeone d'Algieri di* 2000 *salme combattutto da* 5 *galere di Tocana a capo spartivento.* —

B. Tartana di Tunisi pressa dalla Capitana a vista della Rocella in Calabria. — Au bas de l'autre pièce : *C Galera Turchesca presa dalla Capitana sotto la fortezza di schiatti nell' Archipelago. — D Fortezza dell' Isola di Schiatti.*

Elles ont chacune 3p 6l haut, sur 5p 9l travers.»

§ IV. Sujets de guerre.

556. *La revue.*

Pièce improprement appelée *le bataillon* et représentant la marche d'un corps d'armée, sur trois colonnes qui défilent devant un officier supérieur vu à cheval et par le dos, tout à fait à droite de l'estampe. On lit dans la marge : *Callot inuenit et fecit. Israel excudit cum priuilegio Regis.*

Largeur : 157 *mill. Hauteur* 120 *mill.*, *dont* 8 *de marge.*

« C'est une de ces pièces trouvées apparemment après la mort de Callot et auxquelles il n'avait pas donné la dernière main.» (Mariette, notes manuscrites, fol. 54.) On remarque, en effet, que le ciel et les fonds ne sont pas terminés. — La planche se conserve dans le cabinet M. Thiéry.

557-573. *Les Petites misères de la guerre* (*).

Suite de sept pièces, y compris le titre gravé par Abraham Bosse après la mort de Callot. Ce titre n'est pas chiffré. Les six autres pièces portent les nos 1 à 6, à la gauche du bas, dans l'intérieur de l'estampe ; au no 2

(*) Cette suite a été copiée. — On y joint quelquefois les deux rencontres de cavalerie décrites nos 595 et 596. Ces deux pièces s'ajoutent, le plus souvent, à la suite des Exercices militaires. V. no 582 et suiv.

ce chiffre est, en outre, reproduit à droite. Au-dessous ou à côté des numéros de gauche, on lit : *Israel ex* ou *excud. Cum priuil Reg.* Ces compositions expriment les premières pensées de l'artiste sur les calamités de la guerre. Plusieurs de ces pensées se trouvent reproduites et complétées, dans la suite connue sous le nom de Grandes misères de la guerre, que nous décrivons ci-après. Les Petites misères ne paraissent pas avoir été publiées du vivant de Callot. Jusqu'à ce jour, on n'a découvert aucune épreuve tirée avant le nom d'Israël. Il est probable que les planches de cette suite ne sont parvenues entre les mains d'Israël Henriet qu'après la mort de Callot.

Voici les dimensions de ces planches, qui se conservent dans notre cabinet :

Largeur : 113 *à* 115 *millim. Hauteur :* 51 *à* 57 *millim.*

557. *Titre.*

Dans un cartouche formé par un mascaron on lit : *Misere de la guerre ; faict* | *Par Iacques Callot. Et mise en* | *Lumiere par Israel Henriet.* | A PARIS. | *Auec Priuilege du Roy.* | 1636.

558. *Le campement.*

(1) Des officiers, servis par des soldats, boivent et fument autour d'une table dressée sous un arbre, au milieu de l'estampe. Plusieurs tentes occupent les arrière-plans. Ce sujet n'a pas été reproduit dans les Grandes misères.

559. *Vol sur les grands chemins.*

(2) Des soldats, embusqués dans un bois, attaquent et détroussent des voyageurs. Vers le milieu de l'estampe, on voit un homme pendu à un arbre mort. Ce sujet a été traité tout autrement dans les Grandes misères, n° 8 de la suite. C'est notre n° 571.

560. *Dévastation d'un monastère.*

(3) Même sujet que celui qui est décrit sous le n° 569. On y retrouve à peu près les mêmes scènes avec quelques changements.

561. *Pillage et incendie d'un village.*

(4) Au fond, à gauche, on voit des paysans retranchés derrière un mur qui entoure une église en flammes, et soutenant un combat acharné contre des soldats. Du reste, le sujet représenté est, à peu près, le même que celui qui est décrit sous le n° 570.

562. *La revanche des paysans.*

(5) La description que nous donnons ci-après, n° 580, s'applique, en grande partie, à la pièce dont il s'agit ici.

563. *L'hôpital.*

(6) Des soldats mutilés se présentent à la porte d'un hôpital. Cette partie principale du sujet a été traitée, à peu près de la même manière, au n° 578. Dans le n° 16 de la suite des Graudes misères, l'artiste a fait une composition distincte de la scène des soldats mourant sur un fumier (v. notre n° 579) dont la première pensée se trouve exprimée à droite de la pièce que nous décrivons ici.

564-581. *Les grandes misères de la guerre* (*).

Cette suite, l'une des plus belles du maître (**), se

(*) Cette suite a été copiée.

(**) On lit à ce sujet, dans les notes manuscrites de Mariette : « Ceci représente particulièrement la vie du soldat et est un tableau de tout ce qu'il fait souffrir aux autres et des malheurs aux quels il est lui-même exposé... C'est un des ouvrages où cet habile graveur a donné le plus de preuves de son savoir et qui lui a acquis, en même temps, le plus de réputation.»

compose de dix-huit pièces qui représentent, plus complétement que dans la suite précédente, les malheurs occasionnés par la guerre. Sauf le titre, dont les dimensions sont indiquées ci-après, les planches de cette suite ont les dimensions suivantes :

Largeur : 183 *à* 188 *millim. Hauteur :* 80 *à* 83 *millim.*

On connaît trois états de cette suite, dont les planches, après avoir fourni des tirages considérables, se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Avant les vers et avant les numéros au bas de chaque pièce; celles qui sont cotées, dans le second état, de 2 à 17 portent comme dans celui-ci : ***Israël ex.*** ou ***excud. Cum Priuil. Reg.***, sauf le nº 2, où les mots ***Priuilegio Regis*** se lisent en toutes lettres. Sur le nº 18 on lit : ***Callot fecit Israel excudit.*** sans mention de privilége. Le titre est semblable à celui qui accompagne le second état. — ***Très-rare*** (*).

II. Au bas de chaque morceau, le titre excepté, on lit six vers français, disposés deux par deux. Leur auteur est le trop fécond abbé de Marolles. Chaque morceau est numéroté de 1 à 18. Dans la description qui va suivre, et qui se rapporte à cet état, nous reproduisons seulement le commencement du premier vers.

III. ***L'excudit*** d'Israël sur les pièces portant les nºˢ 2 à 18, ainsi que la mention du privilége, sur les pièces 2 à 17, ont été enlevés. Ces mots ont été remplacés par ceux-ci : ***Callot inv. et fec.*** Sur le nº 18, on a laissé subsister la mention ***Callot fecit*** ; les mots ***Israel excudit*** sont effacés. La marge est entourée d'un trait carré.

(*) La suite de cet état, qui se trouve au cabinet des estampes, porte sur le titre la signature P. Mariette 1667 ; mais ce titre appartient au second état, car on y voit le nº 1.

On rencontre quelquefois des épreuves de cette suite qui ont été tirées au milieu de cartouches gravés par P. Giffart, sur les dessins de Seb. le Clerc. Jombert a donné la description de ces cartouches dans son Catalogue de l'œuvre de le Clerc, nº 324. Ils ont été commandés par Fagnani qui croyait donner, ainsi, quelque valeur aux épreuves qu'il fit tirer avec ces ornements. Jombert ajoute, avec raison, que ces épreuves n'ont pas été pour cela rendues meilleures.

564. *Titre.*

(1) Il est dans un cartouche de forme carrée, garni de trophées dans le haut et dans le bas. A droite et à gauche, on voit deux généraux debout, couronnés de lauriers et accompagnés de soldats. On lit dans l'intérieur du cartouche : *Les* | MISERES ET LES | MAL-HEVRS | *De la gverre.* | *Representez Par iacqves callot* | *Noble Lorrain.* | *et mis en lumiere Par* ISRAEL | *son amy.* | *A paris* | 1633. | *Auec Priuilege du Roy*

Largeur : 188 *mill. Hauteur :* 89 *mill., dont* 12 *de marge blanche.*

565. *L'enrôlement des troupes.*

(2) Des officiers engagent des soldats et leur font faire ensuite l'exercice. Plusieurs bataillons, déjà formés, occupent le milieu et le fond de l'estampe. — *Ce Metal que Pluton,...* etc.

566. *La bataille.*

(3) Le milieu de l'estampe représente un combat de cavalerie. Les terrasses des premiers plans sont jonchées d'hommes et de chevaux morts. L'engagement entre les troupes d'infanterie se voit à droite dans le lointain. — *Quelques rudes que soient,...* etc. — On rencontre difficilement des épreuves bien venues de cette pièce qui a mal réussi à l'opération de l'eau forte, surtout dans les fonds.

567. *La maraude.*

(4) Un parti de soldats a envahi une hôtellerie dont on ne voit que l'extérieur. Les uns se battent, dans la rue, avec les habitants ou les voyageurs, pendant que d'autres emportent le butin. — *Ces courages brutaux dans les hosteleries,*... etc.

568. *Le pillage.*

(5) A l'intérieur d'une maison vaste et abondamment pourvue, des soldats se livrent à toutes sortes d'excès. — *Voyla les beaux exploits*... etc.

569. *Dévastation d'un monastère.*

(6) Vers le milieu de l'estampe on voit une église en feu sur le portail de laquelle on lit : S. MARIA — A gauche, des soldats pillent un couvent de femmes et enlèvent les religieuses. En avant de l'église se trouve une charrette attelée de quatre chevaux et chargée de butin. D'autres scènes sont représentées dans les diverses parties de l'estampe. — *Icy par un effort sacrilege,*... etc.

570. *Pillage et incendie d'un village.*

(7) Des scènes analogues ont lieu dans un village dont l'église et plusieurs maisons sont la proie des flammes. A droite, on voit des bestiaux qu'un soldat chasse d'une étable ; vers le milieu, sont deux voitures chargées de butin ; à gauche, des habitants, dont plusieurs ont les mains liées derrière le dos, sont entraînés par des soldats. — *Ceux que Mars entretient,*... etc.

571. *Vol sur les grandes routes.*

(8) Des soldats, en embuscade dans une forêt, attaquent et pillent une voiture attelée de quatre chevaux. Le cadavre d'un voyageur assassiné est étendu sur le premier plan, à côté de sa valise ouverte. Sur le dernier plan, à gauche, deux soldats attaquent un porte-balle. — *A l'escart des forests,*... etc.

572. *Découverte des malfaiteurs.*

(9) Les soldats cherchent à se soustraire aux poursuites de la justice en se cachant dans les bois ; ils sont découverts et ramenés au camp par le grand prévôt. — ***Après plusieurs excèz,...*** etc.

573. *L'estrapade.*

(10) Un condamné est attaché à l'estrapade, du haut de laquelle il va être précipité. Ce supplice a lieu en avant du régiment, enseignes déployées, et dont le premier rang est prêt à faire feu. A droite, un condamné, sortant de la prison, est dirigé vers l'estrapade. A gauche, quatre soldats, assis sur un chevalet, les mains liées derrière le dos, regardent le patient. — ***Ce n'est pas sans raison,...*** etc.

574. *La pendaison.*

(11) Un vieux chêne, dont on n'aperçoit que le tronc et les branches basses, occupe le milieu de l'estampe. Un grand nombre de malfaiteurs y sont déjà attachés. Celui qui se trouve sur l'échelle, entre les mains du bourreau, sera suivi de beaucoup d'autres qui attendent leur tour. Deux de ces misérables jouent aux dés, sur un tambour, au pied même du chêne où ils vont être pendus. — ***A la fin ces Voleurs,...*** etc.

575. *L'arquebusade.*

(12) Un condamné, attaché à un poteau à la droite de l'estampe, est arquebusé par des soldats placés à gauche, en présence d'un corps de troupes rangé en bataille, avec enseignes déployées. Deux soldats ont déjà subi le même supplice. Un quatrième paraît à droite, accompagné d'un religieux. — ***Ceux qui pour obeir,...*** etc.

576. *Le bûcher.*

(13) Les brûleurs d'églises et de maisons subissent le supplice du feu. L'un d'eux, attaché à un poteau au milieu d'un bûcher, est étranglé par le bourreau. Un autre bûcher se prépare en avant de l'estampe. L'exécution a lieu entre deux corps de troupes. Dans le fond, l'artiste a représenté une église et des maisons en flammes, comme pour indiquer la nature du crime qui donne lieu au supplice. — *Ces ennemis du Ciel,...* etc.

577. *La roue.*

(14) L'instrument du supplice, auquel est attaché un condamné assisté d'un prêtre et déjà frappé par le bourreau, est dressé au milieu d'une place couverte de troupes et de peuple. Un autre condamné, escorté d'un religieux, paraît à la gauche de l'estampe. — *L'œil tousiours surueillant,...* etc.

578. *L'hôpital.*

(15) Des soldats échappés aux dangers de la guerre, mais affreusement mutilés, se présentent pour être admis à l'hôpital. — *Voyez que c'est du monde,...* etc.

579. *Les mendiants et les mourants.*

(16) Au milieu d'une rue de village, des soldats licenciés demandent l'aumône, pendant qu'un prêtre et quelques personnes charitables assistent d'autres soldats mourant de misère sur un fumier. — *Que du pauure soldat,...* etc.

580. *La revanche des paysans.*

(17) Des soldats, revenant du pillage, ont été guettés à l'entrée d'une forêt par des paysans qui les massacrent, les dépouillent et se vengent sur eux des maux qu'ils ont soufferts. — *Apres plusieurs degast,...* etc.

581. *Distribution des récompenses.*

(18) Un prince assis sur son trône, au milieu de l'estampe, fait distribuer des récompenses à ceux qui se sont bien comportés à la guerre. — *Cet exemple d'vn Chef,...* etc.

582-594. *Les exercices militaires* (*).

Suite de treize pièces, titre compris, représentant des soldats dans différentes attitudes. On lit au milieu du bas de chaque morceau : *Cum priuile. Reg. Israel excudit.* Cette mention est différente sur le titre.

Largeur : 82 *à* 84 *millim. Hauteur :* 62 *à* 64 *millim.*

On joint, le plus souvent, à cette suite les deux combats ou rencontres de cavalerie décrits ci-après, nos 595 et 596.

On connaît deux états de ces planches qui se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Avant les nos 1 à 12 à la droite du bas. Le titre n'est jamais chiffré. On le rencontre quelquefois avant toute lettre.

II. Avec ces numéros.

582. *Titre.*

Il est dans un cartouche surmonté des armes de Bauffremont. De chaque côté des armes, on voit deux soldats sonnant de la trompette, à demi-couchés, les jambes croisées et étendues sur des drapeaux. A droite est un soldat jouant de la flûte, et à gauche un autre soldat battant du tambour. On lit dans le cartouche : EXERCICES MILITAIRES | *fait par Noble* I. CALLOT | *Mis en lumiere Par* ISRAEL *son amy :* | *Et dediez* | A MONSEIGNEVR

(*) Cette suite a été copiée. — Les éditions différentes dont parle M. de Heinecken, sont des copies.

CLAVDE CHARLES | DE BAVFFREMONT. | *Marquis de Senccey, Gouuerneur des Ville, et Chasteau d'Auxonne, et de Mascon, Et lieu= | tenant general pour le Roy au pais de Masconn̄.*

Et plus bas, sous le cartouche : *Cum Priuilegie Reg Israel excu.* 1635.

583.

(1) Trois soldats coiffés de chapeaux à plumes. Celui de droite est vu de profil, les deux mains appuyées sur une canne. Celui de gauche, qui est vu de trois quarts et tenant une baguette à la main, fait un geste de la main gauche à celui du milieu, comme pour lui apprendre à marcher.

584.

(2) Trois soldats s'exercent à battre du tambour.

585.

(3) Trois hallebardiers. Celui du milieu est vu par le dos, les deux autres de face. Celui de gauche tient son arme presque horizontalement de la main droite. Les deux autres appuient leurs armes à terre.

586.

(4) Trois arquebusiers en marche. Celui de droite porte son arme sur l'épaule gauche en tenant de la main droite sa fourche sur laquelle il s'appuie. Celui du milieu accommode son arme ; celui de gauche est prêt à s'en servir.

587.

(5) Trois arquebusiers. Celui de droite s'arrête ; il tient son arme élevée de la main droite et sa fourche de la main gauche, sans la poser à terre. Celui du milieu porte son arme sur l'épaule gauche ; celui de gauche achève d'apprêter la sienne.

588.

(6) Trois lanciers à pied, casqués et cuirassés. Les pointes de leurs lances sont dirigées vers le ciel.

589.

(7) Trois lanciers, dont deux sont casqués et le troisième (celui de droite) est coiffé d'un chapeau. Leurs lances sont inclinées ou portées presque horizontalement.

590.

(8) Trois arquebusiers. Celui de gauche charge son arme ; celui de droite se dispose à la placer sur la fourche ; celui du milieu vise et s'apprête à faire feu.

591.

(9) Trois arquebusiers. Celui de droite fait feu ; celui du milieu cherche un objet à viser ; celui de gauche a son arme sur l'épaule gauche.

592.

(10) Deux artilleurs. Ils sont placés derrière un canon dirigé à gauche, près duquel on voit trois barils. L'un des artilleurs tient une mèche et l'autre un écouvillon.

593.

(11) Deux artilleurs et un hallebardier. L'un des artilleurs pointe un canon, dirigé à gauche, et paraît recevoir les indications de l'autre artilleur et du hallebardier.

594.

(12) Deux artilleurs. L'un vient de mettre le feu à un canon dirigé à droite. L'autre regarde en s'appuyant sur un bâton.

595-596. *Deux combats ou rencontres de cavalerie.*

Ces deux pièces se joignent, le plus souvent, aux Exercices militaires. C'est dans cette pensée que Fagnani, après avoir acquis ces planches, y fit ajouter les nos 13 et 14.

Largeur : 94 millim. Hauteur : 45 millim.

On connaît deux états de ces planches qui se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Avant les nos 13 et 14.

II. Avec ces numéros.

595. *La rencontre à l'épée.*

Combat de cavalerie dans lequel on voit, sur le premier plan, deux cavaliers qui percent de leurs épées deux de leurs adversaires renversés sur leurs chevaux. De chaque côté on remarque un porte-étendard fuyant pour éviter qu'on prenne son drapeau. On lit à la droite du bas : *Callot fecit. Israel excudit.* — Dans le second état, cette pièce porte le no 13 à la droite du bas.

596. *La rencontre au pistolet.*

Autre combat de cavalerie dans lequel on voit un cavalier galopant à droite, qui tue d'un coup de pistolet son adversaire galopant à gauche, vers le fond de l'estampe. Au premier plan, on voit un cheval et un cavalier morts ; puis, tout à fait à droite, un commandant donnant des ordres et dont le cheval, ainsi que la moitié du corps, sont coupés par le trait carré. On lit à gauche : *Callot* ; puis, vers le milieu : *Israel excudit.* — Dans le second état, cette pièce porte le no 14 à la droite du bas.

§ V. Funérailles de souverains. — Généalogies. — Armoiries. — Monnaies. — Thèses et pièces emblématiques.

596 *bis. Pompe funèbre de la reine d'Espagne.*

Cette suite, qui décore un livre publié à Florence, en 1612, est décrite nos 440 à 454.

597. *Catafalque de l'empereur Mathias* (*).

Représentation de la pompe funèbre faite à Florence, en 1619, dans l'église de Saint-Laurent, pour célébrer un service en l'honneur de l'empereur Mathias. On y voit, à droite, dans une chaire, un orateur prononçant une oraison funèbre, en présence d'une nombreuse assemblée. Dans le fond, à gauche, est dressé un catafalque derrière lequel s'élève une pyramide de cierges qui projettent une vive lumière. On lit dans la marge : ESSEQVIE CELEBRATE IN FIORENZA DAL SER.mo GRAN DVCA PER | LA MORTE DELL'IMPERATOR MATTIAS. M.D.C.X.I.X. *Iacomo Callot. Fe.*

Hauteur : 282 *mill., dont* 14 *de marge. Largeur :* 202 *mill.*

(*) Cette pièce a été copiée en contre partie et dans les mêmes dimensions. — Il en existe aussi une imitation en petit, mais sans le catafalque. On la désigne sous le nom du *Petit prédicateur*. Cette petite pièce, aussi en contre partie, a été attribuée au maître lui-même. Elle est très-douteuse.

On connaît trois états de cette planche qui se conserve, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry (*).

I. Avant toute lettre. — *Extrêmement rare.*

II. C'est celui qui vient d'être décrit.

III. On lit au milieu de la marge : *Israel Siluestre excudit cum priuil. Regis.*

598. *Généalogie de la Maison de Lorraine* (**).

Grande pièce, sur trois planches destinées à être assemblées. Dans le bas, au pied de l'arbre, Pharamond,

(*) Derrière cette planche on voit un commencement de gravure, au burin, d'un des sujets de la suite des Médicis. Nous avons parlé de cet essai n° 539.

(**) On lit, au sujet de cette pièce, dans les notes de Mariette : « Cette pièce est gravée dans la manière de la Grande thèse, et depuis l'année 1624, époque à laquelle Charles IV prit la qualité de duc de Lorraine. Comme ces planches n'étaient pas fort importantes, et qu'elles paraissent avoir été gravées assez négligemment et à la hâte, Callot n'a pas jugé à propos d'y mettre son nom ; mais il n'y est pas, pour cela, moins reconnaissable. Ce graveur y a mis sa touche, prononcée avec sa fermeté ordinaire, et c'en est assez. Mais comme la figure (la dimension) est un peu grande et que c'est un ouvrage fait trop à la hâte, il s'en faut beaucoup que ce soit une de ses bonnes choses. Elle n'a que le mérite d'être extrêmement rare. Jusqu'à présent, mon père n'en avait jamais entendu parler. M. Helle, neveu de M. d'Hermand, en a fait la découverte à Mannheim et en a apporté à Paris une épreuve assez mal conditionnée (car elle avait été longtemps exposée à l'air), qu'il a vendue à M. de Lorangère avec une épreuve de la Tentation rare qu'il a trouvée au même endroit.»

Cette pièce a été gravée en 1629, ainsi que le constate un

revêtu du manteau royal, est assis sur un amas de trophées d'armes ; c'est la seule figure qui soit sur ces planches. Dans celle du haut, on voit, à la partie supérieure, deux cartouches renfermant les armes de Lorraine accompagnées de divers attributs relatifs aux mêmes armes ; au-desssus, on lit en gros caractères : **GENEALOGIE DE LA ROYALE MAISON DE LORRAINE.** Tout le reste ne consiste que dans des noms et quelques armoiries renfermées dans des ronds attachés aux branches de l'arbre. Cette généalogie, qui s'arrête à Charles IV, est complétement fausse dans la partie qui comprend l'origine de la maison de Lorraine. — *Composition anonyme, très-rare.*

Hauteur : 2 *mètres*, 160 *millim. Largeur* : 680 *millim.*

599. *Généalogie de la Maison de Porcelet.*

Grande pièce gravée au burin, sur deux planches destinées à être assemblées. Au centre de la pièce, se trouve un rectangle contenant, en hauteur, l'arbre généalogique de la famille de Porcelet, originaire de Provence (*), et

---

mandat de 300 francs (Barrois) mentionné dans le compte du trésorier général de Lorraine (v. notre première partie, note 23 *in fine*).

(*) Cette famille, connue dès l'an 1000, tire son origine de la fable suivante : Une dame de cette Maison se trouvait à la porte de son château, en Provence, lorsqu'une pauvre femme vint lui demander la charité. Non contente de refuser, la châtelaine reproche à la mendiante d'avoir eu deux enfants à la fois. Celle-ci

dont un des membres était évêque de Toul, du temps de Callot. Autour de ce rectangle sont disposés trente-trois sujets, relatifs aux actions qui ont illustré cette maison. Il y en a douze à droite, en deux colonnes; douze à gauche, disposés de même; six en tête, aussi sur deux colonnes, et trois en bas, disposés en manière de cul-de-lampe. Au haut de la pièce, on voit le Christ, debout, couronné d'épines et tenant sa croix de la main droite. Egalement dans le haut, on trouve, à gauche, le monogramme de Jésus-Christ, et, à droite, celui de Marie. On lit au bas, sur une banderole se déroulant à droite et à gauche du sujet qui la coupe : PRÆ-NOBILIS *hæc familia, quæ singulari dei prouidentia...... nonne alii nobiscum, et supra nos?* Sous la partie de gauche se trouve cette inscription : I. P. M. L. M. *Collector;* et sous celle de droite, cette autre : *Iac. Callot Sculptor.* Ces inscriptions sont de la main de Callot. — *Très-rare* (*).

---

répond à la grande dame : *Je prie Dieu que vous-même ayez autant d'enfants que cette truie a de petits.* La truie en avait neuf, et la dame était enceinte. Elle accoucha, peu après, de neuf enfants qui vécurent tous. « Cette fable, dit Lionnois, est très-ancienne dans cette maison, et on la voit enluminée à la bibliothèque des Prémontrés de Nancy à la tête d'une ancienne généalogie des Porcelets.» (Histoire de Nancy, t. 2, p. 422.) Cette généalogie se conserve aujourd'hui à la Bibliothèque publique de Nancy.

(*) Nous avons rapporté (1re partie, note 9), les différentes

Hauteur de la composition, après l'assemblage des quatre planches : 891 *millim. Largeur :* 540 *millim.*

---

observations de Mariette sur cette généalogie, qui a été décrite inexactement par Gersaint, p. 118 du Catalogue de Lorangère. Nous persistons à penser que cette pièce a dû être gravée en Lorraine vers 1608.

Nous ajouterons que le manuscrit conservé à la Bibliothèque publique de Nancy, dont nous avons parlé à la note précédente, est accompagné de 28 dessins qui paraissent être les originaux sur lesquels Callot a fait le dessin sur vélin qui appartenait à M. de Clérambault. Diverses mentions de ce manuscrit sont postérieures, de plusieurs années, à la gravure de la pièce ; ce qui nous porte à croire que le possesseur de ces dessins les aura employés à *illustrer* une généalogie manuscrite beaucoup plus étendue que celle de la gravure.

L'épreuve qui est conservée à la Bibliothèque impériale est tirée sur quatre feuilles, en avant desquelles on lit cette note, d'une écriture du XVIIIe siècle : « Cette généalogie gravée par Callot est annoncée dans la description des ouvrages de ce célèbre artiste par Gersaint, comme une pièce unique et dont M. de Clérambault, généalogiste des ordres du roi, était seul possesseur. En 1755 on saisit l'occasion de la vente du cabinet de M. de Clérambault pour retirer cette pièce rare et la joindre au Recueil du Roi où elle manquait. Elle fut achetée sept louis et demi. Elle s'est trouvée accompagnée de 34 dessins peints en grisaille, rehaussés de blanc, représentant chacun un évenement que Callot a fidelement gravé autour de l'arbre généalogique de cette maison. La rareté de ce morceau semble nous imprimer plus vivement encore ce trait d'histoire qui fait tant d'honneur à la maison des Porcelets. Guillaume des Porcelets, gentilhomme Provencal, portait les armes en 1282, lors du massacre connu sous le nom de *Vepres siciliennes*. De tous les Français qui y furent égorgés, il fut le

600. *Généalogie de la famille del Turco.*

Pièce gravée au burin, en 1612, dans laquelle on voit le tronc d'un arbre généalogique qui s'élève jusqu'aux trois quarts, environ, de l'estampe. Ce tronc se termine à l'endroit où les deux branches principales se séparent. Celle de droite n'a qu'un seul rameau; celle de gauche en a plusieurs qui se prolongent jusqu'au haut de l'estampe. Sur le tronc, coupé à l'endroit où les deux branches principales se séparent, est assis un écureuil rongeant une graine. Au pied de l'arbre est une troupe de chevaliers armés de lances, dont un porte un guidon aux armes de la famille del Turco. Dans le fond, à droite, on voit la ville de Florence surmontée de l'inscription *Firenze,* et, à gauche, une ville fortifiée, bâtie en amphithéâtre sur une colline au-dessus de laquelle on lit : *semi fonte.*

Une inscription italienne placée dans une espèce de cartouche appendu à l'une des branches, à gauche, indique que cet arbre généalogique a été dressé par Jean del Turco le 12 mai 1612, et qu'il est dédié par lui à son parent, Pierre-François del Turco, majordome d'Antoine de Médicis. A droite, en regard de ce cartouche, il s'en trouve un autre qui indique les autorités sur lesquelles la généalogie a été établie.

---

seul à qui les Siciliens conserverent la vie, par respect pour ses vertus. »

Les indications chronologiques commencent en 1202 et s'arrêtent en 1589. On lit au bas de l'estampe, et vers le milieu : I. Callot (*). — *Très-rare.*

Hauteur : 510 *millim. Largeur :* 376 *millim.*

601. *Armoiries de Callot.*

Armoiries où l'on voit cinq étoiles : deux en haut de l'écu, deux en bas et une au milieu. L'écu est surmonté d'un bras armé d'un marteau d'armes (dextrochère) et placé au milieu de deux branches de laurier. Cette pièce est négligée et peu ouvragée ; cependant Mariette pense qu'elle est véritablement de Callot. — On n'en connaissait, du temps de Mariette, qu'une seule épreuve chez M. de Beringhen ; Gersaint l'a décrite d'après l'œuvre du Roi, p. 110 du Catalogue de Quentin de Lorangère. Nous avons vainement cherché cette épreuve à la Bibliothèque impériale.

Hauteur : 136 *millim. Largeur :* 97 *millim.*

602. *Armoiries de Lorraine.*

Elles sont dans un cartouche surmonté d'une couronne ducale ; de chaque côté, se trouve un génie qui laisse reposer sa tête sur une de ses mains. — *Très-rare.*

Hauteur : 107 *millim. Largeur :* 76 *millim.*

(*) Mariette dit, avec raison, en parlant de cette pièce, que « Callot y paraît bien peu habile en comparaison de ce qu'il a fait depuis. » Il ajoute qu'elle est gravée au burin.

603. *Armoiries de la Maison de Rovère.*

Nous n'avons pas vu cette pièce, que Mariette décrit ainsi qu'il suit, sans en donner les dimensions : « Elles sont dans un cartouche gravé au burin par Callot, pendant son séjour à Florence, sans doute pour la description de la fête donnée au Prince d'Urbin en 1615 et dont Callot a gravé les figures.»

604. *Recueil de blasons des familles nobles de Lorraine.*

Nous avons discuté, note 10 de notre première partie, la question de savoir si cette suite de blasons est de Callot. La collection la plus complète qu'on en connaisse, se trouve, à Nancy, chez M. Noël. Ce sont évidemment des ouvrages qui datent des premiers temps de Callot, avant qu'il ait été en Italie. Nous ne croyons pas devoir faire ici une description spéciale de ces blasons, dont le nombre est incertain. Chacun d'eux est renfermé dans un lambrequin uniforme, bien que ce lambrequin ait été gravé chaque fois séparément autour de l'écu.

Il existe d'autres armoiries attribuées à Callot. Elles sont décrites par Gersaint (Catalogue de Lorangère), et, d'après lui, par M. de Heinecken. Elles paraissent trop douteuses pour qu'on puisse les comprendre dans l'œuvre du maître.

605-614. *Les monnoies.*

Suite de dix planches numérotées au bas, à droite, de 1 à 10, représentant la face et le revers de 106 monnoies

différentes ayant cours en Europe du temps de Charles IV. On lit sur toutes ces planches, à gauche : *J. Callot f.* A droite des nos 2 à 9 on lit : *Israel Siluestre ex* ou *excudit cum priuil. Regis.* Cette mention ne se trouve pas sur la planche chiffrée 10. On lit sur la planche 1, à la suite du nom de Callot : *A Paris chez Israel Siluestre, rüe de l'Arbre sec, au logis de Monsr le Mercier Orfeure de | la Reyne, proche la Croix du Tiroir. Auec priuil du Roy.* 1662.

Hauteur des 9 premières planches : 300 *millim. Largeur :* 220 *millim.*

Les dimensions de la 10e planche sont :

Hauteur : 220 *millim. Largeur :* 225 *millim.*

Les planches chiffrées 2 et 10 se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

« Ce sont, dit Mariette, les pièces les plus négligées de Callot. Il n'a pu les exécuter avant 1630 puisqu'il s'y trouve des monnaies de 1629. » Suivant Gersaint (Catalogue Lorangère, p. 96), cette suite aurait été gravée pour Gaston, frère de Louis XIII.

615. *La grande thèse dite énigmatique ou symbolique.*

Cette pièce est une allégorie à la gloire de François de Lorraine, second fils de Charles III et frère de Henri II. Elle a été gravée pour décorer une thèse soutenue au mois d'août 1625, à l'université de Pont-à-Mousson, par Nicolas-François de Lorraine, alors évêque de Toul. On voit, au milieu du haut de l'estampe, les armes écartelées de Lorraine et de France, soutenues par deux génies, entre deux banderoles sur lesquelles est écrit : FRANCISCO A LOTHARINGIA PARENTI OPT. |

HÆ PATREM DIVÆ. Plus bas, on remarque François de Lorraine, monté sur Pégase, au milieu de quatre femmes traînées dans des chars attelés d'aigles, de lions et d'ours ; elles sont environnées de diverses inscriptions. Les symboles de ces quatre femmes rappellent les soins donnés par ce prince à l'éducation de son fils, auteur de la thése. Celui-ci est, lui-même, représenté au-dessous de son père, presqu'au centre de la pièce. Il est assis dans un bois, environné de quatre femmes debout, symbole de ses vertus. Elles sont accompagnées de diverses inscriptions. Deux autres figures symboliques, représentant la physique et l'astronomie, sont assises aux pieds du jeune prince et lui tressent des couronnes. Sur les arbres formant berceau au-dessus de la tête de Nicolas-François, on lit : NICOLAVS FRANCISCVS FILIVS ; et à ses pieds : FACIENT HEC NVMINA | GNATVM. Au-dessous, se trouve la thèse latine imprimée. Elle est entourée de génies et de figures allégoriques portant diverses inscriptions. Cette thése comprend 21 propositions sur des sujets de physique. Enfin, tout au bas, à droite, on lit : *Iac. Callot In et Fecit in aqua forti.* — Trés-grande pièce gravée sur une seule planche, mais dont on rencontre souvent des épreuves tirées sur deux feuilles.

Hauteur : 802 *millim. Largeur :* 503 *millim.*

On connaît trois états de cette planche, qui se conserve à la Bibliothèque publique de Nancy.

I. Avec le texte imprimé de la thèse ; mais avant que la planche ait éprouvé l'accident qui caractérise le troisième état.

II. Le texte n'existe plus ; mais l'angle droit de la planche est encore entier.

III. Toujours sans texte ; mais l'angle droit de la planche a été tronqué, de telle sorte qu'on ne lit plus que les mots : *Iac. Callot In et fecit in aqua f* (*).

615 *bis. La petite thèse ou le triomphe de la Vierge.*

Cette pièce, qu'on appelle quelquefois *le Jubilé,* a été décrite sous le n° 100.

615 *ter. Les emblèmes de la vie de la Vierge.*

Cette suite, qui décore le livre intitulé : VIE DE LA MÈRE DE DIEV REPRESENTÉE PAR EMBLESMES, a été décrite sous les n°s 207 à 233.

615 *quater. Les emblèmes de la vie monastique.*

Cette suite, qui décore le livre intitulé : LVX CLAVSTRI, a été décrite sous les n°s 234 à 260.

616. *Le grand rocher.*

Pièce allégorique en l'honneur du comte de Brionne (**).

(*) La planche était déjà en cet état vers 1725, époque à laquelle Mariette écrivait, en parlant de cette pièce : « Pour qu'elle soit des premières épreuves, et de celles les plus estimées, il en faut trouver où les positions y soient imprimées et où le coin de la planche, du côté que Callot a gravé son nom, ne soit pas encore rompu.

» Elle est de deux feuilles, quoique d'une seule planche. » (Notes de Mariette, folio 55.)

(**) Charles-Joseph de Tornielle, marquis de Gerbéviller, comte de Brionne et de Deuilly, baron de Bauffremont et de Bullegné-

Elle représente un double rocher, situé au milieu de la mer, dont la pointe la plus élevée domine une enceinte fortifiée à laquelle on parvient par un escalier. Au-dessus, vers la droite, on voit un aigle qui apprend à ses petits à regarder fixément le soleil. Deux des aiglons qui voltigent sur le haut du rocher ont, sur la poitrine, l'écu de Tornielle et le troisième celui de Bassompierre. Au milieu du haut on lit, dans une banderole, ce passage d'Horace : NEC IMBELLEM FEROCES PROGENERANT AQVILÆ COLVMBAM. Au milieu de la marge du bas on voit, dans un cartouche richement orné, l'écu de Tornielle entouré des armes des familles alliées et notamment de celle de Bassompierre. « C'est, dit Mariette, une des pièces rares de l'œuvre, et des plus belles, quoique Callot n'y ait pas mis son nom. »

Largeur : 275 millim. Hauteur : 196 millim. dont 23 de marge.

---

ville, grand maître de la garde-robe et grand chambellan du duc de Lorraine, a été l'un des protecteurs de Callot. Ce personnage est celui qui, sous le nom de comte de Brionne, a figuré dans l'une des entrées du combat à la barrière de 1627.

§ VI. — Fêtes et foires. — Représentations théâtrales.

617. *L'Eventail* (*).

Pièce ainsi nommée parce qu'elle est gravée dans un joli cartouche qui a la forme des éventails dont on se

---

(*) Cette pièce, l'une des plus jolies du maître, a été copiée et imitée plusieurs fois.

On lit dans les notes de Mariette : « Le Grand-Duc en a la planche, mais qui est usée [cette planche a disparu de Florence depuis longtemps]. C'est une des principales pièces de l'œuvre, surtout belle épreuve ; je ne doute pas qu'elle ait été gravée en 1619.

» Lorsque la fête que Callot a gravée et qu'il a renfermée dans un cartouche, en forme d'éventail, se fit à Florence, elle fut annoncée par une description qui fut imprimée ; elle est de format in-4°, de 12 pages, et porte pour titre : *Battaglia tra Tessitori e Tintori, Festa da Farsi in Firenze nel fiume Arno il di* 25 *Luglio* 1619, *in-4, Appresso il Ceconcelli.*

» La planche parut en même temps sur une feuille de papier, sur laquelle furent aussi imprimées quelques pièces de poésie italienne faites à cette occasion.

» J'ai tiré ceci des notes qui accompagnent le poëme de *Malmantile,* édit. de Florence en 1750.

» L'on voit que les tenans de cette joûte sur l'eau furent les tisserands et les teinturiers de Florence, et que c'est pour cette raison que leurs chefs étaient nommés *il Re Tessi et il Re Tinta.* »

On rencontre une vue d'optique, publiée chez Basset dans le siècle dernier, qui reproduit tant bien que mal la pièce de Callot. Cette vue est carrée, sans cartouche, et avec de nouveaux personnages sur les premiers plans.

servait, en Italie, du temps de Callot. Elle représente une fête ou joûte, sur l'Arno, donnée à Florence le 25 juillet 1619. Cette joûte a lieu entre la corporation des tisserands et celle des teinturiers. La scène se passe entre deux ponts qui sont, ainsi que les quais, couverts d'une multitude de personnages. Dans le fond, on voit la ville de Florence.

On lit sur une banderole qui se déroule dans le haut : BATTAGLIA DEL RE TESSI E DEL RE TINTA | FESTA RAPRESENTATA IN FIRENZĒ | NEL FIVME D'ARNO IL DI XXV DI LVGLIO 1.6.1.9. — et dans le bas, à droite, sur le bord inférieur du cartouche : *Jacomo Callot fec.* — Les belles épreuves de cette pièce se rencontrent difficilement.

Largeur : 298 millim. Hauteur : 221 millim.

On connaît deux états de cette planche :

I. Avant l'inscription dans la banderole et avant le nom de Callot. — *Extrêmement rare.*

Nous n'avons pas rencontré cet état ; mais il se trouve décrit dans le Catalogue manuscrit de la collection Rossi, rédigé par M. Pieri-Benard.

II. C'est celui qui est décrit.

618. *Le Vaisseau d'artifice.*

Un char, en forme de galère, roule sur la mer. Il est mis en mouvement par huit rameurs ; mais on aperçoit seulement les têtes et les quatre avirons de ceux qui sont sur le devant. Des feux d'artifice sortent de toutes les parties de ce char. Trois personnages, dont un guerrier armé d'un bouclier et d'une épée, sont debout sur le

pont. Sur la poupe du vaisseau, on voit, debout, l'Amour (Apollon suivant Mariette) tenant de la main gauche une flèche et de la droite un arc. — Morceau anonyme gravé dans le genre de Jules Pariggi.

Largeur : 300 millim. ? Hauteur : 178 millim. ?

On connaît trois états de cette planche :

I. L'inscription s'étend sur toute la marge, et la planche n'a pas encore été coupée. — *Extrêmement rare.*

II. La planche a été coupée en deux morceaux. Sur le morceau de gauche, on lit une inscription en trois lignes qui commence ainsi : *Carro d'Amore redotto in vascello,* etc. Il y a un trait carré seulement à gauche, dans le bas, et à droite, dans le haut. Dans cet état, les deux parties ne se raccordent pas.

Dimensions du morceau de gauche :

Hauteur : 198 *millim.,* dont 11 de marge. *Largeur :* 152 *millim.*

Dimensions du morceau de droite :

Hauteur : 200 *millim. Largeur :* 143 *millim.*

III. Les deux morceaux ont subi de nouvelles mutilations. La partie gauche a été coupée par le bas de manière à enlever l'inscription du second état, et les deux morceaux peuvent se rapprocher sans que l'un dépasse l'autre.

Dans cet état, le trait carré se voit seulement à gauche et à droite des deux morceaux réunis.

Dimensions du morceau de gauche :

Hauteur : 176 *millim. Largeur :* 152 *millim.*

Dimensions du morceau de droite :

Hauteur : 176 *millim. Largeur :* 144 *millim.*

Les épreuves des deux derniers états ont été tirées tantôt sur une seule feuille, tantôt sur deux feuilles séparées.

Voici ce qu'on lit dans Gersaint, à l'occasion de cette pièce : « Le sieur Fagnani, qui a été possesseur de plusieurs planches de Callot, et qui cherchait à tirer parti de toutes les pièces de ce

maître, s'aperçut que quelques-unes de ces planches étaient gravées par derrière ; et en les faisant imprimer, il découvrit que deux de ces planches, qui ne formaient que des fragments, étant jointes ensemble, pourraient former celle-ci : cela fait croire que cette pièce aurait pu être anciennement faite par Callot, comme essai, ou sans avoir servi ; et que dans un besoin, il a fait usage du derrière de cette planche pour en graver deux autres après l'avoir fait scier ; ce qui confirme cette idée, est que la partie du haut de la main gauche paraît avoir été coupée, ainsi que la partie du bas, à droite ; et que l'écriture et le sens de cette écriture, qui est au bas de la planche, à main gauche, se trouve interrompu dans la partie droite, à commencer à ce qui forme la jonction des deux morceaux où il n'y a ni gravure ni écriture. » (Gersaint, Catalogue de Lorangère, p. 95).

Gersaint ne fait pas connaître quelles sont les planches derrière lesquelles se trouvait la gravure de ce vaisseau d'artifice. Nous n'avons pu les découvrir. Il est vraisemblable qu'elles n'existent plus.

619. *Fête et feu d'artifice sur l'Arno.*

Nous n'avons pas vu cette pièce ; mais elle a été décrite de la manière suivante par Mariette, qui ne l'avait vue que chez M. de Beringhen : « Une fête et feu d'artifice représenté sur l'Arno, du meilleur temps que Callot a gravé ses intermédes. Il n'y a point mis son nom, mais elle est incontestablement de lui et à l'eau forte ; il est remarquable que le vaisseau d'artifice qui, dans cette fête est nommé *il nave d'Amore,* est précisément le même que celui dont on trouve une planche gravée par Callot, laquelle est coupée en deux (voy. le n° précédent), avec cette différence que ce vaisseau, se trouvant dans le reste de la composition, n'est représenté qu'en petit. On lit au bas cette inscription :

Tehatro d'Arno doue si corse il Palio delle fregate et abbruscio la nave d'amore, contutti i tormenti intorno al qua girava il carro del gioro suo Ambre. con il Riso Diletto contento e altri affetti simili.

» Cette pièce, très-joliment exécutée, a environ 8 p. 3 l. de haut sur 11 p. travers. »

Gersaint dit que cette pièce, très-légèrement et très-bien gravée dans le goût de l'Eventail, n'est connue que dans l'œuvre du Roi et chez M. de Clèves. Il la croit gravée plutôt d'après Callot que par lui-même. Mariette ayant attribué, sans hésiter, cette pièce à Callot, nous avons dû la comprendre dans l'œuvre du maître. Nous l'avons vainement cherchée au Cabinet des Estampes.

620. *Plan de la même fête.*

Plan des diverses positions que les acteurs ou combattants devaient occuper pendant les différentes phases de la fête. Cette pièce, qui est simplement au trait, est divisée en seize ovales renfermés dans autant de carrés numérotés en chiffres arabes. L'ordre des numéros est de droite à gauche.

Ces seize carrés sont disposés verticalement sur quatre colonnes, et les numéros occupent l'angle gauche de chaque carré. Cette pièce est extrêmement rare; nous ne l'avons vue qu'au Cabinet des Estampes.

Largeur : 329 millim. Hauteur : 216 millim.

620 bis. *Le Combat à la barrière,* V. Nº 490-503.

621. *La Carrière ou la rue Neuve de Nancy.*

Composition animée d'une multitude de personnages. A droite et à gauche sont des maisons dont les fenêtres sont garnies de spectateurs. Ces maisons forment la perspective de la Carrière qui se termine par l'ancien palais ducal de Nancy. Le milieu de la place représente une joûte ou combat à la barrière. L'espace réservé aux combattants est clos de trois côtés. Une entrée magnifique a lieu par le quatrième côté, en avant et à droite de l'estampe. Le principal personnage, monté sur un rocher traîné par des centaures, est précédé d'un brillant cortége qui passe entre deux haies de spectateurs. Diverses scènes sont représentées dans les autres parties. Ainsi, pendant que des baladins font leurs exercices à gauche, on voit, au milieu, un duel à l'épée dans lequel l'un des combattants a la tête traversée par la lame de son adversaire. Des traîneaux, qui se dirigent à gauche et vers le fond, indiquent que cette scène se passe en hiver, et probablement pendant le carnaval. On lit, dans le haut, sur une banderole portée par des aigles soutenant les armes de Lorraine : *Carier° et rue neufue de Nancy ou se font les Ioustes et Tournois, Combats et aues ieux de recreation* — A la gauche du bas, le maître a écrit : *Iac. Callot In. et fecit* — Très-belle pièce.

Largeur : 506 *millim. Hauteur :* 106 *millim., dont* 10 *de marge.*

On connaît deux états de cette planche qui est conservée, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. C'est celui qui vient d'être décrit ; les premières épreuves sont brillantes et les effets de lumière bien caractérisés.

II. On lit dans la marge : ***Israel Siluestre excudit Parisij Cum priuilegio Regis.***

Cette adresse de Silvestre, n'ayant pu être mise que postérieurement à 1661, la planche a fourni un nombre considérable d'épreuves avant l'*excudit* d'Israël Silvestre, et les derniers tirages faits avant cette addition sont boueux ou faibles et sans aucun effet. Il y a donc un grand choix à faire parmi les épreuves du premier état.

622. *Parterre ou Jardin de Nancy* (*).

Cette estampe représente : 1° le parterre d'en bas du palais ducal de Nancy (son emplacement est celui du jardin actuel de la Préfecture et d'une partie de la terrasse de la Pépinière) ; 2° le parterre d'en haut, aujourd'hui complétement détruit, et qui s'étendait sur le

---

(*) Cette pièce a été copiée. — M. Joubert (Manuel de l'amateur d'estampes, t. Ier, page 325), indique comme extrêmement rare une pièce qu'il intitule *le Jardin de Nancy* et qui aurait été adjugée à un prix énorme à la vente Logette. Ce prix donnerait à penser qu'il s'agit d'une estampe autre que celle ci-dessus décrite, mais il n'en est rien. Vérification faite sur un exemplaire, avec prix, du Catalogue de la vente de cet amateur, il se trouve que le prix indiqué par M. Joubert est le résultat d'une faute d'impression et que l'épreuve du cabinet Logette, d'ailleurs fort ordinaire, a été comprise dans un lot composé de différentes pièces du maître. Les deux expressions, *Parterre ou Jardin de Nancy*, s'appliquent donc à la même pièce.

bastion des Dames. Dans la gravure de Callot, ce bastion a été transformé en terrasse, à gauche de laquelle se trouvent des bâtiments et des bosquets qui n'ont jamais existé. Sur les premiers plans, animés d'une foule de personnages, on remarque, au milieu de l'estampe, Charles IV, duc de Lorraine, et sa femme Nicole qui regardent des joueurs de ballon. En haut, sur le ciel, on voit les armes de Lorraine soutenues par un aigle aux ailes éployées et entourées de deux banderoles sur lesquelles on lit : PARTERRE DV PALAIS DE NANCI. | TAILLE EN EAV FORTE ET DEDIE A MADAME LA DVCHESSE DE LORRAINE | *par Iacque Callot son tres hu ser et sujett* | *le* 15 *doct.* 1625. Dans la marge, se trouvent les six vers suivants disposés deux par deux :

Ce dessein façonné des honneurs des printemps,
Enioliué d'obiectz de diuers passetemps ;
C'est uostre aage, Madame où les douceurs encloses
Nous sont autant de fleurs, ou Rosiers précieux
Qui pousseront sans fin des doux-flairantes roses
Dont l'odeur aggréra aux hommes et aux Cieux.

Au-dessous de ces vers, à droite, on lit : *Iac. Callot excudit Nanceij.* — Très-belle pièce.

On connaît deux états de cette planche qui est conservée, à Nancy, dans le cabinet M. Thiéry.

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit dans la marge : *Israel Siluestre ex. cum. priuil. Regis.*

L'observation, qui termine le numéro précédent, à l'égard du choix à faire entre les épreuves du premier état de la Carrière, s'applique également ici.

623. *Le jeu de boules ; le bal champêtre ; la petite foire ou la foire de Gondreville* (*).

On désigne sous ces différents noms une pièce représentant la place du village de Gondreville en Lorraine. On y voit des paysans dansant en rond, à l'ombre d'un groupe de vieux arbres dont les cimes réunies atteignent le haut de l'estampe. Le bal est ouvert au milieu du sujet, sous l'ombrage formé par ce groupe ; il est conduit par des musiciens qui garnissent ses plus grosses branches. Ce bal est environné de beaucoup de spectateurs d'âges, de sexes et de conditions divers. Des paysans jouent à la boule à la droite du bas. A gauche, des jeunes filles viennent présenter le mai à une dame accompagnée d'un gentilhomme.

On lit, à gauche, près du trait carré : *Ia. Callot fe. Nanceij* — Au-dessous, se trouve une marge blanche. — *Très-jolie pièce.*

Largeur : 330 *millim. Hauteur :* 190 *millim., dont* 9 *de marge.*

Gersaint apprécie ainsi cette estampe : « C'est un des morceaux les plus estimés de Callot, et il est extrêmement difficile de le trouver beau, surtout dans les lointains, où originairement l'eau forte a manqué. » S'il est vrai que les belles épreuves soient rares, il n'est pas exact de dire qu'on trouve des épreuves dans

---

(*) Cette pièce a été copiée.

lesquelles les fonds aient mieux réussi à l'eau forte que dans d'autres. Toute la pièce est gravée d'une pointe pleine de feu et le travail est d'une égalité parfaite. Le cuivre est excellent, mais un peu mou, et il n'a pu résister à un nombreux tirage. C'est ce qui fait que les fonds ont été promptement altérés. On peut seulement remarquer que l'eau forte a trop mordu dans quelques parties du fond dont le ton fortement accusé n'est plus en harmonie avec les parties environnantes ; mais il en est ainsi sur toutes les épreuves qui n'ont pas été retouchées.

On lit dans les notes de Mariette : « Si cette pièce n'a pas été gravée en Italie, le dessin a dû y être fait. C'est pour cela qu'on y voit les jeunes filles qui portent un mai. C'est effectivement un usage à Florence, et aux environs, qu'au commencement du mois de mai, les jeunes filles du peuple se rassemblent au nombre de trois ou quatre, et, l'une d'elles portant une branche d'arbre garnie de fleurs, elles vont par la ville, chantant diverses chansonnettes, et s'arrêtant devant ceux qui leur donnent quelque argent, elles récitent leurs chansons au son du tambour de basque. Cet usage est, au reste, fort ancien, et Baldinucci remarque qu'il en est fait mention dans le Code *Lib.* XI, *tit.* 45, *de Majuma.* »

C'est une erreur de Mariette qui a mal compris le passage cité. Cet usage existait autrefois en Lorraine et se retrouve encore aujourd'hui dans nos villages et même dans quelques petites villes, sous le nom de *Trimazas* ou *Trimazos.*

On connaît trois états de cette planche, qui se conserve, à Nancy, dans le cabinet de M. Thierry.

I. Avant le nom de Callot (*très-rare*). — Les épreuves de cet état sont parsemées de rayures sur le ciel, principalement entre les branches du gros arbre ; elles portent, le plus ordinairement, le nom de Callot écrit par le maître lui-même, à la plume. Elles sont tirées sur un papier de fabrication lorraine, au chiffre de Charles IV.

II. On lit sur la terrasse, à la gauche du bas : *Ia. Callot fe. Nanceij.* — Les belles épreuves de cet état sont tirées sur un papier de fabrication lorraine semblable à celui du premier état.

III. On lit au milieu de la marge : ***Israel Siluestre excudit cum priuilegio Regis.***

IV. La planche a été retouchée dans les fonds, principalement depuis et non compris le fumier à gauche, sur lequel il y a des poules, jusqu'à l'arbre de droite qui a été respecté. Les différences sont surtout apparentes à la tour du fond dans laquelle il n'y a qu'une ouverture visible, lorsque la planche est retouchée ; tandis qu'il y en a deux bien distinctes dans les premières épreuves. En outre, le mur de la maison à gauche, où il y a une échelle, présente, dans les premiers états, deux ouvertures, à droite et à gauche de la petite femme qui est entre l'échelle et l'angle gauche de la maison ; tandis que, dans les épreuves de la planche retouchée, il n'y a qu'une seule ouverture entre la petite femme et l'échelle. Enfin, dans les épreuves non retouchées, on voit, à droite de cette échelle, deux hommes en avant de la maison, à la distance d'environ un centimètre l'un de l'autre ; tandis que, dans les épreuves retouchées, on voit seulement celui de ces deux hommes qui est le plus près de la maison.

624. *La grande Foire de Florence (1re planche)* (*).

Cette estampe est gravée sur un seul cuivre, mais on en rencontre souvent des épreuves tirées sur deux feuilles. Elle représente la foire qui se tient le 18 octobre, fête de saint Luc, devant l'église de l'Imprunetta près de Florence (**). Au bas, à droite, se trouve un petit

(*) Cette pièce a été copiée, en contre-partie, par Salomon Savri.

(**) L'église de l'Imprunetta renferme une image de la Vierge, que les gens du pays croient avoir été peinte par saint Luc. On promenait autrefois cette image dans les rues de Florence pour faire cesser la peste et autres fléaux.

écusson renfermant les armes de l'église de la madone; à gauche, un autre écusson, de même dimension, contient les armes de la famille Bondelmonti dont un des membres fonda cette église (*). Au milieu de la marge, et dans un écusson de plus grande dimension, se trouvent les armes du grand duc Cosme II de Médicis qui coupent la dédicace de Callot à ce prince : cette dédicace est ainsi conçue : SERENISSIMO COSMO MAGNO DVCJ ETRVRIÆ. | *Nundinas Imprunetanas, quæ in diui Lucæ Festo quotannis innumerabili populi frequentia, atq̄ affluenti variarum mercium copia celebrantur, iuxta Templum insigne a Nobilissima Bondelmontium Familia olim in proprio* | *Solo extructum, fundatumq̄, vbi Deiparæ Virginis Imago, miraculorum fœcunda, ab eodem Diuo Luca, ut fertur, depicta, atq̄ e spinetis eruta, religione summa asseruatur, Et colitur.* | *Jacobus Callot nobilis Lotharingius delineatas æreque incisas dedicauit consecrauitque, grati animi sui perpetuum testimonium. An Sal.* MD.CXX. — *In firenze.*

Largeur : 670 millim. Hauteur : 424 millim., dont 31 de marge.

On connaît quatre états de cette pièce, l'un des chefs-d'œuvre du maître.

I. Avant les écussons, à droite et à gauche, dont nous avons parlé, et avant les mots : *In firenze*, qu'on lit à la droite du bas, dans la marge des épreuvesdu second état. — *Extrêmement rare.*

II. Egalement avant les écussons, mais les mots *In firenze* se lisent à la droite du bas. — *Très-rare*).

(*) Description de Florence, par Cartieri, p. 166.

III. Aussi avant les écussons ; mais au lieu du mot *firenze*, qui a été effacé, on lit *firenza*. — *Aussi rare que le précédent.*

IV. C'est celui qui est décrit ; les écussons y sont et aussi le mot *firenza*. Dans cet état, la première lettre du mot *Familia* est barrée. Cette barre n'existe pas dans les états précédents. — *Les belles épreuves de cet état sont rares.*

A propos de cette pièce, Baldinucci (t. III, p. 118) rapporte l'anecdote suivante qu'il déclare tenir d'un témoin oculaire. Elle prouve l'étonnante facilité avec laquelle Callot maniait l'outil.

« J'ai connu dans mon enfance le docteur Hyacinthe-André Cicognini. C'était un ami intime de Callot dont il vantait souvent le génie inventif. Sa merveilleuse facilité de conception, dit-il, était égale à l'habileté de sa main. Souvent, après avoir tiré l'épreuve d'une eau forte, il découvrait qu'un groupe de petites figures remplirait bien un espace vide, et soudain il se mettait à le graver du premier jet. Je lui ai vu plusieurs fois exécuter, devant moi, ce tour de force, et entre autres sur la magnifique planche qui représente la foire de l'*Impruneta*.

625. *La grande Foire de Florence (2e planche)* (*).

Copie de l'estampe précédente exécutée à Nancy par Callot lui-même, mais moins bien réussie, moins har-

---

(*) La note suivante de Mariette se rapporte à cette pièce ainsi qu'à la précédente :

« Il fallait que cette planche eût un succès bien favorable, pour que Callot, de retour à Nancy, entreprît d'en recommencer luy mesme une grande planche, mais celle-cy, n'ayant pas réussy à l'eau forte, ce qui fait qu'on en trouve rarement de belles épreuves, il s'en faut beaucoup qu'elle approche de la perfection que l'on admire dans la première, joint à ce que l'on a déjà fait remarquer, qu'il est presque impossible de se copier soy mesme

monieuse que la précédente, parce qu'elle est chargée de travaux au burin.

Les épreuves de cette pièce paraissent semblables à celles des premiers états de la planche de Florence décrits ci-dessus. Elles en diffèrent cependant par plusieurs dissemblances de détail assez difficiles à signaler dans l'estampe elle-même, qui est généralement moins travaillée. Ces différences se reconnaissent plus facilement dans l'inscription. Au lieu des mots : *In firenze* ou *In firenza* qu'on lit sur les épreuves de Florence, à la suite de l'année 1620, on lit sur toutes les épreuves de Nancy : *Fe. Florentiæ et excudit Nanceij.*

Cette dernière mention a fait supposer que la planche gravée à Florence avait été apportée à Nancy, et que des épreuves en avaient été tirées dans cette dernière ville : il n'en est rien. Un simple coup d'œil suffit pour reconnaître que les épreuves tirées à Nancy proviennent d'une planche gravée en Lorraine, et qui présente de très-nombreuses différences avec la planche gravée à Florence. Callot avait rapporté de cette dernière ville une épreuve de son premier travail, sans les écussons, et aussi avant la correction à la lettre majuscule du mot *Familia*. C'est ce qui explique pourquoi, travaillant sur cette épreuve et cherchant à la reproduire aussi exac-

---

une seconde fois et d'espérer que la copié vaille l'original. Voilà à quoy on la peut reconnoistre ; il y a beaucoup de burin, cela est sensible ; c'est ce qui la rend surtout moins spirituelle que celle de Florence. »

tement que possible, il n'a pas gravé les petits écussons renfermant les armes de la famille Bondelmonti et de l'église. Il a également reproduit la faute qui se remarque dans le mot *Familia,* et qui caractérise les épreuves des premiers états de la planche exécutée à Florence.

Largeur : 664 millim. Hauteur : 414, dont 32 de marge.

On connaît deux états de cette planche, tirée quelquefois sur deux feuilles :

I. Avant le nom d'Israel Silvestre. On rencontre souvent des épreuves de cet état qui proviennent d'une planche déjà ruinée.

II. On lit, à gauche, au niveau de la troisième ligne de la dédicace : *Israel Siluestre ex. cum Priuil. Regis.*

626. *Les deux Pantalons.*

Cette désignation impropre, mais usitée parmi les amateurs, indique une pièce où l'on voit, sur le premier plan, deux danseurs de bas étage qui se dressent sur un seul pied en faisant des gestes grotesques. Ils occupent toute la hauteur de l'estampe. Ils portent, l'un et l'autre, un bonnet, garni de deux plumes, et de larges besicles ; leurs habits sont troués au coude et leurs jambes sont nues. Le second plan est occupé par plusieurs personnages qui regardent ; l'un d'eux est assis à droite, le coude appuyé sur un tertre ; il paraît répondre, sans tourner la tête, à une femme placée derrière lui et qu'on ne voit qu'en partie. Le fond représente un paysage animé de plusieurs figures. On lit à la gauche du bas : *I Callot * F.*

Largeur : 141 millim. Hauteur : 92 millim.

Suivant Mariette, cette piéce a été gravée à Florence, vers 1616, dans la manière des trois intermèdes décrits ci-après, nos 630-632.

627-629. *Les trois Pantalons.*

On comprend généralement sous ce titre une suite de trois pièces, non chiffrées, représentant trois personnages de la Comédie italienne. — Jolie suite gravée à Florence vers 1619. Il est difficile d'en rencontrer de belles épreuves dont les fonds soient bien distincts (*).

Hauteur : 214 *à* 216 *millim. Largeur :* 146 *à* 148 *millim.*

627. *Le Pantalon ou Cassandre.*

(1) Il est représenté de profil, dirigé à droite, le corps incliné en avant. Sa main droite est ramenée sur sa poitrine ; la gauche est cachée sous une espèce de robe ou manteau long qu'il écarte en arrière de manière à découvrir la partie inférieure de son corps. Il porte un demi-masque et une barbe terminée en pointe. Le fond représente un théâtre garni de nombreux spectateurs. Sur la scène, on voit, à droite, le même personnage parlant à une dame qui l'écoute du haut de son balcon. On lit à la gauche du bas : *Ia. Callot fe. firenza.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit (**).

II. A la suite du nom de Callot, on lit : *Israel Siluestre ex. cum priuil. Regis.*

(*) Cette suite a été copiée.

(**) Dans les catalogues de ventes, cette pièce est souvent annoncée avant toute lettre ; nous n'avons jamais pu constater cette particularité que sur des copies.

628. *Le Capitan ou Amoureux.*

(2) Il est vu de face, coiffé d'un chapeau mou très-bas et garni de plumes retombant à droite. Sa main gauche est appuyée sur le pommeau de son épée, tandis qu'il fait une indication de la main droite étendue en avant. Le fond représente un théâtre garni de spectateurs. Sur la scène, on voit le même personnage auquel le *Scapin* ou *Zani* montre deux femmes qui sont sur la droite. — Morceau anonyme.

629. *Le Zani ou Scapin.*

(3) Il est vu presque de face, coiffé d'un chapeau déchiré garni de deux mauvaises plumes. De la main droite, qui est étendue le long de son corps, il tient une batte dont la pointe est relevée derrière lui. Le fond représente un théâtre garni de spectateurs. Sur la scène, on voit, à droite, le même personnage qui salue une dame à laquelle il remet une lettre. — Morceau anonyme.

629 *bis. La Tragédie de Soliman. V.* n°s 434-439.

630-632. *Les Intermèdes.*

Suite de trois piéces, non chiffrées, dont une en hauteur et deux en largeur, représentant trois intermédes joués à Florence, sur le théâtre du palais ducal, pendant le carnaval de 1616.

Nous donnons les dimensions de chaque piéce en la décrivant.

On lit, au sujet de cette suite, dans les notes de Mariette : « Les planches de ces trois piéces sont dans le cabinet du Grand-Duc de même que toutes les précédentes, à ce qu'assure Baldinucci (*).

(*) Elles en sont sorties vers la fin du dix-septième siècle, puisque deux planches de la guerre d'amour portent l'adresse de Rossi.

» Celles-ci sont fort rares, surtout la deuxième et la troisième, qui sont en travers. Il y a à toutes : *Iullius Pariggi inu. I Callot delineauit et fecit,* ce qui ne fait que me confirmer dans ma pensée que Callot a gravé ces pièces sur ses propres dessins, et que Parigi n'a été que le dessinateur des machines. »

630. *Le géant Tiphée accablé sous le mont Ischia.*

(1) Pièce en hauteur représentant un théâtre. Plusieurs spectateurs sont debout sur la scène ; d'autres sont assis sur des gradins, à droite et à gauche de la scène, pendant que les acteurs dansent le ballet. La décoration du fond représente le géant Tiphée faisant de vains efforts pour soulever le mont Ischia. Sur le premier plan, on aperçoit des pages et des gardes vus par le dos. Les armes de Florence sont appendues dans le haut de l'estampe à un rideau qui retombe à droite et à gauche. On lit dans la marge : PRIMO INTERMEDIO DELLA VEGLIA DELLA LIBERATIONE DI TIRRENO FATTA NELLA SALA DELLE COME | DIE DEL SER.mo GRAN DVCA DI TOSCANA IL CARNOVALE DEL 1616. DOVE SI RAP.va IL MONTE D'ISCHIA CON IL GIGANTE | TIFEO SOTTO. — *Iullius Parigii inu : Iac. Callot delineauit et F.*

Hauteur : 288 *millim. Largeur :* 200 *millim., dont* 14 *de marge.*

On connaît deux états de cette planche :

I. Les armes ne sont pas terminées ; le rideau qui est sur le devant est tout à fait ombré. — *Très-rare.*

II. Les armes sont terminées ; on voit, à gauche, les six globes de Florence, et, à droite, une barre blanche. Les parties claires des rideaux ne sont chargées d'aucunes tailles ; avec de l'attention on reconnaît encore des traces de celles qui ont été effacées.

631. *Les Divinités infernales se préparent à venger Circé des mépris de Tirrenne.*

(2) Pièce en largeur représentant une scène infernale dans laquelle on voit Circé au milieu de démons qui se préparent à lui obéir. On lit dans la marge : SECONDO INTERMEDIO DOVE SI VIDE ARMARSI L'INFERNO PER FAR VENDETTA DI CIRCE CONTRO TIRRENO — Plus bas : *Iullius Parigii Inu : Iac : Callot delineauit F.* — Rare.

Largeur : 285 *millim. Hauteur :* 203 *millim., dont* 13 *de marge.*

632. *L'Amour descend de l'Olympe pour terminer le combat.*

(3) Pièce en largeur représentant un théâtre où plusieurs guerriers combattent en deux troupes. A droite et à gauche, on voit un grand nombre de musiciens; dans le ciel, un nuage au milieu duquel paraît Vénus entourée de sa cour.

On lit dans la marge : TERZO INTERMEDIO DOVE SI VIDE VENIRE AMORE CON TVTTA LA SVA CORTE A DIVIDER LA BATTAGLIA. Plus bas, vers la droite : *Iullius Parigii inu : Iac : Callot delineauit et F.* — Rare.

Largeur : 285 *millim. Hauteur :* 210 *millim., dont* 10 *de marge.*

633-635. *Joûtes de Florence. — Première fête dite la Guerre d'amour* (*).

Suite de trois pièces, non chiffrées, représentant une fête donnée, pendant le carnaval de l'année 1615, sur

(*) On attribue généralement le dessin de ces pièces à Jules Parigi. Cependant, Mariette, qui avait exprimé cette opinion, a

la place Sainte-Croix à Florence, à l'occasion de l'arrivée du prince d'Urbin dans cette ville.

Largeur : 296 *à* 300 *millim. Hauteur :* 225 *à* 227 *millim.*, *dont* 6 *à* 8 *de marge.*

La description de cette fête a été publiée, mais sans gravures, sous le titre suivant : *Gverra d'amore festa del serenissimo gran dvca di Toscana Cosimo secondo, fatta in Firenze il carnauale del* 1615. Firenze, Nella stamperia di Zanobi Pignoni, 1615, in-4. — Relation en prose et en vers.

Il résulte de cette description que le sujet des joutes et des ballets qui les accompagnèrent fut la dispute des prétendants à la main de Luscinde. Ces prétendants, ou chefs de quadrilles, étaient le grand duc Cosme II, sous le nom d'Indamore, roi de Narsingue, et son frère, dom Laurent de Médicis, sous le nom de Gradamite, roi de Melinde.

L'entrée des chars eut lieu dans l'ordre suivant : 1° le char de la Reine des Indes ; 2° celui de l'Asie ; 3° celui de l'Afrique ; 4° celui de Mars et de Vénus. Les figures gravées pour perpétuer le souvenir de cette fête sont, au moins, au nombre de dix-neuf, dont trois sont de Callot et les autres ont dû être gravées par Parigi, Canta-Gallina et autres artistes. La relation imprimée ne mentionne que deux des pièces gravées par Callot, qui, d'après l'ordre indiqué, seraient la seconde et la douzième. Du reste, Andrea Salvadori, auteur de cette relation, ne fait pas connaître les noms des graveurs ; il indique seulement que les dessins des machines, des costumes et du théâtre ont été fournis par Jules Parigi, l'un des

---

dit, plus tard, dans ses notes manuscrites : « Ces pièces sont d'une rareté extraordinaire à trouver bien imprimées. Elles sont des commencements de Callot à l'eau forte ; mais il y a mis beaucoup d'esprit. Je crois, après l'avoir bien examiné, qu'il ne les a gravées sur d'autres dessins que les siens. »

maîtres de Callot, et que le directeur de la fête fut Jean del Turco, l'un des protecteurs de l'artiste lorrain, par qui il fit graver l'arbre généalogique de la famille del Turco, décrit sous le nº 600.

633. *Les Quadrilles dans l'amphithéâtre.*

(1) Dans un amphithéâtre elliptique, dressé pour la circonstance sur la place Sainte-Croix à Florence, et dont les gradins sont garnis d'une foule nombreuse, on voit défiler de droite à gauche les personnages et les chars qui doivent prendre part à la fête. La loge des princes est au fond de l'estampe, en avant de maisons dont les fenêtres et les toits sont couverts de spectateurs. A gauche, on voit une tente pour les gardes. Sur les premiers plans, on voit des Pantalons et autres personnages revêtus de costumes grotesques. Sur le devant de l'estampe, se trouve une ouverture pratiquée pour l'entrée des acteurs. Cette ouverture est occupée par un char qui est celui de la reine des Indes. Les chars de l'Afrique et de l'Asie sont déjà entrés. Celui de l'Afrique est à gauche, traîné par des éléphants, et celui de l'Asie, à droite, traîné par des chameaux.

On lit dans la marge : MOSTRA DELLA GVERRA D'AMORE FESTA DEL SER:mo GRAN DVCA DI TOSCANA FATTA LANNO. 1615. — Et plus bas, à gauche, *Iac. Callot. F.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit, à droite, en une seule ligne : *Gio : Jacomo Rossi formis Rome alla Pace all insegna di Parigi.* — Planche ruinée.

634. *Le Combat des tenants de chaque quadrille.*

(2) Le même amphithéâtre est vu dans le sens opposé. La loge des princes est en avant, et la tente des gardes est à droite. Le milieu de l'amphithéâtre est occupé par les combattants engagés

qui forment un carré. A droite et à gauche, la réserve de chaque quadrille s'apprête à prendre part au combat. Le char portant Mars et Vénus entre dans l'arène par l'ouverture opposée à la loge des princes (*). Les premiers plans sont occupés par des gens du peuple, des marchands et des Pantalons. Vers le milieu, est un bossu monté sur un âne et ayant devant et derrière lui une multitude de chats ; il porte sur l'épaule un bâton surmonté d'un écriteau sur lequel est écrit : RIMEDIO DA TOPI. — On lit dans la marge : VNO . DE . GL'ABBATTIMENTI . DELLA . GVERRA . D AMORE. | FESTA . DEL . SERENISSIMO . GRAN . DVCA . DI . TOSCANA. *Iac : Callot. F :*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit, à gauche, en deux lignes : *Gio : Jacomo Rossi formis Romæ | alla Pace all insegna di Parigi.* — Planche ruinée.

635. *Les chars de la fête, avec les habillements des chevaliers et de leurs suivants.*

(3) Le char de l'Asie, celui de l'Afrique, celui de Mars et Vénus et celui de la reine des Indes occupent la partie supérieure de l'estampe. Au-dessous, à gauche, sont les figures, à cheval,

---

(*) La description imprimée indique ainsi qu'il suit les événements qui suivirent l'entrée de ce char : « Au plus fort du combat, on entendit, vers le milieu du théâtre, dans une rue débouchant sur la place, une simphonie délicieuse, et tout à coup on en vit sortir un char traîné par des chevaux fougueux. Ce char, qui portait Mars et Vénus, se précipita au milieu des combattants. Tout à coup, il se divisa en deux chars, sur l'un desquels Mars s'élança, pendant que Vénus restait sur l'autre. Mars chanta un air guerrier en invitant les combattants à continuer ; mais les chants de Vénus firent cesser le combat et le ballet commença. »

des deux tenants : Gradamète, roi de Mélinde, et Indamore, roi de Narsingue. A leur suite, en tirant vers la droite, sont les figures des différents personnages qui accompagnent les quatre chars. Au-dessous des chars ou des personnages, on lit une inscription italienne : *Carro, dell' Asia,* etc. Une seule figure se trouve sans inscription ; c'est l'avant-dernière, à la droite du bas, qui représente une femme tenant un sceptre de la main gauche. On lit, à la droite du bas : *Ia Callot. F. — Rare.*

636-640. *Joûtes de Florence. — Seconde fête dite joûte à cheval.*

Suite de cinq pièces, non chiffrées, représentant une autre fête donnée aussi à l'occasion de l'arrivée à Florence du prince d'Urbin, sur la même place Sainte-Croix. Les quatre premières pièces représentent les chars qui doivent figurer dans la fête, et la cinquième donne le détail d'un épisode de cette fête.

Dimensions des quatre premières pièces :

Hauteur : 228 millim. Largeur : 153 millim.

Dimensions de la cinquième pièce :

Largeur : 295 millim. Hauteur : 223 millim., dont 12 de marge.

636. *Le mont Parnasse.*

(1) Sur le sommet le plus élevé du Parnasse, on voit Minerve et les Muses assises à l'ombre d'un chêne rouvre, symbole héraldique de la maison de Rovère, à laquelle appartenait le prince d'Urbin. En avant de ce chêne, Pégase fait jaillir la source sacrée. Ce groupe est entouré par les poëtes les plus célèbres couronnés de chêne. En avant, et sur le second sommet du Parnasse, se tient la Renommée soufflant dans une double trompette. Plus bas,

on voit la Vérité qui ordonne aux ministres de la Renommée de célébrer la gloire des poëtes. Sur une banderole, qui se déploie à la gauche du haut, on lit une inscription en neuf lignes commençant par : ***Monte di Parnaso...*** et finissant par : ***de sui ministri anno*** 1616. Sur la terrasse, à la droite du bas, on lit : ***Iullius Parigi in. I Callot* delineauit et F.***

Suivant Mariette : « Les mots ***delineauit et F.*** expriment que Callot est inventeur et graveur de toutes les pièces de cette suite. Si l'on a mis aux autres : ***Jul. Parigi in. I. Callot F.***, c'est uniquement parce que Parigi était l'inventeur des machines, et c'est peut-être là toute la part qu'il a prise à ces estampes, bien qu'elles soient dans sa manière. »

Cette représentation du mont Parnasse ne paraît pas avoir été placée sur un char. On la retrouve, en partie, à gauche de l'estampe décrite sous le nº 640.

637. *Le Char de Téthis.*

(2) La déesse est assise, à gauche, sur la partie supérieure d'un temple à colonnes formé de coquillages, de plantes marines et de corail. Ce temple est à l'extrémité d'un vaste bassin orné également de branches de corail, et dans lequel nagent des tritons, des sirènes et des néréides. Autour de cette machine, traînée par des animaux fantastiques, dansent des dieux marins armés de tridents. On lit sur une banderole, à droite, en six lignes : ***Carro di Teti... Mari del Mondo. an.*** 1616; et au bas, à droite, ***Iul. Parigi I. I. Callot* F.***

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. La planche a été retouchée dans toutes ses parties par un maladroit qui l'a défigurée. Elle est entourée d'un trait carré, et on lit au-dessus du nom de Callot : ***Gio Jacomo Rossi formis Rome alla Pace all inse | gna di Parigi.***

En cet état, la pièce est si indigne du maître dont elle porte le

nom, que nous ne l'avons rencontrée dans aucune collection. Il est vraisemblable que les autres pièces de la suite ont été pareillement défigurées ; mais elles ne sont jamais tombées sous nos yeux.

638. *Le Char du Soleil.*

(3) On voit, à gauche, Atlas agenouillé sur une montagne et portant sur ses épaules le globe solaire qu'il soutient de ses deux mains. Au-dessous, divers personnages représentent les mois, les saisons et les heures. Sur le devant, on voit quatre géants éthiopiens armés d'arcs et de massues. L'inscription placée sur la banderole, qui se déroule à droite, indique que la figure d'Atlas était haute de douze brasses et que chacun des géants avait six brasses de hauteur. Cette inscription est en six lignes, commençant par : *Carro del sole...*, et finissant par : *sei braci d'altezza.* On lit à la gauche du bas : ***Iul : Parigi in. I Callot* F.*** 1616.

639. *Le Char de l'Amour.*

(4) On voit, sur un nuage, l'amour environné de sa cour. En avant sont les trois Grâces qui se tiennent par la main. Sur une banderole qui se déroule, à la gauche du haut, on lit en huit lignes : *Carro d'amore fatto in firenze... a cauallo. anno* 1616.; et à la gauche du bas : ***Iul : Parigi In : I Callot* F.***

Ce char parut complétement enveloppé d'un nuage qui, dirigé au milieu des combattants, s'ouvrit tout à coup et l'amour commanda de mettre fin au combat.

640. *Vue d'ensemble de la même fête.*

(5) Dans un amphithéâtre elliptique, auquel les spectateurs parviennent par des escaliers de cinq marches, se meuvent une multitude de personnages faisant diverses évolutions et paraissant

se diriger vers la sortie de droite. A l'autre extrémité, à gauche, on voit le mont Parnasse, décrit sous le n° 636, et, en avant, les chars du Soleil et de Thétis décrits sous les n°s 637 et 638. La scène se passe sur la place Sainte-Croix, dont les maisons, garnies de nombreux spectateurs, occupent le fond de l'estampe. En avant, au premier plan, on voit des gens qui se battent à l'épée. On lit dans la marge : TEATRO FATTO IN FIRENZE NELLA FESTA A CAVALLO PER LA VENVTA DEL SER:^{mo} PRINCIPE D'URBINO | *Qui fecero 42 caualieri diuersi abbattimenti e di poi un balletto ci si uido ancorà una battaglia a piedi di 300 persone, oltre i carri e l'altra gente per diuersi seruitij* — Au-dessous, à droite, on lit : *Iullius Parigii Inu : I Callot* delineauit et F.*

641-664. *Balli ou Cucurucu* (*).

Cette suite, composée de vingt-quatre pièces, titre compris, est souvent désignée sous le nom de *Bailli* ou de *Currucucu.* La première désignation est évidemment fausse. Le mot *Bailli* n'a aucun sens, tandis que *Balli,* en Italien, signifie danses. Quant au mot *Currucucu* ou *Cucurucu,* il nous a été impossible d'en découvrir la signification. Il paraît indiquer l'un des personnages de la Comédie italienne désigné sous le nom de *Cucurucu,* sur le titre et sur la dix-neuvième pièce de la suite.

Chaque pièce représente deux bouffons de la Comédie italienne dans des postures grotesques. Le nom de chaque personnage est indiqué au bas. Dans la descrip-

---

(*) Cette suite a été copiée.

tion qui va suivre, nous désignerons chaque pièce par les noms des deux personnages qui y sont représentés.

Largeur : 91 à 96 millim. Hauteur : 71 à 75 millim.

Sauf le titre, que nous décrivons séparément, on connaît deux états de cette suite, dont les planches sont conservées à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Avant les numéros ajoutés par Fagnani à la droite du bas de chaque morceau. — Il y a un grand choix à faire entre les épreuves de cet état; celles dans lesquelles les lointains se voient distinctement sont les seules bonnes.

II. Avec ces numéros.

641. *Titre.*

(1) Trois personnages font la parade sur des tréteaux, en avant d'un rideau de théâtre. A droite et à gauche des tréteaux, on aperçoit quelques spectateurs. A gauche, une actrice passe la tête et une main en écartant le rideau ; à ses pieds, sur les planches des tréteaux, on lit : *Benemia* — A droite, un acteur fait le même mouvement en avançant un de ses pieds sous lequel on lit : *Cucurucu* — Sous les pieds des personnages faisant la parade, on lit : *lucia mia . Bernoualla . Che buona mi sa.* Enfin, on lit dans la marge : BALLI DI SFESSANIA | *di Jacomo Callot* ; et, au-dessous, à gauche : *Iac. Callot In. fe.*

On connaît trois états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. A la suite de *Iac. Callot In. fe.*, on lit : *Israel Siluestre ex. cum priuil. Regis.*

III. On voit, à droite, le nº 1.

642. *Cucorongna. Pernoualla.*

(2) Deux Pantalons dansant et faisant des gestes obcènes. Dans le fond, à droite, deux cavaliers et deux hommes à pied ; vers le

milieu, des personnages couchés ou montés sur un mur ; à gauche, trois figures debout près d'une montagne surmontée de constructions.

643. *Cap'. Cerimonia. Sig.ª Lauinia.*

(3) A gauche, *Cerimonia* s'avance vers *Lavinia* en la saluant de son chapeau qu'il tient de la main gauche. Le fond représente une place sur laquelle deux personnages dansent au milieu de nombreux spectateurs.

644. *Smaraolo cornuto. Ratsa di Boio.*

(4) Le premier de ces deux personnages est debout, à gauche, s'élevant sur la pointe des pieds ; le second, à droite, s'accroupit en écartant les jambes et en serrant les cuisses. Le fond représente une rue garnie de spectateurs regardant une danse de Pantalons, dont un est monté sur des échasses et joue du tambour de basque.

645. *Guatsetto. Mestolino.*

(5) Ils sont dirigés l'un vers l'autre et se saluent en tenant leurs sabres dont les pointes sont relevées par derrière, tandis que les poignées touchent leurs genoux. Dans le fond, un homme et une femme dansent au son du violon, en présence de plusieurs spectateurs.

646. *Cicho Sgarra. Collo Francisco.*

(6) Ils dansent en faisant des contorsions burlesques. Dans le fond, il y a plusieurs groupes de spectateurs, parmi lesquels on remarque trois personnages à cheval.

647. *Gian Fritello. Ciurlo.*

(7) *Ciurlo* danse à droite en regardant *Fritello* qui est debout, à gauche, tenant son sabre la pointe relevée vers le ciel. Dans le fond, deux Pantalons dansent au son de la mandoline dont joue un troisième Pantalon. Différents groupes de spectateurs, les uns debout, les autres assis, contemplent cette scène.

648. *Riciulina. Metzetin*

(8) Ils dansent au son de la mandoline dont joue Metzetin. Le fond représente une rue garnie de spectateurs dont deux sont à cheval. A gauche, sous un arbre, on voit deux hommes dont l'un joue de la mandoline.

649. *Pulliciniello. Sig.ª Lucretia.*

(9) Lucrèce pose sa main droite sur le bras gauche de Polichinelle qui paraît la repousser avec son chapeau. Le fond représente une rue dans laquelle des bouffons se battent en présence de plusieurs spectateurs. Un chien se dirige vers les combattants.

650. *Cap. Spessa Monti. BaGattino.*

(10) Le premier s'apprête à tirer l'épée contre le second qui le nargue en tendant le dos et en lui présentant son derrière protégé par son chapeau. Le fond représente une rue garnie de spectateurs, et dans laquelle un Pantalon danse au son du violon.

651. *Scaramucia. Fricasso.*

(11) Ils se tournent le dos, flamberge au vent, prêts à combattre un adversaire qui n'existe pas. On voit, dans le fond, plusieurs fabriques et différents groupes de personnages, parmi les-

quels on remarque, à gauche, un seigneur et sa femme suivis de deux musiciens grotesques.

652. *Scapino. Cap.° Zerbino*

(12) Ils conversent avec animation; une grosse bouteille garnie d'osier est à terre au milieu d'eux. On voit, au fond, les mêmes personnages qui se battent. Le Scapin défend la bouteille qu'il tient de la main droite en cherchant à parer, avec son sabre, les coups d'épée que lui porte Zerbino. Ce combat a lieu en présence de quelqnes spectateurs placés en avant d'arbres et de maisons.

653. *Cap°. Bonbardon. Cap. Grillo.*

(13) Ils dansent en faisant des gestes grotesques. Dans le fond, des spectateurs forment le demi-cercle. A gauche, on voit un arbre ; à droite, deux petites maisons.

654. *Cap° : Esgangarato. Cap° : Cocodrillo*

(14) Ils dansent en levant la main gauche et en abaissant la droite vers le pied droit qu'ils élèvent. Le fond représente trois Pantalons dansant. Celui du milieu se courbe en pinçant d'une mandoline dont la grandeur est démesurée. A droite et à gauche, les spectateurs forment la haie. A droite, on voit un arbre à moitié sec en avant de quelques maisons.

655. *Cap°. Mala Gamba. Cap°. Bellauita.*

(15) Ils se saluent en portant la main sur la garde de leur épée. Dans le fond, un homme et une femme dansent en présence de quelques spectateurs.

656. *Cap'. Babeo. Cucuba.*

(16) Le personnage de gauche se dirige vers la droite. Ses deux mains, ramenées derrière le dos, maintiennent entre ses

jambes son épée garnie de son fourreau dont le bout est percé. Le personnage de droite est vu par le dos, regardant à gauche celui qui est placé de ce côté. Le fond représente une espèce de carrefour où l'on voit, à gauche, deux personnages dansants, et, au milieu, un homme, la hotte au dos, monté à rebours sur un âne dont il tient la queue relevée tandis qu'un autre personnage, muni d'un soufflet, administre à l'âne un remède aérien.

657. *Fracischina. Gian Farina.*

(17) Le premier de ces deux personnages est une femme qui danse en s'accompagnant du tambour de basque. Le second est un Scapin dansant. Il est vu par le dos, tenant de la main droite une épée, et de la gauche un manteau court. Le fond représente une place où des baladins font leurs exercices, en présence de plusieurs spectateurs.

658. *Bello Sguardo. Couiello.*

(18) Ils dansent en rejetant derrière eux des écharpes déchirées qui s'enflent au vent. Le fond représente deux Pantalons qui dansent au son du tambour de basque que tient l'un d'eux, en présence de spectateurs qui forment la haie de chaque côté.

659. *Razullo. Cucurucu.*

(19) Ils dansent au son de la mandoline que tient Razullo Le fond représente une place publique au milieu de laquelle s'élèvent des tréteaux sur lesquels se joue une parade, en présence d'un grand nombre de spectateurs.

660. *Pasquariello Truonno. Meo Squaquara*

(20) Ils dansent en faisant des gestes grotesques. Au fond trois personnages dansant au son de la mandoline, pincée par l'un d'eux.

661. *Sign$_r$. Lucia. Trastullo.*

(21) Trastullo est à genoux devant Lucia, qui lui fait baiser une pantoufle qu'elle tient à la main. Le fond est occupé par une scène de la Comédie italienne dans laquelle un jeune seigneur embrasse une dame.

662. *Cap'. Cardoni. Maramao.*

(22) Le second personnage poursuit le premier auquel il veut administrer le contenu d'une seringue. Dans le fond, un personnage danse devant un autre qui joue de la mandoline. Cette scène se passe sur une place, en présence de plusieurs spectateurs.

663. *Franca Trippa. Fritellino.*

(23) Ils dansent en tenant l'un une épée de bois et l'autre une guitare. Le fond représente une scène de comédie dans laquelle un jeune seigneur baise la main d'une dame, pendant que son valet embrasse la suivante.

664. *Taglia Cantoni. Fracasso.*

(24) Ils se battent en présence des personnages placés au fond qui les regardent.

On trouve des épreuves de cette suite qui ont été tirées quatre par quatre sur une même feuille portant le chiffre de Charles IV (double C couronné et traversé de la croix de Lorraine). Sur d'autres épreuves, on retrouve dans le filigrane du papier le lion couronné ou les autres marques qui se voient dans les pièces du Combat à la barrière. Cette circonstance démontre que la suite entière a été tirée à Nancy, et tout porte à croire qu'elle y a été gravée. Cette marque du papier se trouvant au milieu de la

feuille, on ne la voit entièrement que dans les épreuves qui n'ont pas été coupées. On la trouve partiellement sur celles qui ont conservé de très-grandes marges ; mais elle a toujours disparu dans les autres.

Il a été fait deux tirages sur ce papier ; l'un du vivant de Callot et l'autre après sa mort ; mais avant la cession des planches à Israël Henriet. Les épreuves de ce dernier tirage laissent déjà beaucoup à désirer, surtout dans les fonds.

§ VII. Moeurs et usages.

665. *Les Supplices.*

Vue d'une place couverte d'une multitude innombrable de personnages, sur laquelle sont représentés les différents supplices infligés au dix-septième siècle, savoir : le bûcher, la roue, la potence, l'estrapade, la marque et la fustigation. On lit, dans le haut, sur une banderole : *Supplicium Sceleri Frænum* et, dans la marge, les huit vers suivants :

Voy, lécteur, comme la Justice,
Par tant de Supplices diuers,
Pour le repos de L'uniuers,
Punit des Meschans la malice,
Par l'aspect de ceste figure
Tu dois tous crimes euiter,
Pour heureusement t'exempter
Des effectz de la forfaicture.

Sur une plate-forme, à droite, on lit : *Iac. Callot Fe*

Largeur : 215 *millim. Hauteur :* 114 *millim., dont* 14 *de marge.*

Il y a sept états de cette planche, qui est l'un des chefs-d'œuvre du maître :

I. Au quatrième vers, on lit : *Meschant* au lieu de *Meschans;* la faute a été corrigée après le tirage de quelques épreuves. — *Extrêmement rare.*

II. Le *t* du mot *Meschant* a été changé en *s*. Dans le premier état et dans les bonnes épreuves du second, qui sont difficiles à rencontrer, la tour du milieu, à gauche dans le fond, est distincte et finement gravée. Sur le toit, au-dessous de cette tour, et sur celui qui se trouve plus au milieu en tirant vers la droite, on voit plusieurs personnages assis. On distingue facilement une petite statue de la vierge, placée à l'angle de la rue du fond à droite, sur la maison dont l'avant-toit semble coupé par la corde de l'estrapade. La tête de la vierge et celle de l'enfant sont tracés d'une pointe fine et légère, les lointains sont vifs. Dans la marge, on aperçoit très-distinctement les traits réglés pour l'écriture.

III. Les traits tracés pour guider le graveur en lettres ont disparu. Les nuages sont à peu près enlevés ; la tour et la petite vierge sont très-peu apparentes ; les lointains ne se distinguent presque plus. Dans cet état, comme dans les précédents, il n'y a pas de nom d'éditeur.

IV. La tour a disparu par suite du tirage ; la vierge et les lointains sont bien plus ruinés encore. On voit cependant, mais difficilement, les mêmes personnages sur les toits. Au milieu de la marge, on lit : *Israel Siluestre excudit, cum priuilegio Regis.*

V. Cette adresse a été enlevée et la planche a été retouchée dans presque toutes ses parties, et principalement dans les fonds. La tour a été refaite entièrement , mais elle est plus apparente que dans le premier état, et d'un autre caractère On ne voit plus de personnages sur les toits aux endroits indiqués ci-dessus. Les lointains, à droite et à gauche, ont été refaits ; une des maisons qui se trouve au-dessus du viaduc, à gauche, n'a plus de cheminées. La vierge de l'angle a été refaite, mais bien moins finement que dans les deux premiers états. Dans celui-ci, il est presque

impossible de reconnaître la tête de la vierge et celle de l'enfant. Enfin, dans les premières épreuves de cet état, on aperçoit encore quelques traces des mots : *cum priuilegio Regis*, qui suivent le nom de Silvestre dans le quatrième état. Les épreuves où l'on voit ces traces sont trompeuses, car les retouches ont été faites par une main assez habile, quoique cependant les très-petits personnages aient été manqués. Ils sont d'ailleurs en moins grand nombre que dans les états de la planche non retouchée.

VI. Dans la marge, à gauche, on lit : *chez Md Vincent proche St-Benoit, rue St-Jacques à Paris*, et à droite : *Cum priuilegio Regis.* Dans ce nouvel état de la planche retouchée, la tour et les fonds sont toujours très-apparents, mais les petits personnages du milieu ne viennent plus.

VII. Le nom et l'adresse de Mad. Vincent ont été effacés.

666. *Le Brelan, ou l'Enfant prodigue trompé par une troupe de filous* (*).

Pièce ovale en largeur, représentant une scène de jeu à la lumière. Les joueurs sont disposés autour d'une table carrée, sur laquelle sont étalés des enjeux et des cartes. Dans le fond, l'enfant prodigue fait tenir ses cartes par une courtisane, qui les dispose de manière qu'elles soient reflétées dans une petite glace qu'un filou, placé derrière l'épaule de cette femme, sort de son manteau. Les trois autres joueurs ont vu ces cartes et attendent que leur dupe ait jeté la sienne. A droite, une courtisane debout joue de la harpe.

On lit dans le bas : *Jac. Callot fe. Nanceij*

(*) Il existe des copies et des imitations de cette pièce.

Autour de l'ovale, on lit les deux distiques ci-après.

FRAVDI NATA COHORS IVVENEM CIRCVMVENIT ASTV
PELLICIS, HINC MODVLIS, LVDITVR, INDE DOLIS,
PERDIT OPES, LVXV, FAMÆ NEC PARCIT AVITÆ
PRODIGVS, HINC SECVM NOMINA LARGA TRAHIT

Largeur mesurée sur le grand axe de l'ellipse : 279 *mill. Hauteur :* 214 *mill. Ces mesures sont prises sur la marque du cuivre.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. Avant la lettre autour de la bordure. En cet état, la femme qui joue de la harpe n'a pas encore de plumes sur la tête. — *Extrêmement rare.*

II. C'est celui qui vient d'être décrit.

666 *bis*. *Le Marché d'esclaves ou les Galériens*. Voy. n° 712.

667-670. *Les Bohémiens* (*).

Suite de quatre estampes non chiffrées. Ces sujets ont été inspirés à l'artiste par les souvenirs de son séjour parmi les Bohémiens, lors de son premier voyage en Italie.

Largeur : 235 *à* 236 *millim. Hauteur :* 122 *à* 123 *millim.*

On connaît quatre états de ces planches qui se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Avec les vers que nous rapportons ci-après, mais avant le nom de Callot. — *Très-rare* (**).

(*) Cette suite a été copiée.

(**) On prétend que ces quatre sujets ont été gravés sur une seule planche en forme de frise, et que cette planche aurait en-

II. Avec le nom de Callot sur chaque morceau, comme nous le rapportons. Dans ces deux états, les angles des planches sont aigus, les lointains se distinguent parfaitement et les épreuves sont tirées sur un papier de fabrication lorraine, au chiffre de Charles IV (double C entrelacé avec la croix de Lorraine).

III. On lit, à droite, au bas du second morceau : *Israel Siluestre excudit, cum priuil Regis.* Les angles sont arrondis et les lointains ont beaucoup perdu.

IV. L'adresse de Silvestre a été enlevée. On lit au bas du premier morceau, vers la droite : *chez Md Vincent proche S^tBenoît, rue S^tJacques á Paris.*

667. *Le départ.*

(1) Deux femmes à cheval, suivies d'une charrette attelée d'un cheval, se dirigent à droite escortées d'hommes, de femmes et d'enfants, garnissant le premier plan. Le conducteur de la charrette porte derrière son dos un sac sur lequel un coq est perché. On lit, à la gauche du bas : *Callot fec.* et au haut :

Ces pauures gueux pleins de bonaduētures
Ne portent rien que des Choses futures.

---

suite été coupée en quatre par l'artiste ; mais cette tradition n'est point justifiée, et nous n'avons rencontré personne qui ait vu des épreuves de cette frise. Néanmoins cette opinion n'est pas inadmissible, et, en suivant l'ordre indiqué par notre description, on reconnaît qu'il a pu exister originairement une seule planche. Ainsi, dans les épreuves du premier et du second état, on voit qu'on a effacé quelque chose, à droite, à la suite de la terrasse, et au delà du trait carré ; de plus, les racines de l'arbre qui se trouvent à droite dans le troisième morceau se prolongent dans le quatrième.

668. *L'avant-garde.*

(2) D'autres Bohémiens, qui avaient pris les devants, se remarquent dans ce morceau. Au milieu de deux couples d'hommes et de femmes à cheval se voit une femme, espèce de reine de la bande, portant deux enfants, l'un devant elle, l'autre derrière ; elle est escortée d'un homme, le fusil sur l'épaule, marchant sur le premier plan. On lit, à gauche, au bas : *Callot fec.* et au haut :

Ne uoila pas de braues messagers
Qui uont errants par pays estrangers.

669. *La halte.*

(3) La tête de la colonne fait halte et paraît prendre d'assaut une hôtellerie. On lit, à gauche, au bas : *Callot f.* et au haut :

Vous qui prenez plaisir en leurs parolles,
Gardez uos blancs, uos testons, et pistolles

670. *Les apprêts du festin.*

(4) On remarque au milieu du devant une femme épouillant son mari ; à gauche un groupe de quatre hommes dont deux jouent aux cartes, et, au fond, une femme qui accouche au pied d'un arbre. On lit, à gauche, au bas : *Callot fe.* et au haut :

Au bout du comte ils treuuent pour destin
Qu'ils sont uenus d'Aegipte a ce festin.

671. *La Devideuse et la Fileuse.*

La première, regardant à droite, est assise à gauche, devant son dévidoir qu'elle fait manœuvrer. Un chat est accroupi derrière elle. La seconde est aussi assise, à droite, tenant son fil de la main gauche et son fuseau de la main droite. Elle est vue en partie par derrière,

tournant la tête à gauche, où elle regarde. On lit, à la gauche du bas : *J. Callot in. f.*

Largeur : 79 *millim. Hauteur :* 66 *millim.*

On connaît deux états de cette pièce qui sert de pendant à la suivante :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Dans la marge, à la suite du nom de Callot, on lit : *I. siluestre ex. cum priuil. Regis.*

672. *Deux Dames de condition debout.*

Celle qui est à droite est vue par le dos et tient un éventail de la main gauche. Celle qui est à gauche a les poings appuyés sur ses hanches ; elle est vue de face, regardant à gauche. Un lointain, qui rappelle ceux des *Balli,* orne le fond. On lit, dans la marge, à gauche : *J. Callot in. f.*

Largeur : 79 *millim. Hauteur :* 69 *millim., dont* 4 *millim. de marge.*

On connaît deux états de cette pièce qui sert de pendant à la précédente :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Dans la marge, à la suite du nom de Callot, on lit : *I. siluestre ex. cum priuil. Regis.*

673-684. *La Noblesse* (*).

Suite de douze pièces représentant les costumes de la noblesse lorraine vers 1625. On y voit six gentilhommes et six dames.

Hauteur : 142 *à* 145 *millim. Largeur :* 92 *à* 94 *millim.*

(*) Cette suite a été copiée.

On connaît deux états de ces planches, qui sont conservées à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry ; elles n'ont jamais été chiffrées.

I. Avant l'adresse de Silvestre sur le premier morceau. Les lointains se distinguent parfaitement. Les épreuves de cet état, qui ont conservé leurs marges, présentent, dans le filigrane du papier, les armes de Charles IV (double C traversé de la croix de Lorraine). Elles ont été tirées deux par deux comme celles de la suite des Gueux, décrite ci-après, nos 685 et suivants.

II. On lit au bas du premier morceau, un peu au delà du nom du maître : ***I. Siluestre ex. cum priuil. Regis.*** Les lointains laissent beaucoup à désirer.

Gentilshommes.

673.

(1) Celui-ci, tourné à droite, est à la première position ; il porte la main à son épée en regardant de face. On lit, au bas, à gauche : ***Callot.***

674.

(2) Cet autre, marchant à gauche, est vu de profil. Il salue de la main droite élevée, en tenant son chapeau sous le bras gauche. On lit, à la droite du bas : *Callot.*

675.

(3) Vêtu d'une pelisse garnie de fourrures, ce cavalier, vu de profil et tourné à droite où il regarde, a le bras droit passé derrière le dos. On lit, à la gauche du bas : *Callot f.*

676.

(4) Cavalier vu presque de face où il regarde, en laissant voir le bout de sa main droite qui sort de dessous l'ample manteau dont il s'enveloppe. On lit, à la droite du bas : *Callot.*

677.

(5) Vu de profil et tourné à droite où il regarde, ce cavalier a les mains jointes devant lui. On lit à la gauche du bas : *Callot.*

678.

(6) Celui-ci, vu pareillement de profil, est dirigé à gauche ; il retourne la tête de face où il regarde, en paraissant cacher ses mains derrière son dos. On lit à la droite du bas : *I. Callot fec.*

Dames.

679.

(7) Vue de profil et marchant à droite où elle regarde, cette Dame a les mains passées dans son manchon. On lit, à la gauche du bas : *Callot.*

680.

(8) Vue de trois quarts, celle-ci semble se diriger à la droite du devant et regarder de face. Sa main gauche pendante est passée dans son manchon. Elle paraît, de l'autre, fouiller à sa poche. *Morceau sans nom.*

681.

(9) Vue de profil et marchant à gauche où elle porte les yeux, cette autre a aussi les mains passées dans son manchon. On lit, à la droite du bas : *Callot.*

682.

(10) Celle-ci est vue de face où elle regarde ; son visage est couvert d'un masque, elle tient de la main droite une rose. On lit, à la gauche du bas : *Callot.*

683.

(11) Cette autre est pareillement vue de face où elle regarde, en tenant son éventail des deux mains. *Morceau sans nom.*

684.

(12) Vue de trois quarts et marchant à la droite du devant, cette Dame regarde de face, les mains posées sur sa ceinture. On lit, à la gauche du bas : *Callot.*

685-709. *Les Gueux ou Mendiants* (*).

Suite représentant des gueux ou mendiants d'Italie dans des attitudes diverses ; elle est composée de vingt-cinq estampes, y compris le frontispice de 145 *millim. de haut sur* 93 *millim. de large.*

Dimensions des autres morceaux, non compris le nº 3 : *Hauteur :* 137 *à* 139 *millim. Largeur :* 86 *à* 91 *millim.*

Sauf le Frontispice, qui sera l'objet d'une description spéciale, on connaît deux états de ces planches, qui sont conservées à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. Elles ne sont pas chiffrées (**).

II. Elles sont chiffrées de 2 à 25, à l'angle gauche du bas. Ces chiffres ont été ajoutés par Fagnani.

(*) Cette suite a été copiée et imitée plusieurs fois.

(**) Il existe deux tirages bien distincts de cet état. Le premier se reconnaît au chiffre de Charles IV (le double C couronné et traversé de la croix de Lorraine) qu'on aperçoit dans le filigrane du papier, sur les marges latérales de plusieurs pièces dont le nombre varie. Les épreuves ayant été tirées deux par deux, ce chiffre ne peut être vu en son entier que dans le cas où les

685. *Frontispice.*

(1) Un gueux, coiffé d'un bonnet à plumes, se dirige vers la droite. Sa main gauche est enveloppée d'une guenille ; de la droite il tient un drapeau qui se déploie derrière son dos et sur lequel on lit : CAPITANO DE BARONI. Le fond est peuplé de mendiants et de pèlerins paraissant sortir d'une église placée à gauche. Au dernier plan on aperçoit une ville, et sur la droite, au haut d'une montagne escarpée, une autre petite église vers laquelle se dirigent des mendiants qui suivent un sentier taillé dans le roc. On lit, à la gauche du bas : ***Iacomo Callot in. et fe.***

Hauteur : **144** ***millim. Largeur :*** **93** ***millim.***

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit :

II. On lit, après le nom de Callot : *I. siluestre ex. cum privil Regis.*

---

feuilles n'ont pas été séparées. Lorsque cette séparation a eu lieu, quelques marges latérales présentent des fragments du chiffre dont il s'agit. Cette remarque est surtout sensible dans les épreuves qui ont conservé deux ou trois centimètres de marge. Cependant, on trouve encore quelquefois des fragments du chiffre de Charles IV à des pièces qui ont été coupées jusqu'à la marque du cuivre. Il va sans dire que, même dans les épreuves avec marges, le chiffre ne se voit pas à toutes les pièces, mais seulement à la moitié d'entre elles et quelquefois à un moins grand nombre.

M. Robert-Dumesnil possédait 12 dessins originaux de cette suite. Ce sont ceux dont les planches sont chiffrées 4, 5, 6, 8, 12, 13, 15, 17, 18, 21, 22 et 23. Nous croyons que ces dessins, à la plume, ont été faits sur les premières pensées inspirées au maître par les types italiens. Huit de ces dessins sont possédés aujourd'hui par MM. le baron de Salis et Thiéry ; les quatre autres se conservent dans notre cabinet.

686. *Le Joueur de vielle.*

(2) Il est vu debout et de face, jouant de son instrument, dont il tourne la manivelle de la main gauche.

687. *Les deux Pèlerins.*

(3) Deux pèlerins de l'espèce de ceux qu'on nomme en Italie *Falsi Bordoni* occupent presque toute la planche. Ils sont, l'un et l'autre, coiffés de leurs chapeaux. Celui de droite, vu de profil, s'appuie des deux mains sur son bâton ; celui de gauche tient son bâton de la main droite et de la gauche un panier. A droite, dans le fond, on aperçoit une partie d'un bâtiment, en avant duquel se trouvent divers personnages dont l'un s'agenouille devant un religieux. Le dernier plan, à droite, est occupé par une chapelle ; et, à gauche, par des personnages qui font la cuisine sous un arbre. On lit à la gauche du bas : *Callot fe.*

Hauteur : 144 millim. Largeur : 89 *millim.*

Cette planche ne paraît pas avoir fait originairement partie de la suite des Gueux dont les épreuves de premier tirage, accouplées deux à deux sur une même feuille, comme dans l'exemplaire qui appartient à M. Thiebault de Strasbourg, se composent seulement de vingt-quatre pièces. Tel est aussi l'avis de Mariette : « Cette pièce, dit-il, n'est pas de la suite des Gueux; elle se trouve toujours séparée. » (Notes manuscrites fol. 52). Cependant l'inventaire dressé après le décès d'Israël Silvestre et le manuscrit ancien copié par M. Fachot portent le nombre des planches de cette suite à vingt-cinq ; ce qui prouve que, longtemps avant d'être en la possession de Fagnani, la suite était considérée comme devant se composer de vingt-cinq planches, y compris celle des deux Pèlerins. On doit remarquer, au surplus, que cette planche et celle du frontispice sont les seules de la suite qui soient ornées de lointains et qui portent le nom du maître.

Quant à l'anecdote suivant laquelle Callot n'aurait fait d'abord qu'un seul pèlerin sur une seule planche, avec des fonds différents, nous la croyons controuvée. Cette particularité n'est signalée ni par Gersaint, ni par Mariette ; aucun catalogue ancien (à notre connaissance) n'en fait mention, et nous n'avons jamais rencontré aucune épreuve de la prétendue planche de Callot, avec un seul pèlerin, dans les nombreuses collections que nous avons visitées.

688. *Le Mendiant aux béquilles coiffé d'un bonnet.*

(4) Il est vu de profil, regardant en face, couvert d'un manteau déguenillé, et se dirigeant vers la droite.

689. *Le Mendiant aux béquilles coiffé d'un chapeau.*

(5) Il est vu par le dos, les jambes nues ; le talon droit est enveloppé d'un mauvais linge.

690. *Le Mendiant au couvet.*

(6) Il est vu de profil, dirigé vers la droite ; son bâton entre ses deux mains qu'il chauffe au-dessus de son couvet dont l'anneau est passé dans sa main droite.

691. *La Mendiante au rosaire.*

(7) Elle est vue debout, dirigée à gauche, inclinée sur son bâton et dévidant son rosaire.

692. *Les deux Mendiantes debout.*

(8) Celle de droite, qui est fort âgée, tient d'une main son bâton appuyé à terre et une écuelle qu'elle soutient aussi de l'autre main. La mendiante de gauche tient de la main droite une cuiller, et se dispose à faire manger à la première, qui paraît être sa mère, le contenu de l'écuelle.

693. *L'Aveugle et son Compagnon.*

(9) L'aveugle est à droite, vu de profil et coiffé d'un bonnet ; il est guidé par son compagnon qui le conduit de la main gauche, tandis que, de la main droite, il tend son chapeau en demandant la charité.

694. *Le Mendiant aux béquilles et à la besace.*

(10) Il est vu de face, debout et arrêté ; il est coiffé d'une espèce de bonnet de fourrure retenu par un bandeau qui cache son front. Son manteau déguenillé laisse apercevoir une besace déchirée.

695. *Le Mendiant au rosaire.*

(11) Il est vu de trois quarts, tête nue, debout et arrêté. Il demande l'aumône en tenant son chapeau à la main. De son col pend un rosaire dont on peut dire, avec Lafontaine, qu'il est :

Long d'une brasse et gros outre mesure.

696. *Le Mendiant à la tête découverte et aux pieds nus.*

(12) Debout, arrêté au milieu de l'estampe, et enveloppé d'un manteau déguenillé, il demande l'aumône en étendant la main gauche dont les ongles sont remarquablement longs et crochus.

697. *Le Malingreux* (*) *accroupi.*

(13) Il soutient des deux mains sa jambe droite dont il étale les prétendues infirmités. Sa tête est nue. Auprès de son pied gauche se trouve un pot à deux anses.

(*) En terme d'argot, du temps de Callot, le *Malingreux* est celui qui a de fausses plaies.

698. *Le Mendiant à la jambe de bois.*

(14) Il regarde à gauche, où il se dirige, soutenu par deux béquilles. A sa droite, une besace est suspendue à son col ; à sa gauche, un couteau dans sa gaine pend de sa ceinture. Sa tête est coiffée d'un chapeau.

699. *La Borgnesse.*

(15) Elle est vue de face où elle regarde, debout et arrêtée. Sa main droite, enveloppée dans une sorte de mouffle, s'appuie sur un bâton fourchu par le haut ; sa main gauche est cachée par un vieux manchon.

700. *La Mendiante aux béquilles.*

(16) Elle se dirige à droite en regardant en face.

701. *Le vieux Mendiant à une seule béquille.*

(17) Il est vu par le dos, se dirigeant péniblement vers la gauche. Sa manche gauche, la seule qu'on aperçoive, est en lambeaux.

702. *La Mère et ses trois enfants.*

(18) Une jeune femme est vue debout, allaitant son nouveau-né, et portant sur son dos son second enfant dont la main droite est appuyée sur l'épaule de sa mère. Son fils aîné est debout, à sa droite, et coiffé d'un chapeau à larges bords ; il paraît âgé d'environ quatre ans.

703. *Le Gueux appuyé sur son bâton.*

(19) Il est vu de profil, regardant en face ; sa tête est nue et ses cheveux rejetés en arrière ; sa main gauche est crispée sur son front, tandis que la droite s'appuie sur son bâton pour soutenir le corps dont tout le poids porte sur sa jambe gauche, par suite du mouvement imprimé à la jambe droite.

704. *La Mendiante à la sébille.*

(20) Elle est vue de profil se dirigeant à droite. De la main gauche elle tient sa sébille dans laquelle on voit quelques pièces de monnaie ; sa main droite s'appuie sur un bâton.

705. *Le Mendiant obèse aux yeux baissés.*

(21) Il est vu de face, où il se dirige, tenant de la main gauche un bâton et un bonnet ouvert pour solliciter la charité. Son obésité paraît rendre sa marche difficile.

706. *L'Aveugle et son chien.*

(22) Il est debout, coiffé d'un chapeau tyrolien; il s'appuie des deux mains sur son bâton en présentant sa tire-lire ; son chien, tenu en laisse, est assis à ses pieds.

707. *La Mendiante venant de recevoir la charité.*

(23) Elle est vue debout et de profil, regardant à gauche. Elle s'appuie de la main gauche sur son bâton ; de la droite, qu'elle étend en avant, elle tient une pièce de monnaie.

708. *Le Gueux assis et mangeant.*

(24) Il est vu de trois quarts, tourné à droite, tenant de la main droite son bâton et une écuelle, dans laquelle il trempe un morceau de pain de la main gauche.

709. *La Vieille aux chats.*

(25) Elle est vue par le dos, assise sur un escabeau à trois pieds, les mains étendues au-dessus d'un brasero ; l'un de ses chats est sur son giron et l'autre dort à ses pieds. Une bourse et un trousseau de clefs pendent de sa ceinture.

§ VIII. Paysages.

710. *La petite Treille.*

Plusieurs personnages, servis par des laquais, sont assis à table, sous une treille, à l'entrée d'une auberge de village entourée de plusieurs grands arbres. Le repas paraît toucher à sa fin et les convives écoutent une joueuse de harpe et un joueur de mandoline. En avant, un gentilhomme et une dame qui tient un enfant par la main se dirigent vers la table. A droite, un aveugle et son chien. A gauche, à l'angle de l'auberge, un des domestiques, dont la tête est soutenue par une servante, restitue ce qu'il a pris de trop au repas des maîtres. Ces deux personnages ont pour vis-à-vis un porc qui regarde attentivement. A gauche, une fontaine auprès de laquelle sont un cheval et plusieurs personnages. On lit, à la droite du bas : *Callot jn et fe. cum priuil. Regis.*; et dans la marge : *La derniere planche grauée par deffunt Callot, à laquelle l'eau forte n'a esté donnée qu'apres sa mort.*

Largeur : 162 millim. Hauteur : 80 millim., dont 4 de marge.

Suivant M. de Heinecken (t. IV, p. 516), Callot serait mort avant d'avoir achevé de graver cette planche, et il existerait des épreuves avant toute lettre ; nous n'en avons jamais rencontré de telles.

711. *La Chasse* (*).

Vue d'une vaste campagne peuplée de gros arbres sur le devant; elle est baignée par une rivière coulant à la gauche du fond, et animée d'une grande quantité de chasseurs et de curieux. On lit, à la gauche du bas : *Jac Callot In. et Fe.*

Largeur : 462 *millim. Hauteur* : 196 *millim.*

On connaît quatre états de cette planche :

I. Tous les lointains sont distincts. Ainsi, on voit parfaitement une chasse au sanglier au delà des filets tendus au fond de la forêt, à droite ; une ville, avec un pont de pierres de plusieurs arches se distingue nettement au milieu du fond, de même que deux grands oiseaux planant l'un au-dessus de l'autre, au ciel, à l'extrémité de la branche la plus avancée, à gauche du gros arbre qui s'élève vers le milieu de la composition.

II. Tous les lointains sont presque éteints. On aperçoit seulement le plus élevé des grands oiseaux volant, à gauche, à l'extrémité de la branche en question.

III. Retouché. On lit, au-dessus du nom du maître : *Israel siluestre ex. cum priuil. Regis.*

IV. Les lointains sont aussi ruinés que dans le IIe état.

712. *La petite Vue de Paris.*

Pièce appelée aussi *les Galériens* ou *le Marché d'esclaves.* Elle représente une place publique où l'on rachète des esclaves. Dans le fond, on aperçoit le Pont-Neuf et une partie de la Cité.

Largeur : 215 *millim. Hauteur :* 143 *millim.*

(*) Cette pièce a été copiée.

On connaît cinq états de cette planche :

I. Avant toute lettre. Plusieurs figures ne sont indiquées qu'au trait. Le fond, qui représente le Pont-neuf, dans les états postérieurs, est entièrement blanc dans celui-ci. *Rare.*

II. On voit, dans le fond, le Pont-Neuf et une partie des maisons qui bordent les quais. Les figures sont terminées. On lit, à la gauche du bas : *Callot f. A Paris* 1629 *Israel excudit.*

III. Le nom d'Israel a été effacé et remplacé par celui de *Fagnani.*

IV. Le nom de Fagnani est effacé ainsi que les mots : *A Paris* 1629 et *excudit,* de sorte qu'il ne reste plus que *Callot f.*

V. A la suite du nom de Callot, on lit : *Chez Md Vincent proche St Benoit. ruẽ St Jacques à Paris.*

M. de Heinecken, t. IV, p. 515, dit que la planche a été retouchée chez Gagnière. Cet état ne nous est pas connu ; le nom de Gagnière indique probablement l'existence d'une copie que nous n'avons pas rencontrée.

D'après l'opinion commune, le fond de cette pièce aurait été gravé par Israël Silvestre. Tel n'est pas l'avis de Mariette, qui s'exprime ainsi : « Il y a quelques endroits de cette planche qui ne sont pas entièrement terminés et qui l'ont été depuis, en 1629, par le même Callot, qui y a même ajouté de plus, dans le fond, une vue de la ville de Paris du côté du Pont-Neuf. » Ici encore, le goût exquis de Mariette se trouve confirmé par l'état matériel de la planche. Israël Silvestre, né à Nancy le 15 août 1621, n'a pu graver le fond d'une pièce éditée par son oncle Henriet en 1629. Comme cette date se lit sur toutes les épreuves terminées, il n'est pas possible que Silvestre y ait mis la main. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait supposer qu'Henriet a donné une fausse date à cette pièce, lorsqu'elle a été terminée, ce qui n'est pas admissible. Les épreuves non terminées sont sans aucune lettre, et la date de 1629 ne se lit que sur les épreuves finies. A cette époque, Callot était à Paris, et il n'est pas vraisemblable

que son ami Henriet ait publié sous son nom une pièce qu'il aurait fait achever par un autre. En admettant que la date de 1629 soit fausse, la gravure du fond nous semblerait plutôt devoir appartenir à Collignon qu'à Silvestre.

713-714. *Les deux grandes Vues de Paris* (*).

Suite de deux pièces non chiffrées, exécutées en Lorraine après le séjour de Callot à Paris, et sur les dessins qu'il avait pris à Paris, en 1629, pendant qu'il logeait chez Henriet au Petit-Bourbon.

Largeur : 335 millim. Hauteur : 165 millim., dont 7 de marge blanche.

On connaît quatre états de ces pièces :

I. Avant le nom de Callot sur l'eau pour la première, et sur la terrasse, à droite, pour la seconde. — *Très-rare.*

II. On lit, aux endroits indiqués : *Callot fec.*

III. On lit, au milieu de la marge : *Israel Siluestre ex. cum priuilegio Regis.* Nous n'avons aperçu cette mention que sur la pièce représentant le Louvre.

IV. Les deux planches ont été retouchées par un maladroit qui les a ruinées complétement. En cet état, le nom et l'*excudit* de Silvestre ont disparu, et la marge blanche a été réduite à 3 mill.

Ces planches ont été longtemps en la possession de Leloutre, marchand à Paris, qui a débité un nombre considérable d'épreuves des planches retouchées.

Les premiers tirages des planches ainsi retouchées ont donné des épreuves boueuses ; mais les épreuves du jour ressemblent, au premier aspect, à celles du tirage d'Israël Silvestre.

Les bonnes épreuves du second état se reconnaissent à ce

(*) Elles ont été copiées plusieurs fois.

qu'elles sont tirées sur un papier de fabrication lorraine au chiffre de Charles IV (double C couronné, traversé de la croix de Lorraine).

713. *Vue du Louvre.*

(1) Elle est prise de la rive gauche de la Seine, sur laquelle on remarque beaucoup d'embarcations exécutant une joute sur l'eau. Parmi ces embarcations, on voit, à la droite du bas, deux galères dont les pavillons sont semés de fleurs de lis. La Tour de Nesle se voit à gauche; le Louvre et les Tuileries occupent la droite du fond. On lit, sur l'eau, vers la gauche du bas : *Callot fec.*

714. *Vue du Pont-Neuf, de la Tour et de l'ancienne Porte de Nesle.*

(2) Elle est prise de la rive droite de la Seine, sur laquelle on remarque, au pied de la Tour de Nesle qui est à droite, plusieurs embarcations amarrées et des chevaux qu'on abreuve. Le fond représente le Pont-Neuf. Sur la terrasse, à droite, on lit : *Callot fec.*

715-718. *Les quatre Paysages* (*).

Cette suite de quatre pièces, non chiffrées, est ce que Callot a fait de mieux dans le genre du paysage. Mariette pense qu'elle a été gravée à Florence. Cette opinion s'appuie sur cette circonstance que la quatrième pièce est gravée sur un fragment de la planche décrite ci-dessus nº 539, au revers de laquelle on trouve des essais de gravure pour la pièce de la suite des Médicis

(*) Cette suite a été copiée.

représentant un enrôlement de soldats. Nous croyons toutefois que l'opinion de Mariette ne doit pas être admise, puisqu'on rencontre des épreuves du premier état de la première pièce qui ont été tirées avant que le maître y ait gravé son nom, et dont le papier, ainsi que celui des trois autres, est de fabrication lorraine au chiffre de Charles IV (double C couronné, traversé de la croix de Lorraine). On doit dès lors supposer que Callot avait apporté de Florence à Nancy la planche portant l'essai de gravure fait pour la suite des Médicis, et qu'il s'en est servi pour graver l'un des quatre paysages que nous décrivons (notre n° 4).

Largeur : 217 *à* 220 *millim. Hauteur :* 85 *millim.*

715. *Le Jardin ou le Marais.*

(1) A gauche, une maison ombragée de grands arbres, en avant de laquelle se trouve un appentis. Près de cette maison, deux femmes, dont une assise sur un banc allaite son jeune enfant, pendant qu'un autre, plus âgé, joue auprès d'elle. Un peu plus loin, vers le milieu, un puits. A droite, deux femmes cultivent un carré de jardin ; l'une arrose et l'autre laboure à la houe. Tout à fait vers la droite, une chaumière en avant de laquelle est une charrette dételée.

On connaît deux états de cette pièce :

I. Avant toute lettre. *Très-rare.*

Les épreuves de cet état portent ordinairement le nom du maître écrit par lui-même à la plume.

II. On lit, sur la terrasse, à gauche : *Ia. Callot f.*

716. *Le Colombier.*

(2) A gauche, un grand arbre vers lequel un chasseur, accompagné de son chien, dirige son fusil. Au second plan, un colom-

bier ; plus loin, vers la droite, une rivière se prolonge au fond vers un village dont les maisons, entremêlées d'arbres, occupent la droite de l'estampe. Cette composition est animée de quelques figures et de bestiaux qui s'abreuvent. — Morceau anonyme.

717. *Le Moulin à eau.*

(3) Un moulin à eau dont on ne voit pas la roue. Des hommes se baignent à gauche sur le devant ; un autre pêche avec une trouble sur le barrage. — Morceau anonyme.

Cette composition a été reproduite par Collignon dans la suite dite des douze paysages de Florence gravés sur les dessins de Callot.

718. *Le Port de mer.*

(4) A droite, des maisons auxquelles on parvient par un escalier et qui précèdent des monuments en ruine. A gauche, sur la mer, des petits bâtiments avec leurs voiles carguées. Vers le milieu et sur le devant, un homme assis pêche à la ligne. Le fond représente une ville dominée par une montagne. — Morceau anonyme.

On connaît deux états de cette planche, derrière laquelle se trouvent les essais de gravure dont nous avons parlé ci-dessus. Elle se conserve, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

I. C'est celui qui vient d'être décrit : il n'est pas retouché.

II. Retouché ; dans cet état, la base de la montagne du fond s'arrête au beaupré de l'embarcation la plus rapprochée du milieu, et la perspective est manquée. Dans l'état précédent, la montagne s'étend au delà de ce beaupré et des cordages. Il est vraisemblable que les autres pièces de la suite ont été également retouchées.

719-722. *Les Saisons.*

Suite de quatre pièces non chiffrées. Elles sont gravées au burin d'après des copies du Bassan par l'un des Sa-

deler. Quoique l'une de ces pièces (l'hiver) porte seule le nom du maître, on peut supposer qu'elles sont toutes de lui; car il a gravé la lettre des douze vers italiens, disposés sur trois colonnes, qui se trouvent dans la marge. Cependant, comme cette suite date de l'époque où Callot était en apprentissage à Rome chez Philippe Thomassin, il serait possible qu'il eût été chargé de graver les inscriptions des trois pièces exécutées par d'autres apprentis. Cette supposition est corroborée par ce fait qu'on lit à la gauche de la pièce représentant l'Eté : LVCAS FECIT. — Cette suite est aussi rare que médiocre.

Dimensions des trois premières pièces : *Largeur : 275 millim Hauteur : 211 millim., dont 12 de marge.*

719. *Le Printemps.*

(1) A gauche, des femmes sont occupées à traire des chèvres. A droite, un valet de chiens conduit une meute en portant un lièvre suspendu par les pieds à un bâton. Dans le fond, des chasseurs au faucon se dirigent à droite. Dans la marge, on lit douze vers italiens, sur trois colonnes, dont le premier est : *Fugge, il rigor, la terra indi uerdegia,* etc.

— Morceau anonyme.

720. *L'Été.*

(2) A gauche, un homme à genoux tond un mouton dont un enfant arrête les mouvements. A droite, plusieurs personnages achèvent un repas champêtre. Vers le milieu, au second plan, on voit un chariot attelé de deux bœufs que deux hommes et deux femmes s'occupent à décharger; vers la droite, trois personnages battent le blé en avant d'une grange; deux autres personnages

font la moisson à gauche. Le premier des douze vers dans la marge est : *Spoglia Giugno le lasse e le riserua,* etc. Tout à fait au bas, à gauche, on lit : LVCAS FECIT.

721. *L'Automne.*

(3) Scène de vendange. A gauche, un homme et une femme cueillent des raisins ; au milieu, et en avant d'une charrette de vendange attelée de deux bœufs, un jeune homme foule le raisin dans une cuve. Au fond, un homme ensemence un champ. Le premier vers du bas, à gauche, est : *Adequa il giorno e graui il frutto pende,* etc. — Morceau anonyme.

722. *L'Hiver.*

(4) C'est la seule pièce de cette suite sur laquelle se trouve le nom de Callot. On voit, au milieu de l'estampe, un âne portant du bois et dont deux hommes, placés à ses côtés, complètent le chargement ; à gauche, un bûcheron attaque une pièce en grume ; à droite, un homme découpe un porc en avant d'une espèce de hangard où l'on voit divers personnages occupés à des travaux culinaires et une femme qui file. Le fond représente un paysage montagneux. On lit, à droite, sur une pierre : *I. Callot** (de la main du maître), et, dans la marge, douze vers, en trois colonnes, dont le premier est : *Cede al rigor del suo piouioso cielo,* etc. Entre la seconde et la troisième colonne, on lit : *Ioseppe del Sarto — excudit.*

Largeur : 274 millim. Hauteur : 209 millim., dont 17 de marge.

723-728. *Les Mois.*

La suite entière se compose de douze pièces gravées au burin, d'après les dessins de Jodocus de Monper, dans l'atelier de Philippe Thomassin, à Rome. Au bas de chaque pièce, on lit quatre vers latins. Deux pièces

seulement portent le nom de Callot : ce sont celles qui représentent les mois de *Jânvier* et de *Mars.* Le mois d'*Avril* paraît aussi être dans sa manière, et la lettre est de sa main. Les mois de *Juin,* de *Novembre* et de *Décembre* ont peu de rapports avec la manière du maître, et cependant la lettre est aussi de sa main. Nous décrivons seulement les pièces de cette suite qui se rapportent aux mois que nous venons d'indiquer, en exprimant nos doutes à l'égard de celles qui ne sont pas signées par lui (*). — Cette suite est aussi médiocre et aussi rare que la précédente.

723. *Janvier.*

(1) On voit, à droite, un homme dînant devant une table et tenant son verre de la main gauche ; il regarde à gauche, par sa

---

(*) On lit, à cet égard, dans les notes manuscrites de Mariette, folio 28 : « Les douze mois de l'année gravés au burin par J. Callot dans ses commencements en Italie, dont les dessins sont de Josse de Monper d'après ceux de Collaert (je crois Jean et Adrien). Il y a mis son nom (*I. Callot* Fe*) à la première feuille et au mois de mars (*I. Callot* Fe*); à toutes les autres, il n'a point mis son nom, et il se pourrait fort bien faire qu'il y en eût parmi elles qui ne fussent pas de lui. Il est cependant assez difficile de l'affirmer sur des ouvrages qui se ressentent autant des marques de l'apprentissage, et où il n'y a encore aucune manière formée. » — En marge, Mariette a ajouté ce qui suit : « Les mois de Février, May, Juillet, Août, Septembre, Octobre, ne me paraissent point de Callot. » Nous partageons cet avis, en ajoutant que ces pièces sont précisément celles dont la lettre n'est pas de la main du maître. C'est par ce motif que nous ne les avons pas comprises dans notre description.

porte ouverte, des gens qui dansent; plus loin, dans une longue rue qui sert de faubourg à une ville fortifiée, on voit un attroupement écoutant la parade de deux charlatans. Le fond est occupé par une rivière qui coule dans une vallée étroite. On lit, à la droite du bas : *I. Calloti*. Fe*, et, dans la marge, deux distiques latins dont le premier commence par *Iani bifrontis*, etc. Entre ces deux distiques, écrits par l'artiste, on lit le mot IANUARIUS.

Largeur : 260 millim. Hauteur : 202 millim., dont 13 de marge.

724. *Mars.*

(2) En avant d'une villa, dans laquelle divers personnages sont occupés à des travaux de jardinage, on voit, à droite, un jardinier tenant dans sa main gauche une serpette, et sous son bras droit une botte d'osier. A ses pieds, un homme assis sur un cheval traînant une charrette chargée de fumier, gagne une route qui traverse l'estampe, tandis qu'un vieillard et un jeune enfant, coiffés de bonnets, se dirigent à l'opposite. On lit, dans la marge, à gauche : *I. Callot* Fe*, et deux distiques latins (de la main de l'artiste) avec le mot MARTIUS au milieu. Le distique de gauche commence par *Quondam mensis*, etc.

Largeur : 260 millim. Hauteur : 202 millim., dont 13 de marge.

725. *Avril.*

(3) A gauche, sur le premier plan, un jardinier tient entre ses mains un pot de fleurs. Il se dirige vers un jardin bas, dans lequel on voit plusieurs ouvriers occupés à différents travaux. Dans l'allée qui débouche sur le devant de l'estampe, on voit un gentilhomme, coiffé d'une toque, qui accompagne une dame dont le bras droit repose sur le bras gauche de son cavalier. Ce groupe regarde un jardinier qui ratisse ; à droite, se trouve un canal bordant le jardin. Le fond est occupé par une montagne à laquelle est adossé un village que baigne une rivière. Les deux distiques,

de la main de Callot, sont disposés comme dans les morceaux précédents. On lit, au milieu : APRILIS. Le premier vers du distique de gauche commence par *Aprilis latiis*, etc. — Morceau anonyme.

Larg. : 259 millim. Haut. : 205 millim., dont 14 de marge.

726. *Juin.*

(4) A droite, sur un tertre, est un faucheur coiffé d'un grand chapeau. Il se dirige vers un ruisseau, à gauche, en tenant sa faulx sous son bras droit. Derrière lui, on voit des faucheurs dont un dort sur un meulon. A gauche, sur le bord d'un ruisseau, divers personnages sont occupés à tondre des moutons; d'autres lavent la laine dans le ruisseau. Le fond est occupé par une rivière très-sinueuse passant auprès d'un village situé au pied d'une montagne. Entre les deux distiques, toujours de la main du maître, et dont le premier commence par *Iunius esse...*, etc., on lit : IUNIUS. — Morceau anonyme.

Larg. : 256 millim. Haut. : 200 millim , dont 15 de marge.

727. *Novembre.*

(5) A droite, sur un tertre, un pâtre se dispose à lancer un gros bâton sur les branches d'un chêne, afin de faire tomber les glands destinés à la nourriture des porcs. Une petite branche garnie de glands est à terre, au pied de l'arbre. A gauche, deux autres bergers pratiquent la même opération, par suite de laquelle on voit, sur le sol, une grande quantité de glands que les porcs dévorent. Tout à fait à gauche, un paysan assis joue de la flûte. Au milieu, vers la droite, des hommes empilent des planches au bord d'un chemin. Le fond est terminé par une rivière qui serpente à travers un village entouré d'arbres. Entre les deux distiques, toujours de la main du maître, et dont le premier commence par *Suppeditat suibus*, etc., on lit : NOVEMBER. — Morceau anonyme.

Largeur : 258 millim. Hauteur : 200 millim., dont 15 de marge.

728. *Décembre.*

(6) Vue d'un village dont les habitants sont occupés à la préparation de la viande de porc. A gauche, sur un tertre, un charcutier tient d'une main son couteau et de l'autre une hachette; une petite botte de paille est passée sous son bras droit. Il se dirige vers une place terminée par un canal sur lequel se trouve une barque pontée et mâtée, auprès d'un pont. Sur cette place, et dans la rue à laquelle le pont donne accès, on voit un grand nombre de charcutiers qui saignent des porcs, les flambent, les éventrent et salent la viande. A gauche, on voit la mer couverte de barques dont les unes se dirigent vers le village principal ou vers un autre qu'on aperçoit à l'horizon. Entre les deux distiques, toujours de la main du maître, dont le premier commence par *Prouidus accurat*, etc., on lit : DECEMBER.—Morceau anonyme.

Largeur : 258 millim. Hauteur : 200 millim., dont 15 de marge.

§ IX. Sujets divers. — Bossus. — Caprices. — Fantaisies.

729. *La Pandore* (*).

Elle est représentée : 1° debout, sur un nuage, au milieu de l'assemblée des dieux qui occupe le haut de l'estampe; 2° descendue sur la terre, où elle est debout, au premier plan, tenant de la main droite l'urne fatale. A droite, un rocher surmonté d'un village dominant la mer et auquel on parvient par un chemin bordé de maisons à sa partie inférieure. A gauche, un autre rocher creux taillé en escalier, vers lequel se dirige un

(*) Cette pièce a été copiée.

homme, le bras gauche étendu, et qui va à la rencontre d'un autre homme qui descend. A droite, une rivière baigne des fortifications et se jette dans la mer, sur laquelle on aperçoit des galères à l'horizon.

Largeur : 132 millim. Hauteur : 83 millim.

On connaît deux états de cette jolie pièce qui, suivant Mariette, aurait été gravée en même temps que le Saint-Jean dans l'île de Pathmos, décrit nº 102.

I. Jupiter tient le foudre de la main droite. On lit, au bas de la droite, au-dessus du trait carré : *Jac. Callot In et Fec.*

II. Le foudre a été effacé; dans les bonnes épreuves de cet état, on en voit encore la trace. On lit, au bas : *Jac. Callot Fecit* et plus loin, on aperçoit encore la trace des lettres *Fec* qui terminent l'inscription dans le premier état. Gersaint s'est mépris sur les états de cette pièce en indiquant que le premier est celui dans lequel Jupiter n'a pas de foudre en main.

730-746. *Figures variées* (*).

Suite de dix-sept pièces, titre compris, représentant des personnages de différentes nations. La dernière est très-douteuse. Dans treize pièces, une des figures est au trait, et l'autre ombrée. Cette suite a été gravée pour servir de modèle à ceux qui apprenaient à dessiner à la plume.

On rencontre des épreuves de quelques pièces de cette suite qui ont été tirées avant les lointains gravés par l'artiste, et Mariette suppose qu'il peut y avoir de

---

(*) Cette suite a été copiée.

semblables épreuves de toutes les planches. Cela ne nous paraît pas vraisemblable ; car les planches dont il existe des épreuves sans les fonds sont toujours les mêmes. On n'en connaît que cinq. Ce sont celles qui, dans la suite chiffrée, portent les n°s 3, 5, 7, 10 et 13. Quant à la pièce douteuse (dont il y a des épreuves avec le n° 15, bien que ce numéro se trouve aussi à l'avant-dernière pièce de la suite), on ne la rencontre jamais qu'avec le fond blanc. Les épreuves de cette pièce avec fond proviennent d'une autre planche qui est une copie de la première. Cette pièce douteuse se place ordinairement à la fin de la suite.

Nous décrivons séparément chaque pièce de la suite, en suivant l'ordre des numéros ajoutés par Fagnani, de 1 à 16, et en rejetant à la fin la pièce douteuse.

750. *Titre.*

(1) Un escamoteur est assis à gauche, au bout d'une table dressée en plein vent. Cette table est environnée de neuf autres figures d'hommes et d'enfants, parmi lesquels on remarque, debout, à droite, un porte-balle tenant un livre et attentif à ce qui se passe. On lit, au milieu du haut de l'estampe, sur une pancarte : VARIE FIGVRE | DI IACOPO | CALLOT

Morceau bordé d'un trait léger.

Largeur : 95 millim. Hauteur : 86 millim.

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Après CALLOT, on voit un point, suivi du mot *fecit*.

III. Dans l'angle du bas, à droite, est le nombre 1.

731.

(2) Deux figures de la même femme ayant un panier passé au bras ; l'une, finie, occupe la gauche ; l'autre, au trait, la droite. Elles sont tournées de profil à gauche. Parmi les sujets garnissant le fond, on distingue, à gauche, partie d'une hôtellerie à la porte de laquelle sont des figures attablées. Un filet léger borde le côté gauche de ce morceau.

Largeur : 90 *millim. Hauteur :* 84 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le filet léger n'est presque plus apparent.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le chiffre 2.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

732.

(3) Deux figures du même homme, espèce de soldat hongrois, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Elles sont vues de trois quarts, côte à côte, dirigées à gauche et regardant de face. Le personnage pose la main droite sur la hanche et appuie l'autre sur son sabre pendu à son côté.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc ; c'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le fond représente des soldats sévissant contre des bourgeois, et, au milieu, une maison en flammes.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le chiffre 3.

733.

(4) Deux figures de la même femme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Elles sont tournées de profil à gauche, les mains croisées sur la ceinture. Le fond offre trois figures et un tronc d'arbre sec.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît trois états de cette planche ;

I. On remarque une coulure d'eau forte, formant tache au bord gauche de l'estampe, derrière l'homme marchant qui anime ce côté.

II. Cette tache a disparu.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le chiffre 4.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

734.

(5) Deux figures du même homme couvert de son manteau, marchant au fond et vu par le dos. Il porte une épée, et il est coiffé d'un chapeau à plumes. L'une des figures est finie et occupe la gauche ; l'autre, au trait, occupe la droite.

Largeur : 90 *millim. Hauteur :* 88 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc ; c'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le fond représente, en avant de quelques fabriques, trois couples de figures dont celui de gauche est composé d'une femme et de son enfant.

III. On voit le nombre 5 à la droite du bas.

735.

(6) Deux figures de la même femme tenant de sa main droite sur sa hanche une espèce de manne, et tendant l'autre en avant. Elles sont tournées de profil à droite. Celle qui occupe la gauche est finie, et l'autre est au trait. Le fond offre un bout de paysage animé de quantité de figurines dont plusieurs dansent, au milieu, aux sons d'une cornemuse et d'un tambour de basque. Ce morceau est bordé, à droite, d'un filet simple parfaitement exprimé.

Largeur : 92 *millim. Hauteur ;* 84 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le filet simple, bordant la droite de l'estampe, offre quelques solutions de continuité.

III. On voit le nombre 6 à la droite du bas.

IV. On lit au bas à gauche : ***Callot f.***

736.

(7) Deux figures du même homme, espèce de Hongrois, posant la main gauche sur le pommeau de son sabre et élevant l'autre, en faisant une indication à gauche. Il est vu de face. La figure de gauche est au trait et l'autre est finie.

Largeur : 84 millim. Hauteur : 86 millim.

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc; c'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le fond présente un choc de cavalerie.

III. On voit le nombre 7 à la droite du bas.

737.

(8) Deux figures d'hommes vêtus à la turque, debout l'un en face de l'autre. Le fond présente quatre figurines semblables.

Largeur : 89 millim. Hauteur : 89 millim.

On connaît trois états de cette planche :

I. Les figurines du fond se distinguent parfaitement.

II. Ces figurines ne sont pas aussi distinctes.

III. On voit le nombre 8 à la droite du bas.

738.

(9) Deux figures de la même femme tournée de profil à droite et tendant le bras droit en avant. Celle qui occupe la gauche est finie et l'autre est au trait. Le fond offre, à gauche, deux bergers au pied d'un arbre et, au milieu, un troupeau de trois vaches. Le côté gauche de l'estampe est bordé d'un filet finement tracé, commençant vers le haut, et s'arrêtant à 8 millimètres du bas.

Largeur : 91 millim. Hauteur : 84 millim.

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le filet bordant le côté gauche de l'estampe a été fortement repris dans la moitié de sa longueur, vers le bas.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 9.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

739.

(10) Deux figures côte à côte du même homme, espèce de Hongrois, vu presque par le dos et dirigé vers la droite où son bras droit est tendu pour faire une indication. Celle qui occupe la gauche est finie et l'autre est au trait.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc ; c'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le fond offre une charge de cavalerie.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 10.

740.

(11) Deux figures de la même femme vue par le dos et marchant au fond, un panier passé à son bras gauche. Elles sont côte à côte. Celle qui occupe la gauche est finie ; l'autre est au trait. Le fond présente cinq figurines : deux à gauche et trois au milieu.

Largeur : 85 *millim. Hauteur* 87 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Les figurines du fond se distinguent parfaitement.

II. Elles ne sont pas aussi distinctes.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 11.

IV. On lit au bas à gauche : *Calot f.* (*sic*).

741.

(12) Deux figures de la même femme vue de trois quarts et dirigée vers la droite; elle tient sur sa tête un panier garni de verdure et d'une cruche, en posant la main gauche sur sa ceinture. Celle qui occupe la gauche est finie, et l'autre est au trait. Le fond présente un paysage animé de trois figurines dont celle du milieu laboure à la houe. Le côté droit de ce morceau est bordé d'un filet finement tracé.

Largeur : 91 *millim. Hauteur :* 84 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le filet bordant la composition, à droite, a été fortement repris. D'ailleurs le fond vient moins bien.

III. On voit le nombre 12 dans l'angle bas à droite.

IV. On lit au bas à gauche : *Callot f.*

742.

(13) Deux figures côte à côte du même homme, espèce d'officier coiffé d'un chapeau à plumes. Il est armé d'une épée et couvert d'un manteau qui laisse voir son vêtement de dessous. Vu presque de face, il est dirigé vers la droite en élevant le bras droit au niveau de sa tête. La figure occupant la gauche est finie et l'autre est au trait.

Largeur : 90 *millim. Hauteur :* 88 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est blanc.

II. Le fond offre une place publique animée de spadassins courant après des bourgeois.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 13.

743.

(14) Deux figures côte à côte d'un officier de hallebardiers vu par le dos et marchant au fond, la main gauche appuyée sur sa hanche et élevant le bras droit. Il est coiffé d'un chapeau à plumes ; il a l'épée au côté et est vêtu d'une souquenille. Le fond présente un paysage animé de trois figurines de hallebardiers.

Largeur : 89 *millim. Hauteur :* 90 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. On remarque quatre coulures d'eau forte faisant taches, savoir une à la droite du haut et trois superposées à gauche près du bord de la planche.

II. Ces taches ont presque disparu.

III. Dans l'angle bas, à droite, est le nombre 14.

744.

(15) Paysan portant la hotte, assis à gauche sur un tertre. Il saisit une bouteille garnie d'osier placée à son côté dont il va verser le contenu à sa femme qui, agenouillée à droite, et chargée d'une hotte, avance une tasse de la main droite. Le derrière du tertre, sur lequel l'homme est assis, est garni d'un tronc d'arbre et de quelques broussailles. — Morceau bordé d'un trait carré.

Largeur : 83 *millim. Hauteur :* 82 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le trait bordant la droite de l'estampe s'est échappé à 48 millimètres du bas et est venu, en biaisant, jusqu'à 75 millimètres vers le haut, où, s'il avait été continué dans cette direction, il se serait perdu sur le bord de la planche sans produire, comme on le voulait, une petite marge régulière de ce côté. Il a été repris à l'endroit de la déviation, en laissant la marque de cette déviation.

II. Ce trait échappé ne se voit presque plus.

III. On voit dans l'angle bas, à droite, le nombre 15.

745.

(16) Au pied d'un arbre fourchu, s'élevant à la droite de ce morceau et dont le tronc n'est vu qu'en partie, on voit une femme assise ayant à son côté sa fille endormie ; celle-ci a la partie antérieure de son corps posée sur le giron de sa mère. Au delà, un bouvier debout, appuyé sur un grand bâton et qui semble veiller un bœuf dirigé à gauche. Dans le fond, aussi à gauche, on voit un berger jouant du chalumeau en gardant son troupeau. La composition est bordée d'un trait carré.

Largeur : 83 *millim. Hauteur :* 83 *millim.*

On connaît trois états de cette planche :

I. Le fond est parfaitement distinct. On remarque quelques légers traits de burin sur le ciel : 1° au-dessus du bœuf, entre la tête de cet animal et l'arbre de gauche ; 2° entre les feuilles du gros branchage de cet arbre et le corps de l'homme appuyé sur un bâton; l'un de ces traits coupe le bras de cet homme un peu au-dessous de l'épaule ; 3° au milieu du haut, entre les deux arbres où ce trait décrit une ligne presque parallèle au trait carré du haut.

II. Ce dernier trait de burin est le seul qui se voit encore. Les fonds sont bien moins distincts.

III. On voit, à la droite du bas, le nombre 16.

746.

(17) Deux figures côte à côte du même homme, espèce de Turc vu de face; la main droite posée sur la poignée de son sabre. Celle de gauche est finie et l'autre est au trait. On lit à la gauche du bas : *Iac. Calot fecit.* — Morceau douteux dont le fond est toujours blanc.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 86 *millim.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le nombre 15 se voit au bas, vers la gauche.

747-767. *Les Bossus ou Gobbi* (*).

Suite de vingt-et-une pièces gravées à Nancy sur des dessins faits à Florence, en 1616, et dont les fonds sont toujours blancs. Elle représente les difformités du corps humain sous divers types dont plusieurs sont évidemment impossibles.

L'une des planches de cette suite (celle que nous décrirons n° 748) a été perdue quelques années après avoir été gravée. Elle n'a jamais été remplacée par l'artiste, et celle qu'on veut y substituer, ou qu'on ajoute quelquefois à la suite, n'est qu'une copie en contre-partie de la planche perdue. Tel est aussi l'avis de Mariette, d'après lequel le nombre de pièces gravées par Callot pour cette suite est seulement de vingt-et-un. Les vingt planches conservées passèrent successivement entre les mains de Silvestre, qui mit son nom au titre, et de Fagnani qui fit ajouter des numéros aux autres pièces. Le titre n'a jamais été chiffré. Fagnani avait d'abord fait mettre des numéros de 1 à 19 sur les autres pièces de la suite; les traces de ce premier numérotage sont encore visibles sur les planches. Peu de temps après, il fit effacer ces chiffres et les remplaça par une nouvelle série de 2 à 20. Peut-être avait-il eu d'abord la pensée de faire copier la planche perdue et de lui donner le numéro 1. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il n'y a

(*) Cette suite a été copiée.

point de numéro 1 dans la suite chiffrée, et nous n'avons jamais vu d'épreuves numérotées autrement que nous l'indiquons ci-après. La planche du titre non chiffrée et celles des dix-neuf autres pièces chiffrées 2 à 20 se conservent, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry.

Sauf le titre, dont nous indiquerons les états séparément, et la planche perdue dont il n'existe qu'un seul état, on connaît deux états de ces planches :

I. Avant les numéros.

II. Avec les numéros de 2 à 20 ajoutés par Fagnani à la droite du bas.

Nous indiquons la dimension de chaque pièce en la décrivant. Il n'existe aucun trait carré, et les mesures ont été prises sur la marque du cuivre.

747. *Titre.*

Il est gravé sur la chemise d'un homme accroupi, vu par derrière, et entouré de cinq figures grotesques, parmi lesquelles on remarque, à droite, celle d'un bossu à la jambe de bois soutenu par deux béquilles. Deux des figures du fond relèvent les coins de la chemise dont le revers forme une draperie sur laquelle on lit : VARIE FIGURE GOBBI DI IACOPO CALLOT, *fatto in firenza lanno.* 1616. Au bas, à droite : *excudit Nanceij* (*).

Largeur : 85 millim. Hauteur : 59 millim.

(*) On ne connaît aucune épreuve du titre avant les mots : *excudit Nanceij*. Ce fait, joint au témoignage de Félibien, démontre que les dessins de ces pièces ont été faits en Italie, comme le titre l'indique, ou que la gravure a été faite à Florence,

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit à gauche : *I. siluestre ex.;* puis au milieu : *cum priuil Regis.*

M. de Heinecken dit, en parlant de cette suite : « On en a différentes éditions sous différentes adresses : *Nancey chez Silvestre avec la date de* 1625. » Ce prétendu tirage est impossible : Silvestre, né à Nancy en 1621, ne pouvait y faire le commerce d'estampes dès l'âge de quatre ans. Ceci nous rappelle qu'on avait autrefois rangé dans l'œuvre du Roi une pièce qui, d'après sa date, aurait été gravée par Callot à l'âge de trois ans.

748. *L'homme au grand chapeau rabattu, s'apprêtant à tirer le sabre* (pièce non chiffrée).

(*) Il est vu de profil, dirigé à droite, la bouche entr'ouverte. Son chapeau empêche de voir ses yeux. Son pied droit est en avant. Il porte le sabre à droite et s'apprête à le tirer de la main gauche. — *Rare.*

Largeur : 87 *millim. Hauteur :* 65 *millim.*

Cette planche n'a jamais été recommencée par l'artiste, et les épreuves en contre-partie qu'on attribue à Callot ne sont pas de lui. On a supposé que le maître avait supprimé cette pièce parce que le personnage se sert de la main gauche au lieu de la droite. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un bossu soit gaucher, et plusieurs autres figures de la suite ont le sabre à droite, ou jouent du violon en tenant l'archet de la main gauche. Du reste nous avons lieu

---

mais que le tirage et la publication n'ont eu lieu qu'à Nancy. Tel est aussi l'avis que Mariette exprime au f° 52 de ses notes manuscrites. Nous croyons, comme Mariette, que la gravure de la suite entière a été exécutée à Nancy, parce qu'elle est tout à fait dans la manière des pièces que le maître a faites dans cette ville.

de croire que la planche a été perdue après la mort de Callot ; car nous en avons vu des épreuves tirées sur un papier de fabrication lorraine, mais qui n'ont déjà plus le velouté d'un premier tirage.

749. *L'Estropié au capuchon.*

(2) Il est dirigé à gauche, courbé sur sa béquille, qu'il tient de la main gauche. Sa tête est coiffée d'un capuchon, d'où sortent des plumes qui retombent en avant. On ne lui voit que l'œil, le nez, la bouche et le menton.

Largeur : 82 *millim. Hauteur :* 51 *millim.*

750. *Le Bossu à la canne.*

(3) Il est vu de trois quarts, dirigé à droite, coiffé d'un bonnet d'où s'échappent des branches de feuillage. Une serviette passée derrière sa tête, soutient un énorme goître pendant sur l'abdomen au-dessous duquel il fait saillie; il tient sa canne de la main droite.

Largeur : 89 *millim. Hauteur :* 62 *millim.*

751. *L'Estropié à la béquille et à la jambe de bois.*

(4) Il est vu de trois quarts, regardant à gauche ; il tient sa béquille sous le bras gauche ; sa jambe gauche est repliée sur une jambe de bois ; il est vêtu d'une espèce de justaucorps dont le collet relevé encadre sa figure en laissant échapper, par une déchirure, plusieurs mèches de cheveux.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 62 *millim.*

752. *L'homme au gros ventre tombant et au chapeau à forme très-élevée.*

(5) Il est vu de trois quarts, dirigé à droite et regardant à gauche, le pied gauche en avant; sa main gauche s'appuie sur une canne et la droite sur la poignée de son sabre dont la pointe est

relevée en arrière. Il porte de longues moustaches retroussées ; son chapeau est orné de plumes. Son ventre retombe à la hauteur de ses genoux.

Largeur : 85 millim. Hauteur : 62 millim.

753. *Le Buveur dansant vu par le dos.*

(6) De la main droite, qui est ramenée en arrière, il tient une grosse bouteille, garnie de paille, dont le contenu s'écoule à terre. De la main gauche, il élève son verre au-dessus de sa tête. Sa jambe gauche est portée en avant.

Largeur : 86 millim. Hauteur : 63 millim.

754. *L'Homme au gros ventre relevé et au chapeau à grands bords.*

(7) Il est vu de face où il regarde en louchant. Sa main gauche est ouverte et dépasse son ventre. Il porte le sabre à droite, la main appuyée sur la garde, de manière à relever la pointe en arrière. Ses pieds sont dirigés à droite.

Largeur : 90 millim. Hauteur : 63 millim.

755. *L'Homme à l'épée et au poignard dirigé à gauche.*

(8) Il est en attitude de combat ; il tient l'épée de la main gauche et le poignard de la main droite qu'on n'aperçoit pas ; les deux lames sont dirigées parallèlement. Il est chaussé de larges bottes à revers, évasées par le haut. Deux longues plumes pendent derrière son chapeau.

Largeur : 84 millim. Hauteur : 62 millim.

756. *Le Buveur dansant vu par devant.*

(9) Il est coiffé d'un bonnet élevé garni de deux petites plumes. De sa main gauche, il tient un verre dont il regarde attentivement

le contenu. De la droite, il tient l'anse d'une grosse bouteille garnie de paille.

Largeur : 85 millim. Hauteur : 60 millim.

757. *Le Bossu vu par derrière avec des boutons sur le dos de sa veste.*

(10) Il tourne à gauche sa tête qu'on voit de profil. Il est coiffé d'un chapeau mou très-bas, garni d'une plume frisée qui retombe à droite. Sa barbe se divise en deux pointes; il porte le sabre à droite ; de la main gauche, il fait une indication vers la gauche.

Largeur : 86 millim. Hauteur : 63 millim.

758. *L'Homme aux deux sabres dirigé à droite.*

(11) Il est en attitude de combat, la jambe droite portée en avant. De son bonnet, qu'on aperçoit à peine, sortent deux plumes presque égales qui sont dirigées en arrière.

Largeur : 85 millim. Hauteur : 65 millim.

759. *Le Joueur de violon.*

(12) Il est coiffé d'un chapeau, dont le large bord, replié à gauche, déploie à droite son extrémité déchirée. Il joue du violon en tenant son archet de la main gauche. Il porte à droite un petit sabre court dont la pointe pend entre ses jambes.

Largeur : 88 millim. Hauteur : 65 millim.

760. *L'Homme masqué tenant son sabre.*

(13) Il est vu de trois quarts regardant à droite, coiffé d'un bonnet d'où s'échappent deux grandes plumes retombant à droite. Sa main gauche fait remonter derrière lui son sabre dont la pointe sort d'un fourreau déchiré. Ses pieds sont retournés en dedans.

Largeur : 85 millim. Hauteur : 64 millim.

761. *L'Homme dansant en jouant de la mandoline.*

(14) Il est vu de profil dirigé à gauche. Deux plumes s'échappent du devant de son chapeau à larges bords. Il tient de la main droite le manche de sa mandoline dont il fait vibrer les cordes de la main gauche.

Largeur : 86 *millim. Hauteur :* 58 *millim.*

762. *Le Joueur de vielle.*

(15) Il est vu de trois quarts, dirigé à droite, coiffé d'une calotte recouverte d'un bonnet d'où s'échappent deux plumes retombant à droite. Il tourne de la main droite la manivelle de sa vielle dont il joue de la main gauche.

Largeur : 86 *millim. Hauteur :* 66 *millim.*

763. *Le Joueur de flageolet.*

(16) Il est vu de profil, dirigé à gauche, la tête couverte d'un large chapeau, derrière lequel est une petite branche d'arbre.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 61 *millim.*

764. *Le Bancal jouant de la guitare.*

(17) Il est vu de face, regardant à gauche ; il chante en s'accompagnant de la guitare. Il paraît âgé de 18 à 20 ans.

Largeur : 87 *millim. Hauteur :* 61 *millim.*

765. *Le Joueur de cornemuse.*

(18) Il est vu de trois quarts, dirigé à gauche où il regarde, tenant entre ses mains sa cornemuse dans laquelle il souffle. Il est sans coiffure et ses cheveux sont rejetés en arrière.

Largeur : 84 *millim. Hauteur :* 67 *millim.*

766. *L'Homme dansant en râclant un gril en guise de violon.*

(19) Il est vu de profil, dirigé à droite; il est coiffé d'une espèce de bonnet d'où s'échappent deux plumes retombant en avant. Il tient de la main droite un gril, en guise de violon, sur lequel il promène une tige en fer à laquelle pend un grelot. Il lève la jambe droite en cadence et porte la pointe du pied en avant.

Largeur : 85 *millim. Hauteur :* 65 *millim.*

767. *Le Comédien masqué, avec lunettes, et jouant de la guitare.*

(20) Il est vu de trois quarts, dirigé à droite, les jambes écartées; il tient de la main gauche le manche de sa guitare dont il tire des sons de la main droite. Il porte à droite son sabre qui pend entre ses jambes.

Largeur : 80 *millim. Hauteur :* 66 *millim.*

768-867. *Les Caprices* (*).

Callot a gravé une première suite de Caprices en cinquante pièces, y compris le titre et la dédicace à Laurent de Médicis. Elle a été exécutée à Florence, vers 1617, et elle n'a jamais été chiffrée.

Lors du retour de l'artiste en Lorraine, il n'était probablement plus en possession des planches gravées à Florence, ou bien elles étaient déjà usées. Quoi qu'il

---

(*) Outre la reproduction faite à Nancy par Callot, cette suite a été copiée et imitée.

en soit, il est certain que la suite entière a été gravée de nouveau à Nancy, par Callot, afin de servir de modèle aux personnes qui apprenaient à dessiner à la plume.

Cette seconde suite est gravée dans le même sens que la première, à l'exception de deux pièces qui sont en contre-partie (voyez les nos 10 et 18 de la suite chiffrée). Elle est d'une pointe moins spirituelle et moins harmonieuse ; aussi est-elle beaucoup moins estimée (*). La première suite, gravée sur un cuivre mou, n'a pu fournir qu'un très-petit nombre de bonnes épreuves des pièces qui contiennent les fonds. La seconde, pour laquelle l'artiste a employé un cuivre plus dur et qui a mieux résisté au tirage, a donné un plus grand nombre d'épreuves satisfaisantes qu'on rencontre moins difficilement que les premières. On trouve souvent des suites mélangées d'épreuves de Florence et de Nancy, et il est fort difficile de distinguer les unes des autres. Nous avons essayé d'indiquer la différence qui existe entre chaque pièce, sans avoir pu toujours y parvenir. Le plus ordinairement, elle consiste en ce que la même pièce de chaque suite a quelques millimètres en plus ou en moins. Disons toutefois que cette différence n'est pas toujours bien caractéristique, parce que la dimen-

---

(*) Voici, à cet égard, le sentiment de Mariette : « Comme un ouvrage de la nature de celui-ci ne peut être recommencé, même par l'auteur, sans perdre beaucoup de l'esprit des originaux, l'on ne doit pas être surpris si Callot, quoique pour lors dans sa plus grande force, n'a pu réussir à les imiter parfaitement. »

sion des épreuves d'une même planche, ou de deux planches égales, peut varier suivant la force et la qualité du papier. Quant aux différences dans la gravure, elles sont presque toujours impossibles à décrire, et l'attribution ne peut résulter que d'une comparaison attentive. Pour reconnaître ces différences, il est nécessaire de prendre pour type une suite numérotée, qu'on se procure assez facilement, et de la confronter avec les épreuves douteuses qui ne portent pas de numéros. La suite de Florence n'ayant pas été chiffrée, les épreuves qui diffèrent de celles de la suite numérotée sont évidemment d'origine florentine. Au contraire, celles qui sont identiques à la suite chiffrée, sont d'origine lorraine.

Nous avons suivi, pour notre description, l'ordre indiqué par les numéros que Fagnani a ajoutés, au commencement du dix-huitième siècle, à la suite gravée à Nancy. Cet ordre est loin d'être logique, et il n'est pas du tout celui qu'on rencontre dans les anciens exemplaires de Florence à toutes marges et d'ancienne reliure; mais nous ne pouvions adopter cet ordre logique qu'en rendant très-difficile la confrontation avec la suite numérotée, confrontation qui offre le moyen le plus sûr de reconnaître la provenance des pièces détachées.

Pour faciliter les recherches, nous avons décrit simultanément les deux planches représentant le même sujet. Celle que nous indiquons comme la première appartient à la suite gravée à Florence; la seconde planche désigne la reproduction faite à Nancy.

On ne connaît qu'un seul état de la suite italienne.

Il y a deux états de la suite gravée à Nancy.

I. Avant les numéros.

II. Avec les numéros de 1 à 48 ajoutés par Fagnani à la droite ou à la gauche du bas. Le titre et la dédicace ne sont pas chiffrés. Nous indiquons ci-après les différences qui caractérisent les deux états du titre.

768. *Titre. 1re planche, mesurée sur le trait carré* (84 sur 56).

Il est renfermé dans un cartouche formé par une peau de dragon supportée par une tablette. Ce cartouche est soutenu par deux satyres chauves. Dans le haut, les armes des Médicis. On y lit : CAPRICCI | di varie Figure | DI IACOPO CALLOT. | ALL Illmo & Eccmo S. PRINCIPE | DON LORENZO MEDICI — et sur la tablette : *I Callot F. in aqua Forte In Fiora.*

769. *Titre. 2e planche, mesurée sur le trait carré* (82 sur 55).

A la suite des mots : *In Fiora*, on lit : *ex Nancey.*

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit au bas et dans l'intérieur du cartouche : *I. Siluestre ex. Parisij cum Priuilegio Regis*

770. *Dédicace. 1re planche mesurée sur le trait carré* (82 sur 58).

Elle est entièrement gravée, sans aucune figure. On y lit :

ALL ILLmo *et Eccmo Sig.* PRINCIPE | DON LORENZO MEDICI. | *Le stampe Eccmo Sigre ché io umilmente presento all | Ecc^za vra. sono, per cosi diré, i primi Fiori che io | hò colti nel campo del mio sterilé ingegno. Accetti | bénig.te il dono ò, per dir meglio,*

le primitié delle mie fatiché, | douuté a lei per obligo di seruitu ; eselé paré il luogo, | doué nati sono, atto a produrré qualché frutto di, | virtuosa operationé, si degni con i raggi dellà sua grà | di fecondarlo che quanto mi sapra porgeré le sara | da méreuer.[te] *consecrato. Bacio umil.*[te] *a V. E. la Vesté, | e le prego da Dio il colmo d'ogni felicita | Di V. Ecc*[za]*.*

Humil.[mo] *eDeuot:*[mo] *Seruo*
Iacopo Callot

771. *Dédicace. 2*[e] *planche, mesurée sur le trait carré* (81 sur 56).

Entre autres différences, il n'y a pas de virgules après les mots : *luogo* et *veste* qui terminent les cinquième et neuvième lignes. Il n'y a pas de point après les mots : *felicita* et *Ecc*[za] des dixième et onzième lignes ; etc.

772. *1*[re] *planche, sans trait carré* (83 sur 55).

(1) Deux figures finies. Celle de gauche est un gentilhomme vu de profil, marchant à gauche, le bras droit étendu en avant et la main ouverte ; il tient son chapeau de la main gauche qui sort de son manteau. La figure de droite représente un jeune page vu par derrière et retournant la tête à gauche. Il tient son chapeau de la main gauche appuyée sur sa hanche près de son poignard ; la droite, qu'on ne voit pas, tient la garde de son épée ; la pointe du pied gauche du gentilhomme est à cinq millimètres de la marque inférieure du cuivre.

773. *2*[e] *planche, sans trait carré* (86 sur 56).

(1) La distance ci-dessus indiquée est de dix millimètres.

774. *1*[re] *planche, sans trait carré* (82 sur 55).

(2) Deux figures différentes assises et finies. Le personnage de droite, assis sur un cube, écrit sur un cahier étendu sur son

genou. Le personnage de gauche, assis sur un escabeau, regarde à droite ; sa rapière est passée entre ses jambes croisées. Le haut de l'escabeau est à quatre millimètres de la marque du cuivre à gauche.

775. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 55).

(2) A l'endroit indiqué, la distance est de dix millimètres.

776. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 52).

(3) A droite, un homme appuyé sur un grand bâton et portant une besace. Plus loin, une laie et trois pourceaux, en avant d'une ruine. A gauche, trois petits personnages dont un est sous une voûte établie dans le mur.

777. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 51).

(3) On ne voit que trois pattes à la laie, tandis que les quatre pattes s'aperçoivent distinctement dans la première planche.

778. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (75 sur 51).

(4) Vue de la cour d'une ferme. Sur le premier plan, à gauche, est une figure assise sous un arbre et précédée d'un chien qui court en aboyant. Au milieu, un homme répare le timon d'une charrette. A droite, une vache. Les derniers plans, à gauche, sont occupés par une suite de bâtiments à arcades sous lesquels on voit des gerbes.

779. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (75 sur 52).

(4) On ne peut signaler d'autre différence que celle qui résulte de la dimension des planches.

780. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(5) Vue en perspective de l'Arno, à Florence, traversé par deux ponts. Un grand nombre de personnages se baignent. Un baigneur, vu par derrière, à gauche, se sèche au soleil.

781. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a disparu en grande partie dans les épreuves de la suite chiffrée* (76 sur 55).

(5) Dans la première planche, au-delà du trait carré, au bas et à gauche, il y a une marge de deux millimètres qui n'existe pas dans la seconde planche. Le filet (espèce de trouble) appendu à la grande arche du pont, se termine en angle obtus dans la première planche. Cet angle est aigu dans la seconde.

782. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(6) Des voyageurs sont attaqués, tués et dévalisés par des brigands dans un chemin creux surmonté par une voûte de rochers.

783. *2e planche, mesurée sur le trait carré, dont la partie supérieure subsiste seule dans les épreuves chiffrées* (77 sur 52).

(6) Dans la première planche, la canne ou cravache qui est sur le devant, à gauche, est distante du trait carré de plus d'un millimètre. Dans la seconde planche, cet objet touche le trait carré ou le bord de la planche. En outre, la première planche a une marge de un millimètre et demi au delà du trait carré du bas. Il n'y a aucune marge dans la seconde planche.

784. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 52).

(7) A droite, un gentilhomme et une dame vus par derrière. La dame tourne la tête à gauche, de manière qu'on la voit de profil. A gauche, un groupe d'arbres au pied d'un rocher. Dans le lointain, un village entremêlé d'arbres, et, à gauche, une colline nue.

785. 2e *planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 51).

(7) Dans la première planche, la distance entre le trait carré supérieur et le haut du chapeau de l'homme est de dix-neuf millimètres. Cette distance n'est plus que de dix-huit millimètres dans la seconde planche.

786. 1re *planche, mesûrée sur le trait carré* (79 sur 53).

(8) Ronde de Pantalons et d'autres personnages de la Comédie italienne. Au milieu de la ronde, est un personnage qui danse en agitant un tambour de basque au-dessus de sa tête.

787. 2e *planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(8) Dans la première planche, la plume à droite du Pantalon vu par le dos dans le fond, a deux millimètres. Elle a quatre millimètres dans la seconde planche.

788. 1re *planche, sans trait carré* (80 sur 55).

(9) Plusieurs chevaux en liberté courent dans tous les sens.

789. 2e *planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 54).

(9) La première planche n'est point entourée d'un trait carré. Ce trait existe sur la seconde.

790. 1re *planche, sans trait carré* (80 sur 55).

(10) Deux figures du même homme, l'une finie à droite, l'autre au trait à gauche. Il est vu de profil, la tête couverte de son chapeau et courant à gauche, les mains étendues en avant.

791. 2e *planche, sans trait carré* (86 sur 56).

(10) Elle est gravée en contre-partie.

792. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 58).

(11) Deux figures du même homme, l'une finie à droite, et l'autre au trait à gauche. Il joue du violon. Le manche du violon de la figure ombrée est à trois millimètres de la marque du cuivre à droite.

793. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 58).

(11) A l'endroit indiqué, la distance est de huit millimètres.

794. *1re planche, sans trait carré* (81 sur 56).

(12) Deux figures du même homme, l'une finie à droite, et l'autre au trait, à gauche. Il est vu de profil, se dirigeant à droite. Il tient son chapeau de la main droite.

795. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 57).

(12) Le talon de la figure au trait est, dans la première planche, à treize millimètres de la marque du cuivre, à gauche. Cette distance est de vingt millimètres dans la seconde planche.

796. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 59).

(13) Deux figures du même homme, l'une finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu de face, enveloppé dans son manteau garni de fourrure, dont il est couvert jusqu'au nez. Sa rapière touche son pied droit.

797. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 59).

(13) Dans la première planche, l'extrémité du pied droit de la figure finie est à quinze millimètres du bord gauche de la marque du cuivre. Cette distance est de dix-sept millimètres dans la seconde planche.

798. *1re planche, sans trait carré* (83 sur 55).

(14) Deux figures du même homme, l'une finie, à droite, et l'autre, au trait, à gauche. Il est vu de trois quarts, dirigé à droite. Son bras droit est étendu en avant, et sa main s'appuie sur une canne dont l'extrémité inférieure touche son pied droit. Son manteau, garni de fourrures, est posé sur son épaule gauche et l'extrémité en est soulevée par sa rapière. L'aigrette du chapeau, dans les deux figures, touche la marque supérieure du cuivre. La rapière de la figure au trait touche la marque du cuivre à gauche.

799. *2e planche, sans trait carré* (84 sur 56).

(14) Aux endroits indiqués, les aigrettes et la rapière sont distantes des marques du cuivre de plus de deux millimètres.

800. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 60).

(15) Deux figures du même homme, l'une, finie, à droite, et l'autre, au trait, à gauche. Vu par derrière, le bras droit appuyé sur un socle et le pied droit sur une marche, il a la main gauche appuyée sur sa rapière dont l'extrémité inférieure touche la terre. Il n'y a pas de socle à la figure au trait.

801. *2e planche, sans trait carré* (84 sur 57).

(15) Dans la première planche, la pointe de la rapière de la figure au trait est à seize millimètres de la marque du cuivre, à gauche. Cette distance est de dix-neuf millimètres dans la seconde planche.

802. *1re planche, sans trait carré* (80 sur 55).

(16) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu, par derrière, debout, le bras

droit étendu horizontalement ; les trois premiers doigts de la main sont ouverts. Son manteau, porté en sautoir sur l'épaule gauche, laisse à découvert toute la partie droite de son corps.

803. *2e planche, sans trait carré* (84 sur 55).

(16) La figure ombrée, dans la partie la plus rapprochée de la marque du cuivre, à gauche, en est distante, dans la première planche, de sept millimètres. Cette distance est de quatorze millimètres dans la seconde planche.

804. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 52).

(17) Deux figures de femme terminées. Celle de gauche est une jeune dame, vue de profil et dirigée à droite. Celle de droite représente une vieille femme dirigée à gauche. Elle s'appuie sur un bâton qu'elle tient de la main gauche. Le trait carré est fortement marqué ; la distance entre les chapeaux des personnages est de vingt-neuf millimètres.

805. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 51).

(17) Le trait carré est légèrement tracé ; il a presque disparu dans les épreuves de la suite chiffrée. La distance ci-dessus indiquée n'est plus que de vingt-huit millimètres.

806. *1re planche, sans trait carré* (81 sur 55).

(18) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu de trois quarts, dirigé à gauche et coiffé d'un chapeau sans plumes : il est couvert d'une sorte de vêtement ecclésiastique, très-ample et très-long, qui ne laisse pas apercevoir ses pieds, et dont une extrémité est relevée par sa main gauche qu'on ne voit pas. De la main droite il fait un geste vers la terre.

807. *2e planche, sans trait carré* (85 sur 57).

(18) Elle est gravée en contre-partie.

808. *1re planche, sans trait carré* (82 sur 61).

(19) Deux figures du même homme, l'une, finie, à droite, et l'autre, au trait, à gauche ; il est vu de trois quarts, se dirigeant à gauche ; il retourne la tête à droite où il regarde. Son bras et sa main sont cachés par son manteau sous lequel on voit sa rapière ; il est coiffé d'un chapeau à plumes.

809. *2e planche, sans trait carré* (86 sur 57).

(19) L'œil gauche du personnage au trait, qui est à quatorze millimètres de la marque supérieure du cuivre, dans la première planche, n'est, dans celle-ci, qu'à douze millimètres.

810. *1re planche, sans trait carré* (83 sur 56).

(20) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu par derrière, enveloppé dans un manteau dont une des extrémités inférieures est relevée sur son épaule gauche.

811. *2e planche, sans trait carré* (87 sur 58).

(20) L'extrémité du manteau le plus à droite de la figure au trait est à sept millimètres de la marque du cuivre, à droite, dans la première planche, et à treize millimètres dans la seconde.

812. *1re planche, sans trait carré* (84 sur 51).

(21) Deux figures du même homme, l'une, finie, à droite, et l'autre, au trait, à gauche. Il est debout, vu de face, regardant à gauche. Son manteau, jeté sur son épaule gauche, passe sous son

bras droit qui est découvert. Sa main droite est appuyée sur sa hanche ; de la gauche il retient son manteau en s'appuyant sur la garde de son épée.

813. 2e *planche, sans trait carré* (87 sur 56).

(21) La pointe du pied gauche de la figure finie, qui, dans la première planche, est à quinze millimètres de la marque du cuivre, à droite, est, dans celle-ci, à vingt-un millimètres.

814. 1re *planche, sans trait carré* (80 sur 54).

(22) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite ; il tient de la main gauche un bâton et de la droite un gobelet.

815. 2e *planche, sans trait carré* (86 sur 58).

(22) Dans la première planche, l'extrémité supérieure du bâton tenu par la figure au trait est à quinze millimètres de la marque du cuivre, à droite; dans la seconde planche, cette distance est de vingt-deux millimètres.

816. 1re *planche, sans trait carré* (82 sur 56).

(23) Deux figures du même homme, l'une, finie, à gauche, et l'autre, au trait, à droite. Il est vu de trois quarts, dirigé à gauche, la jambe gauche en avant. Le haut de son manteau, garni de fourrures, descend sur ses reins. De la main gauche, il soutient sa rapière qui soulève le bas du manteau. L'ombre portée, qui se trouve sous la figure finie, s'étend jusqu'à un millimètre de la marque du cuivre, à gauche.

817. 2e *planche, sans trait carré* (86 sur 57).

(23) L'ombre portée dont nous venons de parler est distante de trois millimètres de la marque du cuivre, à gauche.

818. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(24) Deux duellistes combattant à l'épée. Celui de droite détourne avec la main l'épée de son adversaire et lui plonge la sienne dans le corps qu'elle traverse de part en part.

819. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(24) Dans la première planche, le pied droit du duelliste, à gauche, est à quatre millimètres et demi de son manteau jeté en avant de lui ; dans la seconde planche, cette distance n'est que de trois millimètres.

820. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 53).

(25) Deux duellistes combattant avec l'épée et le poignard. Celui de droite écarte l'épée de son adversaire avec son poignard, qu'il tient de la main gauche, et lui porte un coup d'épée au visage.

821. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (81 sur 53).

(25) Dans la première planche, les terrasses, mesurées au milieu du trait carré, ont onze millimètres ; elles en ont treize dans la seconde.

822. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(26) Sur le premier plan, à droite, est un paysan au dos voûté, portant une bêche sur son épaule droite et se dirigeant à gauche. Il tient un bâton de la main gauche. Derrière lui un petit arbre mort. Dans le lointain, un petit paysage où l'on voit quelques maisons, des arbres et une colline.

823. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 52).

(26) Dans la première planche, la distance de l'extrémité du pied gauche de l'homme, à l'angle de la première maison du fond,

est de vingt-neuf millimètres. Dans la seconde planche, cette distance n'est que de vingt-sept millimètres.

824. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 56).

(27) A gauche, sur le premier plan, un homme et son chien sont assaillis par des abeilles. Dans le fond, un paysage montueux.

825. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 57).

(27) Dans la seconde planche, les deux plumes du bonnet de l'homme se rejoignent à leurs extrémités, tandis que, dans la première planche, il existe entre ces extrémités une distance de trois millimètres.

826. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 77).

(28) Un vieux paysan vu de trois quarts tenant de la main gauche un panier mou et, de la droite, un bâton, à l'aide duquel il soutient sa marche. A droite, un vieil arbre mort ; à gauche, un rocher garni de quelques arbres, à l'extrémité duquel broute une chèvre. Ce rocher domine la mer, sur laquelle on voit une petite barque.

827. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 58).

(28) Dans la première planche, une petite branche, à la droite du haut, s'étend jusqu'à deux millimètres environ du trait carré. Dans la seconde planche, l'arbre est traité différemment. Le feuillage est plus ramassé et la branche la plus élevée est distante du trait carré de trois millimètres.

828. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 57).

(29) A gauche, un paysan assis au pied d'un rocher est occupé à se déchausser. A droite, un âne vu par derrière. Dans le fond,

une colline boisée traversée par une route bordée de maisons, à gauche.

829. 2e *planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 57).

(29) Le petit arbre qui sort du rocher, au-dessus de la tête de l'homme, est traité d'une manière différente dans la seconde planche. La partie du rocher qui se trouve coupée par le trait carré du haut a seize millimètres et demi dans la première planche et quinze millimètres et demi dans la seconde.

830. 1re *planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 52).

(30) A gauche, un paysan, accroupi sous un arbre dont on n'aperçoit que le tronc, satisfait un besoin naturel. Plus loin, un cheval en pâture non loin d'une ruine.

831. 2e *planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 51).

(30) La seconde planche ne présente pas la marge blanche, de quatre millimètres par le bas et de deux millimètres en haut, qu'on remarque dans la première.

832. 1re *planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 55).

(31) A droite, un vieux pâtre, près d'un arbre, joue du flageolet en se courbant sur son bâton. Son chien est à ses pieds. Au milieu, deux chèvres et deux moutons ; à gauche, un mouton dont on ne voit qu'une partie. Dans le fond, une colline surmontée d'un château auquel on parvient par un chemin creux.

833. 2e *planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 55).

(31) Le trait carré, qui manque au côté droit de l'estampe dans la première planche, est parfaitement exprimé dans la seconde. La queue de la chèvre qui broute se détache, par le bas, dans la première planche, tandis que, dans la seconde, elle tou-

che la jambe de l'animal. Enfin, la corne de cette chèvre rencontre l'oreille du mouton dans la seconde planche, tandis qu'elle ne la touche pas dans la première.

834. *1re planche, mesurée sur le trait carré, qui manque par le bas* (80 sur 55).

(32) Deux figures grotesques d'hommes dansants. Le personnage, à gauche, joue du tambour de basque, et celui de droite du flageolet; ce dernier a les pieds nus et porte ses souliers attachés en sautoir à sa ceinture, derrière son dos.

835. 2e *planche, sans aucun trait carré* (86 sur 57).

(32) Dans la première planche, le pied gauche de la figure, à droite, est à un millimètre de la marque du cuivre ; il est à sept millimètres dans la seconde.

836. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 54).

(33) Deux figures grotesques; un homme et une femme. L'homme est à droite, regardant à gauche en jouant de la mandoline devant une femme qui danse en regardant à droite.

837. 2e *planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 55).

(33) Dans la première planche, le coude de la femme est à deux millimètres du trait carré ; dans la seconde, il en est tout au plus à un demi-millimètre. En outre, le pied de la femme touche le trait carré dans la première planche, et, dans la seconde, il en est à plus de deux millimètres.

838. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 52).

(34) Deux Pantalons, tournés dos à dos, se regardent en dansant. Ils ont les jambes entièrement nues et sans aucun ornement. Celui de droite fait un geste obscène.

839. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 52).

(34) Dans la seconde planche, il y a environ un millimètre de moins que dans la première entre le trait carré, à droite, et la marque du cuivre.

840. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 53).

(35) Deux Pantalons, l'un vu de profil et l'autre de trois quarts, dansent en se regardant. L'un et l'autre portent au-dessus de la cheville une espèce d'anneau formé de gros grains.

841. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 51).

(35) Dans la première planche, le pied du Pantalon de droite touche presque le trait carré; dans la seconde planche, il y a un millimètre de distance.

842. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (80 sur 53).

(36) Un malade est assis au pied d'un rocher, et regarde un hospice, vers lequel il fait une indication de la main droite. Plusieurs autres malades et un religieux sont au milieu et à gauche de la composition.

843. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(36) Dans la première planche, la partie la plus avancée des plantes qui se trouvent sur le rocher, à la droite du haut, est distante du trait carré, à droite, de dix-neuf millimètres; tandis que, dans la seconde planche, cette distance est de vingt millimètres et demi.

844. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(37) Au premier plan, à gauche, on voit un paysan portant une hotte sur son épaule gauche à l'aide d'un bâton; de la main droite, il tient un pot à vinaigre.

Au second plan, et au milieu de l'estampe, on voit plusieurs hommes à table. L'un d'eux est pris de vomissements. Au fond, une rue.

845. *2ᵉ planche, mesurée sur le trait carré qui a disparu dans les épreuves chiffrées* (79 sur 54).

(37) Dans la seconde planche, les plumes du bonnet de l'homme qui est à l'angle gauche de la table, dans le fond, touchent les feuilles de l'arbre. Dans la première planche, il y a une distance de deux millimètres à l'endroit indiqué.

846. *1ʳᵉ planche, mesurée sur le trait carré* (81 sur 54).

(38) A droite, sur le premier plan, un officier, vu de profil et marchant à gauche, fait une indication de la main droite qui tient un bâton. Plus loin, des troupes en marche descendent une colline. Dans le fond, à gauche, une ville en flammes.

847. *2ᵉ planche, mesurée sur le trait carré, qui a disparu en grande partie dans la suite chiffrée* (79 sur 55).

(38) Dans la première planche, l'aigrette de l'officier est distante du trait carré de deux millimètres. Dans la seconde planche, cette distance est à peine d'un quart de millimètre.

848. *1ʳᵉ planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 55).

(39) Au milieu, un officier à cheval galoppe vers la droite en tenant de la main gauche un bâton de commandement. A gauche, dans le lointain, une ville fortifiée bâtie sur une colline, au pied de laquelle se livre une bataille.

849. 2e *planche, mesurée sur le trait carré, qui est en partie effacé dans les épreuves de la suite chiffrée* (78 sur 55).

(39) Dans la première planche, on voit à peine le fouet du petit homme qui conduit les chevaux traînant le premier canon, à droite, dans le fond, près de la terrasse du premier plan. Dans la seconde planche, ce fouet passe au-dessus de la tête du conducteur.

850. 1re *planche, sans trait carré* (81 sur 54).

(40) Sur le premier plan, un enseigne est vu par derrière, élevant au-dessus de sa tête un étendard aux armes de Médicis qu'il tient de la main droite. Le lointain représente une bataille.

851. 2e *planche, mesurée sur le trait carré, qui est en partie effacé dans les épreuves chiffrées* (80 sur 55).

(40) Dans la première planche, le talon gauche de l'enseigne est à trois millimètres de la marque inférieure du cuivre. Dans la seconde planche, il y a cinq millimètres et demi entre le talon et le trait carré.

852. 1re *planche, mesurée sur le trait carré* (74 sur 51).

(41) Cette estampe représente un souvenir des combats de gladiateurs. Dans un amphithéâtre en ruines, dont les gradins sont vides, on aperçoit, au premier plan, un soldat désarmé qui lève les mains vers le ciel. On voit, dans l'amphithéâtre, divers groupes de combattants.

853. 2e *planche, mesurée sur le trait carré* (74 sur 51).

(41) Dans la première planche, l'homme assis à droite auquel un soldat enfonce une épée dans le dos, est couvert de son armure. Dans la seconde planche, il est nu jusqu'à la ceinture.

854. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 52).

(42) Vue d'une place publique animée d'un grand nombre de personnages et au milieu de laquelle s'élève une statue équestre. Sur le premier plan, à gauche, est un vieux mendiant appuyé sur son bâton et tenant son chapeau à la main.

855. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (78 sur 52).

(42) Dans la première planche, on voit, au delà du trait carré, une marge de plus d'un millimètre en tous sens. Dans la seconde planche, cette marge est tout au plus d'un demi-millimètre.

856. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 52).

(43) Vue d'un feu d'artifice tiré sur l'Arno, entre deux ponts, et qui rappelle, en partie, la composition de l'Eventail décrite ci-dessus n° 617. Les ponts et les quais sont couverts d'une multitude de spectateurs.

857. *2e planche, mesurée sur le trait carré* (77 sur 52).

(43) Dans la première planche, le sabre d'un des personnages, sur le premier plan, à gauche, touche presque la jambe d'un personnage vêtu à la turque. Dans la seconde planche, la distance est de plus d'un millimètre. La petite marge blanche qui est au delà du trait carré, dans la première planche, a de un à deux millimètres; tandis qu'elle n'a partout qu'un millimètre dans la seconde.

858. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 54).

(44) Sur une place publique, au fond de laquelle on aperçoit, à droite, une espèce de clocher, et, à gauche, une statue éques-

tre. On voit une troupe de cavaliers tournant autour d'un piédestal surmonté d'un drapeau et entouré de nombreux spectateurs. A gauche, sur le premier plan, est un gentilhomme vu par derrière et qui occupe toute la hauteur de l'estampe. Il fait une indication de la main droite. — Baldinucci donne, ainsi qu'il suit, le sujet de cette pièce : *I tributi delle citta, terre, e castelli che s'offeriscono al granduca nella festa di san Giovani.*

859. 2e *planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque entièrement disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (76 sur 54).

(44) Dans la première planche, on voit partout, au delà du trait carré, une marge de deux millimètres. Cette marge a tout au plus un millimètre dans la seconde planche.

860. 1re *planche, mesurée sur le trait carré* (81 sur 54).

(45) Vue d'une place publique animée d'une multitude de personnages. A droite, est une église précédée d'un campanile surmonté d'un drapeau aux armes de Médicis. A gauche, sur le premier plan, un gentilhomme, vu de profil, regarde vers la place, la main droite appuyée sur sa hanche. Le fond est terminé par des collines nues.

861. 2e *planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque entièrement disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (80 sur 53).

(45) Dans la première planche, le collet de l'homme, à gauche, est à quatre millimètres du trait carré. Dans la seconde, cette distance est de cinq millimètres.

862. 1re *planche, mesurée sur le trait carré* (78 sur 54).

(46) Vue d'une course de chars sur une place publique. Cette course, qu'on appelle, en Italie, *Palio delle carrette*, s'exécute

autour d'une barrière disposée horizontalement et terminée par deux bornes. Celle de droite, qui sert de but, est ornée du *Palio*, morceau d'étoffe destiné au vainqueur. Autour de la place, on voit un grand nombre de personnages. A gauche, sur le premier plan, un jeune homme, couvert d'un manteau et les mains jointes, regarde la course.

863. *2e planche, mesurée sur la marque du cuivre* (79 sur 55).

(46) Dans la première planche, on voit partout au delà du trait carré une marge de deux à trois millimètres. Dans la seconde planche cette marge n'existe pas.

864. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (76 sur 53).

(47) Vue de la place *del Prato*, à Florence, dans laquelle s'exécute la course de chevaux appelée : *La Scappata de' Barberi al Palio*. De tous côtés, on voit une foule de spectateurs à pied, à cheval et en carrosse.

865. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque entièrement disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (77 sur 54).

(47) Dans la première planche, la marge, à droite, mesurée à l'angle du haut, a plus de quatre millimètres, et de l'autre côté, il y a deux millimètres de marge. Dans la seconde planche, il n'y a partout qu'un millimètre.

866. *1re planche, mesurée sur le trait carré* (79 sur 53).

(48) Vue d'une joûte ou fête dans une grande place, sur laquelle a été établi un champ clos rectangulaire. En avant, et sur le premier plan, un homme vu de face bat du tambour. Le fond se termine par des monuments somptueux.

867. *2e planche, mesurée sur le trait carré, qui a presque entièrement disparu dans les épreuves de la suite chiffrée* (78 sur 54).

(48) Dans la seconde planche, l'épée de l'homme battant du tambour cache entièrement la queue d'un cheval monté par un gentilhomme qu'on aperçoit entre les jambes du tambour. Dans la première planche, la queue du cheval dépasse l'épée.

868-881. *Fantaisies* (*).

Suite de quatorze pièces, titre compris. Chacune des treize pièces de la suite contient trois figures. Sur onze pièces, on voit une femme entre deux hommes. Sur une autre (n° 5 de la suite chiffrée) on voit trois hommes, et, sur la dernière, trois femmes. Suivant Mariette, cette suite a été faite pour l'usage de ceux qui apprenaient à dessiner à la plume.

Largeur : 81 à 82 millim. Hauteur : 57 à 62 millim.

Sauf le titre et la dernière planche, dont les états seront décrits séparément, on connaît deux états de ces planches, qui sont conservées, à Nancy, dans le cabinet de M. Thiéry. Elles n'ont point de trait carré.

I. Avant les numéros. On lit seulement au milieu du bas de chaque pièce : *Cum priuile Reg. Israel excudit.* Au n° 4 de la suite, on lit en toutes lettres : *Priuilege.*

II. Les treize dernières pièces ont été chiffrées à gauche par Fagnani.

(*) Cette suite a été copiée.

868. *Titre.*

Il est renfermé dans un cartouche armorié en haut et surmonté d'une couronne de comte. A droite, et à l'extérieur du cartouche, un homme enveloppé dans son manteau. A gauche, et aussi à l'extérieur, une femme portant un panier. Dans le haut, deux amours, assis sur des chapiteaux, tiennent une guirlande de fleurs. Au-dessous de la couronne de comte, sont les armes du dédicataire enfermées dans un petit cartouche dont les draperies descendent jusque sur l'inscription qui est ainsi conçue : LES FANTASIES.¶ *De Noble* I. CALLOT. *Mises en* | *lumière par* ISRAEL *son amy :* | *Et dedices.* | *A. Monseigneur* IEAN LOVIS | *de* BAVFFREMONT. *Comte de* | *Randan Baron du Luguet.* | 1635. — On lit, au-dessous du cartouche : *Cum Priuilegie Reg. Israel excu.*

On connaît deux états de ce titre :

I. Avant toute lettre et avant les armes du dédicataire dans le cartouche supérieur. — *Très-rare.*

II. C'est celui qui vient d'être décrit.

Il est vraisemblable que les états indiqués ne sont pas les seuls. Comme on rencontre des épreuves du titre avant toute lettre, il est à présumer qu'il en existe aussi des épreuves avant l'*excudit* d'Israel. Toutefois, nous n'en avons jamais vu de telles dans les collections les plus riches, et nous n'avons même rencontré qu'une seule épreuve du titre avant la lettre.

869. .

(1) L'homme à droite est vu de profil, regardant à gauche. Il est coiffé d'un chapeau à plumes. De la main droite, qui sort de son manteau, il fait une indication en avant. L'homme à gauche est vu de face, enveloppé dans son manteau, couvert d'un chapeau large à plumes frisées. La femme du milieu est vue par derrière; sa tête est nue et surmontée d'une aigrette ; elle relève sa robe de la main droite et l'on ne voit pas ses mains.

870.

(2) L'homme à droite est vu de profil, regardant à gauche. Ses deux bras sont l'un sur l'autre. Sa main droite est à la hauteur de la ceinture. Il est coiffé d'un petit chapeau très-haut de forme, à petits bords, et surmonté d'une aigrette. L'homme à gauche est vu de profil, dirigé à droite, enveloppé dans une espèce de paletot, dont les manches sont pendantes. Il porte le pied gauche en avant. La plume de son bonnet est relevée au-dessus de sa tête. La femme du milieu est vue de trois quarts, dirigée à gauche. De la main gauche, elle fait une indication en avant.

871.

(3) Une femme pince de la guitare entre deux hommes. Celui de droite, dirigé à gauche, la regarde. Celui de gauche est vu de face.

872.

(4) Une femme est vue de face entre deux hommes. Sa main gauche est appuyée sur sa hanche, et, de la droite, elle fait une indication vers la gauche. L'homme à droite est vu par le dos et fait une indication à gauche. Celui de gauche porte son manteau enroulé autour de son corps, de manière à découvrir son bras droit.

873.

(5) Trois figures d'hommes. Celui de gauche est vu par derrière. Les ombres portées des personnages sont dirigées à gauche.

874.

(6) L'homme à droite est dirigé à gauche, vu de trois quarts. Son manteau est rejeté sur l'épaule droite, et son épée touche la terre. De la main gauche, il fait une indication en avant. L'homme

à gauche, vu de face, est couvert d'un manteau à manches flottantes, dont il s'enveloppe en rejetant un des coins sur son épaule droite. Au milieu, la femme tient ses mains sur ses hanches.

875.

(7) A droite, un homme, vu de face, sans manteau, appuie sa main droite sur une canne et sa gauche sur sa hanche. A gauche, l'homme est vu de profil, dirigé à droite, sans manteau. Sa main droite repose sur sa hanche. Au milieu, une femme, tête nue, avec une robe longue.

876.

(8) A droite, un homme, vu par derrière, couvert d'un manteau à manches flottantes fendues jusqu'au milieu du dos. A gauche, un homme, vu de trois quarts, faisant une indication de la main gauche. Au milieu, une femme, tête nue, dont la robe est retroussée, fait une indication de la main gauche.

877.

(9) L'homme à droite est vêtu d'une pelisse garnie de fourrures par le bas. Il est vu de profil et dirigé à gauche. L'homme de gauche est vu par derrière, tenant les mains derrière le dos ; sa pelisse est également garnie de fourrures. Au milieu, est une femme, tenant les deux mains l'une sur l'autre, appuyées sur son ventre.

878.

(10) A droite, un homme, coiffé d'une espèce de casquette, enveloppé d'un manteau d'où sort son bras gauche qu'il tient derrière le dos. A gauche, un jeune homme, vu de profil, portant un fusil sur son épaule droite, et tenant de la main gauche un vidercome que vient de remplir, en partie, une femme placée au milieu, et qui tient entre ses bras une bouteille à large ventre.

879.

(11) L'homme à droite est vu de profil, dirigé à gauche. Ses mains sont cachées sous son manteau. Il est armé d'un sabre dont le fourreau dépasse son manteau. Les mêmes indications s'appliquent à l'homme de gauche, avec cette différence qu'il est vu de face. La femme du milieu porte, sur son épaule droite, un long manteau dont les plis traînent à terre. Elle est vue de face, la tête couverte d'un chapeau à plumes. Sa main gauche est appuyée sur sa hanche.

880.

(12) L'homme à droite est vu de face. Il tient sa main gauche sur sa poitrine. L'homme à gauche est vu de profil, dirigé à droite. Au milieu, la femme est vue de face; sa main gauche est étendue sur son ventre, et la droite repose sur sa hanche.

881.

(13) A droite, une femme portant un panier sous son bras droit. Au milieu, une femme, vue de face, portant un enfant sur son bras droit. A gauche, une vieille femme, portant une hotte, tient un bâton de la main gauche.

On connaît quatre états de cette pièce :

I. On lit, à gauche : *I. Callot in. f.*

II. A la suite de cette inscription, on lit : *Cum Priuile. Reg. Israel excudit.*

III. Les mots ajoutés dans le second état ont été remplacés par : *I. Silucstre. ex. cum priuil. Regis.*

IV. On lit le nº 13 à la suite du mot *Regis.*

882. *Pièce de dédicace à Cosme de Médicis.*

Elle est gravée au burin, et probablement pour un livre dédié à Cosme de Médicis. La gravure est dans le goût de celle de la suite des Miracles de l'Annonciade décrite ci-dessus, nos 261 à 301. On lit sur un autel : C. O S. M O — Et au bas : MILLE TVI PACIFICI ET DVCENTI HIS QVI CVSTODIVNT FRUCTVS EIVS. Ct VIII. Dans le haut, on voit, sur un croissant, la vierge entourée de saints et tenant entre ses bras son divin fils. — *Morceau anonyme.*

Nous n'avons pu mesurer cette pièce, qui est en hauteur et dont les dimensions sont, à peu près, celles d'un in-8° ordinaire.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

RECHERCHES

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

JACQUES CALLOT.

TROISIÈME PARTIE.

I. PIÈCES DOUTEUSES. — II. PIÈCES FAUSSEMENT ATTRIBUÉES AU MAÎTRE. — III. PIÈCES GRAVÉES SUR LES DESSINS DE CALLOT, OU RÉPUTÉES TELLES. — IV. IMITATEURS DE CALLOT. — V. COPIES.

SECTION PREMIÈRE.

PIÈCES DOUTEUSES.

Dans notre seconde partie, comprenant la description de l'œuvre de Callot, nous avons indiqué toutes les pièces sur l'authenticité desquelles il ne peut s'élever aucune controverse sérieuse. Lorsque nous avons éprouvé un doute à cet égard, nous nous sommes fait un devoir de rejeter la pièce suspecte du catalogue de l'œuvre. Nous avons vu toutes celles qui sont décrites dans notre seconde partie, à l'exception de quelques morceaux que nous avons admis, parce que

26

leur authenticité a été reconnue par Mariette, sans la moindre hésitation.

Nous avons vu également plusieurs des pièces que nous allons décrire ; mais, malgré nos recherches, il ne nous a pas été donné de rencontrer toutes celles qu sont indiquées par Gersaint dans le Catalogue de Quen- tin de Lorangere. Plusieurs se trouvent mentionnées dans un catalogue manuscrit fait par Piéri-Bénard, lors- qu'il fut chargé de vendre à l'amiable la collection d M. Rossi dont le fonds principal provenait du cabine Paignon-Dijonval. L'acquéreur de cette collection, im- portante surtout par le nombre des pièces douteuses o attribuées légèrement à Callot, fut M. le baron Werstolc de Soelen. Depuis, elle a été vendue aux enchères e Belgique ; mais le catalogue de cette vente ne contien aucune description. Les indications du catalogue ma nuscrit de Piéri-Bénard sont, elles-mêmes, très-suc cinctes et ne nous ont presque rien appris. Nous avon donc été obligé de considérer comme douteux les mor ceaux que nous n'avons pu voir, et de transcrire, san aucune garantie, les passages des ouvrages où ils s trouvent décrits. Il est vraisemblable que, si toutes ce pièces avaient passé sous nos yeux, nous en aurions fa figurer une grande partie dans la section où nous avon placé celles qui ont été faussement attribuées à Callo

§ I.

SUJETS RELIGIEUX.

883. *L'annonciation.*

Nous avons décrit, sous les n° 72, 73 et 74, trois morceaux rarissimes qu'on attribue généralement à Callot et que nous considérons comme douteux. Nous n'avions pas vu alors la composition annoncée sous le n° 74. Depuis, elle est tombée entre nos mains.

C'est une copie, en contre partie, de l'un des ovales décrits sous le n° 34. On n'y voit ni les solives ni la fenêtre qu'on remarque dans l'estampe décrite sous le n° 73.

884. *L'immaculée conception.*

» Une pièce emblématique de sept pouces onze lignes de large, sur six pouces quatre lignes de haut, représentant l'Immaculée conception, où la Vierge paroît sur un croissant, soutenue par deux anges qui la couronnent : on voit une gloire au-dessus de ces deux anges. Il y a un cartouche dans lequel est gravé : *Gustate ogni Delitia o voi Ch'entrate in questa vigna d'anime beate.* Elle est gravée à l'eau forte, approchant des premières manières de Callot, mais tenant beaucoup de celle de Canta Gallina, dont elle pourroit bien être ; elle paroît avoir été faite pour quelque confrérie. » (Gersaint, pièces tirées de l'œuvre de M. Pottier, à la suite du Catalogue de l'œuvre de Quentin de Lorangere, p. 115.)

885. *La sainte Famille.*

» Piéce en hauteur de six pouces sur quatre pouces une ligne de large ; il y a un ange debout à chaque côté de la Vierge, dont l'un a les mains croisées et l'autre les a jointes : elle est gravée à l'eau forte d'un goût libre et sans nom ; cette pièce est unique. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 64.)

886. *La Vierge et l'enfant Jésus.*

Lorsque nous avons décrit cette pièce, nº 70 de notre catalogue, nous supposions, à tort, que Mariette, au père duquel elle avait appartenu, la considérait comme authentique. Nous ne connaissions pas alors la note suivante dans laquelle Mariette exprime son doute en décrivant la pièce en question : « La sainte Vierge en demi-figure quittant un ouvrage d'aiguille auquel elle était occupée pour considérer l'enfant Jésus qui regarde un oyseau perché sur sa cage. On lit, au bas, cette inscription : *Non ne duo passeres asse voeneunt*, et le nom : I Callot F. Cette pièce est une copie d'une estampe, gravée par J. ou R. Sadeler et on l'attribue à Callot. Il est difficile à se déterminer sur le oui ou le non sur l'épreuve que j'en ai vue dans l'œuvre de M. de Lorangere : elle était trop usée. En tout cas, il faut que ce soit un des ouvrages d'apprentissage de Callot.»

« *Hauteur : 4 pouces 6 lignes. Travers : 3 pouces 6 lignes.* »

C'est la pièce, dont parle Gersaint : Catalogue de Lorangere, p. 65.

887. *Saint Paul.*

A la suite du Catalogue de l'œuvre de Lorangere, Gersaint cite quelques morceaux tirés d'un œuvre dont

il s'est défait en Hollande. Parmi ces morceaux il décrit : « Une moyenne piéce en hauteur représentant S. Paul, appuyé sur son épée, son martyre dans le lointain : elle est gravée au burin, sans nom, mais douteuse. »

Ce Saint Paul doit être différent de celui qu'on croit avoir été gravé par De Son d'après un dessin de Callot, et que nous décrivons n° 1319.

888. *La tentation de saint Antoine.*

Il n'est pas à notre connaissance que Callot ait traité ce sujet autrement que dans les compositions décrites n°s 138 et 139.

Après avoir parlé de ces pièces et de la copie faite par Mei Tinghi de la tentation gravée à Florence, Gersaint ajoute, p. 70 du Catalogue de Quentin de Lorangere: « Outre ces trois tentations, il y en a encore deux autres qui sont uniques, et que je n'ai vues que dans l'œuvre du Roi ; dans l'une, qui porte cinq pouces trois lignes de hauteur sur quatre pouces deux lignes de largeur, saint Antoine y est couché sur des nuages ; un diable, á cheval sur lui, le tient d'une main par la barbe, et de l'autre, il le frappe avec un bâton ; il y a quantité d'autres diables qui soutiennent ce saint, et le bas de cette pièce représente une mer ; elle est gravée à l'eau forte et sans nom. L'autre tentation est un petit ovale de trois pouces sept lignes de longueur, sur deux pouces neuf lignes de hauteur ; elle est gravée assez passablement, et aussi sans nom : le saint Antoine est dans le coin du paysage, sur le devant. Ces deux tentations sont trés-douteuses,

et ne pourraient être tout au plus, que gravées d'après Callot ; le goût de sa composition n'est remarquable, ni dans l'une, ni dans l'autre pièce.»

Gersaint cite encore ces deux pièces à la p. 112 de son Catalogue de Quentin de Lorangere. Nous les avons vainement cherchées à la Bibliothèque impériale.

889. *Saint Philippe Benizi.*

Mariette est, à notre connaissance, le seul qui ait parlé de cette pièce. Il la décrit ainsi : « Deux anges soutenant une triple couronne au-dessus de la tête de saint Philippe Benizi, fondateur de l'ordre des Servites, lequel médite sur un crucifix. Cette pièce, gravée au burin, est attribuée par quelques-uns à J. Callot et regardée comme un de ses premiers ouvrages de gravure. »

Plus tard Mariette a ajouté : « Elle pourrait être de lui. Elle est gravée dans la manière des pièces des miracles de N. D. de l'Annonciade de Florence, qui passent pour être incontestables de Callot. La gravure de l'écriture est la même. Cette écriture consiste en quatre vers latins, qui sont au bas de la planche. Ils commencent par *Dum patrium, etc.* »

« *Hauteur :* 7 *pouces,* 4 *lignes. Travers :* 5 *pouces.* »

890. *Saint Benoit.*

Il est vu, debout, tenant une croix. Nous ne pouvons mentionner cette pièce que d'après le Catalogue de vente, imprimé après la mort de Mariette, p. 352, le-

quel ne mérite aucune confiance. Nous sommes tenté de croire que l'attribution est fausse. Mariette ne fait aucune mention de cette pièce dans ses notes manuscrites.

891. *Le retable au chef de saint Jean.*

M. Benard père (Catalogue Paignon-Dijonval, 2e part. nº 5876) décrit de la manière suivante ce morceau qu'il dit être unique : « Un retable d'autel, composé de deux colonnes corinthiennes ; entre ces colonnes est une arcade et au milieu une croix ; au-dessous, dans un panneau, le chef de saint Jean. — En hauteur. »

892. *Le martyre de saint Etienne.*

« Sujet dans un ovale. Morceau sans nom de Callot. — Hauteur : 2 pouces, 10 lignes. Largeur : 2 pouces, 2 lignes. Epreuve avant le nom d'Israel. » (Regnault-Delalande, Catalogue de Silvestre, p. 191.)

Si des épreuves de cette pièce portent effectivement le nom d'Israël, il est bien étonnant que nous n'en ayons jamais rencontré de telles dans les nombreux œuvres de Callot que nous avons été à même de consulter depuis plus de dix années. Regnault-Delalande est le seul qui en parle, et nous sommes porté à croire que la pièce n'est pas de Callot ou qu'elle ne porte jamais le nom d'Israël.

§ II.

Sujets profanes.

893. *Cérémonie dans une église.*

Cette estampe représente l'intérieur d'une église dans laquelle un prince reçoit le serment de fidélité de ses sujets. Il est debout, sous un dais, ayant derrière lui la princesse son épouse, ses deux enfants et un cardinal. Des ministres font la lecture des conditions du serment et, plus loin, sont rangées treize personnes qui font le serment et qui paraissent être les cantons. L'église est remplie des seigneurs de la cour, placés selon leur rang, et d'un nombre prodigieux de peuple. Au fond de l'église est l'autel et un évêque assis au devant. Le dôme est octogone. Sa décoration est simple ; sur les piliers de la nef il y a deux cartouches où sont les armes de la famille *della Rovere*. Dans une galerie circulaire, établie autour du dôme, on voit une troupe de musiciens jouant de divers instruments. La scène se passe certainement en Italie. — Morceau anonyme.

Largeur : 500 *millim. ? Hauteur :* 432 *millim. ?*

Après avoir décrit cette pièce, Mariette ajoute ce qui suit : « Extrait de l'œuvre de M. de Montarsis qui avait passé, à sa mort, entre les mains de M. de Girangi. M. Zanetti de Venise la lui a achetée en 1721 et c'est avant de la faire partir pour l'Italie qu'il me l'a communiquée et que j'ai eu occasion d'en extraire ces pièces qui sont les seules qui ne sont pas dans mon catalogue. »

L'épreuve de Zanetti dont parle Mariette doit être celle de la

Bibliothèque impériale. On sait, en effet, que l'œuvre formé par Zanetti, et qu'il avait vendu à Denon, a été acheté par l'Etat après la mort de ce dernier. D'ailleurs la particularité signalée par Mariette se retrouve sur cette épreuve.

Au premier abord, l'inscription rapportée paraît avoir été gravée ; mais en l'examinant avec soin on voit, comme le dit Mariette, qu'elle a été écrite à la main ; car l'encre est d'un autre ton que celle de la gravure.

Nous n'avons pu découvrir exactement le sujet de cette rare estampe dont on ne connaît d'autre épreuve que celle du Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale. C'est évidemment une pièce de circonstance qui a été exécutée en Italie et dont l'explication doit se trouver dans des légendes placées au bas de l'estampe, auxquelles correspondent des numéros et des lettres de renvoi qui font pressentir un texte. L'épreuve qui a passé sous nos yeux ne présente ni marque du cuivre ni trait carré ; ses dimensions doivent être plus considérables que celles que nous indiquons, surtout si, comme tout le fait supposer, les légendes que nous n'avons pas vues se trouvent sur la même planche.

Cette épreuve a été vue par Mariette, qui remarque ce qui suit : « L'on y a écrit au bas, à la main : *Iullius Parigii In I C.* (C traversé par un I) *F.* — Je la croy plutôt de Labelle. Elle est bien. Il y a des lettres de renvoi qui ont rapport à une explication du sujet. »

894. *Le Petit prédicateur.*

« Une petite pièce en hauteur, de trois pouces deux lignes sur deux pouces une ligne ; on la connoît sous le nom du Petit prédicateur. Ce morceau représente en petit, et en contre-partie, le même sujet qui est gravé dans le catafalque de l'Empereur Mathias ; mais la décoration du catafalque ne s'y trouve pas. Cette pièce est fort rare ; je ne l'ai vue que chez le Roi et dans cet

œuvre ; je ne sais point à quelle occasion elle pourrait avoir été faite ; mais comme elle se trouve gravée en contre-partie, il faudrait l'examiner avec grande précaution, pour pouvoir en constater la vérité. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 119, Œuvre de M. de Cléves.)

Cette pièce paraît avoir été gravée en même temps que la sainte Marie Victoire, décrite n° 146. C'est pour cette raison que nous la rangeons parmi les douteuses. Mariette n'hésite pas à la déclarer apocryphe : « Elle est, dit-il, gravée sans art par un ignorant, qui a composé son sujet de quelques groupes de figures, tirées de la pièce gravée par Callot, représentant la pompe funèbre de l'Empereur Mathias. Il est aisé de s'en apercevoir, pour peu qu'on veuille regarder et il est étonnant que les curieux placent cette mauvaise pièce dans leurs œuvres de Callot et la regardent comme une pièce très-rare.»

895. *Les Sacrifices.*

On lit dans le Catalogue de Quentin de Lorangere, p. 62, à la suite de l'article qui concerne les trois sacrifices, ovales en hauteur : « Deux autres morceaux du même sujet de la femme voilée (c'est un guerrier voilé ; voyez notre n° 166) répétés avec grandes différences ; dans l'un, l'habillement de la figure voilée est avec changement, et il y a un chien qui est derrière elle ; ainsi que la figure de la gauche et le fond, qui sont totalement différents ; l'autre ne diffère des deux premières que dans le voile de la figure qui est à gauche ; deux pièces réputées uniques.»

Nous avons reproduit, n° 166, une longue note de Mariette, qui paraît se rapporter aux deux pièces signalées par Gersaint, que nous n'avons jamais vues.

896. *Pallas à cheval.*

« Elle tient de la main droite une massue d'armes à pointes : elle est en hauteur, et de moyenne grandeur ; plusieurs curieux l'attribuent à Callot ; mais le plus grand nombre la donne à Claude Deruet, d'après Callot ; ce qui paraît bien plus vraisemblable. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 96.)

897. *Neptune.*

« Un Neptune sur les eaux, environné de Tritons. Il est gravé à l'eau forte, sans nom, et porte trois pouces sept lignes de large, sur deux pouces neuf lignes de haut. Cette pièce me paraît douteuse. »

Cette pièce est citée par Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 111, comme se trouvant dans l'œuvre du Roi. On ne la rencontre plus à la Bibliothèque impériale.

898. *Plan de divers campements.*

« Une pièce qui contient douze petits ovales gravés sur la même planche, sans nom. Ces ovales représentent le plan de divers campements ou marches, gravés simplement, avec des traits ou des points. Il faudrait être bien clairvoyant pour pouvoir reconnaître si ces douze petits morceaux sont de Callot ou non, n'y ayant rien qui puisse caractériser le goût et la manière d'un graveur. »

Gersaint déclare, p. 113 et 114 du Catalogue de Lorangere, avoir vu cette pièce dans l'œuvre du Roi. On ne la trouve plus aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

899. *Titre des œuvres de Gaillard.*

On lit dans le Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleine, T. 1, n° 1024 : « Œuvres du Sr Gaillard. Paris, Jacques Dugast, 1634. Deux parties en un vol. in 8 de 8 feuillets préliminaires, *y compris le titre gravé par Callot.* — 88 et 94 pages.»

Il ne nous a pas été donné de voir ce volume.

900. *Titre de livre.*

« Un titre de livre de quatre pouces deux lignes de haut, sur deux pouces sept lignes de large, gravé à l'eau forte, sans nom, dans lequel il y a des faisceaux d'armes, et au bas un écusson où sont les armes de l'auteur du livre, ou de celui à qui ce livre est dédié ; ce titre paroît avoir été fait pour un livre qui traite de l'art militaire ; il n'est point achevé, et pourroit bien n'avoir point eu d'éxécution : il n'a ni nom, ni légende, mais il paroît indubitablement être de Callot, et unique. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 114, morceaux tirés de l'œuvre de M. Pottier.)

901. *Autre titre.*

« Un titre pareil à celui des exercices militaires, gravé en contre-partie, dans le cartouche duquel il y a, au lieu de l'écriture, deux petits essais de gravure. Ce titre paroît plutôt copié d'après l'original, que de Callot même ; cependant il n'est pas commun.» (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 76.)

902. *Bras gauche, tenant un sabre.*

« Un petit morceau d'environ un pouce de diamètre, dans lequel est gravé un bras gauche, tenant un sabre; il approche beaucoup de ceux que Callot a gravés pour le livre du combat à la Barrière ; mais il ne paroît être ni de lui, ni d'après lui. » (Œuvre de M. de Clairembault, cité par Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 118.)

903. *Le buisson ardent.*

« Une emblème qui représente un buisson ardent, renfermé dans un cartouche bisarre, avec la devise : *ardendo virescit :* elle porte deux pouces neuf lignes de haut, sur deux pouces trois lignes de large. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 97.)

904. *Cep de vigne avec une banderole (pièce emblématique).*

« Une devise où il y a un cep de vigne avec une banderole qui passe au travers, et sur laquelle est écrit : *Carlo vitale,* et au-dessus : *D'una oro Gialdo sopra fino.* Elle a deux pouces de haut, sur quatre pouces trois lignes de large, et elle est sans nom. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 116 ; morceaux tirés de l'œuvre de M. Pottier.)

905. *Tournois.*

« Sept pièces de tournois, gravées à Florence dans le goût des intermèdes, avec le nom de Callot ; il paroît, qu'elles ont été faites pour un livre, et que peut-être il

y en a un plus grand nombre. Quatre de ces intermèdes portent le nom de Callot et sont assurément gravés par lui : ils sont en hauteur et étroits, à peu près de huit pouces, sur quatre pouces ; je ne les ai jamais vus que dans cet œuvre. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 122.)

906. *Le marquis de Marignan.*

« Un portrait, renfermé dans un oval ; titre de livre de six pouces neuf lignes de haut, sur quatre pouces deux lignes. On lit au bas de la planche : *Jo. Jacobus Medicœus Marchio Mariniani Insubriæ decus,* et pour légende : *Virtute Doloque.* Pièce réputée unique ; c'est le portrait du marquis de Marignan, général des troupes de l'Empereur Charles V, dont le nom de famille est en italien *Medechino,* que les Médicis ont reconnu pour être de leur famille. »

Cette pièce est citée par Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 117, comme se trouvant dans l'œuvre de M. Pottier. Une épreuve, faisant partie du cabinet de M. Borluut de Noortdonck, a été vendue à Gand en décembre 1858.

907. *Charles de Médicis.*

« Un portrait aux armes de *Médicis,* au bas duquel sont deux vers latins, qui commencent par ces mots : *Magnanimi, Vultum, Caroli,* etc. Il porte neuf pouces et demi de haut, sur huit pouces et demi de large. Il est sans nom, et n'est gravé que d'après Callot. »

Gersaint affirme p. 110 du Catalogue de Lorangere, que ce por-

trait faisait partie de l'œuvre du Roi. Nous l'avons vainement cherché à la Bibliothèque impériale, tant dans l'œuvre de Callot que dans les nombreuses collections de portraits que possède ce riche établissement.

908. *Armoiries de France.*

« Les armes de France, renfermées dans un cartouche d'un goût de rocailles : elle sont couronnées et entourées du collier de l'ordre du Saint-Esprit, et portent trois pouces six lignes de hauteur, sur trois pouces de largeur ; on lit au bas : *In Firenze.* Ces armes, ainsi que les quatre autres suivantes, sont extrêmement rares, quelques-unes même sont uniques et ne se trouvent point dans l'œuvre du Roi ; elles sont toutes gravées par Callot. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 96.)

909. *Armoiries de Florence.*

Sur un rideau dont les deux angles supérieurs sont noués, on voit un écusson portant les armes des Médicis. Une couronne ducale surmonte la composition. On lit dans le bas sur une banderole : **ORBIBVS YS OLIM TOTVS PROMITTITVR ORBI**[s]. — Morceau anonyme. — *Très-rare.*

Hauteur : 164 *millim. Largeur :* 114 *millim.*

Cette pièce, dont nous n'avons vu qu'une seule épreuve, est gravée dans le goût de la Belle plutôt que dans celui de Callot. Elle ne paraît être ni de l'un, ni de l'autre. Cependant Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 97, l'attribue sans hésiter à Callot.

Ces armes sont à l'eau forte et entièrement différentes de celles que Gersaint (Catalogue de Lorangere, p. 121) a vues dans l'œuvre

de Mariette et qu'il dit être gravées en bois, d'après Callot. Mariette ne parle pas, dans ses notes, de ces armoiries sur bois, non plus que de celles à l'eau forte que nous décrivons. Les seules armes de Médicis que mentionne Mariette et que nous n'avons pas vues, sont celles qui décorent l'oraison funèbre du sénateur Donato dell Antella. Voyez n° 431.

910. *Armoiries papales.*

Elles sont renfermées dans un cartouche, surmonté d'une couronne de marquis (et non de comte, comme le dit Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 97). Au milieu, se voient deux clefs en sautoir, surmontées d'une thiare. — Morceau anonyme. — *Très-rare.*

Hauteur : 78 *millim. Largeur :* 58 *millim.*

Ces armoiries sont bien celles dont parle Mariette au fol. 31 de ses notes manuscrites et qu'il classe dans les pièces apocryphes : « Des armoiries, petites, dans un cartouche, couronnées d'une couronne de marquis. Il y a dans ces armes deux clefs, surmontées d'une thiare papale. Cette pièce est à l'eau forte. »

Cette pièce et la précédente faisaient partie de l'œuvre de M. Robert Dumesnil, qui les considérait comme douteuses.

911. *Armoiries de la famille de l'Escale.*

« Une pièce de deux pouces deux lignes sur un pouce dix lignes. Ce sont les armes de la famille de l'Escale, ayant, en chef, un aigle à deux têtes éployées, et au-dessous une échelle. Les dites armes sont environnées du collier de l'ordre de S[t] Michel, elles sont gravées à l'eau forte, sans nom. »

Gersaint décrit ainsi cette pièce, Catalogue de Lorangere, p. 121,

comme faisant partie de l'œuvre de Mariette. Cependant ce dernier ne la mentionne pas dans ses notes manuscrites.

912. *Armoiries de Lorraine.*

« Les armes du prince de Lorraine, surmontées d'une couronne et entourées de deux branches de laurier : elles ont trois pouces quatre lignes de hauteur, sur deux pouces neuf lignes de largeur ; il est imprimé au bas : *A Nancy.* » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 96.)

Cette description ne se rapporte pas à celle que nous avons donnée, sous le n° 602, des armoiries de Lorraine qui sont à la Bibliothèque impériale et qui doivent être différentes de celles dont parle Gersaint *loc. cit.*

Le même auteur décrit à la p. 110, d'après l'œuvre du Roi, des armoiries de Lorraine dont les dimensions se rapportent exactement à celles de notre n° 602.

913. *Armoiries du cardinal Nicolas François, de Lorraine.*

« Les armes d'un Cardinal de Lorraine, aux deux côtés desquelles sont assis deux enfants, dont l'un tient une crosse, et l'autre une mitre : elles portent quatre pouces deux lignes de largeur, sur trois pouces six lignes de hauteur. »

Cette pièce est ainsi décrite par Gersaint, p. 116 du Catalogue de Lorangere, d'après l'œuvre de M. Pottier. La description est exacte. Les dimensions de ces armoiries, exprimées en mesures métriques, sont :

Largeur : 112 *millim. Hauteur :* 88 *millim.*

Quoique cette pièce soit anonyme, il ne peut exister aucun

doute sur son authenticité. Ce doute a existé pour nous tant que nous n'avons pu parvenir à la voir, et il était d'autant plus sérieux que le catalogue de Green (en anglais) indique que ces armoiries sont celles de Mantoue.

Nous n'avons connu cette vignette qu'après l'impression du Catalogue de l'œuvre dans lequel nous l'aurions comprise si nous l'avions vue en temps utile. Elle a été employée deux fois : 1° Sur le frontispice du livre intitulé : DE L'INSTITVTION et progres des religievx... Nancy *Anthoine Charlot* 1629, in-4° ; il est décrit p. 412 des savantes Recherches sur l'imprimerie en Lorraine, par M. Beaupré ; 2° Sur le frontispice d'un autre volume sorti des mêmes presses, sous le même format et sous la même date. Ce dernier volume, intitulé : RECVEIL de tesmoignages apostoliques, a été décrit p. 107 (3e partie) des Nouvelles recherches de M. Beaupré, qui n'indique pas que la vignette dont il s'agit a été gravée par Callot.

Ajoutons que la vignette représentant les armoiries de Nicolas François est placée au-dessus de l'adresse de l'imprimeur.

L'épître dédicatoire à Nicolas François est signée : *Frere Thomas de Rouen prédicateur indigne.*

Il ne serait pas impossible que la pièce gravée par Callot ne se trouvât pas sur tous les exemplaires du RECVEIL de tesmoignages.

914. *Deux femmes, habillées à l'allemande.*

« Une pièce de la grandeur de celles des Caprices, représentant deux femmes, habillées à l'Allemande, dont l'une est ombrée et l'autre au trait. Pièce unique et sans nom. »

Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 109, cite cette pièce comme se trouvant dans l'œuvre du Roi. Elle n'existe plus à la Bibliothèque impériale.

915. *Figure comique au gros ventre.*

« Une petite pièce de deux pouces neuf lignes de hauteur, sur un pouce huit lignes de largeur, représentant une figure comique, qui a le ventre gros, avec une ceinture autour, où est attaché un sabre, sur lequel il a la main appuyée ; dans le fond, il y a un morceau d'architecture, avec quelques petites figures : cette pièce est trés-légèrement gravée ; elle pourroit être des premiers tems de Callot, et elle n'est connue que dans cette œuvre. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 77.)

916. *Homme se déchaussant auprès d'une boutique.*

« Une très-petite pièce, gravée à l'eau forte et sans nom : elle pourroit être des premières manières de Callot ; elle porte deux pouces de large, sur un pouce quatre lignes de haut, et représente un homme, qui se déchausse au pied d'une boutique ; cette pièce est unique. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 80.)

917. *Jeune homme et jeune fille.*

« Deux autres petits morceaux en hauteur, et aussi de forme irrégulière et trés-étroite, dont l'un représente un jeune homme qui danse, et l'autre une jeune fille. Ces deux pièces, qui sont de Callot, selon toutes les apparences, ont été pareillement trouvées derrière la vüe, et l'Aqueduc de Joüi prés de Metz, deux Planches gravées par le Clerc, dans ses premiers temps, et que le S[r] Helle a rapportées à Paris avec quelques autres,

au retour de son voyage d'Allemagne. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 100.)

918. *Le vielleux* (*1re planche*).

« Un gueux qui joue de la vielle et qui a un petit garçon à côté de lui ; pièce en hauteur, mais pas tout-à-fait si haute que celles du livre des Gueux. Elle est sans nom et assez bien gravée ; cependant je ne la croirois pas de Callot. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 112 et 113 ; morceaux tirés de l'œuvre du Roi.)

Cette pièce ne se trouve plus à la Bibliothèque impériale. Il en est de même de la suivante.

919. *Le vielleux* (*2e planche*).

« Une autre pièce, de trois pouces onze lignes de largeur, sur quatre pouces onze lignes de haut, très-bien gravée à l'eau forte, et du bon temps de Callot, sans nom. Elle représente un vielleux et un petit garçon à ses côtés, avec un fond. » (Gersaint, p. 109 du Catalogue de Lorangere ; morceaux tirés de l'œuvre du Roi.)

920—921. *Deux sujets des Balli.*

« Deux morceaux de trois pouces huit lignes de large, sur trois pouces de haut, sans nom : l'un représente deux hommes habillés comiquement, qui ont une bouteille empaillée entre eux deux ; dans le fond il y a deux autres hommes qui se battent à l'épée, et il est écrit au bas, à rebours : *Cap Zerbino*. Le second représente deux hommes, dont l'un se passe une épée entre

les deux cuisses, et l'autre lui tourne le dos. On voit dans le fond une figure montée à rebours sur un âne, et un autre qui souffle au derrière de l'âne. Il y au bas de celui-ci : *Cucuba Cap Babeo*. Ces deux sujets se trouvent répétés dans la suite des Balli, et ils y sont en contre-partie de ceux-ci. Je ne les connois nulle part, ils paroissent de Callot ; mais aussi ne seroient-ils point deux copies fidèles et faites par un graveur intelligent ? Ces répétitions, qui se trouvent de l'autre côté de celles qui sont originales, deviennent toujours suspectes. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 116 et 117, morceaux tirés de l'œuvre de M. Pottier.)

922. *La petite jardinière.*

On voit, à droite, une femme, portant sur sa tête un panier rempli de légumes au milieu desquels se trouve une cruche. Elle tient sous son bras gauche un autre panier également plein de légumes. A la gauche du bas on voit un âne bâté et, dans le fond, une maison au devant de laquelle sont trois personnages. Plus loin, des montagnes. — Morceau anonyme.

Largeur : 55 millim. Hauteur : 33 millim.

C'est la pièce décrite par Gersaint, p. 119 du Catalogue de Lorangere ; morceaux tirés de l'œuvre de M. de Clèves. Nous l'avons rencontrée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

923—928. *Caprices (suite de six pièces).*

« Six pièces de trois pouces une ligne de largeur, sur un pouce neuf lignes de hauteur, gravées, à ce qu'il pa-

roit, dans les premiers temps de Callot ; elles sont dans le goût de ses Caprices. Deux sont à trois figures et les autres sont à deux figures ; le nom de Callot est au bas de quatre de ces morceaux ; ils pourroient être des essais que Callot auroit faits pour ses Caprices. Ils sont uniques. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 115 ; morceaux tirés de l'œuvre de M. Pottier.)

929—943. *Autres caprices (suite de quinze pièces).*

« Une suite de quinze morceaux, à peu près de la grandeur de ceux des Caprices, à l'exception d'un, qui est un peu plus grand ; sans nom et très-joliment gravés : ils représentent divers sujets, et caprices, à grandes et petites figures. Ces pièces sont attribuées par les uns à Callot, et par les autres à la Belle ; il est vrai qu'elles paroissent bien plutôt être de ce dernier, et faites dans le temps qu'il cherchoit à imiter Callot : c'est pourquoi il est libre de les placer dans l'un de ces deux œuvres, jusqu'à ce qu'il se soit trouvé quelqu'un assez connoisseur, ou qui ait plutôt assez d'autorité auprès des curieux pour les pouvoir déterminer, tant sur cette pièce, que sur nombre d'autres sur lesquelles il y a la même contestation.

Il n'y a de ces quinze morceaux, dans l'œuvre de Callot du Roi, que celui qui représente un valet de chien ; cette suite est extrêmement rare, et même introuvable. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 77.)

944—955. *Figures grotesques.*

« Douze morceaux de quatre pouces de haut, sur deux pouces trois lignes de large, gravés sur quatre planches; ils représentent diverses figures grotesques et théatrales, qui, peut-être, pourroient être d'aprés Callot; mais elles sont trés-douteuses.» (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 116; morceaux tirés de l'œuvre de M. Pottier.)

956—961. *Paysages.*

« Six paysages avec chaumiéres, de deux pouces neuf lignes de haut, sur trois pouces huit lignes de large, gravés à l'eau forte, des premiéres maniéres de Callot, à ce que l'on prétend : il y a au bas de chaque planche J. C. ce qui, peut-être, a autorisé à les lui donner. Ces six paysages sont uniques, n'étant connus que dans cet œuvre.» (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 84.)

962. *Autre paysage.*

« Un paysage de trois pouces de hauteur, sur quatre pouces deux lignes de largeur, et sur le devant duquel on voit deux pélerins qui paroissent demander le chemin à un cavalier, qui est sur la droite. Cette piéce est sans nom, mais assez passablement gravée; elle est aussi unique.» (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 84.)

963—964. *Marines.*

« Deux marines bien gravées à l'eau forte, de trois pouces six lignes de haut, sur cinq pouces cinq lignes de large. Elles sont uniques. » (Gersaint, p. 109, Catalogue de Lorangere, dit avoir vu ces pièces dans l'œuvre du Roi ; on ne les trouve plus aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.)

965—966. *Marines.*

« Deux très-petites vues de mer avec différents navires, sans nom, mais qui paroissent dans le goût de Callot, cependant douteuses. »

Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 122, cite ces deux pièces comme ayant fait partie d'un œuvre dont il s'est défait en Hollande.

On voit, dans l'œuvre de Callot de la Bibliothèque impériale, deux pièces gravées dans le goût de Platte-Montagne auxquelles l'indication ci-dessus paraît se rapporter ; mais elles ne sont pas de Callot.

967—970. *Ports de mer d'Amérique.*

« Quatre morceaux en long, presqu'entièrement finis au burin et approchant du goût de Callot : ils représentent différents ports de mer et rades, et ont été faits pour la description particulière de quelque partie de l'Amérique. Un de ces morceaux représente le port d'Acapulco. »

Ces quatre pièces faisaient partie de l'œuvre dont Gersaint s'est défait en Hollande. L'indication ci-dessus se trouve à la p. 122 du Catalogue de Quentin de Lorangere.

971—975. *Pièces mentionnées par Florent Lecomte.*

On trouve les mentions suivantes dans le catalogue de l'œuvre de Callot dressé fort inexactement par Florent Lecomte :

1° « Une petite pièce ovale en hauteur, représentant un chœur d'église. »

2° « Un paradis, petite pièce en large. »

3° « La pièce nommée la petite amarante. »

4° « Une vierge, assise entre saint Jacques et saint Jérome. »

Gersaint n'avait pu découvrir aucune de ces pièces. Nous n'avons pas été plus heureux. Le défaut de précision, dans les indications, rend d'ailleurs les recherches très-difficiles.

975 *bis. Armoiries de Melchior de la Vallée.*

Une note manuscrite de feu M. Fachot, ancien bibliothécaire de la ville de Nancy, indique que Callot aurait gravé les armoiries de Melchior de la Vallée. Nous n'avons jamais rencontré cette pièce.

SECTION DEUXIÈME.

FAUSSES ATTRIBUTIONS.

§ I.

SUJETS RELIGIEUX.

976. *La nativité.*

« Petite pièce en rond de dix-neuf lignes et demie de diamètre; c'est une nativité de *N. S.* où le petit *S.* Jean présente un mouton à l'enfant Jésus, qui est sur les genoux de la Vierge. Cette pièce ne me paroît être ni de Callot, ni d'après lui. » (OEuvre de Lorangere, Gersaint, p. 84.)

977. *Jésus-Christ en prières au Jardin des oliviers.*

Ce morceau, assez mal gravé à l'eau forte, se joint quelquefois à la Grande passion (décrite nos 12—18). MM. Regnault-Delalande (Catalogue de Silvestre, p. 188) et Bénard (Catalogue Paignon-Dijonval, p. 205), le regardent comme douteux à cause du nom de Callot qu'on lit sur la terrasse, vers le milieu de l'estampe. Cette mention ne peut concerner la gravure. Elle indique, tout au plus, que la pièce a été exécutée sur un dessin de Callot. On lit, au bas, le distique suivant : *Tristis et afflictus Dominus Patrem orat in horto | e't sudore madet, sanguinis inde sui.*

Largeur : 214 *millim. Hauteur :* 148 *millim.* dont 15 de marge

Mariette a possédé cette planche. Cette circonstance pourrait faire supposer que la pièce en question a été gravée sur un dessin de Callot, aussi bien que la Descente de croix dont nous avons parlé dans la note qui suit notre n° 18. — Cette pièce a été chiffrée 3, pour entrer dans la composition d'une suite de copies de la Grande passion. V. *infrà* sect. V, nos 12—18.

978. *L'homme de douleurs, assis sur sa croix.*

« Petite pièce gravée au burin par un maître très-ignorant ; mais parce qu'il s'y trouve un nom qui approche de celui de Callot, des gens veulent pour cela qu'elle soit de lui et la rangent parmi les pièces qu'il gravait dans ses premiers commencements d'apprentissage. On y lit : *J. Culot fecit.* »

» *Hauteur : 2 pouces. Travers : 1 pouce 8 lignes.* »

Mariette, notes manuscrites, fol. 62.

979. *Le Sauveur mort entre les bras de son père.*

« Une pièce gravée au burin, sans nom, et portant la date de l'année 1595. Elle a six pouces sept lignes, sur neuf pouces une ligne de haut ; elle représente J.-C. mort entre les bras du Père Eternel. Il est écrit au bas : *Qui vult ergo salvus esse,* etc. Pour que cette pièce fût vraye, il faudroit que Callot fût né avec la science infuse, puisque, suivant la date de cette pièce, qui porte 1595, Callot n'auroit eu que deux ans quand elle a été faite, n'étant né qu'en 1593. Ainsi il n'est pas difficile de décider sur la nullité de cette pièce. » (Pièces tirées sur l'œuvre du Roi ; Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 111.)

980—997. *Différents sujets de la passion.*

« Dix-huit petits morceaux, qui ont été joints à cette suite comme étant de Callot, mais qui ne paroissent être ni de lui ni d'après lui ; ils sont, je crois, gravés par Wierix : ils représentent, en plus grande partie, différents sujets sur la passion ; ils sont de différente grandeur et extrêmement petits. » (Œuvre de Lorangere, Gersaint, p. 62.)

998—999. *Visitation de la Vierge et saint Jérôme.*

« Deux petits ovales de trois pouces sept lignes de large, sur deux pouces neuf lignes de haut, gravés à l'eau forte, sans nom : l'un représente une Visitation de la Vierge, et l'autre un *S.* Jérôme ; ils ne sont tout au plus que d'après Callot. » (Pièces tirées sur l'œuvre du Roi, Gersaint, p. 112.)

1000. *Le Martyre de saint Laurent.*

Il est représenté, au milieu de l'estampe, entouré d'une foule de soldats à pied et à cheval. A droite, sur une élévation, une tour ; à gauche, une montagne dans laquelle a été pratiqué un escalier. On lit à la gauche du bas : *Jac. Callot fe.*

Largeur : 258 *millim. Hauteur :* 156 *millim.* dont 18 de marge.

On connaît deux états de cette pièce :

I. Les soldats n'ont point de lances en main. — *Très-rare.*

II. Ces lances existent. — Rare à trouver en belle épreuve.

Gersaint (Catalogue Lorangere, p. 67) et M. Regnault-Delalande (Catalogue de Silvestre, n° 191) n'hésitent pas à attribuer à Callot cette pièce, qui n'est certainement pas de lui. Mariette n'avait aucun doute à cet égard ; car il dit : « Le martyre de saint Laurent ; — cette pièce, où l'on a gravé au bas le nom de *J. Callot,* n'est cependant ni de son dessin ni de sa gravure. C'est une supposition d'autant plus facile à reconnaître, que la pièce est exécutée par un graveur ignorant, qui n'a pu imiter en aucune sorte la manière qu'il voulait contrefaire. »

La sévérité de ce jugement tient peut-être à ce que Mariette avait sous les yeux une mauvaise épreuve. Quant la pièce est bien imprimée, elle est passable, et elle paraît avoir été exécutée par un homme assez exercé à manier la pointe. Nous ne serions pas éloigné de l'attribuer à Israël Henriet. C'est aussi l'avis de M. Robert Dumesnil, dont nous aimons à invoquer l'autorité.

Mariette indique que quelques curieux rangent, à tort, dans l'œuvre de Callot les pièces suivantes, qui sont de Nicolas De Son (*sic*) et que nous décrivons plus loin :

La Samaritaine. (Voyez n° 1320.)

Le Christ, à table, avec deux de ses disciples dans le château d'Emaüs. (Voyez n° 1318.) Cette pièce est autre que celle dont nous avons donné la description n° 51.

Saint François d'Assise adorant la Vierge et l'enfant Jésus. (Voyez n° 1320).

Saint François d'Assise, debout, soutenu par deux anges qui sont dans le ciel. (Voyez n° 1320).

Mariette pense que ces quatre pièces ne sont ni de la gravure ni de l'invention de Callot.

§ II.

Sujets profanes.

1001. *L'assemblée des Dieux.*

On lit dans Gersaint : « Un morceau en hauteur, tiré du Temple des muses et qui représente les géants, dont Callot a gravé l'assemblée des Dieux, qui se trouve dans le haut du ciel. » (Catalogue de Lorangere, p. 73.)

Cette attribution, reproduite par MM. Huber et Rost et par M. de Heinecken, est tout à fait fausse.

La gravure à laquelle Gersaint fait allusion se trouve en regard de la page 9 de l'ouvrage intitulé : Tableaux dv temple des muses tirez dv cabinet de fev Mº. Favereav... avec les descriptions, remarques et annotations, composées par Mre Michel de Marolles, abbé de Villeloin. Paris, Nic. Langlois 1655, in-fol.

Cette estampe représente les géants, qui tentent d'escalader le ciel. Le sujet principal est au burin ; mais le paysage du fond est à l'eau forte, ainsi que le ciel, où se trouve l'assemblée des dieux.

On lit dans la marge du bas quatre vers latins, à droite : *Extruere hi montes.... Ovid. 5. Fast.* et à gauche : *Les géants.*

Morceau anonyme, mais qui est de Diepenbeck.

Le seul motif qui a pu faire attribuer à Callot la gravure du ciel de cette estampe est que la disposition des personnages, composant l'assemblée des Dieux, rappelle celle de la Pandore ci-dessus décrite nº 729.

1002. *Les Titans foudroyés par Jupiter.*

Les Titans sont foudroyés et renversés sous les rochers qu'ils avaient entassés pour escalader le ciel. Pièce ovale en travers, gravée au burin, au bas de la-

quelle en lit : *M. G. F.* Les angles de l'ovale sont ombrés.

Largeur : 355 millim. Hauteur : 207 millim.

On connaît trois états de cette pièce :

I. Avant les raies dont nous allons parler. — *Très-rare.*

II. On voit deux raies, dont l'une s'étend depuis le pied jusqu'au de là de la tête du Titan renversé sous l'échelle, que tient un autre Titan à droite. Une seconde raie, partant du nuage, à gauche, traverse une partie du paysage du fond. — *Rare.*

III. On lit à la gauche du bas, dans la marge : *In Roma presso Carlo Losi l'anno* 1773.

Cette pièce, attribuée sans hésitation à Callot par Gersaint (p. 73 du Catalogue de Lorangere) et par M. Regnault-Delalande (Catalogue de Silvestre, p. 201), ne peut appartenir à notre maître, ni pour le dessin, ni pour la gravure.

On lit, à cet égard, dans les notes de Mariette : « Le sujet, représenté dans une forme ovale, est gravé au burin et attribué par tous les curieux à Callot. L'invention paraît en être de quelque peintre florentin. »

Plus tard Mariette a ajouté : « Cette pièce est rare et a toujours été mise par les curieux dans l'œuvre de Callot. L'on y voit cependant, au bas, cette marque : *M. G. F.* sur les terrasses. C'est celle de Mathieu Greuter ; mais la gravure n'a rien de sa manière. J'ai vu une nativité d'après Spranger marquée ainsi, et gravée en 1584; et un saint Jean l'Evangéliste, à genoux devant la sainte Vierge, d'après le Barroche, gravée aussi en 1584, et marquée *M. G. F.* Ces deux pièces sont de la manière de celle-ci et ont quelque chose de celle de Corneille Cort. Qui empêcherait de croire qu'elles sont gravées par un de ses disciples, dont le nom est ignoré? » Mariette exprime la même opinion en décrivant l'œuvre de Mathieu Greuter, notes manuscrites t. 3, fol. 228, et celui de Barroche t. 1, fol. 72.

1003. *Portrait de Bernard, duc de la Valette, gouverneur de Metz.*

Il est représenté à cheval près de Saturne, personnifiant le temps, qui lui apporte un casque ; la renommée soutient, au-dessus de sa tête, une couronne de lauriers. Le lointain représente une vue de Metz. On lit dans la marge : BERNARD DVC DE LA VALLETTE, PAIR ET COLLONNEL GENERAL DE | FRANCE, GOVVERNEVR ET LIEVTEN.NT GEN.AL POVR LE ROY EN SES VILLE | ET CITADELLE DE METZ PAYS EVESCH.EZ ET GOVVERNEMENTS DESDICTS LIEVX | TOUL ET VERDUN. *Présenté à son* EXCELLENCE *par son tres-humble et tres-obeissant seruiteur M. Lasne Graueur en taille douce du* ROY 1627.

Hauteur : 534 *millim. Largeur :* 415 *millim.*

Ce portrait est gravé au burin par Michel Lasne. Le fond seul est à l'eau forte. Nous ne pouvons nous ranger à l'opinion commune, qui attribue ce fond à Callot, bien qu'elle soit appuyée sur l'autorité de Mariette, qui s'exprime ainsi au fol. 50 de ses notes manuscrites ; « Dessiné et gravé au burin par Michel Lasne en 1627. L'on découvre dans le lointain de cette pièce la vue de la ville de Metz. Elle est gravée à l'eau forte, et c'est le seul ouvrage que Callot y ait fait. » — Plus nous regardons ce paysage et moins nous y retrouvons le dessin et la pointe de Callot. Il nous paraît, bien plutôt, être des commencements de Collignon.

1004. *Portrait de Charles IV, duc de Lorraine.*

Il est peu de gravures qui aient autant occupé les iconographes. Quoiqu'on ait très-souvent décrit ce portrait, il l'a toujours été inexactement. Toutefois, la divergence même des opinions nous fait un devoir de les rapporter intégralement. Leur reproduction est même nécessaire pour l'intelligence des explications que nous avons à donner.

Florent Le Comte est le premier qui ait parlé de cette pièce, dans son Cabinet des singularités d'architecture, sculpture et gravure (Paris, 1699—1700, 3 vol. in-12). Il l'attribue à Callot, et cette erreur, successivement reproduite, est arrivée jusqu'à nous, non sans avoir donné lieu à de nombreuses discussions.

Gersaint a parlé plus amplement, mais non plus exactement, de ce portrait, dans le Catalogue raisonné des diverses curiosités du cabinet de M. Quentin de Lorangerè. Il classe cette pièce dans l'œuvre de Callot et décrit ainsi l'épreuve qu'il avait sous les yeux en la comparant avec celle qui existait alors au Cabinet du Roi :

« Le portrait de Charles IV, Duc de Lorraine et de Bar, de dix-sept pouces de large, sur treize de haut. Ce prince est à cheval, et tient, à sa main gauche, une masse d'armes à pointes ; il y a sur le haut de la planche une banderole dans laquelle le nom de ce prince se trouve gravé ; sur la droite de l'estampe, aussi dans le haut, il y a un ange, sortant d'un nuage, qui lui présente un casque ; on voit, dans le lointain, le profil de la ville de Nancy. Les vers gravés au bas de cette planche qui sont ci-après sont à contre-sens, ce qui fait croire que c'est une contre-épreuve (1) quoiqu'on n'en connaisse point l'original :

---

(1) La pièce que décrit Gersaint est très-certainement une contre-épreuve du quatrième état que nous ferons connaître ci-après. L'auteur se trompe lorsqu'il dit qu'on ne connaît pas l'original ; il va lui-même le décrire plus loin ; mais comme l'épreuve qu'il avait

Le Jourdain vit fleurir sur le bord de son onde
Les Palmes à foison de tes braves Ayeux (1):
Le ciel a réservé à ton bras glorieux
Celles qu'on doit porter ayant vaincu le monde.

« On ne voit aucun nom gravé sur cette planche et la date en est coupée. — Il y a de grandes contestations au sujet de cette pièce. Florent Le Comte la donne à Callot dans le Catalogue qu'il a fait de l'œuvre de ce Maître ; elle est placée comme telle dans l'œuvre du Roi ; mais elle y est bien différente de celle-ci. Celle du Roi est sans ange dans le haut de la planche et sans banderole ; il y a une aigrette sur la tête du cheval et qui ne se trouve pas dans la précédente ; on y voit gravé le nom de *C. Dervet* sur un des canons (2) qui servent de trophées, au bas de la planche, à main gauche, et sur un autre canon, à main droite, le nom de J. Callot est écrit à la main. Charles IV a, dans celle-ci, un bâton de commandant à la main et il y est répresenté beaucoup plus jeune, ce qui détermine à croire que c'est le premier qui ait été gravé (3) ; les vers sont les mêmes que dans la planche précé

---

alors sous les yeux appartient à l'un des états antérieurs, il a cru l'existence de deux planches, tandis qu'en réalité il n'y en a qu'une seule ; mais elle a subi de nombreux changements.

(1) Allusion à la prétendue descendance des ducs de Lorraine de la Maison de Bouillon. Presque tous les écrivains lorrains du dix-septième siècle admettaient cette erreur généalogique.

(2) Gersaint se trompe en disant qu'il existait deux canons dans le trophée d'armes placé au bas de l'estampe. Il a pris pour un canon l'énorme lance qu'on voit, à droite, dans les divers états. Nous avons vainement cherché au Cabinet des Estampes l'épreuve décrite par Gersaint, elle ne se trouve plus, ni dans l'œuvre de Callot, où elle n'aurait jamais dû être placée, ni ailleurs.

(3) Gersaint raisonne toujours dans la fausse hypothèse où il y aurait eu deux planches gravées pour le même portrait. La vérité est

dente. Cependant ces deux planches ne sont point copiées l'une sur l'autre, ni par la ressemblance des tailles, ni par une imitation régulière dans la composition (1). La date de 1628 est gravée, à droite, au bas de l'estampe. Ce portrait est extrêmement rare, n'étant connu que dans l'œuvre du Roi, dans celui-ci (2), et dans un autre œuvre qui est à Nancy (3). A les bien considérer, on s'aperçoit que le goût de la gravure approche beaucoup des premières manières de Callot (4).

» Outre ces deux portraits, il s'en trouve un troisième qui est de la même grandeur et de la même composition que celui de l'œuvre de M. de Lorangere, où l'ange se trouve dans le haut. On

---

comme nous l'avons déjà dit, qu'il n'y a eu qu'une seule planche. Gersaint a été trompé par les nombreux changements qui ont été successivement faits sur cette planche. L'épreuve vue par lui au Cabinet du Roi appartenait à l'un des deux premiers états décrits ci-après ; tandis que la contre-épreuve du Cabinet Lorangere provient d'un état postérieur.

(1) Les changements faits au personnage et aux inscriptions sont, en effet, tellement considérables qu'on pouvait aisément s'y tromper ; mais si Gersaint avait considéré attentivement les fonds des deux estampes, il aurait vu qu'ils sont identiques.

(2) Celui de Quentin de Lorangere.

(3) Probablement celui de M. Barbe qui a décrit l'œuvre de Callot dans la Bibliothèque historique de Dom Calmet.

(4) Gersaint, en faisant cette attribution inconsidérée, ne se souvient plus de la date de 1628, qu'il déclare lui-même avoir lue sur l'épreuve du Cabinet des Estampes. A cette époque Callot avait fait tous ses chefs-d'œuvre ; c'était certainement le meilleur temps du maître. D'ailleurs, la pièce ne pouvant, en aucun cas, être antérieure à 1624, date de l'avénement de Charles IV, il est impossible qu'elle soit des premiers temps de Callot, puisqu'il a commencé à graver dès1608, et même peut-être auparavant. (Voyez pages 12 et suiv. de notre première partie.)

y voit aussi gravé le nom de C. Dervet, et il paraît être d'une autre planche (1). Cette dernière pièce ne diffère de la première que par le portrait de Charles IV qui s'y trouve d'un âge plus avancé et différemment coiffé et aussi par ces vers :

Le Jourdain vit fleurir sur *les bords* (2) de son onde
Les Palmes qu'il reçut de tes braves ayeux :
L'Europe a vu cueillir à ton bras glorieux
Celles que ton renom répand partout le monde (3).

« Celui-ci est le dernier des trois qui ait été gravé (4). On l'attribue à Sébastien le Clerc (5) et on prétend qu'il l'a copié

---

(1) C'est toujours la même, mais l'épreuve vue par Gersaint provient d'un état encore postérieur à celui de la contre-épreuve de M. de Lorangere. L'épreuve dont Gersaint parle ici était dans le cabinet du même amateur, mais rangée dans l'œuvre de le Clerc (Catalogue Lorangere, p. 147).

(2) Citation inexacte. Nous avons sous les yeux une épreuve de l'état décrit par Gersaint sur laquelle on lit : *le bord.*

(3) Outre l'identité des fonds, une preuve matérielle constate qu toutes ces épreuves ont été fournies par une seule et même planche. Avec un peu d'attention, on retrouve, dans les vers qu'on vient de lire, la trace des vers précédents, et l'on parvient même à reconstituer quelques mots de l'ancienne inscription à la place qu'ils doivent occuper.

(4) Plus exactement : les changements signalés sont les derniers que la planche ait subis.

(5) Nous ne sommes pas éloigné de croire que c'est effectivement Sébastien le Clerc qui a fait, en 1660 ou 1664, les derniers changements à la planche. Cela devient très-vraisemblable si l'on remarque que c'est lui qui a gravé les planches du Triomphe de Charles IV d'après les dessins de Deruet. La tête du duc a été vieillie pour la seconde fois, afin qu'on pût placer des épreuves du portrait en tête de la publication faite chez Dominique Poirel, en 1664. On sait d'ailleurs

d'après celui de Callot. Je n'entreprendrai pas de vouloir fixer les curieux sur l'affirmative, ou la négative de ces trois pièces ; je laisse ce soin à des yeux plus clairvoyants ou à des personnes plus éclairées qui voudront bien se charger de la querelle et la décider. » (Gersaint, *loc. cit.* p. 106 et suiv.).

Le savant Mariette a évité les erreurs et les contradictions de Gersaint. Le célèbre iconographe possédait deux épreuves du portrait de Charles IV. Il les attribue, avec raison, à Deruet ; mais il admet, à tort, l'existence de deux planches. Voici comment il s'exprime au t. 4, fol. 251 de ses notes manuscrites conservées à la Bibliothèque impériale : « Le portrait de Charles IIII, à cheval, gravé par C. Deruet. C'est presque le même que cet artiste avait déjà gravé en 1628 ; mais il ne laisse pas d'y avoir des différences, surtout dans la teste. Du reste, cette nouvelle planche est de même grandeur que la première. »

Cette partie des Notes de Mariette n'ayant jamais été publiée, Jombert a reproduit, dans le Catalogue de l'œuvre de le Clerc, publié par lui en 1774, une partie des erreurs de Gersaint. Voici sa description : Charles IIII, duc de Lorraine et de Bar. Il est représenté à cheval, vu de profil, la tête nue tournée en face, allant de gauche à droite, tenant un sceptre terminé en masse d'armes, armé de cuirasse et cuissarts de fer, avec une écharpe. Un ange porté sur un nuage, au-dessus d'un palmier, lui présente son casque couronné de lauriers. Dans le lointain, est une vue de Nancy, au milieu d'une vaste campagne. Il y a quatre vers françois, dans deux cartels, au bas de la planche. Au-dessous de la figure équestre sont les armes du prince, accompagnées d'un trophée d'armes, dont un canon, sur la volée duquel on lit : *Cl. Dervet fecit* (1). Ce qui n'empêche point de mettre cette estampe

---

combien ces changements sur les planches gravées étaient familiers à Sébastien le Clerc.

(1) On lit, en réalité : *ɔC Deruet fecit.*

dans l'œuvre de le Clerc, parce que la petite vue de Nancy et les autres lointains sont certainement de lui. Quelques amateurs ont attribué (je ne sais sur quel fondement) ce portrait à Callot, mort dès 1635, et le mettent dans l'œuvre de ce maître (1). »

Jombert est certainement dans le vrai en critiquant l'opinion de Gersaint et celle des amateurs qui donnent le Charles IV à Callot ; mais il tombe, lui-même, dans une inconséquence étrange en voulant attribuer à Sébastien le Clerc, sinon tout le portrait, au moins les lointains. En effet, ces lointains ont existé dans tous les états, même dans ceux où la planche est datée de 1628. Cette date, quoique grattée, se lit encore assez facilement sur les épreuves du dernier état. Le fond est même la seule partie de la planche qui n'ait pas été retouchée. Or, c'est précisément ce travail, fait au plus tard en 1628, que Jombert attribue à le Clerc, né en 1635 !

Après Gersaint et Jombert, le seul auteur du dix-huitième siècle qui ait parlé du portrait de Charles IV est le baron de Heinecken. Il reproduit, en les aggravant, les erreurs de Gersaint. Comme il ne décrit pas ce portrait *de visu* et qu'il le range parmi les pièces douteuses attribuées à Callot, sa description est sans intérêt ; on peut la consulter au t. 4, p. 521, du Dictionnaire des artistes, Leipzig, 1789, in-8°.

Au dix-neuvième siècle, MM. Huber et Rost (Manuel des amateurs de l'art, t. VII, p. 148, Zurich, 1804) sont les premiers qui aient parlé du Charles IV. Ils s'expriment ainsi : « Charles IV, duc de Lorraine, à cheval, avec des attributs militaires, où on lit sur l'un des canons *C. Dervet fec.* 1628 ; pièce gravée pour le livre intitulé : Triomphe de S. A. Charles IIII, duc de Lorraine, à son retour dans ses états, Nancy, 1664, in-folio. L'invention de cette pièce est attribuée à Callot et la petite vue de la ville de

---

(1) « Voyez le Catalogue du cabinet de M. Quentin de Lorangere, par Gersaint, in-12, 1744, p. 106 et 107 » (note de Jombert).

Nancy est gravée par J. Clerc. » — Nous ne nous arrêterons pas à discuter cette opinion qui contient autant d'erreurs ou de contradictions que de lignes. Comment Deruet mort, suivant les auteurs, en 1642 (lisez 1660), aurait-il pu graver une pièce pour un livre publié en 1664! comment peut-il en être ainsi, alors qu'on lit sur la pièce elle-même la date de 1628! Il est de toute évidence que la gravure, quoique insérée plus tard dans le Triomphe, n'a pas été faite pour cette publication. Par quelle étrange aberration veut-on toujours que Callot ait été pour quelque chose dans cette pièce? Quant à l'attribution du fond à Jean Le Clerc (1), il suffit d'avoir vu les belles pièces que cet artiste a gravées pour être convaincu qu'il n'est pour rien dans celle de Deruet. Du reste, cette erreur n'appartient pas en propre à MM. Huber et Rost : ils l'ont empruntée au baron de Heinecken, qui, après avoir rangé, ainsi que nous l'avons indiqué, le Charles IV parmi les pièces douteuses de Callot, dit résolument : « La petite vue de la ville de Nancy, avec les autres lointains, sont gravés par J. Clerc, mais le reste par Cl. Drevet. » (Dictionnaire des artistes, t. IV, p. 603.)

Dans une note du Catalogue de M. Jacques-Augustin de Silvestre (Paris, 1810, in-8°), M. Regnault-Delalande a reproduit une partie des erreurs de Gersaint, sans chercher à élucider la question. « Ce portrait, dit-il, est également attribué à Callot et à Sébastien le Clerc. Au bas, sur un canon à la gauche de l'écusson aux armes

---

(1) Et non *J. Clerc*. Il ne faut pas confondre cet artiste, né à Nancy, et qui fut un peintre distingué, avec son homonyme et contemporain J. Le Clerc, éditeur d'estampes à Paris, et dont on trouve le nom sur une multitude d'estampes de cette époque. Il n'a également rien de commun avec Sébastien le Clerc, né à Metz, qui lui est bien postérieur. L'œuvre gravé de J. Le Clerc a été donné par M. Robert-Dumesnil, t. V, p. 78 du Peintre-graveur français. Nous aurons, un jour, l'occasion de revenir sur cet artiste et d'ajouter quelques pièces à celles qui ont été décrites par M. Robert-Dumesnil.

du duc de Lorraine, le nom de Claude chevalier de Deruet (le prénom et le titre de chevalier indiqués par deux C entrelassés).»

M. Nagler (Neues allgemeines Künstler-Lexicon) a parlé deux fois du portrait de Charles IV. A la p. 362 du t. III de son ouvrage, il le donne à Deruet, tout en reconnaissant qu'on l'attribue aussi à Callot ; puis, oubliant ces attributions, il le range (p. 480) parmi les ouvrages de ***Claude Drevet***, graveur au burin, qui florissait au commencement du dix-huitième siècle. Il veut aussi que ce ***Claude Drevet*** ait fait ce portrait d'après Callot. Enfin, l'auteur indique que le même sujet a été gravé, en contre-partie, avec cette différence « que la Victoire qu'on voit à droite dans le morceau précédent manque ici. » Il est évident qu'il s'agit d'une épreuve du troisième état de la même planche, et que la pièce indiquée comme étant d'après Callot est une contre-épreuve.

M. Robert-Dumesnil, dans l'article consacré à Claude Deruet, au tome cinquième du Peintre-graveur français, n'admet pas, et avec raison, l'existence de deux ou de trois planches; mais bien de trois états différents du même cuivre. Il attribue, sans hésiter, la pièce à Deruet ; mais il donne à Callot la gravure du fond, ainsi que la gravure et la composition des vers qu'on lit dans les premiers états. Il n'est pas impossible que Callot ait composé ces vers qui nous paraissent, en effet, avoir été gravés par lui ; cependant cette poésie nous paraît plutôt appartenir à Henri Humbert, auteur du Combat à la Barrière. Voyez n°s 492-503.

M. Beaupré n'avait à parler que d'une manière incidente du portrait de Charles IV, dans ses Recherches sur l'imprimerie en Lorraine. Il admet comme nous qu'il n'y eut jamais qu'une seule planche, qu'elle a été retouchée deux fois, et qu'elle subsistait en 1664, après avoir fourni à plusieurs tirages (p. 475).

Viennent enfin MM. de Chennevières et de Montaiglon, beaucoup plus exacts que leurs devanciers et qui sont plus près qu'eux de la vérité. Voici la description de ces auteurs qui, prenant la planche dans son état primitif, la suivent dans presque toutes ses transformations :

« Le nouveau duc, très-jeune et tête nue, monté sur un énorme cheval et galopant de gauche à droite, se dessine tout entier sur le ciel; il a une cuirasse et une écharpe, ses cuisses et ses bras sont armés, et il tient de la main droite un bâton de commandement; entre les jambes de sa monture on voit le profil lointain de Nancy, qui, bien qu'un peu maigre par endroits et sans vivacité d'effet, est buriné (1) avec assez de finesse, de netteté et d'esprit pour qu'on lui ait souvent fait l'honneur de l'attribuer à Callot. Quant à moi, je le crois de Deruet. Ce qu'il y a de plus adroit et de plus fort dans ce fond, ce sont les imperceptibles cavaliers qui courent ou qui partent; mais, si l'on regarde avec soin les troupes qui, dans un plan de bataille gravé par Deruet (2), s'avancent au fond et sont d'une dimension analogue, on retrouvera les mêmes mouvements, les mêmes poses et le même faire ; les dernières ondulations des terrains de l'horizon ont les mêmes tailles que la spirituelle colline qui est à gauche dans ce portrait de Charles IV. Enfin, le milieu du bas est occupé par un amas d'armes qui accompagnent l'écusson de Lorraine surmonté de la couronne ducale (un des canons de gauche porte la signature *ↄ C de Deruet fecit*) (3) tandis que, sur les deux côtés, on lit ces quatre vers :

Le Jourdein vit fleurir sur le bort de son onde
Les palmes a foison de tes braves ayeux

---

(1) Nous n'apercevons aucune trace de burin dans cette estampe ; mais nous croyons que l'intention des auteurs a été, malgré l'expression par eux employée, de désigner des travaux à la pointe.

(2) Voyez ci-après notre n° 1005.

(3) « M. Robert-Dumesnil signale un état antérieur qui ne différerait de celui-ci que par l'absence de la particule *de* avant *Deruet* » (note de M. de Chennevières, Peintres provinciaux, t. II, p. 286). — Il n'y a dans tous les états qu'un seul canon, qui est à gauche. On a souvent pris pour un canon une lance tronquée qui se trouve au bas du trophée, à droite.

Le Ciel a reserué a ton bras glorieux
Celle' qu'on doit porter ayant uaincu le monde (1).

» Voilà l'état originaire de la planche ; il est à l'eau forte pure et très-agréable. Voyons maintenant quels changements elle a éprouvés. Et d'abord, Deruet, sans rien toucher encore au cavalier, commença par ajouter un palmier à la gauche de la gravure ; c'est au moins ce qu'il faut conclure de la description du rédac-

---

(1) « M. Robert-Dumesnil, qui donne le fond à Callot, lui attribue même la composition et la gravure de ces vers. Nous ne pouvons être de cet avis. Si le fond était de Callot (et il serait toujours singulier qu'il eût ainsi consenti à faire dans une estampe une partie aussi peu importante que ces vers et même ce fond), il aurait bien autrement de piquant et de couleur, et l'absence de ces qualités, jointe à la ressemblance du faire avec celui des fonds et du plan de bataille, m'empêche de croire qu'il soit d'une autre main que de celle de Deruet. Le Catalogue de Callot, donné dans Dom Calmet, dit que c'est une planche de Callot, retouchée et perdue par Deruet, qu'il traite de méchant graveur. M. Robert-Dumesnil nous paraît aussi bien sévère pour un homme dont toutes les planches ont passé pour être de Callot, et dans une desquelles lui-même donne au grand Callot ce qui est à Deruet. » (Note de MM. de Chennevières et de Montaiglon.) — Nous adhérons complétement aux opinions exprimées dans cette note. Nous pensons que la planche originaire a été entièrement gravée par Deruet et que Callot n'y est pour rien autre chose que l'écriture des vers. — Quant à M. Robert-Dumesnil, nous pensons que s'il avait connu les tableaux d'Orléans, le Palais ducal de Nancy, et quelques autres morceaux dont nous avons parlé dans nos Recherches sur Deruet, Paris, 1854, in-8°, il n'aurait pas dit de cet artiste que ses *travaux furent vains ou puérils*. Nous faisons trop de cas de l'opinion de M. Robert-Dumesnil pour ne pas ressentir quelque crainte en n'étant pas complétement de son avis ; mais il n'a décrit que trois pièces de Deruet. S'il eût été plus amplement informé, nous croyons que son jugement eût été tout autre.

teur du Catalogue Paignon-Dijonval (nº 5963, 2e partie, p. 208). L'épreuve de ce Cabinet, qui a dû passer en Angleterre, était sur satin vert, et l'état doit être rare, car ce palmier ne faisait qu'ouvrir une série de modifications bien plus importantes ; leur présence constitue l'état ordinaire, le troisième de M. Robert-Dumesnil et le quatrième de notre description.

» Ainsi, du nuage qui surmonte ici le palmier de gauche, sort le buste d'un petit génie ailé, tenant un casque ceint de lauriers ; à droite l'inscription Charles IIII dvc de Lorraine et de Bar, qui, dans l'état précédent, avait le ciel comme fond, a été entourée d'une banderole. Mais ces changements ne sont rien auprès de ceux de la figure. Les cheveux sont autres et les traits eux-mêmes ; tout à l'heure ces derniers étaient jeunes et d'un air un peu naïf ; ils ont ici quelques années de plus ; les moustaches sont plus marquées, et l'ensemble de la tête a bien autrement d'élégance guerrière et de courage ; la fraise est remplacée par une collerette ; la pièce de la cuirasse d'où sort le bras a été figurée en muffle de bête ; la cuirasse elle-même est moins longue, et la sorte de demi-cotte de fer qui couvre les reins est aussi plus courte et laisse plus voir le vêtement de dessous ; en outre, le mouvement de la main droite n'est plus le même : elle ne tient plus un bâton de commandement, mais une masse d'armes à pointes. Le cheval offre aussi quelques changements : les plumes de sa tête ont disparu (1) ; sa longue queue est plus fournie et se trouve, à sa naissance, enfermée dans un ornement, duquel elle tombe, comme la houppe d'un gland. Enfin, au bas de l'inscription on a ajouté la date 1628. On voit que ceux qui ont attribué à Sébastien le Clerc une part quelconque dans cette pièce, parce qu'elle a été jointe au Triomphe de Charles IV, publié en 1664, sont loin de la vérité, et que ces retouches sont bien antérieures à l'époque où il parut. D'ailleurs, pour quiconque a étudié Deruet, celles-ci ne peuvent

---

(1) En laissant cependant des traces visibles.

avoir été faites par un autre que par lui ; en effet, le palmier est un arbre qu'il a mis dans presque toutes ses compositions allégoriques (1) ; le gros enfant dans le nuage a tout le caractère des siens ; le casque qu'il tient est ceint de lauriers, exactement comme celui que porte Charles IV dans le plan de bataille indiqué plus haut ; cette queue, arrangée, si je puis dire, en forme de houppe de gland, se retrouve à d'autres chevaux de Deruet : c'est du pur Louis XIII, et jamais, sous Louis XIV, pareille idée ne serait venue (2). Ainsi, le premier état de cette planche peut être reporté à 1624 (3) ; elle aura été faite pour l'avénement de Charles IV ; c'est, en effet, le 31 juillet qu'il succéda à Henri II ; il avait alors vingt-un ans, et la tête de la planche est plutôt plus jeune. Quatre ans après, et pour un motif que nous ignorons, Deruet a voulu que sa planche devînt le Charles IV tel qu'il était en 1628 ; le duc avait alors vingt-cinq ans, et la tête de l'état avec tous les changements n'a que cet âge. Si la planche avait été retouchée en 1664, époque à laquelle le duc en avait soixante et un,

---

(1) Philippe Bardin explique ainsi qu'il suit l'allégorie du palmier : « Son Altesse ayant toujours témoigné que la force de son esprit magnanime et la grandeur de son courage ne pouvaient être fléchies par le poids des adversités..., porte ici, avec d'autant plus de raison, pour son emblème un *Palmier,* arbre que les naturalistes remarquent ne pouvoir être courbé ni fléchi par la pesanteur du faix, contre lequel il se redresse toujours par sa force et sa propre vertu. » Triomphe de Charles IV, Nancy, 1664, in-folio, feuillet I, 4e page, au *verso, ad notam.*

(2) Nous admettons, avec M. de Chennevières, que les changements qu'il indique ont été faits sous Louis XIII, et probablement vers 1641, à l'époque de la paix de Saint-Germain. Tous ces changements sont effectivement de Deruet ; mais il y a eu depuis de nouveaux changements à la tête, surtout à la perruque : ces derniers ne peuvent appartenir à Deruet.

(3) Cette conjecture nous paraît tout à fait vraisemblable.

il eût été absurde d'ajouter à la première tête quelques années seulement. Comme la planche existait encore, on l'a jointe telle qu'elle était ; mais le Clerc n'y est pour rien, pas plus, à mon avis, qu'autrefois Callot. »

Nous ne saurions adopter cette dernière conclusion. M. de Chennevières déclare lui-même (p. 290, *ad notam*) n'avoir pas connu les derniers états de la planche, et c'est là, nous le croyons, ce qui différencie son opinion de la nôtre (1). Son raisonnement serait exact si la planche était restée en 1664 telle qu'elle était en 1628 ou 1641 ; mais il n'en est rien. Il suffit de voir les deux derniers états joints au Triomphe de Charles IV, pour reconnaître que le prince y est tout autrement coiffé que dans les états décrits par M. de Chennevières. La forme de sa perruque se rapporte tout à fait aux modes de 1660, tandis qu'on ne retrouvera jamais aucune tête coiffée ainsi en 1628, ou même en 1641. Aussi, notre conviction bien arrêtée est-elle que la planche a été retouchée une dernière fois en 1660 ou 1664 ; et comme, à cette époque, Sébastien le Clerc avait gravé les dessins de Deruet, il est extrêmement vraisemblable qu'il retoucha en même temps la tête de Charles IV de manière à le vieillir de nouveau et lui donner ainsi un peu plus de ressemblance.

Quoi qu'il en soit, nous allons résumer ci-après ce que nous croyons être la vérité sur les différents états du portrait de Charles IV. L'étendue et l'exactitude de la description donnée par M. de Chennevières, pour les premiers états, nous dispensent d'insister longuement à cet égard.

Largeur : 468 millim. Hauteur : 350 millim.

On connaît six états de cette planche :

---

(1) M. de Chennevières suppose, avec raison, que dans le Triomphe de Charles IV, qu'il dit être introuvable à Paris, l'état du portrait du duc est encore différent.

I. A l'eau forte pure. Le prince, très-jeune, les moustaches naissantes, est vêtu de son armure, tête nue et regardant de face en tournant la tête vers la gauche. Il est monté sur son cheval de bataille, qui galoppe vers la droite, et tient, de sa main droite, étendue vers la gauche, son bâton de commandement. Le fond, traité très-légèrement, représente le profil de Nancy. Sur le ciel, qui est blanc, on lit en haut de la droite : CHARLES IIII DVC DE LORRAINE ET DE BAR. Au milieu du bas, on voit les armes de Lorraine entourées d'un trophée d'armes parmi lesquelles se trouve, à gauche, un canon sur la volée duquel est écrit, près de la gueule : *ɔC deruet fecit.* De chaque côté est un cartouche contenant les vers ci-après, accouplés deux par deux. M. Robert-Dumesnil y a reconnu, avec raison, l'écriture de Callot, ce qui peut faire supposer qu'ils sont de sa composition:

Le Jourdein uit fleurir sur le bort de son onde
les palmes a foison de tes braues ayeux
le Ciel a reserué a ton bras glorieux
Celle' quon doit porter ayant uaincu le monde.

En cet état la pièce est sans date.

II. En avant du nom de l'artiste on lit la particule *de.* Du reste, on ne remarque encore aucun autre changement ou addition (1).

---

(1) Nous mentionnons ici, d'après Gersaint, un état qui serait intermédiaire entre le second et le troisième, mais qui nous paraît très-douteux. Il se distinguerait de tous les autres par un canon à droite du trophée, au bas de la planche. Gersaint dit avoir vu, au Cabinet du Roi, une épreuve de cet état portant écrit à la main, sur le canon de droite, le nom de Ja. Callot. Cette épreuve ne se retrouve plus aujourd'hui au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque impériale. Si l'existence de cet état était aussi bien constatée qu'elle l'est peu, il s'en suivrait que ce canon de droite aurait été, plus tard, remplacé par des lances et des piques. Peut-être Gersaint a-t-il pris pour la

III. Avec un palmier à gauche, mais sans le génie ailé dont il va être parlé dans le IVe état.

M. Robert-Dumesnil n'ayant pas vu cet état n'en parle pas. Son existence est cependant bien constatée par le Catalogue de M. Paignon-Dijonval. Son rédacteur, M. Bénard, dit positivement qu'*il n'y pas de Victoire au haut du palmier* (2e partie, p. 208, n° 5963). — M. de Chennevières, qui n'a pas vu les épreuves du Cabinet Paignon-Dijonval, admet, comme nous, l'existence de cet état, qui nous paraît incontestable. — M. Bénard avait certainement le moyen de faire la remarque qu'il nous a conservée, puisque M. Paignon-Dijonval possédait deux contre-épreuves de l'état avec le génie.

IV. La planche a été retouchée. Le prince paraît plus âgé que dans les états précédents. Un génie ailé, à gauche, au-dessus du palmier, présente un casque au duc, qui tient de la main droite une masse d'armes au lieu d'un bâton de commandement. Le nom du prince, au haut de la droite, est enfermé dans une banderole. Les vers sont les mêmes que dans les états précédents ; mais, sous le mot *monde* du dernier vers, à droite, on lit le date de 1628.

Cette description concorde avec celle que donne Gersaint de la contre-épreuve de cet état qui se trouvait dans le Cabinet de M. Quentin de Lorangere. Toutefois, cet auteur ajoute : « On ne voit aucun nom gravé sur la planche... la date a été coupée. » Pour que Gersaint ait parlé de cette date, il faut qu'il en ait aperçu quelques traces; car il n'admet pas que l'épreuve du Cabinet de Lorangere et celle du Roi sortent de la même planche. Reste à expliquer l'absence de nom signalée par Gersaint et qui constituerait un nouvel état (1). Elle ne

---

culasse d'un canon l'énorme garde de la lance qui se voit à droite dans tous les états qui nous sont passés sous les yeux. Nous aimons mieux croire, toutefois, que la pièce vue par Gersaint au Cabinet du Roi n'était autre chose qu'une contre-épreuve dans laquelle le canon devait effectivement se trouver à droite.

(1) Dans une note finale, M. de Chennevières paraît admettre l'existence de cet état, *sans le nom de Deruet,* mais avec le palmier

peut provenir que d'un grattage ou autre manœuvre frauduleuse pratiquée dans le but de faire considérer la pièce comme étant de Callot. L'absence de nom est impossible, puisque la mention *ƆC Deruet fecit* est exactement la même dans tous les états antérieurs et postérieurs à celui qui nous occupe.

V. Nouveaux et importants changements (1). Le prince paraît encore plus âgé et est tout autrement coiffé. La forme de sa perruque est celle qui était de mode vers l'année 1660. La date de 1628 a été enlevée ainsi que la particule *de* en avant du nom de Deruet ; mais non sans laisser des traces très-lisibles. Enfin, des changements assez considérables ont eu lieu dans l'écriture des vers qui se lisent ainsi :

Le Jourdain uit fleurir sur le bord de son onde
les palmes quil receut de tes braues ayeux
L'Europe a veu cueillir a ton bras glorieux
Celles' que ton renom repand par tout le monde

VI. Cet état diffère du précédent en ce qu'on aperçoit dans le nuage, et sous le casque, une tache provenant d'un accident arrivé à la planche qui paraît avoir été frottée, en cet endroit, de manière à produire une série d'éraillures. Cet état est celui de la planche retrouvée en 1847, et dont il a été tiré des épreuves en 1848.

---

et le génie. Il laisse également passer sans contradiction l'état donné par Gersaint, que nous indiquons ci-dessus en note comme très-douteux. Nous persistons à considérer comme problématique l'existence d'un canon à la droite du trophée et qui aurait été effacé depuis. Quant à l'état *sans le nom de Deruet*, après la première retouche de la planche, il est tout à fait impossible.

(1) Les changements signalés en cet état ont été opérés pour que les épreuves pussent servir à décorer le Triomphe de Charles IV, publié à Nancy, chez Dominique Poirel, en 1664. Nous ne sommes pas éloignés de croire qu'ils ont été faits par Sébastien le Clerc.

1005. *Plan d'une bataille, qu'on suppose être celle de Nordlingue.*

Mariette est le premier qui ait parlé de cette pièce. Il la décrit insi, t. II, folio 28, de ses notes manuscrites : « Le Plan d'une ataille où, sur le devant, est le duc de Lorraine Charles IV, armé l'antique et monté sur un cheval sous les pieds duquel sont ren-ersés ses ennemis; et, au haut de la planche, du même côté, est ne Renommée qui, d'une main, tient une trompette et, de l'au-re, un cartouche renfermant les armes de Lorraine.

» Cette pièce est à l'eau forte, gravée sans goût. Elle passe our être de Callot et de ses premières choses. Je n'en crois rien. e crois même qu'on a coupé un coin, à gauche, où sans doute tait le nom de celui qui l'a faite. Il me semble avoir vu des pièces ravées dans la même manière, dans une entrée faite en Lorraine, e crois, du duc d'Epernon (1). Les devants sont gravés d'une anière fort large ; il y a des lettres et des chiffres de renvoi, ce ui a fait connaître qu'il doit y avoir une explication relative (13 ouces 6 lignes de haut, 17 pouces 8 lignes de travers) (2). »

En montrant combien il était peu vraisemblable d'attribuer cette ièce à Callot, Mariette était loin d'adopter cette opinion. Toute-ois, en l'absence du nom de l'artiste, la discussion pouvait s'ou-

---

(1) Les souvenirs de Mariette le servent mal ; il confond l'Entrée e madame de la Valette, à Metz, avec le Triomphe de Charles IV ; 'est le portrait de ce prince joint au volume publié à Nancy, en 1664, ui offre certaines analogies avec le Plan de bataille décrit par Ma-iette.

(2) En marge de cette note Mariette a écrit : « Me paraît du même ui a gravé la Fuite en Egypte et la Madone du refuge. » Plus tard es incertitudes de Mariette ont cessé et il a écrit au bas de la page : « L'endroit coupé est celui où était gravé le nom de C. Deruet ; car a pièce est de lui. »

vrir. Mais on ne comprend pas la persistance de Jombert qui, ayant sous les yeux une épreuve entière de ce morceau, avec la signature de Deruet, s'obstine néanmoins à le ranger, non dans l'œuvre de Callot, mais dans celui de Sébastien le Clerc, à la suite du Charles IV. Il est, en vérité, bien singulier que l'on se soit ains évertué à trouver des noms illustres pour leur attribuer les ouvrages de Deruet. Quoique ces erreurs fassent peu d'honneur à la sagacité de leurs auteurs, elles ne témoignent pas moins de l'estime qu'on avait pour les gravures de Deruet, qui, aux yeux de certains connaisseurs, passaient pour être l'ouvrage de Callot, de Jean ou de Sébastien le Clerc. Quoi qu'il en soit, voici le passage de Jombert :

« Le nom de Cl. Dervet, que l'on voit au bas de cette planche et de quelques autres de cette suite, pourrait occasionner des doutes bien fondés sur la nécessité de les insérer dans l'œuvre de le Clerc ; mais l'usage a prévalu, et pour ne parler que de cette dernière estampe (le Plan de bataille), on est tellement accoutumé à la voir dans l'œuvre de ce maître, qu'on le regarderait comme incomplet si elle y manquait. Cette bataille ne se trouve point dans le livre ci-dessus (le Triomphe de Charles IV). »

Voici maintenant la description de M. Robert-Dumesnil : « *Plan de bataille.* — Carte topographique offrant une vaste étendue de pays comprenant des plateaux, des vallées, une ville, des hameaux et des bois. Ce pays présente des corps armés dont plusieurs combattent. Il est marqué de lettres et de chiffres qui renvoient à des explications que nous n'avons pas aperçues. Au milieu du bas est un cartouche vide, surmonté d'une croix de Lorraine, couronnée, passée dans deux C entrelacés en sens contraire, et au-dessous de laquelle on voit le nombre IIII. Ce cartouche est accompagné, à droite, d'un trophée d'armes, et à l'opposite, d'un trophée de corps morts et de mourants que le prince Charles de Lorraine foule aux pieds de son cheval galopant à droite. A la gauche d'en haut, est la figure de la Victoire tenant d'une main sa trompette et soutenant de l'autre les armes de Lorraine. Sur la terrasse,

uche, *ɔC Deruet fecit.* » (Peintre-graveur français, t. V, p. 75 76.)

MM. de Chennevières et de Montaiglon donnent des détails en-ore plus étendus : « Il existe, disent-ils, une troisième pièce de eruet ; c'est une bataille de Charles IV, représentée en perspec-ve, comme la curieuse suite des batailles que le cardinal de Ri-helieu avait fait faire pour son château de Poitou, et que Ver-ailles a recueillie, ou comme sont, de nos jours, les tableaux ratégiques de Siméon Fort. Au bas et au milieu de la planche, ui a 482 millim. de largeur, sur 364 de hauteur, un cartouche izarre et malheureusement vide est surmonté de la croix de Lor-ine couronnée, passée dans deux C enlacés en sens contraire et ccompagnés, au-dessous du nombre IIII ; la partie qui est à droite e cet écusson est occupée par des armes répandues à terre ; celle ui est à gauche, par des morts et des mourants ; c'est là que, ur le cadavre gisant d'un cheval, se dresse le cheval du duc, ca-raçonné d'une peau de lion et ayant encore une grosse houppe à queue ; le cavalier, la tête coiffée d'un casque ceint de lauriers, t vêtu à la romaine et brandit une épée de son bras nu. Au delà e ce premier plan s'étend la vue perspective ; l'état-major paraît re sur un tertre qui touche à l'écusson, et plus loin se voit la taille. Les deux camps, une ville, certains accidents de terrains, s corps de troupes, sont marqués de lettres de renvois et de iffres ; ceux-ci n'ont pas leur légende sur la planche même, et nnent, par suite, à supposer, bien qu'elle n'ait pas de numéro, mme en ont en général les gravures de livre, qu'elle a pu être compagnée d'un texte et faire partie d'un ouvrage que nous ons vainement cherché et qui peut-être n'a jamais existé qu'en ojet ; d'ailleurs, l'écusson vide pourrait recevoir cette légende, peut-être existe-t-il un état où il soit rempli. M. Robert-Du-esnil suppose, après d'autres, que c'est la bataille de Nordlingue. serait en Lorraine mieux à même de le décider. J'ajouterai, près lui, car la signature a été coupée à l'exemplaire du Cabinet s estampes, qu'on lit tout en bas, à gauche, le nom *ɔC Deruet*

fecit. Enfin, dans le coin supérieur, du même côté, et par suite au-dessus de Charles IV, une Renommée, assise sur les nuages tient de la main droite les armes de Lorraine et va, de la gauche mettre à sa bouche la longue trompette. Quant à la planche, ell est, dans son ensemble, moins heureuse et plus lourde que l portrait ; les fonds dont j'ai dit la ressemblance avec ceux d celui-ci, sont la partie la meilleure et ne peuvent être ici contesté à Deruet ; le passage gradué entre les premiers plans et les der niers, les dégradations successives des objets et des terrains montrent qu'une seule main a fait toute la planche ; il serait inad missible d'en faire deux parts, les fonds et les devants ; car on n saurait en marquer la distinction. »

Largeur : 482 *millim. Hauteur :* 363 *millim.*

1006. *L'éventail, représentant une danse.*

Gersaint s'exprime ainsi au sujet de cette pièce : « U morceau, à-peu-prés de la même forme et grande que l'éventail, renfermé pareillement dans un cartouch qui finit par un fleuron en fruits. Cette pièce représen trois danseurs et trois danseuses, qui sont placés da le milieu du sujet, avec des joueurs d'instruments nombre de spectateurs. Elle est rare, fort bien grav et sans nom ; ce qui fait que les curieux sont en dispu à son sujet : les uns la donnent à Callot, et les autr prétendent qu'elle est faite par la Belle, dans le tem qu'il voulut imiter le goût de Callot. Elle est plac chez le Roi dans l'œuvre de ce dernier, et Florent L comte l'a mise dans son Catalogue de l'œuvre de Call Cependant elle paraît incontestablement plutôt de Belle. » (Catalogue de Lorangere, p. 88.) — Tel aussi l'avis de Jombert.

Mariette confirme l'opinion de Gersaint et de Jombert, en disant: « L'éventail, gravé par la Belle, et de ses premières manières, est attribué par quelques curieux à Callot ; mais c'est mal à propos. Florent Lecomte est tombé dans cette méprise dans son Catalogue de l'œuvre de Callot, t. 2, p. 97. »

Nous avons vu cette pièce dans l'œuvre de la Belle à la Bibliothèque impériale. Elle appartient incontestablement à ce maître.

Largeur : 298 *millim. Hauteur* : 243 *millim.* ?

Il existe une copie libre de cette pièce avec l'*excudit* de Moncornet. Cette imitation, où l'on voit plus de personnages que dans l'estampe originale, est gravée dans le genre de Cochin le vieux. Elle est rangée au t. 6 de l'œuvre de Callot, à la Bibliothèque impériale, parmi les pièces gravées d'après Callot, quoiqu'elle ne soit pas de son dessin. On voit, au fond, une fontaine avec un jet d'eau à l'entrée d'une allée. Des personnages dansent une espèce de menuet au son de plusieurs instruments à corde. Ils sont environnés d'un grand nombre d'autres personnages debout et assis. La fontaine, dont nous venons de parler, n'existe pas dans l'original, et l'ornement du bas se termine en pointe pour former le manche de l'éventail ; tandis que, dans l'estampe imitée, le cartouche se termine en bas par un ornement plus large que haut. On lit au bas, à gauche de l'ornement dont nous venons de parler. *Balthasar Moncornet ex*, et à droite : *A Paris Cum Pri.*

Largeur : 296 *millim. Hauteur* : 225 *millim.*

Il y a des épreuves où l'*excudit* de Moncornet a été effacé et remplacé par d'autres inscriptions.

On connaît encore une autre pièce, gravée par Nicolas Cochin, dit le vieux, dans le genre de l'Eventail. On lit dans le haut, sur une banderole : LE TRIOMPHE DE DAVID, et dans le bas : *Balthasar Moncornet ex cum privilegio a Paris.* Ce morceau n'a pas de rapport avec l'éventail de la Belle ; mais le cartouche est imité de celui de Callot. Cette pièce, classée à la Bibliothèque impériale dans l'œuvre de Cochin le vieux, est incontestablement de

ce maître. Nous avons vu une épreuve de ce morceau, laquell constitue le premier état de la planche. La légende de la bande role porte : *Le trionfé de dauid.*

1007. *Silène.*

Gersaint décrit ainsi la pièce suivante, p. 104 du Catalogue de Quentin de Lorangere : « Un morceau octogone assez grand, et qui représente un siléne à cheval soutenu par un satyre ; ce morceau est entouré d'un treille, qui en forme la bordure ; il y a au bas de la bordure une espèce de petit creuset, gravé vers le milieu en tirant un peu sur la gauche : il est écrit en dedans d la bordure : *Guido Bolognen. Inve.* et au-dessous : 1619 *Jo. Bac. Costantino fe. Roma.* On prétend que ce morceau est tout des premiers temps de Callot ; il se trouve même dans l'œuvre du Roi, et feu M. du Laurent, qu était l'oracle de son temps, que l'on consultait sur ce contestations, a dit à plusieurs personnes qu'Israël Silvestre lui avait assuré qu'il étoit gravé par Callot ; cependant la gravure ne paroît nullement de son goût, e malgré cette autorité, tout porte à penser qu'il n'en es pas ; ce qui pourrait encore aider davantage à confirmer la nullité de cette piéce, ce sont les deux noms qu se trouvent gravés sur la planche, dont l'un est incontestablement le nom du peintre, et l'autre celui du graveur ; néanmoins, cette piéce n'est pas commune. »

Il est impossible que cette pièce soit de Callot. Outre, qu'i n'était pas à Rome en 1619, le nom du graveur lève toute espèc de doute. Quelle apparence que Callot ait été se déguiser sou

le nom de *Jo. Bac. Constantino* ? Comment peut-on dire d'ailleurs, qu'une pièce gravée en 1619 soit des premiers temps du maître ? C'est, au contraire, l'époque à laquelle il créait ses chefs-d'œuvre : la Grande foire de Florence, les Comédiens, les Caprices et tant d'autres.

Gersaint décrit, p. 105, une autre épreuve de cette pièce d'un état antérieur, sans le petit creuset et sans l'écriture au bas de la planche.

Voici ce qu'on lit à cet égard dans le Catalogue manuscrit, rédigé par Pieri Benard : « Bacchus ivre dans une forme octogone, premier état avant le petit creuset, pièce capitale et belle. — J'ignore pourquoi les collecteurs de Callot, Marolles, Lorangere, Mariette (*) et autres, ont mis cette pièce dans l'œuvre de ce maître, puisque c'est une des plus précieuses productions d'Annibal Carrache, que Bartsch classe sous le nº 18. Je l'ai vue vendre 160 fr. — Siléne sur un âne, soutenu par un satyre, forme octogone, entourée d'une bordure, formée de ceps de vigne. »

Il suit de là qu'il y aurait deux estampes qu'on aurait attribuées à Callot.

Nous avons vu l'une d'elles dans l'œuvre d'Annibal Carrache ; c'est le nº 18 de Bartsch, qu'on désigne ordinairement sous le nom de *la Soucoupe* ou *la Tasse*. Cette pièce n'a aucun rapport avec celle dont parle Gersaint.

Il existe à la Bibliothèque de l'Arsenal une autre estampe, différente de celle dont parle Gersaint, et qui, pas plus que toutes les autres, ne peut appartenir à Callot, bien qu'elle porte son nom. En voici la description :

Dans un cartouche circulaire, formé de ceps de vignes chargés de raisins, on voit Silène, qu'un satyre cherche à hisser sur son âne, tandis qu'un autre satyre placé devant lui, et tenant une

---

(*) Mariette n'a pas rangé cette pièce parmi les productions de Callot. La citation est fausse.

outre sur son épaule en verse le contenu sur le Dieu. En avant sont deux bacchants, dont l'un tient un panier au-dessus de sa tête et l'autre porte une amphore entre ses bras. Un enfant ailé voltige au-dessus de la tête du principal personnage et cherche à introduire dans sa bouche le jus d'une grappe de raisin, qu'il tient de la main droite en la pressant de la main gauche. On lit au-dessus du cartouche : *Guido Bolognen inu.*, et au-dessous : *Iac. Callot* 1619.

Nous ne pouvons dire si l'estampe qui vient d'être décrite est la même que celle dont parle Gersaint. Ce pourrait être un état bien différent de celui qu'il décrit; mais, à coup sur, ce n'est pas la Soucoupe d'Annibal Carrache. C'est tout au plus une imitation d'une copie de la pièce gravée dans un octogone. Dans tous les cas, il est certain que Callot n'est pour rien dans aucune des estampes, dont nous venons de parler.

1008. *Titre des Commentaires de Montluc.*

« *Commentari del Signor Biagio di Monluc, Marescial di Francia*, etc. C'est un titre de livre imprimé à Florence, en 1630, de sept pouces dix lignes de haut, sur cinq pouces deux lignes de large, sans nom; mais il approche beaucoup plus du goût de la Belle que de celui de Callot. Il est de la dernière rareté. » (Gersaint, pièces tirées de l'œuvre de M. Pottier, Cat. Lorangere, p. 115.)

Il n'est pas vraisemblable, que ce titre puisse être de Callot, qui avait quitté Florence dix ans avant l'époque de sa publication.

1009. *La Poverta contenta.*

« Titre, de quatre pouces sept lignes, sur deux pouces cinq lignes, intitulé : *La Pauverta contenta.* Il représente

un soldat tenant un drapeau ; il y a au bas, sur un bouclier à droite : *Iac. Colle f.* Je crois qu'on l'a inséré dans cette œuvre, par rapport à la ressemblance de ce nom avec celui de Callot ; car il ne paraît ni de Callot, ni d'aprés lui. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 75.)

Mariette s'exprime ainsi au sujet de cette pièce : « Un jeune homme debout, armé à la Romaine, tenant d'une main un étendart et de l'autre un bouclier, sur lequel est écrit : *La Poverta contenta* et le nom du graveur : *Iac. Colle fe.* La conformité de nom a fait attribuer ce titre de livre à J. Callot par quelques curieux ; mais mal à propos. Il est dans la manière de Jac. Piccini de Venise et apparemment de quelqu'un de ses élèves.

» *Hauteur : 4 pouces 4 lignes. Travers : 2 pouces 4 lignes.* »

1010. *Titre de l'analyse physique du lait.*

A la suite du Catalogue de Quentin de Lorangere, Gersaint a inseré une note communiquée par M. Helle, qui l'avait reçue d'un curieux de Nancy, lui donnant avis de l'existence de la piéce suivante, qu'il signale comme étant extrêmement rare : « Titre de Livre in 4° du bon tems de Callot ; il est intitulé : *Lactis Physica Analisis,* etc. Ce livre est fait par un Médecin Florentin ; on y voit le dieu Esculape qui sacrifie à la nature qui est représentée par une femme posée sur un piédestal : elle jette du lait par les deux mamelles ; deux pauvres malades apportent des baquets pour lui en demander ; Esculape leur montre la déesse qui le fournit. Dans le fond il y a des bestiaux qui pâturent, et dans le haut un enfant qui porte les armes de Médicis. » (Page 125.)

Cette pièce est en effet une des plus rares, non de Callot, mais de la Belle, dont on voit le monogramme sur un arbre, à la droite du bas. Nous complétons la note dont il s'agit, en rapportant l'inscription gravée sur un rideau, dans le haut de l'estampe, et dont cette note n'indique que les premiers mots. Voici ce titre : **LACTIS PHYSICA ANALYSIS | AVCTORE IOANNE NARDIO PHIL^PHO MED.^CO FLORE^NO.**

Hauteur : 215 *millim. Largeur :* 169 *millim.*

1011. *Armoiries de France.*

« Les armes de France couronnées par la Piété et la Justice. Ce morceau porte deux pouces six lignes de hauteur, sur deux pouces huit lignes de largeur. Il est gravé au bas de ces armes : ***Pietate Justitia,*** et au-dessous : ***A Metz***, en impression. Cette pièce paraît être des premières manières de Callot, et ne se trouve que dans l'œuvre du Roi, et dans celui-ci. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 83.)

Mariette n'hésite pas à déclarer cette pièce apocryphe. Il la décrit de la manière suivante : « La Religion et la Justice soutenant une couronne de laurier au-dessus des armes de France. Cette petite pièce, gravée à Metz, est regardée comme une pièce rare de Callot ; mais c'est faute de l'avoir examinée de près, car c'est un pillage du titre de livre qu'il a gravé pour les Coutumes de Lorraine ; et, par dessus cela, la planche est d'un ignorant.

« *Travers:* 2 *pouces* 6 *lignes. Hauteur :* 2 *pouces* 10 *lignes.* »

Nous avons vu cette pièce, chez M. Noël, à Nancy ; elle n'est certainement pas de Callot.

1012. *Le Commandant.*

A droite, un cavalier, couvert d'une riche armure, fait une indication vers une bataille qui se livre au fond de l'estampe; à gauche, une ville en flammes. En avant du cavalier, un page fait une indication vers le lieu de l'incendie. — Morceau anonyme.

Largeur : 102 *millim. Hauteur :* 90 *millim.*

Gersaint a décrit cette pièce p. 116 du Catalogue de Lorangere, parmi celles qui composaient l'œuvre de M. Pottier, sans se souvenir qu'il l'avait déjà décrite d'après l'œuvre du Roi, p. 112. Elle se trouve encore à la Bibliothèque impériale, au t. 6 de l'œuvre de Callot.

1013. *Paysan jouant de la flûte près d'un jeune homme qui mène une femme par la main.*

«Cette petite vignette, dit Mariette, notes manuscrites, fol. 53, est gravée au burin ainsi que la suivante. Elles ne sont point de Callot comme quelques-uns le prétendent, mais d'un anonyme, qui les a copiées, en partie, d'après les Caprices gravés à Florence.

» *Hauteur :* 1 *pouce* 2 *lignes. Travers :* 2 *pouces.* »

1014. *Paysanne portant un panier de fruits sur sa tête.*

Vignette, servant de pendant à la précédente.

Mêmes dimensions.

1015. *Porte-faix chargé d'une hotte remplie de sacs.*

« On attribue encore cette pièce à Callot, parce qu'elle est dessinée dans sa manière; mais pour la gravure, elle

n'est certainement pas de lui. Elle est gravée à l'eau forte par une personne qui n'en avait point la pratique. Le porte-faix, vu par le dos, est à un coin de la planche et, au-dessous, cette marque : *AB F* que je ne connais pas et qui est sans contredit celle du graveur.

» *Hauteur : 2 pouces 5 lignes. Travers : 3 pouces 2 lignes.* »

Mariette, notes manuscrites, fol. 52.

1016. *Le marchand de peignes.*

« Figure comique, ayant une malle sur son dos et un peigne à la main, avec un fond très-legérement gravé, et qui paraît être d'un assez bon tems de Callot, sans nom. Cette pièce porte deux pouces sept lignes de haut, sur trois pouces cinq lignes de large ; elle est presque unique, n'étant connue que dans l'œuvre du Roi et dans celui-ci. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 83.)

Voici l'opinion de Mariette : « Un petit mercier, tenant un peigne et portant sa boutique derrière le dos. — Mauvaise pièce d'un anonyme, que je crois gravée en Italie et qui est attribuée sans aucune raison à Callot.

» *Hauteur : 2 pouces 6 lignes. Travers : 3 pouces 4 lignes.* »

1017. *Paysanne assise dans une campagne.*

« Une petite pièce de deux pouces six lignes de hauteur, sur deux pouces de largeur, gravée à l'eau forte, du bon temps de Callot, avec son nom au bas : elle représente une femme assise dans une campagne, tenant un enfant entre ses bras, et un autre enfant qui mange un fruit, et qui est accroupi au pied d'un arbre, sur la

droite ; morceau unique. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 79.)

L'opinion de Gersaint sur l'authenticité de cette pièce est reproduite par tous ceux qui l'ont copié. Mais elle est condamnée par Mariette dans les termes suivants : « Une paysane assise en pleine campagne, allaitant son enfant. Près d'elle est un autre de ses enfants assis au pied d'un arbre, qui mange du fruit. Le nom de *Ia. Callot fe* est à cette pièce. C'est une supercherie : elle n'est ni de son dessin, ni de sa gravure, mais d'un maître peu habile. »

« Hauteur : 2 pouces 6 lignes. Travers : 2 pouces. »

1018. *Gros-Guillaume.*

Parmi les pièces apocryphes de Callot, Mariette range la suivante, dont Gersaint et Regnault-Delalande ne font pas mention.

« Gros-Guillaume, comédien de l'hôtel de Bourgogne, représenté sur la scène dans son habit de théâtre ; il tient son toque à la main et semble adresser la parole aux spectateurs. Cette petite pièce n'est certainement point de Callot. Elle est attribuée par quelques-uns à La Belle ; ce que je ne crois point encore, et, par d'autres, à Lepautre.

» Hauteur : 2 pouces 9 lignes. Travers : 1 pouces 7 lignes. »

1019. *Études de chevaux et figures au trait.*

« Un pièce en largeur, représentant différens essais de gravures seulement au trait, comme chevaux, chiens, diverses figures grandes et petites, et deux navires ; elle est sans nom, et porte un pied trois lignes de large, sur

huit pouces six lignes de haut. Ce morceau est en grande réputation, se trouvant unique ; il doit véritablement être recommandable pour un œuvre, s'il est de Callot ; mais il y a beaucoup plus d'apparence que ce ne sont que des essais de pointe que quelque graveur a voulu faire d'après Callot, ou de génie, pour se former la main : la gravure en est sèche et maigre, et n'approche point du goût de ce maître. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 95.)

L'opinion de Gersaint concorde avec celle de Mariette, qui s'exprime ainsi : « Une pièce remplie de quantité d'études de chevaux et figures, seulement au trait, pillées pour la plupart du Ballet de Nancy (le Combat à la barrière), des Caprices et autres ouvrages de Callot. Ceux qui la mettent dans l'œuvre de Callot sont très-mal fondés ; c'est très-peu de chose.

» *Elle a* 12 *pouces* 6 *lignes de trav.,* 8 *pouces* 6 *lignes de haut.* »

1020—1021. *Portails de Reims.*

On attribue à Callot la gravure des petits personnages qui se trouvent en avant des portails de la Cathédrale de Reims et de l'église Saint-Nicaise de la même ville. Ces personnages ne sont même pas gravés sur des dessins de Callot. Ils appartiennent à De Son qui, dans ces deux pièces comme dans beaucoup d'autres, a imité la manière de Callot. Elles sont décrites n°s 1327 et 1328.

1022. *Chœur d'une église.*

Florent Lecomte attribue à Callot un chœur d'église. C'est peut-être la pièce que nous avons vue au tome 6 de l'œuvre du maître à la Bibliothèque impériale.

Voici ce qu'en dit Mariette : « Vue de l'intérieur du chœur d'une église, dans une forme ovale. Quelques-uns prétendent que cette petite pièce est de Callot, et elle pourrait être de son dessin ; mais, pour la gravure, il y a plus d'apparence qu'elle est d'Israël Silvestre.

» *Hauteur : 2 pouces 9 lignes. Travers : 2 pouces 1 ligne.* »

L'épreuve qui se trouve à la Bibliothèque impériale porte :

Hauteur : 74 millim. Largeur : 57 millim.

Cette pièce anonyme est aussi attribuée à Silvestre par M. Faucheux, dans son excellent Catalogue de l'œuvre de Silvestre, n° 370.

Elle a été encore attribuée à la Belle par Jombert, n° 69 de son Catalogue de l'œuvre de ce maître.

1023. *L'homme aux escargots, ou le cornard content.*

Nous croyons que Callot n'est pour rien dans cette pièce, qui est de Charles David, tant pour le dessin que pour la gravure. Nous la rangeons cependant parmi les pièces gravées sur les dessins de Callot, ou réputées telles, à cause des mots *J. Callot Inventor* qui s'y trouvent tracés. V. n° 1199.

1024--1033. *Bourgeoises ou modes de femmes.*

Suite de onze pièces gravées par Israël Henriet, et qu'on trouve dans presque tous les œuvres de Callot comme appartenant à ce maître. Il n'est même pas certain qu'il en ait fourni le dessin. Elles sont décrites n°s 1209-1219.

1034. *Vue du carrefour d'une ville.*

Le milieu de l'estampe est occupé par un palais orné d'un écusson fleurdelysé et de bas-reliefs. Les fenêtres situées aux étages supérieurs sont garnies de spectateurs; ceux qui se trouvent au premier et au second étage s'appuient sur de riches draperies qui pendent au dehors. On ne voit qu'une seule fenêtre au rez de chaussée; elle est fermée par des barreaux en fer, en avant desquels un homme se tient debout. Ce palais donne sur trois rues remplies de spectateurs. Le ciel est achevé, ainsi que le fond et une partie du premier plan; mais le sujet principal de l'action est à peine indiqué à la pointe sèche. Les personnages terminés regardent passer un groupe inachevé. Il n'y a rien de gravé à gauche. Les essais de gravure s'arrêtent, de ce côté, à l'angle de la maison principale. — Morceau anonyme.

Largeur: 300 *millim. Hauteur:* 250 *millim.*

Telle est la description de l'épreuve que nous avons vue à la Bibliothèque impériale; nous en avons vu à Nancy, chez M. Noël, une autre épreuve, non terminée. La gravure n'est certainement pas de Callot, non plus que de la Belle.

Ce morceau est très-rare et ne semble pas avoir jamais été mis dans le commerce. Il paraît cependant qu'il en existe des épreuves terminées dont nous empruntons la description au Catalogue de Lorangere, p. 105: « Une pièce portant un pied quatre lignes de largeur, sur neuf pouces trois lignes de hauteur. Elle représente une place publique de Florence, avec plusieurs bâtiments dans le fond, dans laquelle place on voit une marche de gens à cheval, qui précèdent un carosse, et plusieurs autres figures à droite et

à gauche : un palais qui se trouve vers le milieu de la place, est orné de tapisseries et de tapis qui pendent aux fenêtres. Cette pièce est gravée à l'eau forte, sans nom, d'un très-bon goût : elle est d'une extrême rareté ; on l'attribue aussi à la Belle, dont elle paraît incontestablement être bien plutôt que de Callot ; elle est cependant placée chez le Roi dans l'œuvre de Callot, et s'y trouve d'une épreuve avant que la planche ait été achevée. »

Jombert, Catalogue de la Belle, p. 188, parle aussi de ce morceau dans les termes suivants : « Un morceau très-rare, représentant une place de Florence, décorée par une fête publique. Sur la droite de l'estampe est un grand palais orné de plusieurs tapis aux fenêtres ; sur le devant, on voit une marche de gens à cheval, qui précèdent un grand carosse vide. Plusieurs amateurs ont attribué cette pièce à Callot ; mais il est aisé d'apercevoir qu'elle est dessinée absolument dans le goût de La Belle. Elle se trouve dans l'œuvre de la Belle du cabinet de M. Dijonval. »

On lit dans les notes de Mariette : « Une pièce où sont représentés plusieurs Prélats de la cour romaine, montés sur des mules et précédant un carrosse aux armes de la maison de Barberine ; ce qui forme une espèce d'entrée de cérémonie dans une rue remplie de spectateurs, bordée de bâtiments, dont le principal est un palais sur la façade duquel sont peintes les armes du Pape de la maison de Farnèse. Cette pièce est attribuée mal à propos à Callot ; une partie des principales figures est prise du parterre de Nancy et de ses autres ouvrages. C'est, sans doute, la cause de la méprise. On ne peut pas dire de qui elle est. En général, elle est exécutée sans esprit et par un graveur fort médiocre. »

1035--1037. *La place de Sienne.*

Il existe plusieurs vues de cette place, dont aucune n'appartient à Callot. Trois seulement lui ont été faussement attribuées. Nous allons les décrire successivement. Quant à celles qui ont été gravées, dans de grandes

proportions, par Bernard Capitelli, voyez n°s 1308 et 1309.

De ces trois planches, Jombert ne mentionne que la seconde (n° 201 de l'œuvre de la Belle) et la troisième (n° 202 *id.*). Il ajoute que : « Ces deux petites estampes se mettent indifféremment dans l'œuvre de Callot ou dans celui de la Belle, et paraissent copiées l'une d'après l'autre; à l'exception des figures sur le devant qui sont supprimées dans la plus petite. »

1035. *La place de Sienne (1re planche).*

Apprêts d'une course de chevaux qui doivent franchir successivement plusieurs cordes dont chacune est fixée par l'une de ses extrémités au milieu de la place, tout près du sol, de manière à former entre elles différents angles aigus par suite de l'écartement de l'autre extrémité. Plusieurs personnages à pied, à cheval et en voiture se voient dans les angles formés par les cordes. A droite, sur le premier plan, une villageoise est vue par derrière portant un panier sur sa tête. A gauche, on voit un cheval en liberté. — Morceau anonyme.

Largeur : 99 *millim. Hauteur :* 68 *millim.*

Cette pièce est évidemment de Julien Periccioli et fait partie d'une suite décrite ci-après n°s 1368-1379.

1036. *La place de Sienne (2e planche).*

La course est commencée et l'on voit plusieurs cavaliers qui franchissent les cordes dans l'intérieur de l'enceinte; tandis qu'autour de cette enceinte, et sur le devant de l'estampe, on voit un grand nombre de chevaux au galop montés par des

hommes armés de fouets à double lanière. La villageoise vue par le dos ne s'aperçoit pas dans cette planche, dont la composition est toute différente de la première. — Morceau anonyme.

Largeur : 135 *millim. Hauteur* : 91 *millim.*

Cette pièce est attribuée à la Belle ; mais elle n'est pas de lui. Elle pourrait bien être de Bernard Capitelli, qui a reproduit ce sujet dans de plus grandes dimensions. C'est le n° 201 du Catalogue de l'œuvre de la Belle par Jombert.

1037. *La place de Sienne (3e planche).*

Composition rappelant en grande partie celle de la 1re planche, avec cette différence qu'on n'y aperçoit pas, sur le devant, la villageoise dont il a été parlé ci-dessus, non plus que le cheval en liberté. On voit d'ailleurs, dans la planche présentement décrite, une rue en perspective, à gauche, qui ne se trouve pas dans la première. — Morceau anonyme. — *Très-rare.*

Largeur : 98 *millim. Hauteur* : 74 *millim.*

Cette pièce est la seule dont parle Mariette, sans la décrire. C'est, du moins, la seule à laquelle se rapportent les dimensions par lui indiquées et qui sont : *Travers*, 3 *pouces*, 7 *lignes. Hauteur*, 2 *pouces* 9 *lignes*. On lit au fol. 51 des notes manuscrites : « Vue du palais et de la grande place de Sienne. — Quoique plusieurs prétendent que cette petite pièce soit de Callot, l'on ose cependant assurer qu'il n'en est pas le graveur, et il est même encore assez incertain qu'elle l'ait été sur un de ses dessins. — Gravée à l'eau forte fort spirituellement. »

Cette pièce est rangée parmi les morceaux authentiques au T. 5 de l'œuvre de Callot de la Bibliothèque impériale. Nous la croyons de Melchior Gerardini ; c'est la plus jolie des Places de Sienne.

1038. *Le petit pont en avant du château.*

On lit au fol. 57 des notes de Mariette : « Une vue d'un château environné d'un fossé rempli d'eau dans le-

quel un homme pêche à la ligne, tandis que d'autres regardent, par dessus un pont de pierre, qui est sur le devant. Quelques-uns prétendent que cette pièce est un des premiers ouvrages de Callot à l'eau forte ; mais c'est une erreur. Elle est de ce M. De Son dont on a déjà vu ci-devant quelques morceaux dans la manière de Callot.

» Sans nom ni marque.

» *Travers : 8 pouces 9 lignes. Hauteur : 3 pouces 10 lignes.* »

Cette pièce paraît être la même que celle dont nous donnons la description, n° 1339, et qui fait partie d'une suite de douze paysages gravés par De Son.

1039--1042. *Suite de quatre paysages dédiée au prince de Toscane.*

Nous observerons, dans la description de cette suite, l'ordre indiqué par Gersaint, qui s'exprime ainsi : « Quatre paysages de la même grandeur ; ils ont huit pouces six lignes de largeur, sur six pouces de hauteur. Il y a sur le premier (notre n° 1) une dédicace écrite sur une banderole qui entoure des armes, et qui porte *Al Ser. Mattia Principe di Toscana.* On voit, dans ce premier, un pont de bois, sur lequel passent des voyageurs ; il y a dans le second (notre n° 2) un pont de pierre, au pied duquel sont plusieurs petites figures, qui font différents travaux ; le troisième (notre n° 3) est une vue de l'ancien Paris, avec le pont-neuf et la tour de Nesle ; et sur le devant, à gauche, il y a un carosse attelé de quatre chevaux ; le quatrième et dernier (notre n° 4) représente différentes arcades et ruines, où des brigands assassinent des voyageurs. Sur deux de ces pièces on voit écrit, dans le bas, le nom de *Pietro Petruccini.* Plusieurs curieux prétendent que ces quatre paysages sont gravés par Callot ; il est vrai qu'ils sont un peu dans son goût ; mais cependant d'une gravure plus dure qu

la sienne ; quelques autres croient qu'ils pourroient être de *Canta Gallina*, maître de Callot ; ils sont extrêmement rares et ne se trouvent pas même dans l'œuvre du Roi. » (Catalogue de Lorangere, p. 103.) — La première pièce ainsi que la troisième et la quatrième, sont aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Nous les décrivons ci-après, nos 1039, 1041 et 1042. Pour la seconde, nous sommes forcé de nous en tenir à la description de Mariette.

S'il est incontestable que cette suite n'est pas de Callot, il est beaucoup plus difficile d'indiquer le nom du graveur. Mariette lui-même a beaucoup hésité. Après l'avoir attribuée à la Belle, puis à Bazzicaluve, il est resté dans l'incertitude. Quant au dessinateur, il s'est nommé dans les deux premières pièces de la suite ; c'est Pietro Petruccini. Ces quatres pièces sont évidemment de la même pointe. Elles ne sont pas chiffrées.

1039. *Le pont sur l'Ombrone.*

(1) Paysage au milieu duquel on voit un pont en bois, traversé par deux cavaliers allant à la rencontre d'une troupe de pèlerins précédée d'un âne chargé de bagages. Dans le ciel, les armes de Florence avec cette légende : AL SERMO MATTIA PRINCIPE *di toscana.* — Dans le bas une inscription en trois lignes : *Fu gia inuention mia il Ponte dell'Ombrone. Colla mia assistenza si riduse in opera. Ordinai dianzi che s'intagliasse. Hora umiliste cosi intagliato a* V. A. S. *lo cōsacro.* | *Sotto il nome di Lei sara L'intaglio piu ammirabile del suo esemplare. Soprasta quelli ad un fiume d'aqqun uariabile, e corrēte. Soggiacera questi ad un mare di gloria* | *stabile, et eterna — Siena* 30 *Ottre* 1629. — *Pietro Petruccini.*

Largeur : 250 *millim. Hauteur :* 160 *millim. dont* 16 *de marge.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. Avant l'inscription sur la banderole. — *Extrêmement rare ; unique peut-être.*

II. C'est celui qui vient d'être décrit. — *Très-rare.*

Il ne serait pas impossible que Pietro Petruccini, dont on lit le nom à la suite de l'inscription qui vient d'être rapportée, ait gravé cette pièce ainsi que les trois autres qui sont évidemment de la même main. Zani indique que Petruccini vivait dans la première partie du dix-septième siècle et qu'il fut tout à la fois : mathématicien, dessinateur de paysages et graveur. Toutefois, on ne connaît aucune pièce gravée par cet artiste, et l'inscription ci-dessus peut s'entendre en ce sens que Petruccini a seulement fourni le dessin de la pièce à laquelle se rapporte cette inscription. On doit donc rester dans le doute, quant à l'auteur de la gravure, tant qu'on n'aura pu la comparer à une pièce parfaitement authentique sortant de la même main.

La gravure est dans le goût de celle de la Belle à ses débuts ; mais elle n'est cependant pas de lui. Quant à Callot, il n'y est évidemment pour rien. C'est ce dont témoigne surabondamment la date de *Sienne, 30 octobre* 1629. A cette époque, il y avait déjà huit ans que Callot avait quitté l'Italie où il n'est jamais revenu depuis.

Mariette s'est occupé de cette pièce à diverses reprises. Voici ce qu'on lit, à cet égard, au fol. 30 de ses notes manuscrites : « La veue d'un pont de bois, bâti sur l'Ombrone. — Sur le devant sont trois cavaliers qui le considèrent ; en haut les armes de Médicis, avec cette inscription : *Fu gia inuention...* etc.... (suit l'inscription ci-dessus rapportée) à l'eau forte. Je suis sûr qu'elle n'est pas de Callot ; mais bien des premières manières de la Belle. »

Plus tard Mariette a ajouté : « Elle est dans la manière du repas des Piaccevoli, gravé en 1627, deux années seulement auparavant. »

Cette attribution à la Belle n'est pas encore démentie dans la note suivante écrite en marge de la précédente : « Il est remarquable que le cartouche qui renferme les armes de Médicis, et toute la partie du ciel, sont copiés d'après la pièce de Callot qui

représente la Carrière de Nancy ; preuve que cette pièce n'est pas de Callot qui ne se serait pas assurément copié dans un temps où il était si habile. Il y a plus, la plupart des figures qui sont sur le devant sont, en grande partie, prises du Siége de Breda. »

Dans les notes que nous transcrivons ci-après, Mariette reconnaît que les quatre pièces de la suite sortent de la même main. Tout en persistant à croire qu'elles ne sont pas de Callot, il revient sur l'attribution ci-dessus faite à la Belle.

1040. *Le pont de pierre sur l'Arno.*

(2) Nous n'avons pu parvenir à voir cette pièce, dont Mariette donne la description suivante : « Vne pièce représentant la veue d'un pont de pierre de cinq arches, bâti sur l'Arno. Elle est de la même grandeur et gravure que le pont de bois sur l'Ombrone, et dédiée par le même Pierre Petruccini à Mathias prince de Toscane. Voici l'inscription qu'on lit au bas :

Non indignatur quem fertilis Arabia, pontem
Pagina dædales cuspide puncta refert.
At nunc ante tuos se sternunt maxime Princeps,
Ingenium artificis, pagina, ponsque pedes.

» Et le nom ensuite de *Petrus Petruccinus.*

» Cette pièce, qu'on met dans l'œuvre de Callot, n'est certainement pas de lui ni de son dessin. Je ne sais qui l'a gravée ; il est toujours certain qu'elle l'a été, à Sienne, par un maître qui cherchait à imiter la manière de Callot.

» *Hauteur : 5 pouces 10 lignes. Travers : 9 pouces 3 lignes.* »

1041. *Le Pont-neuf à Paris.*

(3) Cette pièce est une imitation de différents ouvrages de Callot. Elle est signée par l'artiste italien qui a gravé les trois morceaux précédents ; mais cette signature est illisible. On voit sur

le devant, à gauche, un carrosse attelé de quatre chevaux, dans d'autres parties, on retrouve différents détails tirés du Marché d'esclaves (nº 712), de la Foire de Florence (nº 624) et du Siége de Breda (nº 510). Les lettres I. C. se lisent, sur le ciel, à gauche du haut. — *Très-rare.*

Largeur : 231 *millim. Hauteur :* 138 *millim. dont nous n'avons pu mesurer que* 19 *millim. de marge blanche.*

Mariette décrit ainsi cette pièce, fol. 27 de ses notes manuscrites : « La vue du pont-neuf, qui sert de fond à la pièce des esclaves, et, sur le devant, un carosse à quatre chevaux, à la portière duquel est un cavalier suivi de deux hommes à pied, dont l'un tient une demi-pique. Plus loin une danse ; tout cela est extrait du siége de Breda, de la foire de Florence et de diverses autres pièces de Callot. Aussi n'est-elle point de lui. Il y avait au bas le nom du graveur qu'on a gratté pour faire passer la pièce comme étant de Callot ; l'on n'y voit plus que *Siena.*

» *Travers :* 8 *pouces* 8 *lignes. Hauteur :* 5 *pouces* 9 *lignes.* »

Plus tard, Mariette a écrit en marge :

« Puis qu'il y a au bas le nom de la ville de Sienne, serait-elle du même graveur qui aurait gravé la vue du pont sur l'Ombrone, que j'attribue à la Belle et qui pourrait être de quelque graveur de Sienne, dont j'ignore le nom ? Ce qui est certain, c'est que la manière de ces deux pièces est fort ressemblante. »

En interligne, et encore plus tard, Mariette a écrit :

« Elle est certainement du même qui a gravé, à Sienne, la vue du pont sur l'Ombrone. M. de Lorangere en a une épreuve avec le nom du graveur ; mais il est presqu'impossible de le pouvoir lire la planche n'étant pas bien imprimée en cet endroit. »

Nous avons vu une épreuve bien imprimée dans laquelle on lit facilement, à la droite du bas : *fec. Siena.* Le nom du graveur est plus difficile à déchiffrer ; nous ne pouvons lire autre chose que : Lupy ; mais l'écriture est trop confuse pour que nous puissions affirmer que ce nom est bien celui du graveur. D'ailleurs nous ne connaissons pas d'artiste du nom de *Lupy.*

1042. *Attaque de brigands dans des ruines.*

(4) Une troupe nombreuse de bandits attaque et dévalise, à main armée, des voyageurs qui cherchent à s'échapper. A gauche, un carrosse dont on a fait descendre les voyageurs et en avant duquel se trouve un mulet blessé chargé de bagages. Au fond, un monument antique ressemblant au Colysée de Rome. — Morceau anonyme. — *Très-rare.*

Largeur : 226 millim. Hauteur : 141 millim., plus une marge blanche dont nous ne pouvons indiquer que 5 millim.

Mariette s'exprime ainsi, à l'occasion de cette pièce, au fol. 27 de ses notes manuscrites : « Des voleurs attaquent un carosse, des cavaliers et d'autres passants sous une ruine. Gravé à l'eau forte. On l'attribue à Callot ; mais elle n'est pas de lui. Elle est gravée en Italie par le même qui a gravé la pièce précédente (celle où l'on voit le pont-neuf dans le fond), sans nom.

» *Travers : 8 pouces 8 lignes. Hauteur : 5 pouces 9 lignes.* »

1043—1046. *Suite de quatre paysages, sans dédicace.*

Cette suite n'est pas chiffrée. Nous observerons, pour sa description, l'ordre indiqué par Gersaint, qui s'exprime ainsi : « Quatre paysages de moyenne grandeur et de forme longue : ils portent quatre pouces deux lignes de largeur, sur près de deux pouces de hauteur ; quelques-uns les disent de Callot, et ils se trouvent aussi dans l'œuvre du Roi. Dans l'un, qui est sans nom, on voit, sur la droite, deux pélerins qui ont chacun leur bourdon à la main. Dans le second il y a, aussi sur la droite, un puits avec une fouine sur le bord du puits, et une grande hôtellerie, sur la gauche, au bas de laquelle est gravé : *G. L. Jos Vrong.* Le troisième représente une bataille dans le fond, et, sur le devant de la droite, une espèce de prisonnier que l'on arrête ; on lit au bas de la planche : *Giacob. Callot. F.* Le quatrième paysage, qui est un

peu plus petit, et sans nom, et qui approche le plus du goût de Callot, représente une rivière, avec une ville dans le lointain, et, sur le devant de la droite, se trouve une blanchisseuse au pied d'une maison de paysan : ces quatre pièces néanmoins sont fort douteuses. » (Catalogue de Lorangere, p. 85.)

1043. *Les deux pèlerins.*

(1) Ils sont à droite de l'estampe, sur une élévation, au pied d'un arbre. Chacun d'eux a son bourdon à la main. Celui qui est le plus près de l'arbre se baisse pour ramasser une hache.

Largeur : 141 *millim. Hauteur :* 49 *millim. plus une marge blanche qui n'a pu être mesurée.*

1044. *L'hôtellerie.*

(2) Nous n'avons pu réussir à voir cette pièce que Gersaint décrit ainsi : « Sur la droite, un puits avec une fouine sur le bord du puits, et une grande hôtellerie sur la gauche, au bas de laquelle est gravé : *G. L. Jos. Vrong.* »

Les dimensions ne sont pas indiquées ; elles doivent peu différer de celles de la pièce précédente.

1045. *Le prisonnier.*

(3) Près d'un arbre, un guerrier décoiffé est arrêté par quatre hommes à pied, qui le menacent de leurs épées, pendant qu'un cavalier, placé à gauche et coiffé d'un chapeau à plumes, dirige un pistolet vers la tête du prisonnier que menace également un groupe de cavaliers placé à droite ; à gauche, une maison en flammes, et, dans le fond, une bataille. On lit dans la marge, à droite : *Giacob Calot f.*

Largeur : 107 *millim. Hauteur :* 60 *millim. dont* 10 *de marge.*

1046. *La rivière en perspective.*

(4) Une rivière, vue en perspective, occupe la plus grande partie de l'estampe. A droite, une femme lave du linge, en avant d'une chaumière. A gauche, un homme, vu par le dos, au pied d'un arbre, avec un chien auprès de lui. Sur l'eau, trois barques ; dans le fond, une ville.

Largeur : 95 millim. Hauteur : 52 millim.

1047. *Le combat naval.*

Nous renvoyons, pour la description de cette pièce qui est d'Ercole Bazzicaluve, à l'œuvre de cet artiste dont nous donnons ci-après la description nos 1266 et suivants.

Elle avait d'abord été attribuée à Callot par Mariette qui, ensuite, a reconnu son erreur. Il s'exprime ainsi dans une première note : « Une autre planche, représentant le combat de plusieurs Galères de la religion de saint Etienne contre deux vaisseaux turcs. Elle est traitée différemment que toutes les autres planches ci dessus (nos 550—555) et elle me paraît bien de Callot. Elle est gravée à l'eau forte avec art et propreté. On n'y voit aucune inscription ; *elle est fort rare ;* je ne l'ai encore vue que dans l'œuvre de M. de Lorangere.

» *Travers : 9 pouces 5 lignes. Hauteur : 4 pouces 9 lignes.* »

Plus tard Mariette a écrit : « Elle est assurément d'Ercole Bazzicaluve et se trouve à la suite de quelques paysages et batailles du même auteur, qui n'a mis son nom qu'à la première feuille. »

1048--1055. *Suite de huit paysages dédiée au grand-duc de Toscane.*

On lit dans Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 85 : « Huit paysages dont le titre représente une Renommée placée sur un piédestal, avec une vûe de Florence dans le fond : ce qui désigne le lieu dans lequel Callot les a ou dessinés ou gravés ; car les uns les prétendent absolument de Callot, et les autres soutiennent qu'ils ne sont que d'après ses dessins. Ils sont trés-bien gravés, et dans le goût de Callot, quoique d'une manière un peu plus rude et plus sèche. Ils ont six pouces de hauteur, sur neuf de largeur, et sont sans nom. Ils sont extrêmement rares à trouver complets, et il y a trés-peu d'œuvres où ils se rencontrent tous les huit. »

Cette suite se compose de douze pièces et non de huit. Nous en décrivons neuf ci-après (n°s 1283-1291) dans l'œuvre d'Ercole Bazzicaluve, condisciple et imitateur de Callot. On ne comprend pas comment on a pu attribuer cette suite à Callot, puisque la mention : *Ercole Bazzicaluve di Pisa F.* se trouve sur la première pièce de la suite. Voici, au surplus, le jugement de Mariette : « Une suite de huit paysages d'Ercole Bazzicaluve de Pise. — Ils sont dédiés au grand-duc et datés de Florence en 1638. Il les appelle dans la dédicace : *Primizii giovenili.* Ils ne sont point du dessin de Callot et même nullement dans sa manière ; mais plutôt dans celle de Canta Gallina dont je crois que Bazzicaluve a été le disciple.

Je ne vois pas pourquoi plusieurs les mettent dans l'œuvre de Callot.

» *Travers : 9 pouces. Hauteur : 6 pouces.* »

1056—1067. *Suite de douze paysages, représentant des vues des environs de Florence.*

On lit dans Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 86 : « Douze paysages de forme oblongue, y compris le titre qui représente une vue de Florence, renfermée dans une bordure ; ville où, selon ce même titre, ils paraissent aussi avoir été gravés ou dessinés. Le douzième de ces paysages que l'on y joint, et qui représente le *Campo Vaccino*, n'est point de Callot, mais de Silvestre, et quelques-uns le croyent d'après la Belle. On prétend même que les onze autres ne sont gravés que par Collignon, d'après Callot. Ils sont cependant beaucoup dans son goût et gravés avec esprit et finesse. Ce sont des vues de Florence et de ses environs. »

Cette suite n'est en réalité que de onze pièces, titre compris ; elles ont été gravées par François Collignon, sur les dessins faits par Callot pendant qu'il était à Florence. Du reste, en admettant que la suite se compose effectivement de douze pièces, il n'y en a que onze, au plus, qui soient gravées d'après Callot. Voyez ci-après, n[os] 1187—1198.

1068—1089. *Caprices.*

Suite de douze pièces faussement attribuées à Callot. Elles sont de Julien Periccioli, l'un des imitateurs les plus habiles du maître. Voyez n[os] 1568-1579.

SECTION TROISIÈME.

PIÈCES GRAVÉES SUR LES DESSINS DE CALLOT, OU RÉPUTÉES TELLES.

Une partie des pièces ou suites, comprises dans cette section, aurait pu être rangée dans celle où nous décrivons les ouvrages des principaux imitateurs de Callot. Il y a, en effet, très-peu de pièces à l'égard desquelles on puisse affirmer avec certitude qu'elles ont été gravées sur les dessins de Callot. On est forcé de s'en tenir à la tradition ; et nous avons dû la respecter, lorsqu'elle nous a paru quelque peu vraisemblable. Nous décrivons d'abord les morceaux dont nous n'avons pu reconnaître les graveurs. Les autres sont classés, d'aprés l'ordre alphabétique, sous les noms des artistes qui les ont exécutés.

§ I.

MORCEAUX GRAVÉS PAR DES ARTISTES DONT LES NOMS NE SONT PAS CONNUS.

1090. *La fuite en Egypte.*

Cette pièce est ainsi décrite dans les notes manuscrites de Mariette : « Saint Joseph, à pied, accompagnant la sainte Vierge qui fuit en Egypte, montée sur un âne, lequel marche en compagnie d'un bœuf. Elle tient l'enfant Jésus qui est assis et qui conduit l'âne, par la bride,

en le faisant marcher avec une baguette. Saint Joseph porte, sur son dos, les ustensiles de ménage. — Dans un paysage gravé à l'eau forte. — Elle paraît du dessin de Callot ; mais pour être de la gravure, il n'y a pas d'apparence. — Sans nom.

» *Hauteur* : 5 *pouces* 2 *lignes. Travers* : 4 *pouces.* »

1091. *Notre-Dame du Refuge.*

La sainte Vierge est debout au milieu de l'estampe, tenant entre ses bras son divin fils. Plusieurs religieuses, à genoux, s'abritent sous les pans de son manteau. Autour d'elle, se voient des religieux, à genoux. Ils sont conduits, d'un côté, par saint Ignace et, de l'autre, par saint François d'Assise. Dans le fond, des anges gardiens ramènent à la mère du Sauveur des gens égarés. On lit dans la marge : SANCTA MARIA *mater dei refvgivm peccatorv̄.*

Hauteur : 116 *millim. Largeur* : 84 *millim.*

Mariette, qui a connu cette pièce, déclare qu'elle n'est certainement pas de la gravure de Callot et qu'elle ne peut être, tout au plus, que d'après son dessin. « Elle est, dit-il, dans la manière de la Fuite en Egypte (c'est le morceau décrit n° 1090), mais il n'y a pas de touche. »

Nous avons vu le dessin qui a servi à graver cette pièce. Il ne nous paraît pas être de Callot. Le tout pourrait bien appartenir à De Son.

1092. *Jésus-Christ et la Samaritaine.*

Gersaint (Catalogue de Lorangere, p. 68) et Regnault-Delalande (Catalogue de Silvestre, p. 189) disent que

cette pièce a été gravée par De Son sur un dessin de Callot. V. n° 1317.

1093. *Jésus-Christ en prières au jardin des oliviers.*

Nous avons décrit n° 977 cette pièce dont il est aussi parlé au n° 44. Quelques personnes pensent qu'elle a été gravée sur un dessin de Callot. C'est pourquoi nous la mentionnons ici.

1094. *Plan d'Orbitello ou Orbatello.*

Dans un cartouche, en forme d'éventail, on voit le plan d'Orbitello et des côtes maritimes de Porto Ercole. A terre sont plusieurs tours et forts avec un camp. Sur la mer, à la gauche du haut, un combat naval. Un grand nombre de renvois font pressentir un texte, lequel doit se trouver sur une planche accessoire que nous n'avons pas vue. On lit dans le bas : DEDICATA AL SIG. D. FEDERIGO FEDERICI R^e: DI VICO. — Morceau anonyme.

Largeur : 306 millim. Hauteur : 220 millim.

Cette pièce, peu commune, se trouve dans plusieurs œuvres de Callot, bien qu'elle ne soit nullement dans sa manière. En Italie, elle passe pour être de lui ou du moins d'après son dessin (Heinecken, Dict. des artistes, t. 3, p. 524). Mariette, lui-même, a dit au fol. 67 de ses notes manuscrites : « J'ai rangé cette pièce ici (dans l'œuvre de Callot) quoiqu'elle ne soit point gravée par Callot ; mais il se pourrait faire qu'elle fût de son dessin, d'autant plus que la planche s'en conserve dans le Cabinet du grand-duc. Je crois que c'est le plan de Vico, mais je n'en ai pas d'autre preuve que celle de l'inscription. Il s'y trouve des chiffres qui font connaître qu'il doit y avoir une explication de cette pièce auxquels ils sont relatifs. »

A la suite de nouvelles recherches, Mariette s'est convaincu que la pièce en question ne représente pas le plan de Vico : « C'est certainement, dit-il, le plan d'Orbitello et des côtes maritimes de *Porto Ercole*, défendu par les Espagnols commandés par Don Carlo della Gatta et assiégé par les Français commandés par le Prince Thomas, en 1646. »

Cette date fait nécessairement tomber la supposition que Callot ait pu fournir le dessin du plan dont s'agit, puisque l'événement qu'il retrace est postérieur à sa mort.

Il existe une autre estampe, beaucoup plus grande, qui se rapporte au même événement. Elle a été gravée par Valerio Spada, sur le dessin de Probatta Negroponte, qui rappelle, pour le plan, le dessin de la pièce qu'on attribue faussement à Callot. Le genre de gravure de Spada est une imitation de celui de la Belle.

1095. *Armoiries de Florence.*

« Les armes de la Maison de Médicis, gravées en bois, d'aprés Callot. Elles ont deux pouces et demi de hauteur, sur deux pouces de largeur. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 121 ; morceaux tirés sur l'œuvre de M. Mariette.)

Les notes manuscrites de Mariette ne font aucune mention de cette pièce.

1096. *Les deux femmes assises.*

« Pièce de moyenne grandeur, en largeur, représentant deux femmes assises, avec des chapeaux sur la tête, et gravée d'aprés Callot. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere p. 82.)

Le morceau ainsi décrit paraît être celui qui se trouve

au Tome sixième de l'œuvre du maître à la Bibliothèque impériale. On lit dans la marge du bas : *Callot In.*

Largeur : 156 *millim. Hauteur :* 82 *millim.*

1097. *Six figures comiques gravées au trait, sur la même planche.*

« Un autre morceau, à peu près de la même grandeur et de la même forme (que les deux femmes assises). Six figures comiques gravées au trait. Il paraît être d'après Callot. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 82.)

1098---1120. *Livre de paysages.*

On désigne ordinairement sous ce titre une suite de vingt-deux pièces, avec deux titres différents, que Gersaint (p. 87 du Catalogue de Lorangere) dit avoir été gravée par Noblesse, et dont il porte le nombre à vingt-cinq pièces (*).

(*) Voici le passage de Gersaint : « Vingt-cinq paysages gravés par Noblesse, d'après Callot, compris le titre qui porte : *Livre de paysages propres à la Noblesse, etc. A Paris, chez J. Mariette.* »

Cette indication se rapporte au troisième état de cette suite, lequel ne contient que vingt-deux pièces, y compris le titre et deux planches d'avertissement. Cependant il n'est pas impossible que le titre, portant le nom de Mariette, ait été joint à une autre suite anonyme qui se compose de trente pièces, au moins, et dont la gravure présente quelque analogie avec celle de Noblesse.

Immédiatement après, Gersaint ajoute : « Autre suite de vingt paysages, de même grandeur que les précédents, gravés par Goyrand,

Tel n'est pas l'avis de Mariette qui attribue cette suite à Collignon et ne porte qu'à vingt le nombre des morceaux dont elle se compose, parce qu'il ne tient pas compte des deux planches gravées en caractères italiques sous le nom d'*Avertissement.*

Il est certain que Collignon a gravé un premier titre et la plus grande partie des morceaux de cette suite, mais non la totalité; car on y voit figurer deux planches qui ont fait originairement partie d'une suite gravée par Israël Henriet et qui, avant d'entrer dans le *Livre de paysages,* portaient la mention : *Israël F.* Ce sont les nos 7 et 9 de la suite chiffrée. L'une de ces planches a été copiée, en contre-partie, pour entrer dans la composition d'une suite anonyme et non chiffrée. L'original et la copie sont décrits nos 1107 et 1131.

Mariette dit positivement que cette suite a été gravée d'après les dessins originaux de Callot. Cette tradition, conservée par l'*Avertissement* de Langlois, s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Cette publication eut un grand succès, et les tirages successifs en ont été considérables. Cependant il est très-difficile de réunir aujourd'hui toutes les pièces dont elle se compose. Une suite complète, du premier état, se conserve à la Bibliothèque de l'Arsenal ; mais avec le titre de Collignon du second état. (V. no 1098.)

Cette suite a été publiée, en premier lieu, avec un titre gravé par François Collignon, qui la dédia à *Louis de Crevant marquis d'Humières.* En cet état, elle ne se compose que de vingt pièces. Depuis ce premier tirage, qui n'est pas chiffré, il en a été fait un second avec les planches chiffrées. Nous avons vu une épreuve

---

sans nom, compris le titre : *Divers paysages mis en lumière par Israel, dédiés à Monseigneur Louis de Crenan* (Crevant). »

Ces deux suites n'en font qu'une à laquelle Goyran ne paraît pas avoir plus travaillé que Noblesse. Quant au titre de dédicace à Louis de Crevant, il a été certainement gravé par Collignon. Lorsqu'on trouve la suite avec ce titre et l'*excudit* d'Israel à chaque morceau, elle ne se compose effectivement que de vingt pièces, titre compris.

de ce tirage ; elle porte le nº 2, à droite, et *Israël ex*, à gauche. C'est le nº 6 de la suite de Langlois dont nous allons parler. Ensuite Langlois a fait graver un nouveau titre par Jean Mariette, le père, sur le dessin de Michel Corneille ; dans cette publication, le titre est suivi de deux planches d'*Avertissement*. Cette particularité est attestée par les notes de Mariette, le fils, qui ajoute que, *plus tard, son père a acquis les planches*. On trouve effectivement un second état de ce titre sur lequel se lisent le nom et l'adresse de Mariette.

Les tirages de Langlois et de Mariette portent une série de numéros de 1 à 22, dans le haut.

Ces numéros sont à droite sur les six premières planches, à gauche sur la septième, à droite sur les planches 8, 9, 10 et 11, à gauche sur la douzième, au milieu sur la treizième, à droite sur les planches 14 à 21 et à gauche sur la 22ᵉ.

Outre cette série de numéros, on en remarque une seconde, tantôt à la droite et tantôt à la gauche du bas. Cette série porte les mêmes numéros depuis le nº 4 jusqu'au nº 9. Mais, à partir du nº 10, les nºˢ doubles ne correspondent plus.

Ainsi, sur les planches qui portent, dans le haut, les numéros :

10, 11, 12, 13, 14 et 15.

On lit, dans le bas, les numéros :

15, 10, 11, 12, 13 et 14.

C'est-à-dire que, sur la planche chiffrée 10, en haut, on voit, en bas, le nº 15 ; sur celle qui porte, en haut, le nº 11, le chiffre 10 est au bas, et ainsi des autres.

La suite entière doit donc être classée en suivant l'ordre des numéros qui sont au haut des planches. C'est l'ordre que nous avons suivi dans la description ci-après.

1098. *Titre (première planche gravée par Collignon).*

(1) Dans un cartouche où se voient, en haut, les armes du dédicataire, on lit :

DIVERS PAISAGES, | *Mis en lumière par Israel.* | *Dedicz a Monseigneur* LOUIS DE | CREVANT *Marquis Dhumières* | Auec *privilege du Roy.* A droite, au-dessous du trait carré, n° 1.

Largeur : 162 *millim. Hauteur :* 79 *millim.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit. — Il existe probablement un état antérieur avec le mot DIVERS écrit DIVERSES.

II. Au-dessus du mot : CREVANT on lit : *M. Callot inuente.*

1099. *Titre (seconde planche gravée par J. Mariette le père sur le dessin de M. Corneille le jeune).*

(1 *bis*.) Dans un cartouche, au haut duquel se voit un jet d'eau coupé par le trait carré, on lit : LIVRE | *des Paysages de Callot* | *propre à la Noblesse et aux Ingénieurs* | *pour apprendre à dessiner à la plume* | *auec liberté, et en peu de temps.* | A PARIS | *Chez N. Langlois ruë S. Jacques à la Victoire.* | Auec Priuilege du Roy.

Largeur : 161 *millim. Hauteur :* 83 *millim.*

On connaît deux états de ce titre :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. A la place de l'adresse de Langlois on lit :

Chez I. Mariette Rüe St. Jacques à la Victoire | *et aux colonnes d'Hercules* | *Avec privilege du Roy.*

1100. *Avertissement (première planche).*

(2) L'inscription commence par :

Le mérite de Callot... et finit par : *le compas et la règle.*

Le chiffre 2 se lit à la droite du haut :

Cette planche, ainsi que la suivante, ne fait pas partie du premier tirage de la suite tirée en même temps que le titre gravé par Collignon.

1101. *Avertissement (seconde planche).*

(3) Cette planche contient la suite de l'Avertissement.

On en connaît deux états :

I. On lit à la fin : *Chez led N. Langlois rue St.-Jacques à la Victoire.* Le chiffre 3 est à la droite du haut.

II. Les dix premières lignes ont été respectées ; mais, dans le second alinéa, on a effacé les cinq lignes suivantes où l'éditeur parle des ouvrages de Sébastien le Clerc et de la Belle. On lit à cette place : *Il se trouve chez le dit N. Langlois plusieurs petits Livrets de figures par les plus habils Autheurs.* A la dernière ligne, le nom de Langlois a été conservé ; mais son adresse a été effacée, sans que Mariette ait jamais mis son nom ni son adresse sur cette planche.

1102. *Sous-titre.*

(4) Il est au bas d'un paysage représentant une masse de rochers percés de plusieurs ouvertures. Le devant est animé par divers personnages de condition. On lit dans la marge : *Liure de diuers Paisages mis en lumière par Israel Auec priuilege du Roy.*

On en connaît deux états :

I. C'est celui qui vient d'être décrit ; il n'est pas chiffré.

II. Le nom de Langlois remplace celui d'Israël. Le chiffre 4 se voit à droite, en haut et en bas.

1103.

(5) Vue d'un petit château bâti sur un rocher entouré d'eau auquel on accède par un petit pont de bois où se trouvent trois personnages. On lit sur l'eau, au milieu : *Israel ex.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Le nom d'Israel a été effacé. Le chiffre 5 se lit, à droite, en haut et en bas.

1104.

(6) Vue d'une ville fortifiée, entourée d'eau. En avant sont trois soldats.

On connaît trois états de cette pièce :

I. On lit à gauche : *Israel ex.*

II. On voit en outre, à droite, le chiffre 2.

Cette pièce est la seule où nous ayons vu le nom d'Israel accompagné d'un chiffre. Il est possible qu'il existe un tirage dans lequel toutes les pièces portent ainsi le nom d'Israel avec un seul chiffre.

III. Le nom d'Israel a été effacé, ainsi que le chiffre 2. Le n° 6 se lit, à droite, en haut et en bas.

1105.

(7) Vue d'une maison franche derrière laquelle on voit les cimes de quatre arbres. A droite, un grand arbre vu en partie. A gauche, un homme et une femme debout. — Cette pièce a été gravée par *Israël Henriet.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit à gauche : *Israel F.*

II. Le nom d'Israel a été effacé. Le chiffre 7 se lit, à gauche, en haut et en bas.

1106.

(8) A droite, une église délabrée près d'un marécage. A gauche, dans le fond, un pont de pierres conduit à un village.

On en connaît deux états :

I. On lit, à droite, dans la marge : *Israel ex.*

II. Le nom d'Israel a été effacé. Le chiffre 8 se lit, à droite, en haut et en bas.

1107.

(9) Vue d'un village baigné par une rivière. A droite, des hommes, montés sur une barque, passent l'eau en s'aidant d'une corde fixée aux deux rives. A gauche, un homme monté sur une barque, fait feu sur des oiseaux aquatiques. — Cette pièce a été gravée par *Israël Henriet*. — Elle a été copiée en contre-partie. Cette copie entre dans la composition d'une suite anonyme décrite ci-après et dont chaque pièce porte : *Callot In*. V. n° 1131.

On connaît deux états de l'original :

I. On lit, au milieu, sur un tertre blanc : *Israel F.*

II. Le nom d'Israel a été effacé ; le chiffre 9 se lit, à droite, en haut et en bas.

1108.

(10) Vue d'une rue de village ; au milieu, une croix devant laquelle un personnage est agenouillé. Diverses autres figures animent cette composition.

On en connaît deux états :

I. On lit dans la marge du bas, à droite : *Israel ex.*

II. Ce nom a été effacé. On lit à droite, en haut, le n° 10 et, en bas, le n° 15.

1109.

(11) Vue d'une église bâtie sur un rocher, entre deux arbres dont l'un est sur le rocher même, à droite ; l'autre arbre est dans le bas, à gauche.

On en connaît deux états :

I. On lit sur la terrasse : *Israel excud.*

II. Le nom d'Israel a été effacé et l'on voit, à droite, le chiffre 11, dans le haut, et le chiffre 10 dans le bas.

Cette pièce a été imitée par un maladroit qui a gravé, à la droite du haut, les mots : *Jac. Callot Invent.*

1110.

(12) Paysage où l'on voit, à droite, plusieurs maisons dont une auberge, baignées par une rivière. A droite, trois hommes debout et conversant. A gauche, sur l'eau, trois barques dont deux sont montées par divers personnages.

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit à gauche, sur l'eau : *Israel ex.*

II. Ce nom a été effacé. On lit à gauche, en haut, le nº 12 et, en bas, le nº 11.

1111.

(13) Vue d'un ermitage sur un rocher entouré d'eau. On y parvient par un pont de bois joignant deux rochers, à gauche. A droite, un religieux pêche à la ligne.

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit, à gauche, sur la terrasse : *Israel ex.*

II. Cette mention a été effacée ; on voit, au milieu du haut, le nº 13 et le nº 12 à la gauche du bas.

1112.

(14) Paysage où l'on voit, au milieu, un grand arbre près d'un chemin où se trouvent deux personnages : l'un à cheval et l'autre à pied. Dans le fond, à gauche, une rivière sur laquelle est un pont de bois qu'un paysan traverse, en chassant devant lui un baudet.

On connaît deux états de cette pièce :

I. Vers le milieu de la terrasse, on lit : *Israel ex.*

II. Cette mention a été effacée ; on voit, à la droite du haut, le nº 14 et, en bas, le nº 13.

1113.

(15) Vue d'une forêt où l'on chasse un cerf.

Il est possible qu'il existe deux états de cette pièce ; mais nous n'avons pas rencontré le premier qui devrait porter : *Israel ex.*

Dans toutes les épreuves qui ont passé sous nos yeux on voit, à droite, en haut, le n° 15 et, en bas, le n° 14.

Cette pièce n'existe pas dans la suite de la Bibliothèque de l'Arsenal dont toutes les planches sont de premier état. Elle s'y trouve remplacée par une petite chasse au lièvre que nous décrivons ci-après.

1113 *bis.*

(15 *bis.*) Vue d'une plaine où trois cavaliers chassent, à courre, deux lièvres qui sont sur le point d'être forcés par les chiens. La chasse se dirige à gauche. A droite, un grand arbre au-dessous duquel on lit, dans la marge : *Israel ex.* Le fond représente le profil de la ville de Nancy lequel semble être une réduction du grand profil de la même ville par Israël Silvestre (Voy. M. Faucheux, Catalogue de Silvestre, page 251).

Largeur : 166 *millim. Hauteur :* 89 *millim. dont* 7 *de marge.*

Il est probable que cette planche, gravée par Collignon, a été perdue et remplacée, plus tard, par la chasse au cerf. On pourrait supposer aussi que cette chasse au lièvre, qui est rare, a été remplacée, dans la suite en question, par une des pièces d'Henriet, et qu'il existe aussi un autre paysage de Collignon dont la seconde pièce d'Henriet aurait pris la place. Mais, jusqu'à présent, la substitution de la chasse au cerf à la chasse au lièvre parait être l'hypothèse la plus vraisemblable. A la Bibliothèque de l'Arsenal, on voit les deux pièces gravées par Henriet, de premier état (nos 1105 et 1107), avec la chasse au lièvre ; mais non la chasse au cerf.

1114.

(16) Paysage boisé où l'on voit un gentilhomme donnant la main à une dame. Devant eux, un personnage danse au son d'une mandoline.

On connaît deux états de cette pièce :

I. Sur la terrasse, à gauche, on lit : *Israel ex.*

II. Cette mention a été enlevée; on lit à la droite du haut le nº 16 qui se trouve reproduit à la gauche du bas.

1115.

(17) Paysage où l'on voit, au milieu du fond, une église de village entourée d'arbres. A droite et à gauche, des maisons; divers personnages, dont un cavalier, à droite, animent cette composition.

On connaît deux états de cette pièce :

I. Sur la terrasse, à droite, on lit : *Israel ex.*

II. Cette mention a été effacée; le nº 17 se lit, à droite, en haut et en bas.

1116.

(18) A droite, un château entouré d'eau et dont le pont levis est traversé par un cavalier. Du même côté, un chasseur agenouillé tire sur des canards. A gauche, un cavalier galoppe vers le château.

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit, à droite, sur la terrasse : *Israel ex.*

II. Cette mention a été enlevée et on lit, à droite, en haut et en bas, le nº 18.

Cette estampe a été copiée en contre-partie. Voyez ci-après nº 1153.

1117.

(19) Paysage où l'on voit, à droite, une chaumière; puis une croix devant laquelle un personnage est agenouillé. A gauche, un homme portant une hotte et précédé d'un chien se dirige vers cette chaumière.

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit, à gauche, sur la terrasse : *Israel ex.*

II. Cette mention a été enlevée; le n° 19 se lit, en haut, à droite; puis, en bas, à gauche.

1118.

(20) Marine où l'on voit, à gauche, une masse de rochers et, à droite, des fortifications. Sur la mer, un vaisseau et plusieurs barques.

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit, à droite, sur l'eau : *Israel ex.*

Cette mention a été enlevée ; le n° 20 se voit, à droite, en haut et en bas.

1119.

(21) A gauche, une fontaine. Au milieu, un bassin où s'abreuve un cheval.

Cette pièce a été imitée dans la suite portant à chaque pièce : *Callot In.* Voy. n° 1124.

On connaît deux états de l'original :

I. A gauche, sur la terrasse, on lit : *Israel In.*

II. Cette mention a été enlevée. On lit à droite, dans le haut, le n° 21 qui se trouve reproduit, au bas, à gauche.

1120.

(22) Paysage marécageux où l'on voit, à droite, de grands arbres sous lesquels un chasseur tire sur des canards.

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit, au milieu de la marge : *Israel ex.*

II. Cette mention a été enlevée. On lit sur le ciel, à gauche, le nº 22 qui se trouve reproduit, à droite, dans la marge du bas.

1121-1149. *Suite de paysages portant : Callot In.*

Nous réunissons, sous ce titre, tous les paysages qui portent l'inscription ci-dessus. Ils sont ainsi rassemblés au tome sixième de l'œuvre de Callot à la Bibliothèque impériale, au nombre de vingt-huit. Nous allons en décrire vingt-neuf et il est probable qu'il en existe trente. Les dimensions étant fort variables, nous indiquons celles de chaque pièce. Aucune n'est chiffrée.

Nous présumons que le passage suivant des notes de Mariette s'applique à une partie des morceaux que nous allons décrire.

« Une autre suite de paysages, au nombre de *vingt-quatre pièces*, gravée par Silvestre, ou du moins par ses disciples, d'après des dessins de Callot; principalement pour l'usage de ceux qui dessinent le paysage, et particulièrement les ingénieurs et la jeune noblesse. Ils sont tous gravés fort légèrement.

» *Trav.* 5 *pouces* 8 *lig. Hauteur* 3 *pouces.* »

Les vingt-neuf morceaux ci-après décrits ne sont assurément pas de la même main. On a pu en composer des suites factices dont le nombre de pièces a varié. Bien qu'aucun titre n'ait été gravé pour ces paysages, on a pu les réunir, en plus ou moins grand nombre, sous le titre que Langlois a fait graver par Jean

Mariette (voy. nº 1099). On les trouve souvent mélangés avec les dix-neuf paysages pour lesquels ce titre a été exécuté. Collignon nous paraît avoir travaillé à ces deux suites.

On doit remarquer aussi que plusieurs pièces de la suite présentement décrite sont des imitations du Livre de paysages. Voy. nºs 1098-1120.

1121.

(1) A droite, des maisons ; à gauche, un arbre sans feuilles dont un homme coupe une branche avec une hache; au milieu, une rivière avec un pont en planches. L'inscription : *Callot In* est à droite dans la marge.

154 *millim. sur* 75 ; *plus* 5 *millim. de marge.*

1122.

(2) Une maison, vue par derrière, avec un hangar au premier étage. En avant, deux échelles. A droite : *Callot In.*

140 *millim. sur* 82 ; *plus* 3 *millim. de marge.*

1123.

(3) A gauche, un corps de bâtiment en avant duquel on remarque une tour qui est adossée contre une autre construction, où l'on voit un cadran. A droite : *Callot In.*

157 *millim. sur* 77 ; *plus* 6 *millim. de marge.*

1124.

(4) Au milieu, une fontaine dont le trop plein forme un bassin où nagent des canards. A droite, dans la marge : *Callot In.*

156 *millim. sur* 75 ; *plus* 3 *millim. de marge.*

Cette pièce est une imitation, en contre-partie, d'un paysage qui porte le nº 21 dans le Livre de paysages. Voy. nº 1119.

1125.

(5) A gauche, un château au devant duquel passe une rivière qui s'étend à droite où l'on voit trois baigneurs. Au milieu, sous un groupe d'arbres, un chasseur tire sur des canards. Dans la marge, à droite : *Callot In.*

159 *millim. sur* 75 ; *plus* 3 *millim. de marge.*

1126.

(6) Au milieu, un groupe de maisons qui s'étend vers la droite. A gauche, un cavalier et deux personnages à pied ; du même côté, un grand arbre. A droite, dans la marge : *Callot In.*

159 *millim. sur* 74 ; *plus* 6 *millim. de marge.*

1127.

(7) Au milieu, vers la gauche, une église de village ; à droite, une rue dans laquelle un homme conduit des bestiaux ; à gauche, un grand arbre ; à droite, dans la marge : *Callot In.*

161 *millim. sur* 75 ; *plus* 4 *millim. de marge.*

1128.

(8) A droite, une maison élevée au milieu d'un enclos à la suite duquel sont plusieurs maisons basses. Au milieu, sur le premier plan, un gentilhomme et une dame auxquels une paysanne fait une indication de la main gauche. A gauche, un groupe d'arbres. Dans la marge, à droite : *Callot In.*

154 *millim. sur* 75 ; *plus* 5 *millim. de marge.*

1129.

(9) Au milieu, une grosse tour casematée et surmontée d'un grand mât, en avant d'une ville. Sur le devant, une rivière qu'on

traverse sur un pont en pierres où passe un cavalier. A gauche, des fortifications sur un rocher auquel on accède par un pont d'une seule arche. Dans la marge, à droite : *Callot In.*

160 *millim. sur* 76 ; *plus* 3 *millim. de marge.*

Cette pièce est une copie, en contre-partie, d'un paysage gravé par Israël Henriet. Voy. n° 1206.

1130.

(10) Au milieu, un groupe de maisons en avant duquel se trouve une civière et une roue. A droite, sous un grand arbre, un homme assis ; un chien est debout devant lui. Du même côté : *Callot In.*

144 *millim. sur* 75; *plus* 5 *millim. de marge.*

Cette pièce est une copie, en contre-partie, d'un paysage gravé par Israel Henriet. Voy. n° 1208.

1131.

(11) A gauche, une rue de village en arrière d'une rivière qui occupe tout le devant et que traverse, à gauche, un bac où se trouvent trois personnages. L'un d'eux fait avancer cette embarcation en se servant d'une corde fixée aux deux rives. A droite, au delà de l'eau, un colombier et, dans le fond, un moulin. A droite dans la marge : *Callot In.*

159 *millim. sur* 74 ; *plus* 3 *millim. de marge.*

Cette pièce est une copie, en contre-partie, d'une de celles qui ont été gravées par Henriet et qui ont été comprises dans la suite publiée successivement par lui, par Langlois et par Mariette. Dans les derniers tirages, l'original porte le n° 9 répété en haut et en bas. Voy. n°s 1107 et 1202.

1132.

(12) Vue d'une ville fortifiée, à droite, qui s'étend jusque sur un rocher à pic. A gauche une rivière encaissée et sur laquelle

est un petit pont de bois auprès d'un hangar, à droite. A droite aussi : *Callot In.*

159 *millim. sur* 76 ; *plus* 4 *millim. de marge.*

1133.

(13) A gauche, une rivière fait tourner deux roues de moulin. Au milieu, une femme donne à manger à des poules. A droite, un groupe d'arbres abrite une masure. Sur la terrasse, du même côté : *Callot In.*

146 *millim. sur* 77.

1134.

(14) Une église de village, avec des peupliers de chaque côté, occupe le milieu et la gauche de l'estampe. A droite, un grand arbre vu en partie. A gauche, sur la terrasse : *Callot In.*

143 *millim. sur* 83.

1135.

(15) A gauche, sur le devant, une rivière où sont plusieurs barques ; au fond, une ville fortifiée. Au milieu, une maison en avant de laquelle sont deux personnages. A droite, un grand arbre vu en partie. Au milieu, sur la terrasse : *Callot In.*

152 *millim. sur* 73.

1136.

(16) A gauche, une masse de rochers au pied desquels est taillé un chemin où s'engage un homme chassant devant lui un cheval qui porte du bois. Au milieu, une rivière traversée par un pont de bois. Au fond, des rochers très-élevés. A droite, un personnage marche en s'aidant d'un bâton. Du même côté, on lit dans la marge : *Callot In.*

160 *millim. sur* 76 ; *plus* 4 *millim. de marge.*

1137.

(17) Au milieu du fond, un château entouré de murs et flanqué de tourelles. A gauche, un groupe de sept personnages dont un joue de la mandoline. A droite, un grand arbre, vu en partie, au pied duquel on lit, dans la marge : *Callot In.*

160 *millim. sur* 77 ; *plus* 4 *millim. de marge.*

1138.

(18) A droite, près d'un grand arbre vu en partie, on remarque un cheval lancé au galop et dont le cavalier gît, à terre, étendu sur le dos. Deux autres cavaliers galoppent vers la droite. Enfin un dernier cavalier tire un coup de pistolet vers des tentes qu'on aperçoit au fond, à gauche, au pied d'une montagne dont le sommet est fortifié. On lit dans la marge, à droite : *Callot In.*

139 *millim. sur* 86 ; *plus* 7 *millim. de marge.*

1139.

(19) Marine où l'on voit une flotille dont le groupe principal est à gauche. A droite, sur une langue de terre, plusieurs personnages sont occupés à différents travaux. Au fond, à droite, des fortifications et, du même côté, dans la marge : *Callot In.*

154 *millim. sur* 74 ; *plus* 5 *millim. de marge.*

1140.

(20) A droite, une grosse tour en avant d'un terrain longeant une rivière qui occupe la gauche de l'estampe. Au fond, à gauche, un pont de six arches conduit à un château. On lit, à droite, dans la marge : *Callot In.*

143 *millim. sur* 83 ; *plus* 4 *millim. de marge.*

1141.

(21) A gauche, un camp fortifié dominé par un rocher du haut duquel trois pièces de canon tirent sur un vaisseau qui cherche à gagner la pleine mer. A droite, un fort entouré par la mer et, du même côté : *Callot In.*

160 *millim. sur* 81 ; *plus* 7 *millim. de marge.*

1142.

(22) D'une voûte de rochers, sous laquelle le spectateur est censé se placer, on aperçoit, au milieu de l'eau, une masse de rochers fortifiés, surmontés par une tour au sommet de laquelle on parvient par un escalier extérieur. A gauche, trois personnages, dont un est en partie caché. A droite, au fond, un moulin et, du même côté, dans la marge : *Callot In.*

157 *millim. sur* 75 ; *plus* 3 *millim. de marge.*

Cette pièce est une copie, en contre-partie, d'une pièce gravée par Israël Henriet. Elle ne fait pas partie du Livre de Paysages publié d'abord par Henriet, et, plus tard, par Langlois Voy. n° 1204.

1143.

(23) Marine représentant un golfe. On y voit plusieurs galères dont celle qui est le plus à gauche tire un coup de canon. A droite, une ville fortifiée qui s'étend sur les hauteurs. Du même côté, dans la marge : *Callot In.*

1144.

(24) Vue d'un rocher entouré par la mer, au milieu de l'estampe. A droite, un pont de quatre arches unit le rocher à une ville fortifiée. Du même côté, dans la marge : *Callot In.*

151 *millim. sur* 74 ; *plus* 5 *millim. de marge.*

1145.

(25) A droite, un groupe de maisons surmontées d'arbres et bordant une rivière sur laquelle on voit, à gauche, une barque montée par deux hommes. A droite, sur l'eau : *Callot In.*

141 *millim. sur* 76.

1146.

(26) Vue d'une église avec son presbytère, à droite. A gauche, deux arbres. On lit, à droite : *Callot In.*

141 *millim. sur* 94 ; *plus 4 millim. de marge.*

1147.

(27) Au milieu, un groupe de maisons auquel se relient des fortifications qui s'étendent vers la droite et en avant desquelles se trouve un pont de bois jeté sur une rivière qu'on ne voit qu'en partie, à droite. Du même côté, sur la terrasse : *Callot In.*

144 *millim. sur* 79.

1148.

(28) A gauche, une place fortifiée avec un fossé plein d'eau sur lequel le pont-levis est abaissé. Au milieu, vers la droite, deux personnages assis et vus par le dos. A gauche, dans la marge : *Callot In.*

140 *millim. sur* 82 ; *plus 3 millim. de marge.*

1149.

(29) Une petite église se voit à droite sur une élévation. Au milieu, plusieurs maisons. A gauche, un grand arbre, vu en partie, avec une palissade au bas. A droite, dans la marge : *Callot In.*

158 *millim. sur* 76 ; *plus 5 millim. de marge.*

1150-1167. *Suite de paysages anonymes.*

Elle a beaucoup de rapports avec la précédente, tant pour le dessin que pour la gravure, et elle ne s'en distingue que par l'absence de tout nom d'auteur, de graveur et d'éditeur. Elle n'est point chiffrée, et nous n'avons trouvé aucun titre qui s'y rapporte. On rencontre souvent des pièces de cette suite mêlées avec celles qui ont été ci-dessus décrites. Ce mélange est quelquefois classé sous le titre gravé par Jean Mariette, qui y convient. C'est celui que nous avons décrit n° 1099.

Le nombre des pièces dont cette suite anonyme doit se composer ne nous est pas exactement connu. Les deux exemplaires les plus complets que nous ayons vus n'excèdent pas le nombre de dix-huit. L'un de ces exemplaires se trouve au Tome sixième de l'œuvre de Callot, à la Bibliothèque impériale.

1150.

(1) Au milieu, un château entouré d'eau et flanqué de deux tourelles ; à droite, un canonnier près de sa pièce ; à gauche, un grand arbre vu en partie.

158 *millim. sur* 75.

1151.

(2) A gauche, une église vers laquelle se dirigent deux religieux. En avant, du même côté, une femme fait la charité à un mendiant. A droite, une rivière sur laquelle est une barque con-

tenant deux sacs et qu'un homme, à terre, fait approcher du rivage. Au fond, un pont de bois. Dans le lointain, à droite, un pont de pierres, dont on ne voit que deux arches, conduit à une ville.

160 *millim. sur* 75.

Cette pièce a été copiée en contre-partie et dans de plus petites dimensions.

122 *millim. sur* 60.

Il en existe encore une autre copie, aussi en contre-partie, avec quelques changements. L'homme qui tire la barque est remplacé par deux cavaliers. La rivière est couverte d'embarcations. On lit au milieu, sur la terrasse : *Jac. Callot In. F. V. W. ex.*

154 *millim. sur* 75.

1152.

(3) Au milieu, un énorme rocher au bord de la mer qui est à droite. Un chemin creux est pratiqué en avant. A gauche, un grand arbre vu en partie, sous lequel un personnage portant une houe semble parler à un homme accroupi au pied du rocher.

162 *millim. sur* 77.

1153.

(4) A gauche, un château entouré d'eau et dont le pont-levis est traversé par un cavalier. Du même côté, un chasseur agenouillé tire sur des canards. A droite, un cavalier galoppe vers le château.

158 *millim. sur* 74.

Cette estampe est une copie, en contre-partie de celle qui, dans le Livre de paysages publié par Langlois, porte en haut et en bas les chiffres 18. Voy. n° 1116.

1154.

(5) A gauche, une église. Au fond, une montagne au pied de laquelle coule une rivière traversée, à droite, par un pont de pierres qu'on voit dans le lointain.

160 *millim. sur* 75.

1155.

(6) Vue d'un château entouré d'eau de tous côtés et dont les murs sont crénelés. On y accède par un pont en bois dont l'entrée est à droite de l'estampe et dont le pont-levis est abaissé. A droite, un grand arbre vu en partie. Au fond, à gauche, une église.

148 *millim. sur* 76.

1156.

(7) Une fortification, au milieu de l'estampe, est entourée de fossés communiquant à la mer qu'on voit au fond ; à droite, un petit bataillon carré avec des tentes ; au fond, à droite, une ligne de défense.

150 *millim. sur* 77.

1157.

(8) Marine où l'on voit, à gauche, des rochers sur lesquels sont trois soldats dont deux tirent des flèches. Au milieu, un combat naval. Au fond, à droite, une ville fortifiée dominée par un grand rocher.

158 *millim. sur* 73.

Le combat entre deux galères qu'on voit au milieu de l'estampe est une imitation du n° 544.

1158.

(9) A droite, un château fort flanqué de tours et entouré d'eau, avec un pont-levis. Près du fossé, deux personnages debout. Sur le devant, au milieu, deux autres personnages, dont un debout et l'autre assis. La figure debout est celle d'une femme tenant un panier passé à son bras gauche. Dans le fond, à gauche, une église.

147 *millim. sur* 84.

1159.

(10) Groupe de maisons auxquelles on parvient par un escalier qu'un religieux s'apprête à gravir. A droite, une femme montée sur un âne. Entre ces deux personnages, on voit un homme armé d'un bâton et se dirigeant à droite. Dans le fond, à gauche, une église.

158 *millim. sur* 75.

1160.

(11) Le fond est occupé par une maison de campagne entourée de murs et bâtie sur une élévation. En avant, un puits, sur la margelle duquel une figure se penche. A droite, un homme assis, vu par le dos.

141 *millim. sur* 82.

1161.

(12) Au fond, un château en partie ruiné. Sur le devant, une rivière fait mouvoir un moulin adossé au château. Aucun personnage ne se voit dans cette composition.

142 *millim. sur* 81.

1162.

(13) Vue d'une église de village avec deux peupliers derrière. A gauche, en avant, une maison délabrée ; du même côté, un grand arbre sans feuillage, vu en partie.

151 *millim. sur* 81.

1163.

(14) Vue d'un moulin à vent, à gauche, sur une élévation. Au fond, à droite, une colline fortifiée.

142 *millim. sur* 77.

1164.

(15) A gauche, une maison en avant de laquelle se voit un carrosse attelé de deux chevaux. A droite, une rivière dont les bords sont escarpés et sur laquelle se trouve une grande barque.

143 *millim. sur* 76.

Cette estampe se rencontre aussi en contre-partie de celle que nous venons de décrire. Les deux pièces présentent plusieurs changements, et nous ne pouvons dire quelle est celle qu'on doit considérer comme ayant été gravée la première.

1165.

(16) A gauche, un château en partie ruiné dont la porte est surmontée d'un écusson. Au milieu, un bacquet. A droite, un paysan et deux ânes sous deux grands arbres.

159 *millim. sur* 77:

1166.

(17) Marine représentant la rade de la Rochelle et la ville dans le fond. On voit plusieurs vaisseaux en rade et un grand nombre

de soldats sur les ouvrages de défense. On lit, au milieu de la marge : *Veüe de la Rochelle.*

Cette pièce est la seule de la suite où il y ait une inscription.

152 *millim.* sur 77 ; *dont* 6 *de marge.*

1167.

(18) On voit, à droite, un soldat poursuivi par deux femmes sorties d'une auberge et qui cherchent à reprendre divers ustensiles que ce soldat a dérobés. A gauche, un puits.

115 *millim. sur* 68.

Cette pièce est rangée, à la Bibliothèque impériale, au-dessous de la vue de la Rochelle ; cependant elle ne paraît pas faire partie de la suite anonyme que nous venons de décrire. Elle est fort joliment gravée.

1168-1173. *Suite de six paysages publiés par Langlois dit Ciatres, Ciartres ou Chartres.*

On lit dans Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 87 : « Six paysages de forme longue, d'après Callot, sans nom de graveur, mais seulement avec celui du vendeur qui étoit Ciatres (Langlois) ; ils sont chiffrés par le haut. »

La note suivante de Mariette paraît se rapporter à cette suite.

« Une suite de six paysages dont la première feuille représente une église de village environnée de quelques maisons.

» Ciartres, qui en avait les planches, a fait graver *à toutes* le nom de J. Callot in. Il se peut faire qu'elles soient de son dessin et peut-être gravées par Collignon ; mais je n'oserais trop l'assurer.

» *Trav. :* 7 *pouces* 8 *lignes. Hauteur :* 3 *pouces* 8 *lignes.* »

Nous n'avons jamais vu cette suite complète avec *J. Callot In* et l'*excudit* de Ciatres. L'exemplaire qui se trouve au Tome sixième de l'œuvre de Callot, à la Bibliothèque impériale, ainsi que deux autres qui sont passés sous nos yeux, ne contiennent ces mentions que sur la première et la troisième pièce. Nous les avons vues aussi sur la quatrième. Cependant Mariette est tellement affirmatif, qu'il est difficile de révoquer en doute l'existence d'un état de la suite entière avec ces mentions. La description qui va suivre est conforme à la suite de la Bibliothèque impériale.

Largeur : 203 *millim. Hauteur* : 95 *millim.*

1168.

(1) Au milieu, une église de village environnée de plusieurs maisons, lesquelles sont, elles-mêmes, entourées de palissades. Sur le devant, plusieurs personnages, dont un assis et vu par le dos, sous un arbre, à droite. Au bas, sur la terrasse : *I. Callot In Ciartres exc.*

1169.

(2) Une rivière, fuyant dans le fond, occupe le devant et la gauche de l'estampe. A gauche, un pêcheur à la trouble à côté d'un chasseur qui tient son chien en laisse. A droite, un bateau monté par un homme porteur d'une hotte et qui s'apprête à débarquer. Du même côté, un autre personnage porteur d'une houe. Plus loin, un groupe de maisons dont la principale est entourée d'une muraille crénelée. — M. Regnault-Delalande (Catalogue de Silvestre, p. 214) dit avoir vu cette pièce avec l'inscription : *I. Callot In. Ciatres ex.*

1170.

(3) Vue d'une rue de village où se voient deux cavaliers et plusieurs piétons. A droite, une chèvre près d'une palissade. On lit, à gauche : *I Callot jn. Ciartres exc.*

1171.

(4) Vue d'une rue de village où l'on voit une femme, à droite, conduisant deux vaches. En avant et du même côté, un puits; au milieu, un homme vu par derrière et porteur d'une houe. A gauche, un grand arbre. On lit à gauche : | *Callot In. Ciartes exc.*

1172.

(5) Vue d'un enclos où se trouve, au milieu du fond, une chapelle rustique accompagnée de bâtiments peu élevés. A gauche, un vieil arbre en avant duquel se trouve une fontaine. Divers personnages et trois vaches animent cette composition.

1173.

(6) A gauche, une rivière surmontée d'un pont de deux arches près duquel on voit plusieurs baigneurs. Au fond, une église. Au milieu, un arbre mort au pied duquel un homme est assis.

Pièces qui ne paraissent se rapporter à aucune des suites ci-dessus décrites.

Nous avons rencontré, dans l'œuvre autrefois possédé par M. Robert-Dumesnil, deux pièces rangées par lui parmi celles qui composent le Livre de paysages publié par Langlois (nos 1098-1120). Il ne serait pas impossible qu'elles aient fait, originairement, partie de cette suite, dont elles ont, à peu près les dimensions; mais il est certain qu'elles n'ont pas été comprises dans les tirages faits successivement par Langlois et par Mariette avec le titre gravé par ce dernier pour celui de Collignon, suivant toute vraisemblance, elles ont été gravées par Collignon.

En voici la description :

1173 *bis*.

Première pièce : A gauche, une maison à plusieurs étages, au devant de laquelle est un balcon sur lequel se tiennent deux personnages. Au milieu, un homme, dirigé à droite tire un coup de fusil sur des canards, en avant d'un pont de bois. Le fond est occupé par une montagne. A droite, deux personnages sont assis et vus par le dos, en avant d'une charrette. On lit, à gauche, sur la terrasse : ***Israël excud.*** — Cette pièce n'est pas chiffrée.

Largeur : 156 *millim. Hauteur :* 75 *millim.*

1173 *ter*.

Deuxième pièce : Un grand arbre fourchu, vu en partie, occupe le milieu de l'estampe. Au fond, vers la gauche, une petite église. A droite, un arbre vu en partie. Entre les deux grands arbres, un petit groupe de maisons et six petits arbres. En avant des maisons, un homme précédé d'un chien porte une hotte. A droite, en avant de l'arbre qui est de ce côté, on voit un chemin et, à l'extrémité du fond, sur ce chemin, une figure de femme appuyée sur un bâton. — Cette pièce nous semble être de Collignon, imitant la manière d'Israël Henriet. — Elle n'est pas chiffrée et ne porte pas l'*excudit* d'Israël.

Largeur : 140 *millim. Hauteur :* 74 *millim.*

§ II.

MORCEAUX DONT LES GRAVEURS ONT PU ÊTRE RECONNUS.

BREBIETTE PIERRE.

Peintre, dessinateur et graveur, né à Mantes, en 1598; mort vers le milieu du dix-septième siècle.

1174. *Joute sur l'eau.*

On voit, au milieu de l'estampe, un grand nombre de barques montées par les acteurs de la joute. A droite, un pont de pierres garni de spectateurs. A gauche, des maisons établies sur pilotis, en avant desquelles, sont divers personnages qui montent après une corde attachée de deux côtés et faisant arc. — Morceau anonyme.

Largeur : 205 *millim. ? Hauteur :* 98 *millim. ?*

Nous n'avons vu de cette pièce qu'une épreuve sans marge et sans aucun nom d'éditeur en dedans du trait carré. Nous pensons, sans toutefois pouvoir l'affirmer, que les mentions ci-après se rapportent à cette pièce qui nous paraît appartenir à Brebiette, pour la gravure.

On lit dans Gersaint, p. 87 du Catalogue de Lorangere : « Un paysage à peu près de la même grandeur (que ceux qui portent l'*excudit* d'Herman Weyen; v. nos 1179 à 1186) et qui représente une joute sur l'eau, de l'édition de le Blond. »

Dans les notes manuscrites de Mariette, article Brebiette, on trouve les mentions suivantes : « Trois dessins de paysages, goût de Callot. — Fête sur l'eau où des mariniers joutent ensemble et d'autres tirent à l'oyë.

» *Hauteur : 4 pouces, Trav. : 7 pouces 6 lignes.* »

CAPITELLI BERNARDINO.

Né à Sienne ; florissait dans la première moitié du dix-septième siècle.

Cet artiste, dont nous mentionnons d'autres travaux, lorsque nous parlons des imitateurs de Callot, (v. nos 1305 à 1311) nous paraît avoir gravé la petite place de Sienne dont le dessin passe pour avoir été fourni par Callot. V. n° 1036.

On trouve la mention suivante au fol. 22 des notes manuscrites de Mariette : « Un festin gravé à l'eau forte par Bernard Capitelli, d'après un dessin dont on attribue l'invention à J. Callot. » Cette pièce est le Repas de l'enfant prodigue décrit ci-après n° 1307. C'est une imitation du Brelan.

COLLIGNON LOUIS-FRANÇOIS.

Elève de Callot, dessinateur et graveur à l'eau forte.

Tous les biographes s'accordent à dire que Collignon est né à Nancy, en 1621. Le lieu de sa naissance est effectivement indiqué par une pièce représentant Salomon et la reine de Saba, dans laquelle l'artiste se dit nancéien, *Nanceianus*. Mais cette même pièce, qui n'est pas dans le goût de Callot, porte la date de 1631 : ce qui oblige à reculer de dix années, au moins, la date de 1621 à laquelle on rapporte généralement l'époque de sa naissance. — On ignore l'époque de sa mort.

On ne le connaît généralement que sous le prénom de *François*, qu'il prenait le plus ordinairement. Il a cependant signé plusieurs pièces avec l'initiale L. Col-

lignon, ce qui nous autorise à penser qu'il s'appelait également *Louis*.

La pièce représentant la reine de Saba a été gravée à Augsbourg. Cette ville paraît avoir été la première résidence de Collignon après qu'il eut quitté Nancy. Il était à Paris en 1639 et il gravait pour le compte de François Langlois dit Ciartes. Il doit avoir fait plusieurs voyages à Rome, où il fut éditeur d'estampes aussi bien qu'à Paris.

Collignon a beaucoup gravé d'aprés Callot et aussi d'aprés la Belle, Silvestre, Lincler et autres.

1175. *Profil de la ville de Toul.*

Grande pièce en largeur dans laquelle on voit, au fond, la ville de Toul dominée par des montagnes. Sur le devant, plusieurs personnages dans des attitudes diverses. A gauche, sous un arbre au premier plan, un groupe de trois gentilshommes dont un derrière l'arbre. Sur le second plan, des paysans font la moisson. On lit dans la marge : **PROFIL DE LA VILLE DE TOVL EN LORRAINE.** — A gauche : *Israël Siluestre, del.* et, à droite : *Cum priuilegio Regis.*

Larg. : 558 *millim. Haut.* : 280 *millim. dont* 30 *de marge.*

Cette pièce a donné lieu à de nombreuses controverses. Suivant Gersaint (Catalogue de M. de Lorangere, p. 103), elle a été gravée par Silvestre d'après Callot. La mention *Israel Silvestre del.* proteste contre cette attribution, et il paraît évident que Silvestre a dessiné cette pièce en s'inspirant de Callot, surtout pour le groupe de personnages qui est à gauche. En tout cas, il est certain que Silvestre n'a pas gravé le morceau dont il s'agit.

Mariette, qui ne s'était pas d'abord expliqué à cet égard dans la note que nous allons reproduire, attribue la gravure à Collignon dans une autre note retrouvée par M. Faucheux (Catalogue de Silvestre, n° 307). M. Faucheux se range à l'avis de Mariette, en faisant remarquer que le paysage du siége de Thionville qui est dans le grand Beaulieu et que Collignon a signé, rappelle la manière de l'auteur du Profil de Toul.

Dans sa première note, Mariette repousse, de la manière suivante, l'attribution du Profil de Toul à Callot :

« A ce que quelques-uns prétendent, cette pièce a été gravée sur un dessin de Callot ; quoique Silvestre, qui avait la planche et qui devait en être instruit, y ait fait écrire son nom : *Israël Silv. del.* Effectivement il y a beaucoup de la manière de Callot ; mais ignore-t-on que Silvestre a cherché, dans ses commencements, à imiter la manière de ce maître ? »

Voici la seconde note de Mariette d'après laquelle M. Faucheux attribue la pièce dont il s'agit à Collignon : « Profil de la ville de Toul, en Lorraine, gravé par Fr. Collignon, d'après le dessin d'Israel Silvestre. » Mais nous devons dire que cette opinion n'a pas été définitive ; car une note postérieure de Mariette, reproduite par M. de Montaiglon, t. V, p. 215, porte ce qui suit : « Je ne crois pas de Collignon ; plustost d'Israel Henriet. »

On peut remarquer, en effet, que cette pièce est gravée d'une pointe un peu forte et qui rappelle celle d'Israel Henriet ; mais il ne faut pas oublier que, dans ses commencements, Collignon a beaucoup imité la manière d'Israël Henriet, et que Mariette, lui-même, attribue à Collignon certains paysages qui ont été gravés par Henriet (v. nos 1105 et 1107). Le doute entre ces deux artistes est certainement permis ; mais nous inclinons fortement en faveur de Collignon.

1176. *La Quiquengrogne.*

« Plan du château de Moyen, anciennement dit Quiquengrogne, etc., réputé avoir été gravé par Collignon

d'après Callot. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 87.)

Cette pièce, dans laquelle rien ne rappelle Callot, porte, dans sa marge, la mention suivante :

PLAN DV CHASTEAV DE MOYEN ENTINEMENT DIT QVIQVENGROGNE BASTI LAN, 1441, ASSIEGÉ PAR MONSEIGNEVR DV HALLIER | GOVVERNEVR DES DVCHES DE LORRAINE ET DE BAR LAN. 1639. DEDIÉ ET PRÉSENTÉ A MONDIT SEIG^{R}. *François Collignon fecit.*

Larg. : 279 *millim. Haut. :* 186 *millim. dont* 10 *de marge.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. La faute de l'inscription a été corrigée, et le sixième mot est écrit ANCIENEMENT.

On lit, au sujet de cette pièce, dans les notes manuscrites de Mariette : « Plan du château de Moyen, assiégé en 1639 par M. du Hallier. Cette pièce est certainement de Collignon. Callot n'y a aucune part. »

La pièce que nous avons décrite paraît être la même que celle dont parle Mariette, et il est étonnant que Gersaint ait pu l'attribuer à Callot, puisqu'elle porte en toutes lettres : *Collignon fecit.*

Les ruines du château de Moyen se voient encore aujourd'hui sur une élévation qui domine le village de ce nom traversé par la route départementale de Lunéville à Rambervillers. Nous empruntons au savant travail de M. Lepage (Statistique historique du département de la Meurthe) les détails que nous rapportons ci-après sur le château qui fait le sujet de notre estampe. M. Lepage cite celle de Cochin qui se trouve dans Beaulieu, et il n'a pas connu celle de Collignon qui est beaucoup plus exacte.

Le village de Moyen était autrefois une des nombreuses posses-

sions de l'évêché de Metz enclavées dans les états des ducs de Lorraine. Le château fut commencé vers 1444 par Conrad Bayer de Boppart, évêque de Metz, qui contraignit les bourgeois d'Epinal, dont il était seigneur, à y faire des corvées. « Les seigneurs des environs en murmurèrent : l'évêque ne s'en mit pas en peine et nomma ce château *Qui qu'en grogne*, pour marquer le mépris qu'il faisait de leurs discours..... Le château de Moyen était carré, avec une grande enceinte fortifiée de cinq tours placées aux côtés du nord et de l'orient. Le corps du château était environné de fossés et de murs bien solides..... En 1634 ce château, occupé par les troupes de Charles IV, fut assiégé par le maréchal de la Force, dans le but d'attirer le duc en campagne. Le château se rendit, faute d'eau, au bout de six jours ; la garnison en sortit avec armes et bagages. Les soldats lorrains, mal payés et mal disciplinés, continuaient cependant à désoler le pays sans distinction d'amis ou d'ennemis. Ils attaquèrent et reprirent ce château en 1636 et se servirent de ce lieu, comme d'une forteresse, pour exercer plus hardiment leurs ravages dans la province. En 1639, du Hallier, gouverneur de Nancy, pour réprimer ces désordres, alla assiéger le château de Moyen. Thouvenin, capitaine du régiment lorrain de Saint-Baslemont, y était enfermé avec cent hommes. Le siége fut commencé le 1er août 1639, et le château ne fut pris que le 15 septembre de la même année (c'est par erreur que la gravure de Cochin indique la prise du château en 1641). On y tira plus de 4000 coups de canon. Quelque temps après, cette forteresse fut démolie, ainsi que la plupart des châteaux de la Lorraine. Elle n'a pas été rétablie depuis cette époque » (M. Lepage, Statistique de la Meurthe, Vo Moyen).

1177. *La Brouette.*

Paysage où l'on voit, à gauche, un homme qui roule une brouette ; à droite, un groupe auprès d'un feu al-

lumé à côté d'une charrette dételée, et, dans le fond, une église. — Morceau anonyme.

Hauteur : 229 millim. Largeur : 106 millim.

Cette pièce est rangée, à la Bibliothèque impériale, parmi celles qui ont été gravées d'après Callot. Nous en avons rencontré des copies en contre-partie. On lit dans le haut : *Veüe d'un des environs de Nancy*.

1178. *Le Colombier (1re planche).*

Vue d'un village dont la rue principale est animée de plusieurs personnages et de bestiaux. A droite, près d'un puits, en avant d'une maison, un colombier soutenu sur une perche, et plus loin les ruines d'un bâtiment. — Morceau anonyme qui paraît avoir été gravé par Collignon, en Lorraine ; car on en rencontre des épreuves tirées sur papier au chiffre de Charles IV (double C traversé de la croix de Lorraine).

Largeur : 205 millim. Hauteur : 108 millim.

Mariette n'a pas connu cette pièce ; mais il décrit la suivante, qui en est une copie en contre-partie.

1178 *bis. Le Colombier (2e planche).*

« Vue d'un village où l'on remarque, à gauche, près de la maison qui est le plus sur le devant, une espèce de colombier soutenu en l'air sur une perche, et, plus loin, les ruines d'un bâtiment. — Gravé à l'eau forte par Fr. Collignon d'après un dessin de Callot. » (Mariette, notes manuscrites, fol. 57). — Morceau anonyme.

Largeur : 200 millim. Hauteur : 104 millim.

On connait deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit : On lit sur la terrasse, à droite : *Israel exc.*

II. Cette inscription a été effacée et remplacée par une autre dont les traces sont peu visibles sur les épreuves modernes qu'on rencontre. On y lit seulement : *excud.*

Dans la suite connue sous le nom de *Livre de paysages* et qui est décrite nos 1098-1120, il s'en trouve un grand nombre qui ont été gravés par Collignon ; mais la suite entière n'est pas de lui.

Voy. aussi les deux pièces décrites à la suite du no 1173 qui nous paraissent appartenir à Collignon. On ne connaît aucune suite à laquelle on puisse les rattacher, à moins qu'elles n'aient fait originairement partie du Livre de paysages. Le goût de Callot s'y retrouve, comme dans la plupart des pièces ci-dessus décrites.

1179-1186. *Suite de paysages publiée par Herman Weyen.*

« Huit paysages de forme oblongue, chiffrés par le bas, à main gauche, gravés par Callot ; de l'impression d'Herman Wegen. » (Lisez Weyen. — Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 87).

Larg. : 195 *à* 204 *millim. Haut. :* 96 *à* 112 *millim. dont* 5 *à* 7 *millim. de marge, sauf les trois dernières qui n'ont que la marque du cuivre.*

Cette suite, qui paraît avoir été gravée par Collignon, a été attribuée à ce maître par M. Robert-Dumesnil, dans l'un de ses catalogues de vente. En tout cas, il est certain qu'elle n'a pas été gravée par Callot. Elle est, tout au plus, d'après lui.

1179.

(1) Un chemin, qui prend naissance au fond de l'estampe, vient aboutir, en tournant, à une maison bâtie sur une élévation à droite et en avant de laquelle se trouve une croix. Divers personnages animent cette composition, qui n'est pas chiffrée. On lit dans la marge : *A Paris, de l'imprimerie d'Herman Weyen, ruë Saint-Jacques, á l'Enseigne Saint-Benoist. Auec Privilege du Roy.*

1180.

(2) Vue d'une église à gauche, au milieu. La droite est occupée par une charrue près de laquelle on voit une roue brisée. On lit à droite : *Herman Weyen excud. Auec Privilege.* — Nous avons vu une épreuve de cette pièce avec le nº 2, mais avant l'*excudit* d'Herman Weyen.

1181.

(3) Vue d'une rue de village. A gauche, une maison franche avec une girouette. Au milieu, un âne chargé de bagages et précédé de son conducteur. A droite, des maisons de paysans avec deux roues en avant d'une palissade. On lit dans la marge, à droite : *Herman Weyen excud. Auec Priuilege*, et, à gauche, le nº 3.

1182.

(4) Au milieu, vers la droite, une église entourée de murs. A droite, un grand arbre près duquel est un chasseur tenant son chien en laisse. Sur le premier plan, du même côté, un homme vu par le dos portant une houe. L'excudit d'Herman Weyen est à droite, dans la marge, et le nº 4 se lit à gauche.

1183.

(5) Vue d'une église de village, vers le milieu, à gauche. A droite, un grand arbre au pied duquel est un homme porteur d'une hotte. A côté de lui paît une vache vue par derrière. Le n° 5 se lit sur la terrasse, à gauche, et un peu plus loin : *Herman Weyen exc. auec Pri.*

1184.

(6) Marine avec une grande barque dont les deux voiles sont déployées. Au fond, à droite, un phare. A gauche, près du rivage, un grand arbre ; au fond, du même côté, une ville fortifiée. A gauche, sur la terrasse, le n° 6. — Morceau sans nom d'éditeur.

1185.

(7) Vue d'une rue de village qui se prolonge vers le fond. A gauche, une maison dont le toit est effondré ; au milieu du chemin, à droite, un paysan vu par le dos se dirige vers le fond. Du même côté, on lit l'excudit d'Herman Weyen, et, à gauche, le n° 7.

1186.

(8) Des ruines occupent le fond et la droite de l'estampe. A gauche, deux bœufs derrière lesquels est un chasseur tenant son chien en laisse. Du même côté, sur la terrasse, on lit le n° 8. — Morceau sans nom d'éditeur.

1187-1198. *Paysages dessinés à Florence, par Callot (*)*.

Suite non chiffrée de douze pièces, titre compris. Sauf le titre et la dernière pièce, on lit sur toutes, dans le bas : *Callot in f, Israël ex cum priuil. Regis*. Le titre indique que les pièces sur lesquelles se trouve cette mention ont été dessinées à Florence par Callot ; mais, quoiqu'elles ne portent pas le nom de Collignon, il est certain qu'elles ont été gravées par lui. Félibien dit expressément dans ses Entretiens sur les vies des peintres, T. 2, p. 252 : « Israël fit graver à l'eau forte, par Collignon, des paysages sur les dessins de son maître. » Mariette est du même avis ; mais il compte, avec raison, onze pièces de cette suite comme ayant été gravées d'après les dessins de Callot. La douzième n'est certainement pas d'après Callot. Cette dernière pièce ajoutée à la suite par l'éditeur, et qui en fait partie, n'est point, comme le dit Gersaint (Catalogue de Lorangere, p. 86) une vue du *Campo Vaccino*. Du reste, cette pièce, non plus que le *Campo Vaccino*, n'est pas gravée par Silvestre, mais bien par Collignon.

Largeur : 241 *à* 250 *millim. Hauteur :* 110 *à* 120 *millim.*

Voici la note de Mariette (fol. 56) qui se rapporte à cette suite : « Une suite de diverses vues ou paysages au nombre de onze

(*) Une pièce de cette suite a été copiée, en contre-partie ; c'est le n° 1189. Nous n'avons pas rencontré de copies des autres pièces de cette suite.

pièces dessinées à Florence par J. Callot et gravées ensuite à l'eau forte sur ses dessins par Fr. Collignon son disciple. Celui de ces paysages qui est le premier de la suite est environné d'une bordure d'ornements qui n'est point du dessin de Callot et dont il y a ici une première épreuve sans rien de gravé au-dedans. »

En marge, Mariette a ajouté :

« *Diverse vedute designate in Fiorenza per Jacopo Callot; Israel exc.* Il y a, à toutes : *Callot in. et f.* et cependant, il est certain qu'il en est simplement l'inventeur. De ces onze, il y en a deux, dont l'une est le rocher ci-devant gravé par Callot même, l'autre celui de ces quatre paysages qui représente un moulin à eau; l'un et l'autre avec peu de différences. »

Six de ces vues se trouvent dans le Recueil gr. in-fol. publié par Laurent Cars sous le titre suivant : Recueil de cent vues différentes dessinées d'après nature par Israel Silvestre..., etc. Nous indiquons, dans la description ci-après, les six pièces insérées par Laurent Cars dans sa publication. Les numéros par lui ajoutés, et la suppression du nom de Callot qui se trouvait en avant de l'*excudit* d'Israël, constituent un second état de ces six planches.

1187. *Titre.*

(1) Il représente une vue de Florence dans une large bordure d'ornements portant à sa partie supérieure un cartouche d'armoiries dont le champ est resté blanc. On lit sur une banderole qui se déploie dans le ciel : DIVERSE VEDVTE DESIGNATE IN FIORENZA. *Per Jacopo Callot.* Dans le bas, sur la terrasse : *Israel ex. cum priuilegio Regis.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. Le paysage et la banderole ne sont pas encore gravés; mais on lit l'inscription qui doit se trouver sur la banderole dans le second état, et, au bas, l'*excudit* d'Israël.

II. C'est celui qui vient d'être décrit.

1188. *Le moulin à eau.*

(2) Vue d'un moulin dont on n'aperçoit pas la roue et dont la vanne est abaissée. Plusieurs pêcheurs se voient en dessus et au-dessous du barrage. Au-dessus du barrage, quatre nageurs.

Cette pièce est la reproduction, avec quelques changements, de notre n° 717.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui est décrit ; les mots : *Callot in. f.* précèdent l'*excudit* d'Israël.

II. Les mots : *Callot in. f.* ont été enlevés ; on lit, dans la marge, à droite, le n° 96.

1189. *Le port de mer.*

Reproduction, avec quelques changements, de notre n° 718. Dans l'estampe présentement décrite, les barques sont plus rapprochées du rivage et le fond est différent.

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui est décrit ; les mots : *Callot in. f.* précèdent l'*excudit* d'Israël.

II. Les mots : *Callot in. f.* ont été enlevés ; on lit dans la marge, à droite, le n° 95.

Il existe une copie en contre-partie de cette reproduction. On trouve des épreuves modernes de cette copie.

1190. *Le grand rocher.*

(4) Reproduction, avec quelques changements, de notre n° 616. On n'y voit ni aigles, ni banderole, ni armoiries. A droite, un groupe de barques en avant desquelles des matelots, descendus à terre, font la cuisine.

1191. *La promenade sur l'eau.*

(5) Une rivière coule à gauche, en avant d'une maison entourée en partie d'un mur crénelé. Deux barques, montées par des gens de qualité, sont au milieu de la rivière. Un cavalier et une dame, à droite, s'apprêtent à monter sur une troisième barque qu'on dispose pour la promenade.

1192. *Les baigneurs.*

(6) Un grand nombre de personnages se baignent au-dessus du barrage d'un moulin, à droite, dont les deux vannes sont abaissées.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui est décrit; les mots : *Callot in. f.* précèdent l'*excudit* d'Israël.

II. Les mots : *Callot in. f.* ont été enlevés; on lit, dans la marge, à droite, le n° 97.

1193. *La chasse aux oiseaux.*

(7) A gauche, un chasseur tire sur des canards ; au milieu, une tirasse avec trois chasseurs ; à droite, deux chasseurs au faucon, à cheval, accompagnés de piqueurs menant des chiens en laisse.

1194. *La chasse au cerf.*

(8) L'animal poursuivi par des chasseurs et une meute, venant de la droite, s'enfuit vers la gauche. Sur une colline, à gauche, plusieurs édifices en amphithéâtre.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui est décrit; les mots : *Callot in. f.* précèdent l'*excudit* d'Israël.

II. Les mots : *Callot in. f.* ont été enlevés; on lit, dans la marge, à droite, le n° 93.

1195. *Le retour de la chasse.*

(9) Au milieu d'un chemin, un homme à cheval tient un faucon sur le poingt gauche ; des pièces de gibier sont attachées à la selle de son cheval. Il est suivi par un piqueur tenant deux chiens en laisse. Ces personnages sont à l'entrée d'un village dominé, à gauche, par d'énormes rochers sur lesquels se voient quelques habitations.

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui est décrit; les mots : *Callot in. f.* précèdent l'*excudit* d'Israël.

II. Les mots : *Callot in. f.* ont été enlevés; on lit, dans la marge, à droite, le n° 94.

1196. *Le combat naval.*

(10) A gauche, sur la mer, un combat naval. A droite, le canon est tiré de deux forts bâtis sur des rochers très-élevés, au pied desquels se trouve un petit corps de troupes.

1197. *L'embarquement des marchandises.*

(11) Vue d'un port de rivière où l'on voit, à gauche, un grand magasin. Du même côté, une charrette attelée d'un cheval et chargée de marchandises est arrêtée en avant de plusieurs barques dont la plus rapprochée commence à recevoir son chargement.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui est décrit; les mots : *Callot in. f.* précèdent l'*excudit* d'Israël.

II. Les mots : *Callot in. f.* ont été enlevés ; on lit, dans la marge, à droite, le n° 92.

1198. *Divers édifices de Rome.*

(12) Pièce gravée par Collignon sur le dessin de Silvestre, et dans laquelle Callot n'est évidemment pour rien. M. Faucheux, dans son Catalogue de l'œuvre de Silvestre, n° 11, p. 57 et 58, indique qu'elle fait partie d'une suite de neuf pièces. Nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter sa description : « Le fond représente une vue de la campagne de Rome ; à droite, sur le bord de l'estampe, on voit un mur très-élevé (celui du bastion du château Saint-Ange) : il est surmonté d'une guérite sous laquelle on voit les armes du Pape ; auprès de la guérite se trouve un soldat qui regarde par-dessus le mur. Au bas de ce mur sont deux hommes assis, et, vers le milieu, deux autres plus petits, également assis. Un peu plus sur la gauche, et, au second plan, on voit une église avec un clocher quadrangulaire surmonté d'un dôme. C'est l'église Saint-Jérôme. Enfin, tout à fait à gauche, il y a un édifice, percé de nombreuses fenêtres, au-dessus duquel apparaissent les deux clochers de l'église de la Trinité du Mont. Dans le milieu, on voit des maisons éparses et des arbres. » — On lit, à gauche, sur l'eau : *Israel ex. cum priuil. Regis.*

Largeur : 251 *millim. Hauteur :* 115 *millim. dont* 17 *de marge blanche.*

Cette pièce n'a aucun rapport avec celle dont parle Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 86, dans les termes suivants : « Le douzième de ces paysages que l'on y joint, et qui représente le *Campo Vaccino*, n'est point de Callot, mais de Silvestre ; et quelques-uns le croient d'après la Belle. » Cette indication ne peut se rapporter qu'au n° 17-1, du Catalogue de l'œuvre de Silvestre par M. Faucheux, ou bien au n° 21-6. Nous pensons cependant qu'aucune de ces deux pièces ne doit faire partie de la suite ; quoique nous y ayons rencontré quelquefois la *Veüe du Campo Vaccino regardant le Capitole,* qui, de même que la pièce ci-dessus décrite, est gravée par Collignon. C'est le n° 21-6 de M. Faucheux.

DAVID CHARLES.

Né à Paris, vers 1600.

1199. *L'homme aux escargots ou le cornard content.*

MM. Huber et Rost, T. 7, p. 105, disent que cette pièce a été gravée par Ch. David, d'après un dessin de Callot. Tel est aussi l'avis de Mariette, fol. 22, et de Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 113. Elle est gravée au burin et représente un homme tenant un escargot sur son doigt ; on voit, sur une table, un plat qui en est rempli. Près de l'homme, est un bouc couronné d'escargots.

On lit, sur le dossier d'une chaise : *J. Callot inventor*, et les lettres C. D. — *Rare.*

Hauteur : 237 *millim. Largeur :* 185 *millim.*

DE SON NICOLAS (*).

Gersaint et Regnault-Delalande attribuent à cet artiste un grand nombre de pièces qu'ils disent avoir été gravées d'après les dessins de Callot. Nous en avons vu plusieurs, et il nous a paru que, dans les pièces dont il s'agit, l'artiste rémois a plutôt imité la manière du maître lorrain, que travaillé d'après ses dessins. L'avis

---

(*) Cet artiste a écrit son nom, tantôt en détachant la particule et tantôt d'un seul mot. Dans ces deux manières d'écrire, le D est toujours majuscule.

de Mariette est, le plus souvent, conforme au nôtre, et ce motif nous a engagé à renvoyer à notre quatrième section la description de toutes les pièces attribuées à Callot pour la gravure, et à De Son pour le dessin. Outre toutes celles qui sont mentionnées par Gersaint, on en trouvera plusieurs qu'il n'a pas décrites, bien que l'imitation de la manière de Callot y soit évidente. Voy. n°s 1520 et suiv.

HENRIET ISRAEL.

Né à Nancy vers 1590*; mort à Paris en* 1661.

Voyez nos Recherches sur cet artiste, Nancy 1852, in-8°. A l'époque de cette publication, nous ne connaissions aucune pièce gravée par Israël Henriet. Outre les morceaux ci-après décrits, qui sont certainement de lui, Mariette lui attribue le Profil de la ville de Toul (n° 1175). Il a aussi, probablement, gravé le saint Laurent décrit n° 1000.

1200-1208. *Paysages.*

Suite non chiffrée dont nous n'avons pu découvrir que neuf pièces et qui est propablement plus considérable. Bien que le nom de Henriet ne s'y trouve pas, cet artiste est suffisamment indiqué par la mention : *Israël F.* qui se trouve sur sept pièces du premier état de cette suite. La neuvième portant *Israël ex.* est cependant d'un faire identique. Le titre étant daté de 1631, il est impossible de les attribuer à Israël Silvestre, né en 1621. D'ailleurs, elles ne sont pas dans sa manière. La mention : *Israël F.*, qui se lit sur sept de ces pièces, ferait supposer que la composition appartient à Henriet aussi bien que la gravure. Cependant il

n'est pas impossible que la suite entière ait été gravée sur des dessins de Callot. Nous n'avons vu cette suite de neuf pièces, en premier état, que dans la riche collection de M. Prosper de Baudicour. On en trouve souvent des morceaux isolés dans les anciens œuvres de Callot ; mais ils sont ordinairement de second état. Deux des pièces d'Israël Henriet, qui font partie de cette suite, entrent dans la composition du Livre de paysages gravé par Collignon. V. nos 1105 et 1107.

1200. *Titre.*

(1) Sur une peau enroulée, que soutient, dans sa bouche et dans ses griffes, une espèce de chimère, on lit, en quatre lignes : DIVERSES PAISAGES | *tant de Paris que des environs* | *faicts par Israël* | 1631. — Le tout se détache sur un fond blanc entouré d'un trait carré.

Largeur : 145 millim. Hauteur : 76 millim., dont 2 millim. de marge blanche.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit :

II. On lit, à gauche, sur le fond blanc, au-dessus du trait carré : *Israel ex.*

1201.

(2) Vue d'une maison franche derrière laquelle on voit les cimes de quatre arbres. A droite, un grand arbre vu en partie. A gauche, un homme et une femme debout. — Cette pièce a été insérée dans le Livre de paysages publié par Langlois. Voy. no 1105.

Largeur : 147 millim. Hauteur : 73 millim

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit, à gauche : *Israël F.*

II. Le nom d'Israël a été effacé. Le chiffre 7 se lit, à gauche, en haut et en bas.

1202.

(3) Vue d'un village baigné par une rivière. A droite, des hommes, montés sur une barque, passent l'eau en s'aidant d'une corde fixée aux deux rives. A gauche, un homme, aussi sur une barque, fait feu sur des oiseaux aquatiques. — Cette pièce a été inserée dans le Livre de paysages publié par Langlois. Voyez n° 1107.

Largeur : 145 *millim. Hauteur :* 73 *millim.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit, au milieu, sur un tertre blanc : *Israël F.*

II. Le nom d'Israël a été effacé ; le chiffre 9 se lit, à droite, en haut et en bas.

1203.

(4) Le milieu de l'estampe est occupé par une grande tour, dans le genre de l'ancienne tour de Nesle et s'élevant près d'une rivière sur laquelle, à gauche, on voit un pont en pierre de quatre arches, en avant d'un bourg, dont le clocher est flanqué de quatre clochetons. A droite, on aperçoit, au dela d'un groupe de maisons, une grande tour carrée à quatre étages. On lit, à gauche, sur l'eau, ***Israël F.***

Largeur : 140 *millim. Hauteur :* 68 *millim.*

1204.

(5) D'une voûte de rochers sous laquelle le spectateur est censé se placer, on aperçoit, au milieu de l'eau, une masse de rochers fortifiés, surmontés par une tour au sommet de laquelle on parvient par un escalier extérieur. A droite, trois personnages dont un est en partie caché. A gauche, au fond, un moulin. A droite, on lit : *Israël F.*

Largeur : 146 *millim. Hauteur :* 71 *millim.*

Cette pièce a été copiée en contre-partie. Voy. n° 1142.

1205.

(6) Une rivière baigne le bas de l'estampe où, sur le premier plan, on voit un bateau monté par trois personnes. Au delà de l'eau, à droite, on voit un corps de logis surmonté d'un toit rapide, orné d'une girouette et accompagné d'une tour ronde à plusieurs étages. On lit, dans la marge, à gauche : *Israël F.*

Largeur : 145 *millim. Hauteur :* 76 *millim. dont* 2 *de marge.*

1206.

(7) Au milieu, une grosse tour casematée et surmontée d'un grand mât, en avant d'une ville. Sur le devant, une rivière qu'on traverse sur un pont en pierres, orné de deux statues et où se trouvent cinq personnages. A droite, des fortifications, sur un rocher, auxquelles on accède par un escalier et par un pont d'une seule arche surmontée d'une croix. On lit, à gauche : *Israël fe.*

Largeur : 145 *millim. Hauteur :* 73 *millim.*

Cette pièce a été copiée en contre-partie. Voy. n° **1129**.

1207.

(8) Un jeune gentilhomme, campé comme ceux de Callot, est debout à la droite du bas, dirigé à gauche où il regarde une habitation somptueuse dans un enclos garni d'arbres. On lit, à la gauche du bas : *Israël F.*

Largeur : 146 *millim. Hauteur :* 73 *millim.*

1208.

(9) Au milieu, un groupe de maisons en avant duquel une civière et une roue sont appuyées sur un mur percé d'une porte, près de laquelle est un homme debout portant un manteau.

A gauche, on voit quatre arbres entièrement dépouillés de feuilles; deux au second plan et deux sur le devant, au bord d'une mare. Un bûcheron, armé d'une cognée, s'apprête à abattre un de ces arbres; près de lui, une femme ramasse des branches. On lit, au milieu du bas : *Israël ex.*

Largeur : 145 *millim. Hauteur* : 74 *millim., dont* 2 *de marge.*

Cette pièce a été imitée en contre-partie. Voy. n° 1130.

1209-1212. *Bourgeoises dans différentes attitudes (1re suite).* *

Suite de quatre pièces non chiffrées, que Mariette dit avoir été commencées par Callot et qui sont restées inachevées.

Voici la note de Mariette, fol. 22 :

« Quatre attitudes différentes de femmes, en quatre pièces, dont les dessins sont de J. Callot qui avait même commencé de les graver à l'eau forte; mais sa mort étant survenue, elles sont demeurées imparfaites dans l'état où on les trouve ici. »

Cette suite nous paraît avoir été gravée, en tout ou en partie, par Israël Henriet, sur les dessins de Callot. On lit sur les quatre morceaux, à gauche : *J. Callot in. f.*

Hauteur : 141 *à* 155 *millim. Largeur* : 84 *à* 89 *millim.*

1209.

(1) Dirigée à droite, la première porte sur sa robe un par-dessus court garni de fourrure. Son col est orné d'une fraise. Ses mains sont croisées sur son ventre.

---

* Cette suite a été copiée en contre-partie. Les copies sont plus terminées que les originaux.

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui est décrit.

II. On lit à la suite de *J. Callot in. f.* ces mots : *I. Silucstre ex. cum priuil. Regis.*

1210.

(2) Dirigée à gauche et regardant à droite, la seconde pose ses deux mains sur ses hanches où elle maintient sa robe relevée.

1211.

(3) La troisième file debout en se dirigeant à droite. Sa quenouille est tenue de la main gauche et son fuseau de la main droite. Un trousseau de clefs pend à sa ceinture.

1212.

(4) Dirigée à gauche, la quatrième tient un panier passé à son bras droit.

1213-1219. *Bourgeoises dans différentes attitudes (2e suite).* *

Suite de sept pièces non chiffrées, faussement attribuées à Callot et qui sont incontestablement gravées par Israël Henriet.

Hauteur : 145 *à* 155 *millim. Largeur :* 92 *à* 102 *millim.*

---

* Cette suite a été copiée en contre-partie. Ces copies sont chiffrées de 1 à 6.

1213.

(1) Vue de profil et dirigée à gauche, la première fait une indication de la main droite ; sa gauche est posée sur sa hanche.

On lit à la gauche du bas : *Israël fec̄ : et excū.*

1214.

(2) La seconde est vue par derrière, portant un panier passé sous son bras droit.

On lit à la gauche du bas : *Israël f. et excū*

1215.

(3) La troisième est vue de profil dirigée à gauche, portant un panier passé au bras droit et la main droite sur la gauche.

On lit à la droite du bas : *Israël f. et excū*

1216.

(4) La quatrième est vue de face, portant un enfant sur son bras droit.

On lit à la gauche du bas : *Israël f. et excu*

1217.

(5) La cinquième est vue de face, la main droite passée dans un petit manchon, la gauche étendue sur sa poitrine.

On lit à la gauche du bas : *Israël f. et excū*

1218.

(6) La sixième est vue de profil dirigée à droite. Son bonnet est garni de fourrures. Sa main gauche est croisée sur la droite.

On lit à la gauche du bas : *Israel f et excu*

1219.

(7) La septième est vue de trois quarts, dirigée à droite, mon-trant sa jeune fille debout devant elle.

On connaît trois états de cette pièce :

I. Avant toute lettre : *Très-rare.*

II. On lit seulement à gauche : *Israël fecit.*

III. Cette inscription a été effacée, et on lit, d'une écriture du milieu ou de la fin du dix-septième siècle : *Damoiselle Catherine Puttinger Epouse de Jacques Callot et sa fille*

Cette inscription, mise longtemps après la mort de Callot, n'a rien de véridique. L'artiste n'a jamais eu d'enfants ; on ne dit nulle part qu'il ait épousé une veuve. Si cette estampe eût véritablement représenté la femme de Callot (qui se nommait *Kuttinger* et non *Puttinger*) la légende se verrait sur les épreuves du second état.

GERARDINI MELCHIOR.

Nous avons décrit, n° 1057, la place de Sienne dont Callot passe pour avoir fourni le dessin.

Gerardini a imité Callot dans les suites de caprices dont nous parlons n°s 1347 et 1348.

NOBLESSE FRANÇOIS.

Graveur à l'eau forte, né à Cahors en 1652 ; mort à Paris vers 1730. Elève de Silvestre; mais très-inférieur à ce maître.

1220-1221.

« Deux morceaux d'après Callot, sans nom, mais gravés par Noblesse. Ils portent chacun trois pouces cinq

lignes de haut, sur trois pouces de large; l'un représente un cheval qui se cabre sur les pieds de derrière, et l'autre un *cavalier* à *cheval* (sic). » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 113.)

1222.

« Une autre pièce de trois pouces cinq lignes de long, sur trois pouces de haut : elle représente un cheval qui regarde en face, et qui semble marcher au pas; elle est gravée par Noblesse d'après Callot. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 122.)

1223-1242. *Suite dont le nombre de pièces n'est pas exactement connu.*

Mariette indique, au fol. 32 de ses notes, qu'il possède « une suite de dix-neuf planches dont il y en a dix-sept sur chacune desquelles sont représentées diverses attitudes de figures ou caprices qui ont environ 3 pouces 6 lignes de haut sur 5 pouces 6 lignes de large; et deux autres plus petites, dont l'une représente un vieil officier et l'autre un levantin de 4 pouces 6 lignes de haut et de 3 pouces 6 lignes de large; le tout gravé par Noblesse ou d'autres disciples de Silvestre, d'après des dessins (ailleurs, Mariette dit : sur de légères pensées) de Callot. Elles sont peu dans sa manière et je doute s'il n'y en a pas un plus grand nombre. Les planches appartiennent à M. Fagnani; à toutes, il y a : *Callot in.* — Le Roi ou plutôt l'abbé de Chancey

sous le nom du Roi, les a acquises, et toutes les planches qu'il (Fagnani) avait de Silvestre et de la Belle en 1730. »

On trouve au Tome sixième de l'œuvre de Callot, à la Bibliothèque impériale, une suite à laquelle semble se rapporter la note de Mariette ci-dessus transcrite.

Cette suite se compose de vingt pièces; mais deux sont sans aucun nom, tandis que Mariette indique que toutes celles dont il parle portent : *Callot In.* Il ne paraît pas que cette suite soit gravée sur les dessins de Callot ; elle est très-médiocre et sans esprit. — Plusieurs de ces pièces sont divisées par un trait, de manière que chaque morceau peut être coupé en deux. Lorsque cette division a eu lieu, la partie gauche est anonyme. — Toutes ces planches sont sans fond, à l'exception de la dernière qui représente deux femmes assises dans un paysage.

On trouve, dans cette suite de la Bibliothèque impériale, une estampe représentant un vieil officier, dont une autre épreuve existe aussi au Tome troisième de l'œuvre de Silvestre. Ces deux épreuves sont anonymes ; mais le nom de Callot a peut-être été enlevé. La pièce que Mariette appelle un Levantin est entière au Tome troisième de l'œuvre de Silvestre ; elle porte les dimensions indiquées par Mariette.

1243–1272. *Autre suite.*

On lit dans les notes de Mariette, fol. 22 : « Trente paysages de la même grandeur que ceux gravés par Collignon et publiés sous le titre de Livre de paysages

propres à la noblesse. Ils sont gravés par Israël Henriet et par Noblesse sur des dessins de Callot. »

Nous n'avons pas rencontré cette suite, qui fait peut-être double emploi avec celles que nous avons décrites.

PERELLE.

1273-1288.

On lit dans le Catalogue de Quentin de Lorangeré, p. 87 : « Suite de seize pièces, titre compris, gravée par Gabriel Perelle, que l'on dit être d'après Callot. Le titre porte : Livre de divers paysages mis en lumière par Israël, etc. »

Cette suite, que nous n'avons pas rencontrée, et que Gersaint attribue à Gabriel Perelle, serait d'Adam Perelle, d'après Mariette qui la mentionne ainsi qu'il suit au fol. 57 de ses notes manuscrites :

« Une suite de seize pièces, en y comprenant le cartouche qui y sert de frontispice, représentant divers paysages gravés à l'eau forte par Adam Perelle d'après des dessins que l'on prétend être de l'invention de Callot ; mais la manière de ce dessinateur s'y trouve tellement déguisée, qu'il est difficile de la reconnaître. *Israel ex.* »

Nous avons rencontré deux paysages gravés par l'un des Perelle, dans lesquels se trouvent des personnages imités de la suite du Nouveau testament de Callot. Ces imitations reproduisent une partie de la composition du

n° 41. — Nous ignorons si ces deux pièces font partie de la suite de paysages dont parle Mariette.

PERCIOLI JULIEN.

Percioli a imité Callot dans une suite de caprices que nous décrivons nos 1368-1379 et dont la place de Sienne fait partie. Elle est spécialement décrite n° 1035.

SILVESTRE ISRAEL.

Né à Nancy le 16 août 1621 ; mort à Paris le 11 août 1691.

Nous avons mentionné, n° 7 de l'œuvre, un crucifiement faisant partie de la grande passion et qui passe pour avoir été achevé par Israël Silvestre.

1289. *Chœur d'une église.*

C'est une très-petite pièce ovale décrite par M. Faucheux, Catalogue de l'œuvre de Silvestre, n° 370. Le plus grand diamètre a 72 millim. et le plus petit 55. Voici ce que Mariette dit de ce morceau, au fol. 53 de ses notes : « Vue de l'intérieur du chœur d'une église, dans une forme ovale. Quelques-uns prétendent que cette petite pièce est de Callot et elle pourrait être de son dessin ; mais, pour la gravure, il n'y a pas d'apparence qu'elle soit d'Israël Silvestre.—Sans aucun nom.

» *Hauteur : 2 pouces 9 lignes. Travers : 2 pouces 1 ligne.* »

1290-1305. *Sujets divers.*

« Seize morceaux en largeur, de moyenne grandeur, représentant divers sujets de soldats et autres sujets comiques, gravés d'aprés Callot, par Silvestre. » (Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 80.)

Il n'est pas impossible que plusieurs de ces morceaux fassent partie de ceux qui ont été décrits par M. Faucheux, Catalogue de l'œuvre d'Israël Silvestre, nos 360 et suiv. Rien n'y rappelle Callot. Ces pièces offrent peu d'intérêt.

1306-1329. *Paysages.*

Nous n'avons pas rencontré la suite que Mariette, au fol. 57 de ses notes manuscrites, mentionne ainsi : « Une autre suite de paysages au nombre de vingt-quatre, gravés par Silvestre, ou du moins par ses disciples, d'aprés les dessins de Callot, faits principalement pour l'usage de ceux qui dessinent le paysage, et particuliérement les ingénieurs et la jeune noblesse. Ils sont tous gravés fort légérement.

» *Largeur : 8 pouces. Hauteur : 3 pouces 5 lignes.* »

1330. *Profil de la ville de Toul en Lorraine.*

Cette pièce, qui peut avoir été dessinée, mais non gravée, par Israël Silvestre, a été décrite ci-dessus, n° 1175.

SILVESTRE CHARLES-FRANÇOIS.

Fils et élève d'Israël Silvestre ; né à Paris en 1667 ; mort dans la même ville en 1738.

1331. *La descente de croix.*

Ainsi que nous l'avons indiqué à la suite du nº 18, cette pièce a été certainement gravée d'après un dessin de Callot. En voici la description :

Trois personnages descendent Jésus de sa croix, en présence de saint Jean qui étend les bras du côté du Sauveur. A droite et à gauche, les deux larrons. A droite, Joseph d'Arimathie apporte le saint suaire. A gauche, les Trois saintes femmes. Dans le fond, du même côté, un groupe de cavaliers. On lit, dans la marge, le distique suivant :

Functo offert nato pectus pia Virgo Sepulchrum.
Terra ne christo illud deneget officii.

A la suite de ce distique, on lit :

A Paris, chés Buldet rue de Gesvres, et au-dessous du trait carré, à droite : *C. F. Silvestre fecit.*

Largeur : 210 *millim. Hauteur :* 117 *millim. dont* 18 *de marge.*

WINGAERDE FRANÇOIS VAN DEN.

Dessinateur, graveur à l'eau forte et marchand d'estampes; né à Anvers, vers 1612. *La date de sa mort est inconnue.*

Bien que les pièces ci-après qui passent pour avoir été gravées d'après les compositions de Callot, ne portent que

l'*excudit* de François Wingaerde, on s'accorde généralement à reconnaître qu'elles ont été gravées par lui. Du reste, il est très-douteux que Callot ait fourni les dessins de ces estampes. Ici, comme le fait très-bien observer M. Renouvier : « le maître lorrain n'a été pris que pour l'étiquette. Les compositions sont restées flamandes, autant par le dessin que par le travail de gravure. »

1332-1336. *Effets de nuit.*

Suite de quatre pièces non chiffrées, plus une pièce répétée.

1232. *Le concert (1re planche).*

(1) Différents personnages assis autour d'une table éclairée par une chandelle, placée au milieu, chantent un morceau d'ensemble. Ils sont accompagnés par un joueur de violon debout, à droite. Dans le fond, un jeune homme se laisse séduire par une courtisane. On lit dans le bas, à gauche : *Jac. Callot Invent.* et à droite : *franc. Vanden Wyngaerde ex. Antw.*

Largeur : 415 millim. Hauteur : 338 millim. dont 24 de marge.

1233. *Le concert (2e planche).*

(1 *bis.*) On lit dans les notes de Mariette, après la description du morceau qui précède : « Une autre planche du même dessin, beaucoup mieux exécutée que la précédente ; elle est tournée du même côté, mais gravée avec beaucoup plus d'art et d'esprit. Elle l'a été par Jean Leclerc, peintre, disciple de Carlo Venetiano. Il était lorrain et condisciple avec Callot, dans sa jeunesse, d'Henriet. On y lit son nom : *Jean Leclerc fecit,* sur un papier de musique

que tient une des figures assises sur le devant de la composition. Au bas de la planche : *Israel Silvestre exc.* On n'y voit point le nom de Callot. » — C'est la pièce mentionnée par Gersaint, p. 82, qui ne fait pas connaître qu'elle a été gravée par Jean Leclerc.

1234. *Les veilleuses.*

(2) Deux femmes sont placées de chaque côté du berceau d'un enfant endormi. Celle du fond est fortement éclairée par un flambeau qu'elle approche du visage de l'enfant. On lit, à gauche : *Jac. Callot in.* et, à droite : *franc. vanden Wyngaerde ex.*

Largeur : 330 millim. Hauteur : 270 millim. dont 10 de marge.

1235. *Femme assise devant une tête de mort.*

(3) Elle est vue de profil, assise devant une table, la main droite posée sur une tête de mort placée de manière à être réfléchie par une glace qui se trouve vis à vis. La figure de la femme est fortement éclairée par une espèce de flambeau placé à côté de la tête de mort. — Morceau anonyme exécuté par l'auteur du Concert et des Veilleuses, dans le même goût.

Largeur : 276 millim. Hauteur : 204 millim. dont 16 de marge.

1236. *Les deux religieux.*

(4) Deux capucins vus de profil sont assis l'un vis à vis de l'autre. Celui de gauche a la tête découverte et pose ses mains sur une tête de mort qu'il tient sur ses genoux. Celui de droite a la tête enveloppée de son capuchon, de manière à ne laisser voir que son nez et sa barbe. Une espèce de torche brûle entre les deux personnages. — Morceau anonyme qui forme le pendant de celui qui précède.

Largeur : 310 millim. Hauteur : 240 millim. dont 8 de marge.

SECTION QUATRIÈME.

PRÉCURSEURS, CONDISCIPLES ET IMITATEURS DE CALLOT.

Les premiers maîtres florentins de Callot furent Canta Gallina et Jules Parigi. La manière de ces artistes frappa tellement le jeune Lorrain, que, tout en les dépassant, il conserva toujours quelque chose de leur faire. Son dessin reflète parfois celui de Jules Parigi, et c'est de lui qu'il a pris l'habitude de faire ses personnages un peu longs. Ainsi encore, dans le Combat à la Barrière, gravé à Nancy en 1627, on retrouve la forme des chars de fête gravés par Canta Gallina sur les dessins de Jules Parigi.

Quant à la gravure, la pointe de Callot, quoique beaucoup plus fine et plus spirituelle que celle de Canta Gallina, a produit des travaux dont la disposition est presque identique chez les deux artistes. Cela est sensible, surtout dans les commencements de Callot, et l'on retrouve les traces de cette ressemblance dans presque toutes les pièces gravées par lui de 1615 à 1620.

Les suites des maîtres italiens sous lesquels Callot a travaillé ont été décrites par Bartsch. Comme plusieurs personnes les joignent à l'œuvre de Callot, nous croyons qu'il est convenable d'en parler ici.

On ne connaît que deux pièces gravées par Jules Parigi; ce sont les nos 15 et 18 de l'œuvre de Canta Gallina décrits par Bartsch.

Il ne faut pas confondre Jules Parigi, qui fut l'un des maîtres de Callot, avec Alphonse Parigi le jeune (fils ou neveu de Jules), que l'artiste lorrain a pu rencontrer dans l'atelier du célèbre ordonnateur des fêtes de Florence. L'analogie qu'on peut encore trouver entre les travaux d'Alphonse Parigi le jeune et ceux de Callot, tient à la source commune de leurs études. A vrai dire, cet Alphonse Parigi, dont on connaît peu de chose, n'est ni un précurseur, ni un imitateur de Callot. C'est peut-être un de ses condisciples, de même que Bazzicaluve; et, comme la manière de ces trois artistes avait beaucoup d'analogie, on les a souvent confondus. Aussi trouve-t-on, dans les plus anciens œuvres de Callot, une partie des pièces que nous décrivons ci-après. Elles servent à montrer la distance entre l'habileté et le génie.

Callot dut aussi puiser l'idée du grotesque dans les compositions de Jean-Baptiste Bracelli, dont Bartsch ne décrit qu'une seule pièce (T. 20, p. 74). Son œuvre, en quarante-huit pièces, existe à la Bibliothèque impériale, B. c. 5. On y a placé, en tête, la note de Mariette que nous allons reproduire :

« Cette suite de figures fantastiques et grotesques, au nombre de quarante-huit planches y compris le titre et l'épitre dédicatoire, est le fruit d'un génie bizarre qui, pour la singularité des idées, renchérit encore sur celui de Callot.

» L'auteur est Jean-Baptiste Bracelli, génois, qui mourut fort jeune, épuisé de travail. Il était élève de

Paggi, et l'on apprend, par une inscription qu'il a mise sur la première de ces planches, qu'il les a gravées lui-même à l'eau forte. Il demeurait alors à Livourne : *Giovan. batista Bracelli f. in acqua forte Livorno.* Je crois apercevoir à un coin de la planche, au-dessous d'un canon, la date de 1607 qui est, en effet, le temps que cet artiste vivait. Sa mort arriva en 1609.

» Baldinucci parle de ce Bracelli et de cette suite de pièces dans sa vie de l'Empoli, dont Bracelli avait été le disciple. Callot n'est pas, comme l'on voit, le premier qui ait imaginé ces figures grotesques. Lorsqu'il arriva en Italie, ce goût avait déjà pris racine, surtout à Florence. Il s'y adonna d'autant plus volontiers qu'il y était porté par lui-même ; aussi a-t-il perfectionné ce genre qui, depuis lui, n'a plus eu que de mauvais imitateurs (1).

» Le prince à qui Bracelli a dédié son ouvrage est Pierre de Médicis, fils naturel de Pierre de Médicis, fils de Cosme Ier, grand duc de Toscane.

» C'est M. de la Gorie, de Toulouse, qui m'a fait présent de cette petite suite en 1750. En me l'envoyant, il me semble qu'il m'annonça qu'elle devait être composée de 80 pièces. Mais il se peut qu'il se soit trompé sur ce nombre. C'est un morceau rare : je ne l'ai vu que cette seule fois. »

---

(1) Bracelli est à Callot ce que Beroalde de Verville est à Molière. Il y a la même distance entre les deux hommes de lettres et les deux graveurs.

Nous n'avons pas cru devoir décrire les ouvrages des précurseurs de Callot ; mais nous ne pouvions garder le même silence à l'égard de ses condisciples ou de ses imitateurs, puisque leurs travaux ont été souvent confondus avec ceux du maître lorrain. Quelquefois aussi, bien qu'aucune confusion ne soit possible, il y a intérêt à montrer quels rapprochements l'imitation a produits entre des artistes qui se sont exercés dans des genres très-différents.

Parmi les contemporains de Callot qui furent peut-être ses condisciples, les seuls auxquels nous nous arrêterons, avec détails, sont Alphonse Parigi le jeune et Hercule Bazzicaluve. On trouvera, plus loin, une description de leurs œuvres qui complète et rectifie celle de Bartsch. Nous avons parlé ailleurs d'Israël Henriet (Voyez n°s 1200 et suiv.).

Les écrivains les plus estimables qui, de nos jours, se sont occupés de l'histoire de l'art ont sainement apprécié l'influence de Callot : « Novateur après les Petits-maîtres, Callot, quand la gravure semble épuisée, la féconde et donne à l'école française, du fond de la Lorraine, une initiative qu'elle n'avait point encore eue. Il ne forma pas précisément une école ; mais il influença beaucoup de graveurs, de plusieurs côtés, tant par ses types que par ses procédés d'eau forte » (M. Renouvier ; Des types des graveurs).

M. de Chenevières a aussi remarqué, avec raison, l'influence que Callot a eue sur Saint-Igny et sur Bosse, ses contemporains, non-seulement pour la Noblesse à

l'église, mais aussi pour quelques vierges (Peintres provinciaux, p. 167 et 173). Nous ne décrivons aucune des pièces de ces maîtres qui ont subi, pour ainsi dire à leur insu, l'influence de Callot et nous nous attacherons principalement à celles dans lesquelles l'intention d'imiter sa gravure ou sa composition est plus ou moins évidente.

Quant à la Belle, Silvestre, le Pautre, etc., ils ont tellement imité Callot, dans les figures de leurs paysages, que, si l'artiste lorrain eût vécu à l'époque où ces pièces ont été gravées, on n'aurait pas manqué de lui attribuer la composition de ces figures, comme on l'a fait pour De Son et pour plusieurs autres.

On peut dire, d'une manière générale, que tous les graveurs à la pointe qui ont vécu avec et après Callot, dans la première partie du dix-septième siècle, ont subi, plus ou moins, son influence, qui se remarque surtout chez les graveurs de modes, sous Richelieu et Mazarin. Ces charmants artistes ont su conserver à leurs figures toute l'élégance et la suprême distinction des modèles. Aussi, M. Renouvier dit-il, avec autant d'esprit que de raison : « Callot a enseigné à nos graveurs comment on donne du style à des fadaises. Nous verrons les ruelles des Précieuses passer tout entières dans leurs estampes. Si quelques-uns d'entre eux ont conservé des goûts moins raffinés et préfèrent des modèles de plus mauvaise compagnie, c'est encore à la Cour qu'ils pourront les prendre. Gaston, duc d'Orléans, fort éloigné de la sagesse du roi son frère, au milieu des

guerres et des intrigues où il se trouva mêlé, fut sympathique aux artistes et plus volontiers, par son esprit vif et plaisant, aux facétieux et aux libertins... Lorsqu'il alla à Nancy, l'atelier de Callot eut souvent ses visites (*).» Cette représentation de l'air et des manières de la cour française se remarque particulièrement dans les figures de modes dues au dessin de Saint-Ygny et à la pointe de Bosse, et l'on est disposé à croire, avec M. Renouvier, que : « Ces nouveaux gentilshommes firent reculer les gentilshommes lorrains de Callot, aux yeux du public, qui prise toujours davantage la bonne mine que le fond.»

Cette imitation du genre de Callot s'est continuée pendant toute la durée du dix-septième siècle, toutes les fois qu'on a eu à exécuter des personnages en petit. On la retrouve jusque sur certains entourages des portraits de Nanteuil. Nous indiquerons, comme exemple, celui du Cardinal Mazarin (R. D. n° 180) dans l'encadrement duquel on remarque une vignette en largeur, flanquée de deux cartouches dont l'un représente le combat de Rethel et l'autre celui d'Arras. Ces vignettes nous paraissent être de Collignon, l'un des éléves de Callot. En tout cas, elles sont tout à fait dans le goût du maître lorrain.

(*) Le spirituel auteur auquel nous empruntons ce passage ne veut pas dire que Callot ait été libertin. Il sait, aussi bien que nous, qu'aucune vie ne fut mieux réglée que celle de notre artiste. Lorsqu'il parle des libertins, M. Renouvier désigne les compagnons ordinaires de Gaston, à Paris.

On voit, par ce qui précède, que le nombre des pièces qu'on pourrait considérer comme des imitations de Callot égalerait, ou même dépasserait, l'œuvre authentique de ce maître. Nous avons donc dû faire un choix parmi celles qui ont passé sous nos yeux, et dont nous parlons ci-après. Disons aussi que toutes les *pièces faussement attribuées à Callot*, et qui ont été décrites sous cette rubrique (voy. section deuxième), doivent être rangées parmi les imitations.

§ Ier.

IMITATEURS ANONYMES.

1337. *Sujet de sainteté inconnu.*

Pièce ovale en largeur dans laquelle on voit, en avant d'un temple, deux figures qui s'embrassent. Celle de droite a une auréole. — Morceau anonyme classé au Tome sixième de la Bibliothèque impériale, parmi les morceaux gravés d'après Callot.

Largeur : 86 millim. Hauteur : 65 millim.

1338. *Plan en relief.*

Il représente un château avec jardin. En avant, sont quelques figures debout auprès d'un carrosse. Dans un petit cartouche, à la droite du haut, on lit : VALERI et, au bas, aussi à droite : ORI. Dans la marge, à gauche, on lit : F. L. D. *Ciartres excu* et, à droite, le n° 4. — Cette pièce se trouve, comme la précédente, au Tome sixième de l'œuvre de Callot, à la Bibliothèque impériale.

1339-1341. *Marines.*

Suite de trois pièces anonymes, gravées dans le goût de Platte-Montagne ; mais qui ne paraissent pas être de lui. Elles sont rangées, au Tome sixième de l'œuvre de Callot à la Bibliothèque impériale, parmi les pièces

gravées d'après le maître. Cette suite, assez jolie, est peut-être plus considérable

1339. *Le coup de vent.*

(1) On voit, sur la mer, plusieurs vaisseaux. Celui qui est à gauche reçoit un coup de vent qui le fait incliner à gauche.

Largeur : 88 *millim. Hauteur :* 50 *millim.*

1340. *L'incendie.*

(2) Plusieurs personnages regardent l'incendie d'un vaisseau.

Largeur : 91 *millim. Hauteur :* 50 *millim.*

1341. *La lavandière.*

(3) Vue d'une rivière en perspective. A droite, une maison en avant de laquelle une femme lave du linge. A gauche, un homme vu par derrière, tient un bâton de la main droite. Sur l'eau, plusieurs barques. Au fond, une ville.

Largeur : 94 *millim. Hauteur :* 51 *millim.*

1342-1357. *Suite de seize pièces, non chiffrées, dont le titre est :*

Différentes figures de l'invention de Callot. — La première, qui est le titre de la suite, a pour inscription : *L'énamouré;* puis viennent : *Le Piteux; le beau Picton; l'Aduenturier ; le Marmiteux; l'Inulnerable; Roland le furieux; Roland l'Amoureux; le Pieux galand; le Serieux; l'Embarrassé; Cadet de la Truche; la Charmante; la bien tournée; la belle Alis.*

Chacune de ces inscriptions est dans le haut de l'estampe ; on lit, au bas : *H. Bonnart, ex.*

Hauteur : 85 *à* 106 *millim. Largeur :* 54 *à* 79 *millim.*

Cette suite, très-médiocre, se trouve à la Bibliothèque impériale, au Tome sixième de l'œuvre de Callot. Elle y est accompagnée d'une autre pièce qui n'en fait peut-être pas partie. Cette dernière est sans aucune lettre et représente un homme coiffé d'un chapeau à plumes, tenant un verre de la main gauche et une cruche de la droite. A côté de lui, un jeune garçon qui tend son verre.

Hauteur : 105 *millim. Largeur :* 78 *millim.*

1358. *Les Gueux.*

Imitation anonyme dans laquelle les personnages sont, deux par deux, sur une même planche. La Bibliothèque impériale possède neuf pièces de cette suite, qui n'est pas chiffrée. Le titre manque : à une seule de ces pièces on lit le nom de Callot.

1358 *bis. Les Gueux.*

Autre imitation, également anonyme, destinée à l'usage de ceux qui apprennent le dessin à la plume. Dans cette suite, les personnages sont disposés quatre par quatre, ou en plus grand nombre, sur chaque planche, dans des paysages. Chaque figure est répétée au trait et avec les ombres. Cette suite est chiffrée de 1 à 12. On lit sur le nº 1, en haut : VIeme CAHIER *pour dessiner à la plume.*

On en connaît deux états :

I. Avant la lettre alphabétique F en haut, à droite de chaque pièce.

II. Avec cette lettre :

1359-1360. *Les Cris de Paris.*

Suite de deux pièces à deux personnages chacune. Elles se trouvent classées au Tome sixième de l'œuvre de Callot à la Bibliothèque impériale, bien qu'elles soient des plus médiocres.

1359.

(1) On lit au bas : *Argent de Balletz. Raue douce raue.*

1360.

(2) On lit au bas : *A l'Escaille Viue A la meure meure.*

On trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal huit pièces analogues. Elles sont classées au Tome septième de la collection Acardt, fol. 15, au milieu d'une suite de copies des *Balli*, portant : *Monconnet excud.* sur la pièce intitulée : *Cap°. Cocodrillo.*

1361. *Les Jeux.*

Suite de sept pièces non chiffrées, et qui est peut-être plus considérable. On y trouve plusieurs imitations des *Gobbi*. Sur le titre, qui représente cinq joueurs de trou-madame, on lit : **LES BEAVX**

Et bien a droits joueurs de toutte sortes de jeux.

Et au bas : *M. Van Lochon excud.*

Largeur : 133 *millim. Hauteur :* 104 *millim.*

1362. *Les Pantalons et les Balli.*

Suite anonyme de huit pièces chiffrées de 1 à 8 comprenant la suite entière des *Balli*, sans les fond (V. n°s 641-644). Les personnages y sont assemblés six par six, sur chaque feuille. Sur la première on a ajouté les trois grands Pantalons (Voy. n°s 627-629 réduits à la dimension des *Balli*. Cette suite a ét exécutée en Allemagne.

Largeur : 276 *millim. Hauteur :* 80 *millim.*

1363. *Les Bûcherons en avant des ruines.*

Paysage dans lequel on voit au fond, à droite, deu arcades ruinées, sous l'une desquelles différents per sonnages portent des fagots. En avant, un homme fen du bois près d'un autre qui le ramasse, tandis qu'u troisième personnage en charge un âne. A droite, deu hommes dont un porte un fusil. — Morceau anonym gravé dans le goût de Collignon, alors qu'il imitait Isra Henriet.

Hauteur : 160 *millim. Largeur :* 82 *millim.*

1364. *Diverses imitations.*

Dans un ovale d'ornements, on lit : DIVERS POSTURI | *inventée, designée et gravée par Callot,* et | nouvell ment mise | au jour : *F. Gerard* | *Iollain Rue S^t. Ia ques* | *à la ville de Cologne*, 1686. — Au dessous, dai l'ovale, imitation du n° 844 de notre Catalogue et, dai

le bas de la planche, divers personnages dans le goût de Callot.

Nous n'avons vu que le titre de cette suite, et nous ignorons le nombre de pièces dont elle se compose.

Hauteur : 118 *millim. Largeur :* 89 *millim.*

1365. *Les Gobbi.*

Imitation faite en Allemagne de la suite décrite sous les n°s 747-767. Les fonds de la suite imitée sont lourdement gravés. Elle est chiffrée de 1 à 10 et doit être plus considérable. Le titre manque à la suite que nous avons vue. On lit, sur le n° 1 : *P. Fürst Excu.*

Largeur : 65 *millim. Hauteur :* 41 *millim.*

§ II.

IMITATEURS DONT LES NOMS ONT PU ÊTRE RECONNUS.

BAZZICALUVE HERCULE.

Ce graveur, dont le nom est écrit *Bazicaluva* ou *Bazzicaluve,* sur les pièces sorties de sa pointe, est peu connu. Il mérite cependant de l'être, et l'extrême rareté des estampes qui composent son œuvre n'a pas peu contribué à le laisser dans l'oubli. Suivant J. J. Fussli et Heinecken, il fut successivement chambellan à la cour d'Inspruck ; mestre de camp de l'archiduc à Florence, châtelain de l'ancienne forteresse à Livourne et gouverneur de celle de Sienne. L'occupation de ces postes importants prouve qu'il gravait en amateur, et non pas en artiste de profession. L'une de ses estampes est datée de 1641 (V. notre nº 1367), et une autre paraît avoir été faite pour une cérémonie qui s'est passée en 1661 (V. nº 1371). On voit donc qu'il florissait vers le milieu du dix-septième siècle. On connait aussi une suite gravée par lui, et dédiée au grand duc de Toscane, qui porte la date de 1638. Quant au lieu de sa naissance, il est certain qu'il doit être placé à Pise, bien qu'il se qualifie florentin dans la pièce datée de 1641 dont nous venons de parler. On lit, en effet, au bas de la dédicace au grand duc, datée du 24 octobre 1638 : *Ercole Bazzicaluue di Pisa.* L'épithète *Fiorentino* qui se lit sur la pièce de 1641 signifie que l'au-

teur est sujet du duc de Toscane; mais elle n'indique pas le lieu de sa naissance. Mariette dit qu'il était Sicilien, ce qui ne s'accorde nullement avec les mentions que nous venons de rapporter.

Heinecken et Fussli disent qu'il avait appris à dessiner et à graver dans l'atelier de Jules Parigi. C'est là, sans doute, qu'il prit une manière qui se rapproche beaucoup de celle de Callot. On ne saurait douter que les travaux du jeune lorrain n'aient eu une très-grande influence sur Bazzicaluve ; car le dessin de ce dernier est une imitation du genre de Callot, alors qu'il avait quitté l'atelier de Parigi, et sa gravure tient beaucoup de celle de la Belle.

Bartsch n'a vu et décrit que sept pièces de Bazzicaluve. Nous allons en décrire trente-huit. Nous nous servons de la description de Bartsch, en la rectifiant, au besoin, pour les pièces qui sont tombées sous nos yeux.

1566. *Saint Sébastien.*

M. Robert-Dumesnil (Catalogue de vente, 1858) décrit ainsi cette pièce que nous n'avons pas rencontrée : « Vu de profil et tourné à droite, le saint est attaché à un tronc d'arbre, au milieu de l'estampe, levant les yeux au ciel. Une gloire radieuse brille à la droite du haut. Dans la marge : S. SEBASTIANO ORA PRO NOBIS. *Ercholo.* — Morceau presque entièrement au burin.

» *Hauteur* : 7 *pouces* 10 *lignes, y compris* 3 *lignes de marge. Largeur :* 5 *pouces* 9 *lignes.* »

Il est vraisemblable que cette pièce est des commencements du maître qui, dans la suite, s'adonna exclusivement au paysage et aux sujets de guerre.

1367-1370. *Les Batailles.*

Suite de quatre estampes non chiffrées (*).

Largeur : 251 *à* 258 *millim. Hauteur :* 120 *à* 128 *millim.*

1367. *Les Cavaliers en marche.*

(1) On remarque, sur le second plan, plusieurs cavaliers qui se dirigent au galop, vers la droite, presqu'à la file les uns des autres. Sur le devant, à gauche, un cavalier coiffé d'un casque et couvert d'une cuirasse s'avance, au galop, vers le spectateur. On lit à la gauche du bas : ***Ercole Bazzicaluva Florentino Inuentor e Fecit*** **1641. — *Donato supriano Forma.***

1368. *Le Combat de cavalerie.*

(2) A droite, sur une colline, une troupe de cavaliers poursuit des cavaliers ennemis fuyant en désordre. A gauche, sur le se-

---

(*) Jombert annonce (Catalogue de la Belle, p. 93) que quelques amateurs placent, mal à propos, ces quatre pièces dans l'œuvre de la Belle. Il reconnaît qu'elles ne sont point de cet artiste, mais bien de Bazzicaluve qu'il appelle *Bazicalva.* « L'inscription datée de 1641, dit-il, prouve clairement que la Belle n'a eu aucune part à ces estampes. D'ailleurs, en les examinant un peu, on s'aperçoit facilement qu'elles tiennent beaucoup plus de la manière de Callot que de celle de la Belle et qu'elles ne sont ni de l'un ni de l'autre de ces artistes. Elles sont faites à Florence, en 1641, et chacun sait que Callot était mort en 1635 et que la Belle était parti pour Paris dès l'année 1640. »

cond plan, se voient trois cavaliers arrêtés dont l'un remonte sur son cheval. A droite, sur le devant, un palfrenier, assis par terre, tient par la bride un cheval tout sellé. — *Morceau anonyme, sans aucune inscription.*

1369. *Autre Combat de cavalerie.*

(3) On voit, sur le deuxième plan, un combat de cavalerie où l'on distingue deux couples de cavaliers qui se battent. Sur le devant, à gauche, on voit un cavalier dont la tête est couverte d'un casque. Son cheval, qui se cabre, est dirigé vers le champ de bataille. — *Morceau anonyme, sans aucune inscription.*

1370. *Le Combat naval.*

(4) On voit plusieurs galères de la Religion de saint Etienne combattant contre deux vaisseaux turcs. Sur le devant, deux galères sont aux prises avec un grand vaisseau turc. Un combat semblable est engagé à gauche, vers le fond. Sur le devant, à droite, on remarque un petit bateau chargé de plusieurs personnages. — *Morceau anonyme, sans aucune inscription et reproduisant, en grande partie, notre n° 544. — Très-rare.*

Cette pièce a été possédée par Mariette qui, au premier abord, avait cru pouvoir l'attribuer à Callot. Il n'est revenu de son opinion qu'après avoir vu la suite entière que nous venons de décrire et qui porte le nom de Bazzicaluve à la première pièce. Voyez, *supra* n° 1047, les deux notes de Mariette qui se rapportent au morceau en question.

Dans une note de son Catalogue de la Belle, p. 90, Jombert reconnaît que la pièce ci-dessus est bien de Bazzicaluve. Il annonce l'avoir vue dans la collection Paignon-Dijonval, où elle se trouvait jointe à la suite de la Belle qui a pour titre : *Divers dessins, tant pour la paix que pour la guerre.*

1371. *Les Chars de triomphe.*

Marche solennelle de trois chars de triomphe, dont le plus avancé est chargé de drapeaux. Ces trois chars s'avancent de front, à la droite de l'estampe, sur une grande place de Florence entourée de maisons et située sur le bord de l'Arno qui occupe le côté gauche de l'estampe. La place est peuplée d'un grand nombre de spectateurs et de soldats. A droite et à gauche on voit des drapeaux très-ombrés et décorés de la croix des chevaliers de Saint-Etienne. Dans le lointain, à droite, vers l'extrémité d'une rue qui aboutit à cette place, est une vue du dôme de la cathédrale de Florence et de son portail. On voit, à côté, une tour penchée rappelant celle de Pise. On lit, à la gauche du bas : *Ercole Bazzicaluve. D. D.* Cette inscription se trouve dans une petite frise où les trois mêmes chars sont représentés, en petit, sur une même ligne avec plusieurs cavaliers et piétons.

Largeur : 440 millim. Hauteur : 255 millim.

Suivant Jombert : Catalogue de l'œuvre de la Belle, p. 187 : « On met généralement cette pièce dans l'œuvre de ce maître, à la suite des fêtes pour le mariage de Cosme III avec Marguerite-Louise d'Orléans, en 1661. » — Elle se trouve effectivement classée ainsi dans l'œuvre de M. de Beringhen qui se conserve à la Bibliothèque impériale. Toutefois, il est évident que cette pièce n'est autre chose qu'une imitation du genre de Callot, pour le dessin, et de celui de la Belle, pour la gravure.

1372. *Paysage en rond.*

Nous n'avons pas vu cette pièce qui est décrite ainsi qu'il suit par Bartsch, sous le n° 1er de l'œuvre de Bazzicaluve :

« Paysage où l'on remarque, au milieu du second plan, une jeune femme portant un paquet sur sa tête. Elle dirige ses pas vers la droite, en passant près d'une gueuse qui a auprès d'elle un enfant, et qui est assise à l'ombre d'un grand arbre, sur le devant, à gauche. — Pièce de forme ronde, sans nom.

» *Diamètre : 5 pouces.* »

1373. *Le rendez-vous de chasse.*

Cette pièce, qui ne paraît devoir faire partie d'aucune suite, est traitée dans le goût de la Belle. A gauche, un paysan conduit par la bride un mulet chargé de provisions. Au milieu, sont deux cavaliers suivis d'un chasseur tenant deux chiens en laisse. A droite, de grands arbres traités dans le goût de Jacques Rousseau. Tout à fait à la gauche du bas, un dessinateur assis; en face, à droite, un homme debout s'apprête à écrire sur une feuille blanche posée sur un tertre. — *Morceau anonyme.*

Largeur : 283 millim. Hauteur : 203 millim.

1374-1379. *Sujets de chasse.*

Suite de six pièces non chiffrées, titre compris, sans aucun nom ni lettre, si ce n'est au frontispice.

Largeur : 170 millim. Hauteur : 120 à 124 millim.

1374. *Frontispice de dédicace aux armes du dédicataire Alessandro Visconti.*

(1) Il est sur un rideau étendu qui occupe toute la partie de l'estampe. Il commence par : *All Illmo mio Sigr. Prône Collmo ill | Sigre Alessandro Visconti | A l'honore fattomi*, etc., et finit par : *Serre come sopra, Deuotissmo | Ercole Buzicaluua.*

1375. *Le départ.*

(2) A gauche, un groupe composé de trois seigneurs à cheval et de plusieurs gens à pied. Au milieu, deux autres seigneurs dont l'un tient un faucon sur la main gauche. A droite, deux chevaux attachés à un arbre.

1376. *Le retour.*

(3) A gauche, un cheval précédé d'un valet de chasse, à pied, qui le conduit par la bride en portant un fusil sur l'épaule gauche. L'homme et le cheval sont chargés de gibier. Au fond, à gauche, une rivière et, à droite, des maisons vers lesquelles se dirigent plusieurs personnages.

1377. *La chasse au sanglier.*

(4) A gauche, deux sangliers attaqués par deux piqueurs armés d'épieux. L'un des sangliers est coiffé par un chien qui le tient à l'oreille, et l'autre est mordu à la patte gauche de derrière par un autre chien. Dans le fond, plusieurs chasseurs accourent. A droite, un valet retient un chien qui veut s'élancer.

1378. *L'entrée en chasse.*

(5) Trois cavaliers se dirigent, à gauche, vers une forêt. Ils sont précédés d'un valet portant un fusil et accompagné d'un

chien. A droite, une rivière sur laquelle des chasseurs montés sur une barque tirent des oiseaux aquatiques.

1379. *La halte.*

(6) Deux valets vus par le dos, tenant chacun un chien en laisse, sont assis sur le devant. Dans le fond, un paysage montagneux où l'on voit quelques chasseurs. A droite, un grand arbre dont les racines sont pendantes.

1380. *L'entrée du monastère.*

Cette pièce ne paraît pas faire partie de la suite des chasses, et la manière dont elle est gravée peut faire douter qu'elle soit de notre maître.

A gauche, sur le devant, deux hommes du peuple dont l'un s'appuie sur son fusil. Au milieu, un homme à cheval, vu par le dos, se dirige vers un monastère au devant duquel se trouve plusieurs religieux. Les arbres sont traités dans un goût qui rappelle celui d'Albert Flamen.

Largeur : 180 *millim. Hauteur* : 121 *millim.*

1381-1382. *Les marines.*

Suite de deux pièces non chiffrées.

Largeur : 286 *millim. Hauteur* : 215 *à* 220 *millim.*

1381. *La rivière navigable.*

(1) Entre deux arbres, situés au bord d'un espèce de golfe, on voit plusieurs barques qu'un homme, à gauche, regarde appuyé sur un bâton et monté sur un tertre. Son attention paraît ab-

sorbée par la manœuvre que fait un personnage sur la barque qui se trouve la plus rapprochée du rivage. Le nom du maître se lit ainsi, à la droite du bas : *Ercolo Bazichaluva.*

1382. *Le port de mer.*

(2) Au premier plan, à droite, deux hommes assis, vus par le dos, et regardant la mer, sur laquelle se trouvent plusieurs barques qui ont jeté l'ancre dans un port de mer défendu par une tour crénelée. A la vergue de la seconde barque, à droite, sont appendus des vêtements de matelots. Au fond, à gauche, derrière la tour crénelée, on aperçoit des vaisseaux. — *Morceau anonyme.*

1383-1391. *Suite dédiée au duc de Toscane.*

Suivant M. de Heinecken, elle se compose de douze pièces, sur la dernière desquelles on lit : *Insignis huius artifex, etc.* Nous n'avons pu en découvrir que neuf à la Bibliothèque impériale et, chose singulière, ce sont les mêmes qui se trouvent dans l'œuvre de Callot de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. On ne voit aucun chiffre sur ces neuf pièces. Il n'y a d'inscription qu'au frontispice et à deux autres pièces auxquelles nous avons donné les numéros 4 et 6. Cette suite est celle dont parle Gersaint, à la p. 85 du Catalogue de Lorangere, nº 18, dans les termes suivants : « Huit Paysages, dont le titre représente une Renommée placée sur un pié-d'estal, avec une vûe de Florence dans le fond ; ce qui désigne le lieu dans lequel Callot les a, ou dessinés ou gravés (*) ; car les uns les prétendent absolument de

(*) Il est étonnant que Gersaint ait pu se tromper sur l'auteur de

Callot, et les autres soutiennent qu'ils ne sont que d'après ses dessins ; ils sont très-bien gravés, et dans le goût de Callot, quoique d'une manière un peu plus rude et plus sèche ; ils ont six pouces de hauteur, sur neuf pouces de largeur, et sont sans nom ; ils sont extrêmement rares à trouver complets, et il y a très-peu d'œuvres où ils se rencontrent tous les huit. » On voit que Gersaint n'a connu que huit des douze morceaux dont se compose cette suite ; c'est aussi le nombre qu'avait rencontré Mariette. V. sa note *suprà*, n° 1048.

Larg. : 235 *à* 252 *millim. Hauteur :* 157 *à* 175 *millim. dont* 10 *à* 15 *de marge blanche.*

1383. *Frontispice.*

(1) Sur un piédestal, aux armes de Médicis, on voit une renommée aux ailes éployées et embouchant deux trompettes. Cette figure est gravée dans le goût de la Belle, et le paysage du fond, dans lequel on voit trois arches d'un pont, vers la droite, est dans le goût de Callot. On lit sur le piédestal : SERmo GRAN DVCA | *A Vostra. Altza Sera che meriterebbe...* etc. *Di Firenze il di* 24 *di ottobre* 1638 | D. V. A. S. *Vmilissimo et deuotisso sr.* | *Ercole Bazzicaluue di Pisa. F.*

1384.

(2) A gauche, sur une élévation, une maison contre laquelle un homme satisfait un besoin naturel. Du même côté, sur le devant,

---

ces paysages, puisqu'il avait sous les yeux le Frontispice de la suite portant la mention : *Ercole Bazzicaluue di Pisa. F.* Cette inscription lève toute espèce de doute.

un paysan conduit un cheval par la bride. Au milieu, un cavalier et une amazone se dirigent vers le fond. A droite, une rivière au devant de laquelle est un tombereau traîné par deux bœufs.

1385.

(3) Marine dans le goût de Callot. A droite et au fond, la pleine mer. Du même côté, sur le devant, deux grandes barques. Deux autres plus petites sont à gauche, en avant d'un village où l'on remarque une espèce de tour carrée d'où s'échappe une fumée abondante.

1386.

(4) Bartsch n'a connu que cette seule pièce de la suite qu'il décrit ainsi :

« Paysage où l'on voit, à gauche, une chaumière dans laquelle une villageoise se dispose à entrer. De ce même côté, sur le devant, un gentilhomme à pied, conduisant un chien en laisse, parle à un paysan monté sur une mazette. A la droite du bas sont les lettres E. F. B. qui semblent désigner : *Ercole fec Bazzicaluve*, car la pièce est indubitablement de ce maître. »

1387.

(5) Attaque de brigands dans une clairière. Au fond, un village vers lequel se dirigent trois personnages, dont deux à cheval et un à pied.

1388.

(6) A gauche, une rivière où boit un cheval monté par un enfant, et vers laquelle se dirige un pâtre conduisant des chèvres et des moutons. A droite, sous un grand arbre, un paysan conduit deux bœufs qui viennent de s'abreuver. On lit, à droite, comme au n° 4 : E. F. B.

1389.

(7) Marine où l'on voit trois barques. Les deux plus grandes sont à droite, au second et au troisième plan ; la plus petite, qui est montée par trois hommes, est sur le premier plan. A gauche une chaumière à laquelle on parvient par plusieurs marches et dont la cheminée laisse échapper de la fumée.

1390.

(8) Plusieurs personnages courent après deux chevaux échappés, dont l'un est au fond vers la gauche. Un chien aboie au devant de ce cheval.

1391.

(9) Au bord d'une rivière divisée en plusieurs branches, on voit, à droite, un personnage tournant la tête vers le fond et, à gauche, un âne traversant à gué. Un grand arbre occupe le milieu de l'estampe.

1392-1404. *Morceaux gravés pour la décoration d'un livre.*

Suite de treize pièces anonymes et non chiffrées, décorant l'ouvrage intitulé : LE PAZZIE DE'SAVI, OVERO IL LAMBERTACCIO, Poëme tragico-heroi-comique de *Barthelemy Bocchini*. Venise *L. Bertani*, 1641. in-12. Jombert, qui en a vu douze morceaux, n'y a pas reconnu Bazzicaluve. Voici sa description, p. 66 de son Catalogue de la Belle : « Douze petits sujets de grandeur in-12, petit format, qui paraissent avoir été faits pour un roman et qui sont de la plus grande rareté. On peut

les voir à la fin du volume de l'œuvre de Silvestre et de la Belle qui est au Cabinet du Roi et qui a appartenu à M. l'abbé de Marolles.

1. Un char traîné par des bœufs.

2. Deux cavaliers qui vont se battre à l'épée.

3. Trois cavaliers qui courent au combat.

4. Marche de cavaliers conduits par un fantassin.

5. Lucifer sur son trône dans les enfers.

6. Plusieurs philosophes et astronomes, dont l'un a un compas et une sphère à la main.

7. Accouchement d'une femme qui a une jambe et une partie de la cuisse découverte.

8. Femme pendue à la fenêtre d'un bâtiment rustique.

9. Petit combat naval.

10. Combat de cavalerie sur un pont.

11. Grand incendie dans une place publique.

12. Palais du Pape, dont on voit la statue dans une niche.

» Ces douze morceaux sont des premiers temps de la Belle, et l'on y reconnaît aisément le goût de Callot qui lui servait de modèle alors.

» *Hauteur : 4 pouces 1 lig. Larg. : 2 pouces 3 à 5 lig.* »

Nous n'avons rencontré que les nos 1, 5, 9 et 11. Ils sont incontestablement de Bazzicaluve, qui a imité Callot pour le dessin et la Belle pour la gravure. Jombert se trompe évidemment, lorsqu'il donne ces pièces comme ayant été gravées par la Belle en 1630, puisqu'elles décorent un livre publié en 1641. Ce livre a été possédé

par M. Robert-Dumesnil, et les estampes dont il était orné ont figuré dans la vente faite à Londres en 1838. La pièce inconnue à Jombert est le frontispice du livre dont nous empruntons la description au Catalogue rédigé par M. Robert-Dumesnil pour la vente dont il s'agit : « Il représente l'écu de Florence adossé à la base d'une colonne étant à droite, où est noué un rideau occupant le haut de l'estampe et sur lequel on lit le titre, ci-dessus rappelé, et la dédicace du livre à Don Laurent, grand duc de Toscane. »

Haut. : 117 *à* 120 *millim. Larg. :* 62 *à* 65 *millim.*

Jombert est dans le vrai en disant qu'on reconnait dans toutes ces pièces le goût de Callot. Le combat naval (n° 9 de la suite) est une seconde imitation de celui qui fait partie des Médicis (notre n° 544) et que Bazzicaluve avait déjà reproduite dans la pièce décrite n° 1370 . S'il nous avait été donné de voir toutes les pièces de la suite, nous aurions vraisemblablement reconnu, dans le n° 6, les Astronomes (notre n° 203) et, dans le n° 7, une pièce de la suite des Bohémiens (notre n° 670).

CAPITELLI BERNARDINO.

Né à Sienne vers 1600. *Son œuvre a été décrit par Bartsch, Tome* 20, *p.* 153 *et suiv.*

1403. *Le Benedicite.*

Imitation de notre n° 63. On voit l'enfant Jésus debout, au milieu de l'estampe. A droite, la sainte vierge

assise entoure, de son bras droit, le col de son divin fils auquel elle présente une cuillerée de soupe prise dans une assiette que tient saint Joseph, assis à gauche. Cette scène est éclairée par une chandelle placée sur une table. Cette composition, différente de celle de Callot, est de Rutilio Manetti, l'un des maîtres de Capitelli. On lit, au bas, dans l'ovale : *Ruti' Mannet' Inuen.* | *Bernard' Capitellus sculpsit senis.* Autour de la bordure, dans la partie supérieure : IN TENERVM TRANSIRE DEVM PANEM ASPICE, ET IDEM, CREDES IN PANEM MOX REDIIRE DEUM.

Et au bas, aussi dans la bordure, une dédicace en deux lignes au jurisconsulte *D. Lælio Taio.*

Grand diamètre : 242 *millim. Petit :* 185 *millim.*

Cette pièce, qui est le n° 5 de Bartsch, se trouve à la Bibliothèque impériale, vol. Eb., 22.

1406. *Intérieur d'une église.*

On y voit un grand nombre de personnages debout et à genoux. A gauche, un seigneur debout, appuyé contre un pilier, lit dans un livre. A droite, se trouve un groupe de femmes debout. Ce groupe est dans le goût de Callot. On lit, à la droite du bas, au-dessus du trait carré : *il Capitelli f.* 1631. — Morceau non décrit par Bartsch.

Hauteur : 102 *millim. Largeur :* 72 *millim.*

1407. *Le repas de l'enfant prodigue.*

Imitation de notre n° 366. Cette pièce très-rare, et que Gersaint n'a vue que dans l'œuvre de Mariette (Catalogue de Lorangere, p. 90, 119 et 120) est de forme ovale, comme la pièce de Callot, dite *le Brelan;* mais la composition est toute différente. Deux jeunes gens et deux courtisannes sont assis à une table carrée couverte de mets et sur laquelle se trouve une chandelle. A gauche, un jeune page verse à boire à l'une des femmes; à droite, un domestique apporte un nouveau plat. On lit au bas, dans la bordure : *Adm^m^ Ill^ri^ D. Fortunio Thomasio Patricio Senen. Dnõ suo Col.^mo^ | benigniss^i^ patrocinij grati animi breue indicium | Bern. Cap. F. D. D.*

Largeur : 242 millim. Hauteur : 189 millim.

1408. *La grande place de Sienne (1re planche).*

Cette pièce est le n° 41 de Bartsch, dont nous rapportons la description en la complétant : Carrousel fait dans la grande place de Sienne, en présence du Grand Duc, en 1632. En haut, la Renommée, en l'air, porte une banderole avec cette inscription : **FESTA FATTA NEL FAMOSIS. TEATRO DI SIENA AL SER^o^ GRĀ DUCA IL XX OTT^BRE^ 1632.** — La marge du bas contient une dédicace à Emile Piccolomini. »

Largeur : 446 millim. Hauteur : 363 millim. dont 33 de marge.

1409. *La grande place de Sienne (2e planche).*

Cette pièce est le n° 42 de Bartsch, dont voici la description : « Représentation de ce même carrousel, en contre-partie, mais sans banderole ni inscription dans le haut. La marge du bas offre une dédicace adressée en 1632 par Capitelli au duc de Ghise. »

Largeur : 290 millim. Hauteur : 240 millim. dont 25 de marge.

1410. *La petite place de Sienne.*

Outre ces deux pièces, Bernard Capitelli nous paraît avoir gravé le même sujet, en plus petites proportions. Nous avons décrit cette pièce, n° 1036.

1411. *Les chars de triomphe.*

On trouve encore des imitations de Callot dans la suite de sept pièces décrites par Bartsch, nos 34 à 40, et qui représentent les sept chars de triomphe employés à la fête qui eut lieu à Sienne, en mars 1632. L'un de ces chars figure dans les grandes pièces représentant la place de Sienne dont nous venons de parler.

Enfin, Capitelli a imité Callot dans la grande pièce décrite par Bartsch, n° 43 : *Comparse des gentilshommes siennois dans la place où se font les carrousels à Sienne.* Elle est datée de 1625.

CHAUVEAU FRANÇOIS.

Graveur à l'eau forte et au burin, né à Paris vers 1620, mort en 1676.

Cet artiste nous paraît avoir gravé les figures qui décorent le livre dont voici le titre :

Le Ravissement de Proserpine de M. Dassoucy, poëme burlesque, Enrichy de toutes ses figures. Paris. Pierre David et Edme Pepingvé, 1653. In-4°.

Nous allons décrire seulement celles qui rappellent Callot. Elles sont dans un cartouche terminé, en haut, par un mascaron. Ce cartouche, qui sert de passe-partout, est le même pour toute la suite. Les planches sont anonymes et gravées à l'eau forte.

1412. *Planche pour le chant IIe.*

On voit, sur le devant, trois figures de diables dans le genre de ceux de la Tentation gravée par Callot, à Florence (notre n° 138) et dont l'un aiguise ses cornes sur une meule. Dans le haut, Proserpine est conduite par Pluton et suivie de trois démons.

Dimensions de la planche, sans le cartouche :
Largeur : 115 *millim. Haut. :* 88 *millim.*

1413. *Planche pour le chant IIIe*

Au fond, sous un dais infernal, Pluton est à table avec Proserpine à laquelle il passe la main sous le

menton. Sur le devant, trois figures burlesques dansent au son d'un instrument qui n'est autre que le nez d'un diable assis à droite et dont il se sert en guise de flageolet.

Mêmes dimensions.

CHAUVEAU PIERRE-JOSEPH.

Cet artiste, qui gravait sur bois et travaillait à Rouen, en 1767, a imité en grand un des gueux de Callot. Nous n'avons jamais rencontré cette pièce.

COCHIN NICOLAS, *dit Cochin le vieux* (*).

Dessinateur et graveur à l'eau forte, florissait vers le milieu du dix-septième siècle. Il vint s'établir à Paris, vers 1648.

Florent le Comte et Mariette disent que Cochin (le vieux) était fils d'un peintre sur verre de Troyes et qu'il fut peintre lui-même, dessinateur et graveur à

(*) Il ne faut pas confondre Nicolas Cochin, dit *le vieux*, graveur du temps de Louis XIII, avec Noel-Robert Cochin qui vivait à la même époque. On doit encore moins se garder de le prendre pour l'un des deux Cochin (Nicolas-Charles), père et fils, qui florissaient au dix-huitième siècle. Voyez, à cet égard, Jombert : Catalogue de la Belle, p. 21, *ad notam*. Voy. aussi l'*Abecedario* imprimé de Mariette, t. 1er p. 382.

Nous avons parlé, dans la section intitulée : Pièces faussement attribuées à Callot, n° 1006, de deux morceaux en forme d'éventail, dont l'un est certainement de Cochin le vieux.

l'eau forte. Florent le Comte, ajoute : Il a fait plusieurs morceaux d'invention, et aussi d'après les dessins de François Chauveau, Albert Durer, Rembrandt, Callot, etc. « (Cabinet des singularités, t. 3, p. 97). Il dit encore : « Nicolas Cochin nous a donné, entre autres, cent morceaux ou environ sur la vie de Jésus-Christ, les paraboles, la passion en treize pièces, une autre passion en seize, le martyre des apôtres, aussi en seize pièces carrées, quantité de saints, différents martyrs, dix pièces sur l'histoire de Judith, quantité de petits mystéres copiés d'aprés Callot ; plus de vingt-deux différents petits paysages et petites courses dont plusieurs sont de lui, d'autres d'aprés Jacques Fouquer. » (*eod.*, p. 159).

Il est certain que Nic. Cochin s'est souvent inspiré de Callot dans ses différentes compositions. Il a même quelquefois reproduit, dans de plus fortes proportions, certaines pièces du maître lorrain. Nous citerons entre autres :

La Femme adultère (notre n° 42).

La Résurrection de Lazare (notre n° 44).

La Conversion de saint Paul (notre n° 47).

Cette pièce est dans des proportions beaucoup plus fortes que celles de l'original. *Sa largeur est de* 348 *mill. Sa hauteur de* 243 *millim. dont* 11 *de marge.*

On lit dans la marge, à gauche : *Nicolas Cochin fecit*, et, à droite, *le Blond, excud. demeurant ruë Saint Denis, au Pauillon royal auec priuilege du Roy.*

L'entrée triomphante à Jérusalem (notre n° 45).

L'ensevelissement de la Vierge (notre n° 87).

Outre ces imitations presque serviles, Cochin a cru devoir aborder certains sujets déjà traités par Callot. Nous citerons notamment : l'Enfant prodigue, la suite de la Passion ; celle du Martyre des apôtres en ovale ; Saint Laurent, etc.

L'inspiration du maître y est visible, quoique les compositions des deux artistes soient très-différentes. Dans cette catégorie, nous ne décrirons qu'une seule pièce qui a plus particulièrement attiré notre attention.

1414. *La Tentation de Saint Antoine.*

Le saint est agenouillé devant un crucifix, au milieu de l'estampe, et entouré de démons. Une jeune femme, richement vêtue, est à sa droite et cherche à le séduire. Dans le fond, à gauche, l'ermitage du saint est envahi par les démons. Un grand nombre de figures diaboliques, traitées à la manière de Callot, se voient dans toutes les parties de l'estampe. On lit, à gauche, dans la marge : *Nicol Cochin fecit.* et, au milieu : *Se vend chez le Blond demeurant ruë S. Denys, au Pauillon Royal Avec privilege du Roy.*

Largeur : 320 *millim. Hauteur :* 260 *millim. dont* 18 *de marge.*

Nic. Cochin a reproduit deux fois le même sujet, en petit, avec beaucoup de modifications. On lit dans la marge de l'une de ces compositions : S. Anthoivs. — et au dessous : *Moncornet ex cum priuilegio.*

On connaît deux états de cette dernière pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. L'inscription a été effacée.

On lit, à la place : S^te^ *(sic)* Antoni. et, au-dessous : ***P. Gallays à St Francois de Sales.***

L'autre composition, un peu plus petite que la précédente, porte aussi dans la marge : **S. ANTHONIVS** ; mais on n'y voit pas l'*excudit* de Moncornet. Dans cette dernière pièce, le saint est en prières, à droite. On voit, derrière lui, une sorcière tenant un balai. Il est entouré d'un cercle d'animaux fantastiques qui rampent à terre. La figure de la Volupté est au milieu de l'estampe, sur le premier plan. On voit aussi, dans le haut, des animaux diaboliques, dans le genre de ceux qui traversent le ciel des autres Tentations.

Nicolas Cochin a souvent aussi copié Callot. On trouvera mentionnées, ci-après, les copies des pièces suivantes : Saint Sébastien, n° 137 ; les Pénitents, n°s 147-152.

COLLIGNON LOUIS-FRANÇOIS,

Né à Nancy, vers 1610.

Cet artiste, élève de Callot, a reproduit la manière de son maître dans un grand nombre de compositions, tout en lui restant inférieur. Il s'est aussi beaucoup inspiré de la Belle et de Silvestre. Nous avons décrit précédemment les pièces qui passent pour avoir été gravées par Collignon, sur les dessins de Callot (V. n°s 1175 et suiv.).

Plusieurs pièces gravées par Collignon ont été faussement attribuées à Callot. Telles sont : le fond du Portrait de la Valette (nº 1003); les Paysages de Florence (nºs 1187 et suiv.), etc.

On a voulu aussi retrouver Callot dans les *Facétieuses inventions d'amour et de guerre,* dont on attribue la gravure à la Belle (Jombert, p. 68). Nous croyons que les treize planches dont se compose cette suite ont été exécutées par Collignon, avec l'intention très-marquée d'imiter la gravure de la Belle. Quant à la manière de Callot, nous n'y trouvons rien qui rappelle la verve des *Gobbi*, et il nous serait difficile de dire si Collignon est, ou non, l'auteur de ces compositions.

Voici ce que dit Jombert de cette suite : « Facétieuses inventions d'amour et de guerre pour le divertissement des beaux esprits, en treize feuilles, y compris le titre, où il y a deux figures d'enfants, dont l'un a un casque sur la tête. Il y a six planches de deux figures seules, qui sont des soldats nains : le tout dans le goût des *Gobbi* de Callot, ou des charges de Léonard de Vinci. Ces treize estampes des commencements de la Belle sont très-rares. On lit, au bas du titre : *Fr. Collignon excudit cum privilegio Regis.* Il n'y a rien d'écrit sur les autres planches, pas même le chiffre de la Belle.

» *Haut. : 3 pouces 6 lignes. Larg. : 4 pouces.* »

Nous croyons que Jombert se trompe en fixant à l'année 1630 la date de la gravure de cette suite, qui a dû être exécutée quelques années après, non par la Belle, mais par Collignon qui a cherché à imiter aussi

parfaitement que possible le genre de l'artiste florentin. On voit, au surplus, qu'il y a réussi, puisqu'il a induit en erreur un connaisseur tel que Jombert. Quant au savant Mariette, il ne s'y est pas trompé. Il indique, Tome Ier, fol. 143, que ces treize planches sont gravées par Fr. Collignon, d'après la Belle.

DASSONVILLE JACQUES.

Graveur à l'eau forte; florissait au milieu du dix-septième siècle.

L'œuvre de ce maître a été décrit par M. Robert-Dumesnil, Tome Ier, p. 171 et suivantes de son Peintre graveur français. Nous extrayons de cet excellent ouvrage la description des nos 8 et 9, dont les compositions rappellent le goût de Callot; mais à la façon de Pierre Quast ou de Salomon Savery.

1415. *Les musiciens champêtres.*

« Vieillard au bonnet haut, à retroussis, orné d'une plume de coq, assis les jambes croisées sur un banc de gazon, au pied d'un chêne, à droite. Il joue de la musette, accompagné par un jeune enfant qui joue du hautbois. Derrière cet enfant, au fond de la gauche, un gueux, debout, paraît prendre plaisir à ce concert. Pièce dans le goût de Callot et dont le fond est blanc. Sur la terrasse, à gauche : *I. Dassonneuille fecit.* »

Haut. : 78 millim. Larg. : 45 millim.

1446. *Les gueux demandant l'aumône.*

« Pendant du morceau précédent. Vieillard barbu, la tête couverte d'un chapeau, et portant besace, venu de la gauche, où, dans le lointain, se voit une église, et paraissant vouloir se fixer au milieu de l'estampe. Son épaule gauche est posée sur une grande béquille et il s'appuie de la main droite sur une petite. Il tient une sébile et demande l'aumône, ce que fait aussi un jeune garçon tendant son chapeau, qui se voit à droite. Dans le fond est une espèce de naine, les mains passées sous son tablier. Le fond est blanc. Au haut de la gauche : *Dassonneuille f.* »

Haut. : 80 *millim. Larg. :* 51 *millim.*

DE SON NICOLAS (*).

Il est né à Reims, au commencement du dix-septième siècle. On a peu de détails sur la vie de cet artiste qui passe, à tort selon nous, pour avoir été l'un des élèves de Callot et pour avoir travaillé d'après ses dessins. Il n'a été que son imitateur. Tel est aussi l'avis de M. Renouvier (Types des maîtres graveurs, 4e part. p. 88) : « Il est certain, comme le dit ce spirituel écrivain, que plusieurs pièces de De Son ont ordinairement

(*) Le nom de cet artiste est tantôt écrit ainsi que nous le rapportons, tantôt d'un seul mot ; mais toujours avec un D majuscule.

l'honneur de figurer dans les plus beaux recueils de l'œuvre de Callot.» Ses chefs-d'œuvre sont les deux portails de Reims que nous décrivons ci-après.

1417. *La Samaritaine.*

Jésus instruisant la Samaritaine qu'il rencontre près d'un puits. Le Sauveur est assis à la droite du puits. — *Morceau anonyme.*

Hauteur : 75 millim. Largeur : 54 millim.

Suivant Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 68, et Regnault-Delalande, Catalogue de Silvestre, p. 189, cette pièce a été gravée par De Son sur un dessin de Callot. Mariette l'attribue à De Son, tant pour la gravure que pour le dessin. Cette opinion s'appuie sur ce que la pièce dont il s'agit sert de pendant à la suivante (le banquet d'Emmaüs) sur laquelle, on lit : *N. De Son fec.*

1418. *Le banquet d'Emmaüs.*

Cette pièce, qui sert de pendant à la précédente, n'est pas mentionnée par Gersaint, non plus que par Regnault-Delalande. Nous la décrivons d'après Mariette qui s'exprime ainsi : « Quelques curieux rangent ces deux pièces (le banquet d'Emmaüs et la Samaritaine) au nombre des ouvrages de Callot. Cependant elles ne sont ni de sa gravure, ni de son invention. Il y en a même une (le banquet d'Emmaüs) qui porte : *N. De Son fec.* C'est celui qui a gravé la Vierge adorée par saint François (notre n° 1420) et qui cherchait à imiter la manière de Callot. »

Mêmes dimensions.

1419. *Saint Paul.*

Il tient, de la main droite, son épée dont la pointe repose sur la terre et, de la gauche, un livre ouvert. — *Morceau anonyme.*

Hauteur : 80 *millim. Largeur :* 58 *millim.*

Cette pièce est destinée à servir de pendant au Saint Pierre, décrit n° 101. On l'attribue généralement à De Son. Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 60, affirme qu'elle a été gravée par l'artiste rémois sur le dessin de Callot. La pièce est tellement médiocre qu'il est fort difficile de reconnaître le graveur qui pourrait bien être Rabel.

Mariette ne se prononce pas sur cette question. Voici sa note : « Saint Paul debout, tenant une grande épée dite stramasson ; de même grandeur que le petit saint Pierre gravé par Callot. On la dit de lui ; mais elle ne me paraît pas même de son dessin. Elle est mal exécutée.

» *Hauteur :* 3 *pouces. Trav. :* 2 *pouces* 2 *lignes.* »

1420. *Saint François d'Assise adorant la Vierge et l'enfant Jésus.*

Cette composition que Gersaint (Catalogue de Lorangere, p. 68) prétend avoir été gravée par De Son, sur un dessin de Callot, rappelle celle de notre n° 93. La Vierge est assise, au milieu de l'estampe, et vue de face, tenant, sur ses genoux, son divin fils qui tend les bras vers saint François, à genoux, à droite, et les bras étendus en acte d'adoration. A gauche, on voit le petit saint Jean, auquel la vierge présente une fleur. Le fond représente, à gauche, la prédication de saint Jean, et, à

droite, saint François, à genoux devant un autel placé dans une grotte surmontée d'une clochette. — *Morceau anonyme.*

Hauteur : 89 millim. Largeur : 69 millim.

Cette pièce est tout à fait dans la manière de De Son ; mais elle paraît plutôt faite d'après son propre dessin que sur celui de Callot. « Quelques-uns, dit Mariette, mettent cette pièce parmi les autres ouvrages de Callot, quoiqu'elle n'y convienne point et qu'elle soit d'un graveur nommé De Son, qui cherchait à imiter sa manière. — Sans nom, ni marque.

» *Hauteur : 3 pouces 4 lig. Travers : 2 pouces 6 lig.* »

Cette pièce se joint quelquefois à la suite décrite sous les n°s 90-99.

1421. *Saint François d'Assise.*

Il est vu debout, dirigé vers la droite et soutenu, durant son extase, par deux anges qui sont dans le ciel. — *Morceau anonyme.*

Hauteur : 4 pouces. Travers : 3 pouces.

Nous indiquons cette pièce d'après Regnault-Delalande, Catalogue de Silvestre, p. 192, et Gersaint, Catalogue de Lorangere, p. 68. Ils disent, l'un et l'autre, qu'elle est gravée par De Son, et Gersaint ajoute qu'elle est tout à fait dans le goût de Callot. Mariette, qui l'avait vue, s'exprime ainsi : « Saint François d'Assise, debout et soutenu, durant son extase, par deux anges qui sont dans le ciel. — Cette pièce est de N. De Son ; mais, parce qu'il n'y a pas mis son nom, et qu'on y croit voir quelque légère marque de la manière de Callot, quelques curieux ont pris la licence de la lui attribuer, et cependant fort mal à propos. Elle est à l'eau forte.

» *Hauteur : 4 pouces. Travers : 3 pouces.* »

1422. *Femme tenant un enfant entre ses bras.*

Elle se dirige à gauche, regardant à droite. Sa main gauche tient un hochet, et, sur son bras gauche, est un chien avec lequel joue l'enfant. A sa droite, un chien auprès d'un tronc d'arbre ; à gauche, une maison avec une femme à la fenêtre. Au fond, deux personnages. — Morceau anonyme rappelant le genre de De Son, et que Gersaint (Catalogue de Lorangere, p. 83) et Regnault-Delalande (Catalogue de Silvestre, p. 210) attribuent à ce maître. Nous l'avons rencontré à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

1423. *Paysage de forme ovale.*

On lit dans le Catalogue de Lorangere, par Gersaint, p. 84 : « Petit paysage ovale en largeur, gravé par De Son, sans nom. On y voit, sur la droite, un cabaret avec une table, à la porte de ce cabaret où plusieurs personnes boivent et mangent. Elle est rare. » — Cette pièce est aussi décrite à la p. 210 du Catalogue de Silvestre, avec mention d'une copie en contre-partie.

1424. *La fontaine.*

Pièce gravée au burin. Elle fait partie d'une suite publiée par Mariette et dans laquelle elle porte le n° 3, à gauche, dans la marge. Au-dessus de ce n°, sur la terrasse : *P. Mariette excud auec Priu. du Roy.* Dans la marge, des vers, en deux colonnes. Le premier est :

En vain genereuse fonteine ; etc.

Largeur : 125 *millim. Hauteur :* 103 *millim., dont* 15 *de marge.*

1424 *bis. L'homme à la poule.*

Il est vu de face, les mains appuyées sur un panier dont il vient de tirer une poule qui repose sur son bras droit. Au fond, à gauche, plusieurs personnages dont un à cheval. On lit dans la marge, à droite : *N De Son exc.* Bien que cette pièce ne porte que l'*excudit* de De Son, elle est certainement de lui.

Hauteur : 164 *millim., dont* 9 *de marge. Largeur :* 826 *mill.*

1425-1426. *Suite de deux pièces non chiffrées.*

1425. *La marchande de cerises.*

(1) Vue, en perspective, d'une grande rue au milieu de laquelle une marchande de cerises débite sa marchandise à un jeune garçon et à deux femmes, dont l'une est masquée. Au fond, un carrosse attelé de deux chevaux. On lit, à la droite du bas : *N. De Son. ex.* — C'est la pièce décrite par Gersaint, p. 83 du Catalogue de Quentin de Lorangere.

Larg. : 102 *millim. Haut. :* 147 *millim.*

1426. *La foire de village.*

(2) On voit, à gauche, une tente sous laquelle se trouve établie une boutique de mercerie, suivant Gersaint (p. 83), de quincaillerie, suivant Mariette, et qui nous paraît être un magasin d'objets antiques. Près de cette boutique, et tout à fait à gauche, un cavalier que Gersaint dit jouer d'une espèce de hautbois, nous semble examiner une carabine. A droite, une marchande de volaille en-

tourée d'acheteurs. Au fond, une église au devant de laquelle on voit une multitude de personnages.— *Morceau anonyme formant le pendant de celui qui précède.*

Larg. : 143 *millim. Haut. :* 95 *millim.*

Mariette dit, en parlant de cette pièce : « Elle n'est ni de l'invention, ni de la gravure de Callot. Elle est de N. De Son, ainsi que plusieurs autres de ce maître qu'on attribue assez mal à propos à Callot. »

1427-1428. *Les portails de Reims.*

Suite de deux pièces non chiffrées que M. Regnault-Delalande (p. 195 du Catalogue de Silvestre) reconnaît avoir été gravées par De Son ; mais dont, suivant lui, les personnages auraient été gravés par Callot. Il est certain que Callot n'est pour rien dans ces deux pièces. Les personnages sont effectivement dessinés dans un goût qui approche du sien; mais ce ne sont que des imitations. Du reste, ces deux pièces sont belles et fort estimées; surtout lorsqu'elles sont de premier et de second état, pour le portail de la cathédrale; et de premier état, pour celui de saint Nicaise.

1427. *Portail de la cathédrale sous l'invocation de Notre-Dame.*

(1) Il occupe le milieu de l'estampe, au fond d'une place garnie d'une balustrade en pierres. Cette place est animée de nombreux personnages. A droite, on aperçoit des édifices religieux, et, à gauche, des maisons. On lit, dans la marge du haut : LE SOMPTVEVX FRONTISPICE DE L'EGLISE NRE DAME DE REIMS' VILLE DU SACRE. 1625. Au bas, dans le milieu, près du trait

carré : *N. De Son Rem. fe. sculpt. et ex.* Au dessous, dans la marge, vingt-quatre vers français :

Ne parlez plus de ces spectacles.
. . . . *ce sainct lieu.*
Par C. Gillat D. M.

Haut. : 448 millim., dont 45 de marge. Larg. : 810 millim.

On connaît trois états de cette planche :

I. Avant le nom et l'*excudit* de De Son. — *Très-rare.*

II. C'est celui qui vient d'être décrit.

III. On lit au milieu de la marge du bas : *E. Moreau excudit.*

1428. *Le portail de saint-Nicaise.*

(2) Il occupe le milieu de l'estampe, au fond d'une place, où plusieurs personnages sont attablés, tandis que d'autres se promènent. On lit dans la marge du haut : L'EXCELLENT FRONTISPICE DE L'EGLISE DE L'ABAYE DE SAINCT NICAISE DE REIMS. — Au bas, se trouve une dédicace latine à Phebus d'Albret, suivie de huit vers latins en deux colonnes :

Dum nobis. . . . .
. . . . *idem perenniore.*

Cette dédicace et les vers sont coupés par un écusson armorié aux armes du dédicataire, et soutenu par deux anges. Sous cet écusson, on lit : *N. De Son Rem. Fecit. Sculpt. et ex.* 1625.

Haut. : 440 millim., dont 41 de marge. Larg. : 300 millim.

On connaît deux états de cette planche :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit, à gauche, sous les vers latins : *E Moreau excudit.*

1429-1432. *Suite de quatre pièces non chiffrées.*

1429. *Le marchand d'oiseaux.*

(1) Il tient une cage qu'il présente à un groupe placé à gauche et qui se compose d'un enfant, d'une vieille femme et d'un suisse tenant une hallebarde. Au fond, plusieurs personnages se promènent dans un jardin.

Haut. : 92 *millim. Larg. :* 77 *millim.*

C'est la pièce décrite par Gersaint, p. 83. Sur l'épreuve de la Bibliothèque de Rouen, on lit, à la droite du bas : *N. De Son fe.* Nous avons vu des épreuves anonymes.

1430. *Le porteur d'eau.*

(2) Il est vu de profil, dirigé à gauche. Au fond, à droite, un autre porteur d'eau, vu par le dos. A gauche, une fontaine où se tient un groupe de cinq personnages dont l'un est assis. — *Morceau anonyme.*

Haut. : 90 *millim. Larg. :* 79 *millim.*

C'est la pièce décrite par Gersaint, p. 83, avec la précédente, et par M. Regnault-Delalande, Catalogue de Silvestre, p. 210.

1431. *La laitière.*

(3) Elle est vue de face, ayant un pot sur la tête et un panier au bras gauche. Le fond est animé de plusieurs personnages; on y voit une église à droite. — *Morceau anonyme.*

Haut. : 90 *millim. Larg. :* 70 *millim.*

1432. *La femme du soldat.*

(4) Elle est vue de trois quarts, coiffée d'un chapeau à plumes et dirigée à gauche. Elle porte sur son épaule gauche une broche

et une marmite. C'est ce que Mariette, qui a vu cette pièce (notes, fol. 26) appelle : « un ménage de cuisine. » Un panier est passé à son bras gauche ; dans le fond, deux figures en avant d'un arbre. — *Morceau anonyme.*

Haut. : 80 *millim. Larg. :* 69 *millim.*

1433-1444. *Suite de douze paysages publiés par Le Blond.*

Cette suite passe pour avoir été gravée sur les dessins de Callot. Cependant Gersaint qui mentionne, p. 87 du Catalogue de Lorangere, le tirage qui en a été fait par le Blond, ne dit pas quel est l'auteur des dessins. De Son a mis, à deux de ces pièces, son nom suivi de : *In et fe* ou *fe*. Rien n'y rappelle le goût de Callot. Il y a doute pour les dix autres. Quoi qu'il en soit, cette suite eut un très-grand succès, lors de sa publication. C'est ce dont témoignent les trois états succesifs que nous allons indiquer, et la suite de copies en contre-partie qui a été publiée par Langlois. Il y a un second état de ces copies, dont nous avons vu huit pièces chiffrées. Les originaux ne sont jamais chiffrés.

Largeur : 245 *à* 252 *millim. Hauteur :* 100 *à* 110 *millim. — Chaque morceau a, en outre, une marge blanche de* 3 *à* 7 *mill.*

On connaît trois états de la suite originale:

I. Sans aucun nom d'éditeur. Le nom de De Son se lit sur quelques pièces, ainsi que nous l'indiquons. — *Rare.*

II. On lit sur toutes : *le Blond excud.*.

III. A la place du nom de le Blond, on lit celui de Drevet.

1433. *La noce de village.*

(1) Rue d'un village, au fond de laquelle on aperçoit une église. A gauche, une maison en avant de laquelle se trouve un hangar où dînent plusieurs personnages. Au milieu de la rue, un homme et une femme se dirigent vers la maison, precédés d'un joueur de violon. Plusieurs autres personnages animent cette composition. — ***Morceau anonyme.***

1434. *Les apprêts du bal champêtre.*

(2) Deux musiciens sont assis sur la couronne d'un arbre taillé, en parasol, à moitié de sa hauteur. A droite, se trouve le bureau du bal et, à gauche, une auberge. Dans le fond, une église en avant de laquelle se trouve un campanile de forme pyramidale. — ***Morceau anonyme.***

1435. *Le coche près du château.*

(3) Ce coche, qui est à quatre roues, se dirige vers un château, à gauche, dont la grande porte est ouverte. Une fontaine monumentale, adossée à un arbre, s'élève au milieu. A droite, trois femmes lavent du linge dans une pièce d'eau. — ***Morceau anonyme.***

Cette pièce a été décrite, dans un Catalogue de vente de M. R. D., publié en novembre 1858. Mais cette description indique une pièce en contre-partie de celle ci-dessus. Son auteur avait probablement sous les yeux le premier état de la copie publiée par Langlois, lequel ne porte aucun numéro.

1436. *Les bâtiments en construction.*

(4) Ils occupent le fond de l'estampe. A gauche, un palais dont on commence à élever le premier étage ; à droite, une église dont

la charpente n'est pas terminée. Vers le milieu, une fontaine massive, surmontée d'une statue debout. Plusieurs ouvriers sont occupés aux travaux de construction. — *Morceau anonyme*

1437. *Suzanne et les vieillards.*

(5) Une fontaine monumentale occupe la droite de l'estampe. On y voit Suzanne, auprès de laquelle s'est assis un des vieillards, tandis que l'autre regarde depuis la terrasse. On, lit à la gauche du bas, sur la terrasse : *NDe. Son In et fec.*

1438. *La fuite en Egypte.*

(6) La Sainte famille se voit, à droite, à l'entrée d'un chemin qui monte dans une forêt. Au milieu, un chasseur tire un coup de fusil sur deux oiseaux, au-dessus d'une rivière. Dans le fond, à gauche, un pont de sept arches. On lit, à la droite du bas : *N De Son fe*

1439. *Le petit pont en avant du château.*

(7) Vue d'une habitation somptueuse, à droite, baignée par une pièce d'eau, qui porte une barque montée par quatre personnages. Le trop plein de la pièce d'eau s'écoule sous un petit pont de pierres, d'une seule arche, sur lequel six personnages se tiennent debout. A droite, contre un arbre cassé, un pêcheur s'apprête à jeter la ligne. — *Morceau anonyme.*

Nous avons reproduit, nº 1038, une note de Mariette qui semble se rapporter à cette pièce qui, suivant cette note, aurait été faussement attribuée à Callot.

1440. *Les pêcheurs.*

(8) Ils occupent les deux rives d'un cours d'eau qui paraît venir du fond de l'estampe et qui se perd à gauche. Un homme est

assis, à droite, au pied d'un arbre, ayant sur son dos une hotte qu'un autre personnage remplit de poissons. — ***Morceau anonyme.***

1441. *Le colombier dans l'enclos.*

(9) Il s'élève, à droite, et fait partie d'un bâtiment d'où sort une société nombreuse, précédée de trois joueurs de clarinette. Ces personnages paraissent être ceux d'une noce, à en juger par le grand nombre de curieux rangés sur le passage du cortége, qui se dirige vers une église qu'on voit, à gauche, dans le fond. A gauche aussi, et en avant, une croix de pierre avec des marches et plusieurs personnages à l'entour. — ***Morceau anonyme.***

1442. *La croix de pierre au bord du chemin.*

(10) Elle se trouve, à droite, derrière une charrette à deux roues montée par un homme en manteau et contenant des caisses. Un charretier, à pied, la conduit en faisant claquer son fouet. — ***Morceau anonyme.***

1443. *La route au bord de l'eau.*

(11) Un paysan, à la droite du bas, près de deux arbres, tient un fusil de la main droite. Cinq personnages, suivis d'un chien, se voient sur un grand chemin, au milieu du bas et se dirigeant au fond, où l'on aperçoit une chaumière. Une rivière, portant bateau, et que la route semble longer, occupe la gauche du bas. Sur la terrasse, au milieu, on lit : ***N. De Son fe.***

1444.

(12) Nous n'avons jamais rencontré la douzième pièce de cette suite, même de second ou de troisième état.

FRUYTIERS PHILIPPE.

Peintre et graveur à l'eau forte, né à Anvers en 1625; mort en 1660.

1445. *Les Gobbi.*

Imitation de la suite 747-767; mais en plus petites proportions. Nous n'avons rencontré que trois morceaux de cette suite. Les personnages de Callot y sont assemblés, quatre par quatre, sur deux planches qui ont 86 millim. de hauteur sur 64 de largeur. Sur la troisième planche, il n'y a que deux personnages, et ils sont gravés dans de plus fortes proportions. Cette planche a 87 millim. de largeur sur 63 millim. de hauteur. A toutes, on lit, à droite : *L. Fruytiers*. Comme nous ne connaissons pas d'autre artiste de ce nom que celui auquel on donne le prénom de *Philippe*, nous pensons que ces planches doivent lui être attribuées, malgré la présence de la lettre *L* qui précède son nom sur les planches dont il s'agit.

GERARDINI MELCHIOR.

Né à Milan au commencement du dix-septième siècle; mort en 1675.

Il était peintre et graveur à l'eau forte. Il passe pour avoir achevé divers tableaux de son maître J.-B. Crespi, après la mort de celui-ci.

Bartsch a décrit l'œuvre de ce maître, au Tome 21 de son Peintre graveur; il l'appelle, comme nous, Gerar-

dini, et c'est, en effet, ce nom qui se lit sur plusieurs de ses pièces. Orlandi le nomme *Gilardino* et d'autres *Giraldini*.

1446. *La petite place de Sienne.*

C'est la troisième des planches représentant cette place. Elle a été décrite ci-dessus, n° 1037, parmi les pièces faussement attribuées à Callot.

1447. *Caprices (1re suite).*

Dans la suite de cinquante pièces, décrite par Bartsch, Tome 21, p. 127, et qui est dédiée au Cardinal Frédéric Borromée, il y a beaucoup de sujets dans le goût de Callot.

1448. *Caprices (2e suite).*

Suite de vingt pièces non chiffrées, beaucoup plus grandes que celles des Caprices de Callot. Bartsch ne l'a pas connue. Elle se conserve à la Bibliothèque impériale, E. b. 22. On y trouve plusieurs imitations des Grandes Misères de Callot, et notamment de notre n° 580. Voici le titre de cette suite : CAPRICCI VARII | ALL *Eminemo et Reuemo Prenpe Cardile* | DON ANTONIO BARBERINI | Di *Noo Vrbano* VIII | *Nipote.* — Sans date.

HOLLAR WENCESLAS.

Dessinateur et graveur à l'eau forte; né à Prague en 1607 ; mort à Londres en 1677.

1449. *Les Gueux.*

Suite de quatre planches comprenant l'ensemble des compositions de Callot, réduites à de plus petites dimensions, de manière que chaque planche de W. Hollar contient cinq des compositions de

Callot. Chacune de ces quatre planches a des lointains. Elles sont chiffrées de 1 à 4. Sur la quatrième, on lit : *W Hollar Prag. fe.*

Largeur : 256 *à* 252 *millim. Hauteur :* 83 *à* 88 *millim.*

On a aussi attribué à Wenceslas Hollar une autre imitation des Gueux, dans laquelle les personnages sont épars, quatre par quatre sur chaque feuille, dans un paysage. Nous avons décrit cette suite, n° 1358 *bis.*

Larg. : 179 *millim. Haut. :* 80 *millim.*

KILIAN GEORGES-CHRISTOPHE.

Graveur à l'eau forte, au burin et à la manière noire; né à Augsbourg en 1709*; mort en* 1781.

Kilian a imité, ou fait imiter dans son atelier, la suite des *Balli* de Callot, sans reproduire les fonds. Cette imitation est gravée lourdement et sans goût. Sur la pièce qui rappelle notre n° 557, on lit : *Georg. Christoph. Kilian excudit A. V.*, et, a gauche, le n° 1. Les autres pièces sont anonymes. Nous n'avons vu, que les numéros 1 à 9 de cette suite.

LA BELLE ETIENNE (*Stefano della Bella dit*).

Né à Florence, le 18 *mai* 1610*; mort dans la même ville, le* 22 *juillet* 1664.

Elève de Canta Gallina, de Vanni et de Dandini. Dans sa jeunesse, il s'appliquait à copier, à la plume, les plus belles estampes de Callot. Lorsqu'il commença à graver, il suivit aussi la manière du maître lorrain ; mais bientôt aprés, se livrant à son génie naturel qui le fai-

sait incliner à une manière plus moelleuse, il s'en forma une qui lui est particulière, mais dont l'uniformité finit par fatiguer.

« La Belle, dit M. Renouvier, créa la plus notable partie de son œuvre, à Paris, pendant le séjour de dix ans qu'il y fit dans son plus bel âge, de 1640 à 1650, et s'y impatronisa. Ses premiers ouvrages, faits à Florence en 1627, sont, comme ceux que gravait Callot, d'après Parigi... Dans les ouvrages qu'il grava à Paris, un maître nouveau s'y révèle. Il ne ressemble pas plus à Callot, qui est son point de départ, qu'il ne ressemble à Rembrandt, qu'il voulut aussi connaître. Mariette l'a parfaitement apprécié, lorsqu'il le montre abandonnant la manière de Callot, qui lui paraît trop raide et trop comptée, pour en prendre une plus moelleuse et plus flexible, devenue quelquefois trop lourde et trop confuse à force de travail; mais, dans le petit, ayant toujours plus de légèreté et d'esprit que personne. »

L'œuvre de la Belle a été décrit par Jombert, Paris, 1772, in-8°. Nous indiquons, en rectifiant parfois cet ouvrage, les pièces dans lesquelles la Belle passe pour avoir imité Callot.

1450. *Suite de seize pièces (n° 11 de Jombert).*

« Seize petites estampes presque carrées, extrêmement rares et gravées comme en bois, attribuées à Callot, mais qui sont des premiers temps de la Belle, lorsqu'il cherchait à imiter la manière de ce maître, savoir :

1. Groupe de cavaliers, à gauche, qui courent au combat vers la droite.

2. Un cavalier tout seul, tourné vers la gauche.

3. Un cavalier à gauche, et le coche qui descend d'une montagne qui est à droite.

4. Huit petits enfants qui jouent avec un chien et une poupée.

5. Course de chevaux dans le Cours, à Rome; à droite, sur le devant, un homme, à cheval, un peu en grand.

6. Six pauvres assis par terre, dont un qui boit dans une tasse.

7. Deux hommes dans un bateau ; l'un le conduit, l'autre tient un fusil. Joli paysage dans le lointain.

8. Soldat qui se repose sur son fusil ; autre qui chasse devant lui un bœuf, ayant un agneau sous son bras droit.

9. Divers jeux d'enfants.

10. Deux chasseurs, avec leurs fusils, dont l'un couche en joue.

11. Un piqueur debout qui conduit deux chiens.

12. Petite chasse où l'animal est pris.

13. Un homme assis, ayant la main droite sur son chien.

14. Deux hommes, à gauche, sur un quai regardant la mer, et des vaisseaux, dans un port, vis à vis.

15. Deux paysans avec des manteaux : l'un vu par derrière, tenant un petit paquet sous son bras gauche ; l'autre tourné à gauche et le regardant, conversant sur une terrasse à droite : tout le fond est blanc.

16. Le fauconnier à cheval : figure copiée de la grande chasse au cerf de Callot (notre n° 711).

» *Hauteur de la plupart de ces estampes : 2 pouces 5 à 9 lignes, sur environ 3 pouces 3 à 6 lig. de longueur.*

»Elles ne doivent point être numérotées, et il n'y a aucun nom, ni de graveur, ni de marchand. Ces seize estampes se trouvent dispersées dans le premier volume de l'œuvre de la Belle qui est au Cabinet du Roi, et qui a appartenu à M. de Beringhen. »

Facétieuses inventions d'amour et de guerre (n° 15 de Jombert).

Nous avons indiqué ci-dessus (V. Collignon) que cette suite de treize pièces a été gravée par Collignon sur les dessins de la Belle.

1451. *Figure dans le goût des Caprices (n° 18 de Jombert).*

« Un homme en manteau vu par derrière, ayant un paquet sous le bras gauche, tenant un bâton de la main droite ; quelques petites plantes à sa gauche ; un peu de terrasse sous ses pieds. Tout le reste de la planche est blanc. Elle est dans le goût des *Caprices* de Callot.

» *Haut. : 3 p. 1 lig. Larg. : 2 p. 3 lig.* »

1452. *Le Polonais debout (n° 20 de Jombert).*

« Petite estampe quarrée d'un Polonais debout, regardant à gauche, tenant sa hache de la main gauche ; un autre Polonais plus loin ; à droite, dans le lointain, un autre à cheval ; plus loin encore, un autre homme debout sur un fond blanc, sans aucun nom, ni lettre au bas. Cette pièce est beaucoup dans la manière de Callot.

» *Haut. : 3 p. 9 lig. Larg. : 3 p. 7 lig.* »

1453. *Les Nains (n° 23 de Jombert).*

« Quatre petites estampes de charges très-comiques, gravées dans le goût de Callot, et qui sont de la plus grande rareté.

1. Un nain monté sur un âne ; un nain le tire par la bride ; un autre, par derrière, le frappe à coups de bâton.

2. Une dame avec son écuyer et deux demoiselles suivantes ; le tout en nains.

3. Deux nains qui se disposent pour se battre à l'épée.
4. Concert ridicule de cinq nains.
» *Haut. : 3 pouces 9 lignes. Long. : 5 pouces.*

1454. *Les Pantalons (nº 25 de Jombert).*

« Petite estampe *callotine*, en longueur, de cinq Pantalons et un nain, figures grotesques avec lointains. Cette planche paraît des commencements de la Belle, et très-fort dans la manière de Callot ; il y a, au bas, plusieurs faux traits et des essais de burin ; on y voit aussi tracé à l'eau forte : 1632 et le mot *Gabaella*, au-dessous du nain. »

1454 *bis. Fête sur l'Arno (nº 32 de Jombert).*

Cette pièce, dessinée par la Belle dans la manière de Callot, a été gravée par Luccini. Voyez nº 1463.

1455. *Lactis physica analysis (nº 36 de Jombert).*

Nous avons décrit, nº 1010, cette estampe qui a été faussement attribuée à Callot. Elle est incontestablement de la Belle.

1456. *L'Eventail (nº 46 de Jombert).*

Nous avons décrit, nº 1006, cette pièce qui est de la Belle et non de Callot.

1457. *Plan d'Orbitello (nº 47 de Jombert).*

Cette pièce, qui n'appartient, ni à Callot, ni à la Belle, a été décrite nº 1094.

1458. *Pompe funèbre de l'Empereur Ferdinand II (n° 49 de Jombert).*

« Suite de cinq estampes à laquelle on joint ordinairement le portrait du grand duc Ferdinand II (n° 48 de Jombert). Elles sont toutes dans la manière de Callot. On connaît deux états du titre.

I. On y lit : ***Essequie della Maesta Cesarea del imperadore Ferdinando II, celebrate... etc.***

II. Cette inscription a été effacée et remplacée par la suivante : *Orazione di Pietro Strozzi, recitata da lui publicamente... etc.*

» *Hauteur totale : 7 pouces 10 lignes. Largeur : 5 pouces 6 lignes.* »

1458 *bis*. *Le Char d'amour (n° 58 de Jombert).*

« ***Figure della festa a cavallo rappresentata nel teatro del Ser^mo^ Granduca di Toscana, il di 15 Juglio, 1637.*** — Grande estampe représentant un cirque, avec un arc de triomphe dans le fond ; elle est entourée de seize autres petites pièces où l'on voit des figures de ballets, à cheval, très en petit. Au bas de celle qui est en haut de l'estampe, est écrit : ***Carro d'Amore.*** Au bas de la grande du milieu, où est le titre ci-dessus, on lit : ***Angelo Ricci invent. del Ballo. Felice Gambr^ni^ Ingeniore. Stefano della Bella delin et fecit.***

» *Haut. : 12 pouces. Long. : 16 pouces 5 lig.* »

Dans cette estampe, le char de l'amour est imité de l'une des planches gravées par Callot, à l'occasion des fêtes de Florence.

1459. *Le Marché (n° 62 de Jombert).*

« Vue d'un marché ou halle, avec un petit chien à qui un homme apprend à se tenir debout. Cette estampe est gravée dans le goût de Callot. Dans le fond, à droite, est un chanteur de cantiques.

» *Hauteur : 5 pouces 6 lignes. Longueur : 8 pouces.* »

1460. *Chœur d'une église (nº 69 de Jombert).*

Nous avons décrit, nº 1022, cette pièce qui a été faussement attribuée à Callot, et qui paraît être d'Israël Silvestre.

1460 *bis. Le Grand vaisseau du carrousel du duc de Modène (nº 185-3 de Jombert).*

« Cette estampe représente la marche d'un grand vaisseau accompagné de beaucoup de gens à pied et à cheval. Au bas, est écrit : *Nave del colombo gia transformata da nettuno,* etc. Dans le lointain, au milieu de l'estampe, on voit un poisson de grosseur monstrueuse qui sort de dessous un autre. Au haut, sont les armes du duc de Modène. *S. D. Bella f.*

» *Haut.* : 11 *pouces* 4 *lignes. Larg.* : 8 *pouces* 6 *lignes.* »

La Belle a encore eu quelques reminiscences de Callot, que l'on retrouve dans deux suites, dont l'une, de treize pièces, a pour titre : *Agréable diversité de figures.* Elle est dédiée à M. Artus Gouffier, marquis de Boisy et porte la date de 1642. C'est le nº 84 de Jombert. L'autre est une suite de Caprices, sans date, en 14 pièces, titre compris, lequel porte : *Caprice faict Par de la Belle Et mis en lumière par Israel.* C'est le nº 85 de Jombert.

LENFANT JEAN.

Peintre au pastel ; graveur au burin et à l'eau forte. Né à Abbeville vers 1615 ; *mort à Paris en* 1674.

Cet artiste, qui n'est ordinairement cité que comme portraitiste, a imité Callot dans les deux pièces suivantes, que nous avons trouvées à la Bibliothèque de l'Arsenal, Coll. Accardt, Tome 1er des paysages, fol. 214, nº 505 et Tome 7, fol. 55. — Ces deux pièces nous paraissent être des commencements de Lenfant.

1461. *Les Duellistes.*

Pièce en rond à l'eau forte, gravée dans un carré. En avant d'un peristyle, un homme joue du violon en regardant deux duellistes qui se battent sur le premier plan. Au fond, des arbres ; à droite, une rivière. Imitation de notre n° 820.

Dans le haut, au-dessus des arbres, on lit huit vers en deux colonnes. Le premier vers de celle de droite, est :

Le combat est assez bizarre.

Le premier vers de la colonne de gauche, est :

L'un blesse son homme à la pence.

Dans le bas, au-dessous des combattants, on lit quatre vers dont le premier est :

Ceux qui se battent pour l'Amour.

Et à droite : *Lenfant fe et ex.*

Côté du carré : 240 millim.

1462. *La Danse burlesque.*

Théâtre éclairé par une rampe. On y voit des Pantalons qui dansent en rond. Imitation de notre n° 786. En haut, sur un rideau, on lit l'inscription suivante :

LA DANCE BVRLESQVE.

Le soin de plaire à Siluie	*L'Amour toujours nous inspire*
Est icy nostre employ	*Ce qu'il y a de plus doux;*
Chacun y suit son enuie	*Ce n'est jamais que pour rire*
C'est notre unique loy	*Qu'on ayme parmy nous.*

A Paris chez L'enfant rue saint Iacque.

Au pied des personnages :

Dansons aymable Bergere | *Ioüons aux jeux les plus doux.*

Larg. : 252 millim. Haut. : 246 millim.

LUCCINI ANTOINE-FRANÇOIS

Artiste florentin, assez médiocre, qui vivait au dix-septième siècle. Voyez l'Abecedario de Mariette.

Nous avons rencontré, à la Bibliothèque impériale, œuvre de la Belle, et à la Bibliothèque de l'Arsenal, Collection Accardt, les pièces de cet artiste que nous décrivons ci-après.

1463. *Fête sur l'Arno.*

Pièce gravée sur le dessin de la Belle, et dont les personnages sont surtout dans le goût de Callot. La gravure se rapproche de celle de la Belle, quoiqu'elle lui soit bien inférieure. On lit, au bas, une dédicace à *Camillo Campiglia*, par Luccini. La pièce est signée, à gauche : *Stef della Bella invetor*, et, à droite : *Anton Fran° lvcini fecit.*

Jombert (n° 32) indique qu'il existe des épreuves avec la date de 1634.

Largeur : 498 millim. Hauteur : 353 millim.

1464. *Les Capricès.*

Suite de vingt-quatre pièces numérotées ; plus un titre tenu par trois singes sur lequel on lit :

COMPENDO | DELL ARMI DE | CARAMOGI | D'ANT. FRAN. | LVCINI | IN FIRENZE AN M. D. C. XXVII.

Au bas, à gauche : F. l. Ciartres excud.

Larg. : 117 millim. Haut. : 82 millim.

Cette suite, à l'eau forte, est peu spirituelle, quoique l'auteur, ou plutôt l'imitateur, se soit inspiré, tout à la fois, des ouvrages de Callot et des Songes drolatiques de Pantagruel.

MAUPIN PAUL.

Graveur sur bois, né à Abbeville ; florissait dans la première moitié du dix-septième siècle.

M. Renouvier nous apprend que cet artiste était à Rome, en 1621, où il a gravé sur bois, avec dédicace au cardinal Borghese, deux Gueux de Callot. Ils sont signés : *Paulus Maupinus Romæ* 1621.

Cette date est celle du départ de Callot de Florence. A cette époque, les planches des Gueux n'étaient pas gravées, et les pièces de Maupin ont dû être exécutées sur des dessins de Callot.

MONCORNET BALTHASAR.

Graveur à l'eau forte et éditeur d'estampes, à Paris, au milieu du dix-septième siècle.

1465. *L'Annonciation.*

Cette pièce est décrite ci-après, au n° 75 des copies.

1466. *Le Livre de fleurs.*

Suite de six pièces, titre compris. Elles sont chiffrées de 1 à 6, et le nombre en est peut-être plus considérable. Dans un cartouche de fleurs, en ovale, on lit le titre suivant : LIVRE DE | FLEVRS ET DE | FEVILLES POVR | SERVIR A L'ART D'OR- | FEVRERIE INVANTE | PAR FRANCOIS LE | FEBVRE MAISTRE | ORFEVRE A PARIS | *BALTHASAR MONCORNET* | *FECIT ET EXCUDIT* | F. l. d. *Ciartres* | *excudit* | Auec priuilege | 1635.

Au bas de ce titre et de chaque pièce, on voit des figures pillées dans les différents ouvrages de Callot, tels que : Les *Balli,* les Caprices, le Jeu de boules, les Bohémiens, etc. On y voit aussi des imitations de certaines pièces de De Son.

Haut. : 206 *millim. Larg.* : 162 *millim.*

1467. *Les Balli.*

Moncornet paraît aussi être le graveur d'une suite non chiffrée, imitant celle des *Balli* (n° 641). Chaque pièce, qui est sans fond, contient cinq personnages. On voit huit de ces pièces au Tome 6 de l'œuvre de Callot à la Bibliothèque impériale.

PARIGI ALPHONSE.

Florissait dans la première partie du dix-septième siècle.

Son œuvre a été décrit par Bartsch, Tome 20, en douze pièces; il y en a au moins quinze, savoir :

(1-7) Estampes pour la Tragédie de sainte Ursule, représentée à Florence, au commencement du dix-septième siècle.

Il existe à la Bibliothèque impériale (T. b. 51. a.) un volume, petit in-8°, qui contient plusieurs pièces d'Alphonse Parigi et, entre autres, une suite incomplète de la sainte Ursule ; mais avec un titre non décrit par Bartsch et que nous reproduisons :

LA REGINA | SAINT ORSOLA | *del Sr Andrea Saluadore* | *Rappres^ta nel Teatro Sereniss* | GRAN DVCA DI TOSCANA | *Al Sereniss Principe* | VLADISLAO SIGISMONDO | *Principe di Polonia è di Suetia* | *Aggiuntini i Fiori del Caluario* | *dello stesso Autore* | Con Priuilegio. | Au bas, sur un cartouche :

Arno con Vranio. e le Muse Prologo. Fiorenza per Pietro Ceconcelli con lic : de Superiori. 1625.

Ce titre, jusques et y compris le *con Priuilegio*, est écrit sur une draperie aux armes des Médicis. Au-dessous de cette draperie, on voit l'Arno penché sur son urne, entouré d'Uranie et des muses ; le fond représente une vue de Florence. — *Morceau anonyme.*

Haut. : 116 *millim. Largeur :* 65 *millim.*

(8) Ce même volume contient, à la p. 103, un cartouche servant de frontispice au recueil dont voici le titre :

FIORI DEL CALVARIO | *sonetti* | *del S. Andrea Salvadori* | *Nella Sanctiss. Passione* | *di Nostro Sig.* | *Dedicati alla Principissa* | M. MADDALENA | DI TOSCANA. |

Ce titre est écrit sur une draperie occupant l'intérieur d'un cartouche aux armes de Médicis.

On lit au bas, à gauche : AP (ces lettres sont réunies).

Haut. : 110 *millim. Larg.* : 65 *millim.*

Les huit pièces d'Alphonse Parigi, indiquées ci-dessus, se trouvent à la Bibliothèque impériale. Rien n'y rappelle Callot, dont on retrouve la manière dans l'un des titres de la suite ci-après.

(9-15) Ces pièces, qui correspondent aux numéros 7-12 de Bartsch, décorent un opéra qui a pour sujet Flore, ou la naissance des fleurs. Cet opéra, en cinq actes, a été imprimé à Florence, chez Ceconcelli, en 1628, in-4°.

Le frontispice est un vase de fleurs sur lequel on lit :

LA FLORA | D'ANDREA SALVADORI, | *dedicata all' AA. SS.* | D'ODOARDO FARNESE, | *e margerita* | *di Toscana* | Duchi di Parma e Piecenza, etc., in-4°.

Hauteur : 198 *millim. Largeur* : 136 *millim.*

Morceau anonyme.

Il existe une autre édition de ce livre, avec un frontispice différent que Mariette mentionne dans la note ci-après.

« Frontispice de livre intitulé : *La Flora del signore Andrea Salvadori rappresentata al Ser^{mo} di Parma, Firenze.* C'est un rideau sur lequel est écrit le titre, attaché au-dessus d'un pié-

destal, au devant duquel sont les armes du duc de Florence. Elle est bien gravée, à l'eau forte, dans le goût de la Belle, et passe pour être de Callot. En l'examinant de près, je trouve, dans l'ombre, à un des coins : AP; c'est la marque d'Alphonse Parigi. »

Les cinq autres estampes qui décorent ce livre, du moins dans l'édition de 1628 que nous avons vue, se rapportent aux cinq actes de la pièce et portent les inscriptions suivantes :

1er Acte. — AVVISO DI MERCVRIO A BERECINTIA DEA DELLA TERRA, ET ALLE NINFE DE CAMPI. — A droite : *Alfonsus Parigius deli. : et fecit.* 1628.

Largeur : 280 *millim. Hauteur :* 200 *millim. dont* 28 *de marge.*

2e Acte. — SBARCO DI VENERE E DELLA SVA CORTE CONDOTTA DA ZEFFIRO NELLE SPIAGGE TIRRENE. — A droite, même signature que ci-dessus. — *Mêmes dimensions.*

3e Acte. — AMORE CHIEDE LA GELOSIA A PLVTONE.

Même signature. — *Mêmes dimensions.*

4e Acte. — TEMPESTA COMMOSSA DA AMORE NE CAMPI TOSCANI.

Même signature. — *Mêmes dimensions.*

5e Acte. — IL NATAL DE FLORI IRRIGATI DAL FONTE PEGASEO COL BALLO DELL' AVRE.

Même signature. — *Mêmes dimensions.*

On voit que l'œuvre de ce maître se compose, au moins, de quinze pièces, et nous pensons qu'il doit être plus considérable.

PERICCIOLI JULIEN.

Le nom de cet artiste, que Nagler écrit *Periccivoli*, nous est révélé par la jolie suite que nous allons décrire. Il était de Sienne et Zani (Tome 15) nous apprend qu'il était peintre, architecte, paysagiste et gra-

veur à l'eau forte. Il vivait en 1647 et mourut vers 1660.

La note suivante de Mariette nous fournit, sur cet artiste peu connu, les détails que nous allons reproduire :

« Le père Azzolini, dans son livre intitulé : *le Pompe Sanesi*, Tome 2, p. 388, fait mention de ce *Julien Periccioli* qui était de Sienne, et qui, d'écrivain, s'était mis à dessiner. Etant à Venise, le comte de Feidlingh, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre auprès de cette République, l'engagea au service du Roi d'Angleterre, Charles Ier. Il fit ensuite le voyage du Levant, et, après avoir été à Constantinople, Candie, Rhodes et Alexandrie, il repassa en Sicile et en Espagne, et arriva enfin en Angleterre, où il eut l'honneur de montrer à dessiner au fils du Roi. Le prince Robert Palatin le conduisit au siége de Bréda. Il passa ensuite en France, et le roi d'Angleterre l'ayant rappelé, l'envoya en Italie, en 1639. Les troubles de ce royaume (d'Angleterre) l'empêchèrent d'y retourner. Il entra, pour lors, au service du prince de Toscane, Mathias, qui lui procura celui du grand-duc. Il y était en 1649, temps que l'auteur (le père Azzolini) écrivait. Son talent était de faire des dessins, à la plume, de vues et d'ordonnances de différents spectacles. Je n'en ai vu aucune ; mais je préjuge, par ces petites pièces qu'il a gravées, qu'il cherchait à imiter les manières de Callot et de la Belle. Le père Azzolini dit qu'il avait appris à dessiner à la princesse Louise Palatine de Bavière, fille de la reine de Bohême, et au prince Léopold de Toscane, et que c'est lui qui a gravé toutes les planches du livre : *Arcana del mare del duca di Nortumbria*, dont les cartes marines furent dessinées par *Luc Holstenius*. Periccioli les enrichit de plusieurs petits sujets de son invention. »

1468-1479. *Les Caprices.*

Suite de douze pièces non chiffrées et sur l'une desquelles on lit : *Julianus Periceiolus fecit.* Mariette était,

d'abord, dans le doute sur la question de savoir si cette mention qu'on lit sur la frise du portique d'une église (notre n° 4 de la suite) désigne le nom du graveur ou celui de l'architecte qui a bâti l'édifice. Mais le doute doit disparaître, depuis que Mariette a reconnu que cette église est celle de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, qui existait longtemps avant la naissance de Periccioli. Les autres pièces de la suite sont anonymes. «Toutes les figures sur les devants, dit Mariette (notes ms. fol. 27), sont gravées à l'eau forte d'une manière large, et les fonds sont finis dans la manière de ceux qui sont aux Caprices de Florence de Callot. Ils ne sont certainement pas de ce graveur. S'ils ne sont pas de ce Periccioli, ils sont des premières manières de la Belle à qui elles ressemblent très-fort. » Plus tard, Mariette a reconnu que la suite n'est pas de la Belle, mais bien de Periccioli. — Cette suite est classée, à la Bibliothèque impériale, au Tome sixième de l'œuvre de Callot.

Larg. : 98 *à* 100 *millim. Haut. :* 66 *à* 70 *millim.*

1468. *Le Forçat.*

(1) Un forçat joue des cimbales, sur le devant. Dans le fond, un port de mer.

1469. *La Bonne aventure.*

(2) Un jeune homme, couvert d'un manteau, par dessus lequel il a passé son ceinturon, se fait dire la bonne aventure par une Egyptienne. Le fond représente une vue d'une partie de Florence.

1470. *La Place de Sienne.*

(3) C'est la place de Sienne (1re *planche*) décrite ci-dessus, n° 1035.

1471. *La Villageoise.*

(4) Une villageoise vue par le dos, portant un panier sur la tête, et pieds nus. C'est la même qui figure dans la pièce précédente. De l'autre côté, un cavalier coiffé d'un chapeau à plumes se dirige vers le fond, qui représente la place de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence, avec l'église de ce nom. Sur la frise du portique, on lit : *Julianus Periciolus fecit.*

1472. *Le Joueur d'orgue.*

(5) Un homme assis, touche l'orgue dont un jeune homme, placé derrière, fait manœuvrer le soufflet. Plus loin, on voit un groupe de quatre seigneurs, à pied. Ce groupe est tiré du Parterre de Nancy (notre n° 622).

1473. *Les Deux turcs.*

(6) Deux Turcs vus par le dos. L'un tire une flèche, et l'autre en prend une dans son carquois. Dans le fond, on voit une place où s'élève une colonne. Mariette pense que cette place est celle du Saint-Esprit à Florence.

1474. *Le Joueur de violon.*

(7) Un jeune homme, debout, joue du violon. Plus loin, un Suisse se repose sur sa hallebarde.

1475. *Le Cheval couché.*

(8) Un cheval couché, vu de trois quarts. Au fond, un carrefour animé de plusieurs personnages.

1476. *Le Sonneur de trompette.*

(9) Un homme, assis, sonne de la trompette. Dans le fond, des personnages, assis, exécutent un concert.

1477. *Le Garde suisse ou hallebardier.*

(10) Un garde suisse, avec le morion en tête, porte sa hallebarde sur son épaule. Dans le fond, on voit l'église de *Santa Maria del fiore* où se rend le grand-duc, accompagné de sa garde.

1478. *Le Gueux demandant l'aumône.*

(11) Un gueux demande l'aumône. De l'autre côté, on voit un seigneur debout qui n'est autre que la figure du duc de Lorraine, tirée du parterre de Nancy (notre n° 622). On voit aussi d'autres figures copiées de la même pièce. Le fond représente la partie de l'Arno, comprise entre deux ponts, où se passe la scène principale de l'Eventail (notre n° 617).

1479. *La Course des chevaux barbes.*

(12) A droite, sur le premier plan, un homme à cheval, couvert d'un manteau et coiffé d'un chapeau à plumes, regarde une course de chevaux barbes qui a lieu dans une rue garnie de spectateurs. Le cheval qui se trouve en avant des autres est à gauche. Cette pièce n'est pas de Periccioli, mais de la Belle, et fait partie de la suite décrite par Jombert (n° 11-5 de l'œuvre de la Belle ; voyez ci-dessus, n° 1450). Elle se trouve cependant jointe à la suite de Periccioli, au Tome 6 de l'œuvre de Callot, à la Bibliothèque impériale, et Mariette l'a décrite avec la suite de Periccioli, tout en l'attribuant à la Belle. Elle est un peu plus petite que les autres.

Larg. : 88 millim. Haut. : 67 millim.

PERELLE ADAM.

Nous avons indiqué précédemment, d'après Mariette (nos 1273-1288), une suite de seize paysages qu'il croit avoir été gravés par Adam Perelle, et qui seraient plutôt des imitations de Callot.

RABEL DANIEL.

Peintre en miniature, dessinateur à la plume et graveur à l'eau forte. Il vivait dans la première moitié du dix-septième siècle.

Cet artiste a gravé plusieurs figures de modes, d'une pointe très-fine; mais qui, selon Mariette, est sans feu et sans âme. Ce jugement est peut-être un peu sévère. Si Rabel n'a pas l'esprit de Callot, il n'en a pas moins, dans plusieurs pièces, un certain piquant. On peut voir, à la Bibliothèque impériale, dans un volume de la collection de Marolles, une suite de Caprices qui rappellent Callot. Nous ne décrirons de lui qu'une seule pièce anonyme, mais que M. Renouvier lui attribue. C'est une Tentation de Saint-Antoine, conçue autrement que celle de Callot et exécutée plus pesamment; mais non sans quelque sel. — M. Robert-Dumesnil l'avait admise dans sa collection.

1380. *La Tentation de Saint-Antoine.*

Le saint est à droite, agenouillé au devant d'un monticule sur lequel dansent trois démons. Une femme

nue, abritée par un parasol, est à sa droite. Tout autour du saint, et dans le haut de l'estampe, sont plusieurs figures diaboliques. On lit, à droite, sur la terrasse : *F. L. D. Ciartres excu.* — *Morceau anonyme.*

Larg. : 210 *millim. Haut.* : 180 *millim.*

RUPERT ROBERT (prince Palatin, dit le Prince).

Inventeur de la gravure en manière noire ; né vers 1620, *mort en* 1682.

Nous trouvons l'indication suivante dans le Catalogue de Weber, 1855, p. 22, n° 198 :

« Gueux italien, à genoux, dans le genre de Callot ; il est dirigé à gauche, tournant sa tête vers le ciel ; dans le fond, un paysage avec une rivière ; à gauche, on voit deux tours, une maison et trois personnes ; à droite, une gondole, avec quelques personnes. Pièce trés-librement gravée à l'*eau forte* (et non en manière noire), voir Varburton : *Memoirs of Prince Rupert, London,* 1849. — L'épreuve manque de conservation, rognée de tous côtés ; elle a 228 millim. de hauteur et 150 de largeur ; elle a été carrée. »

STELLA JACQUES.

Peintre et graveur à l'eau forte ; né à Lyon en 1596, *mort à Paris en* 1657.

Sans être, à proprement parler, un imitateur de Callot, Jacques Stella a cependant gravé, dans la manière du maître lorrain, la pièce représentant la cérémonie de

la Présentation des tributs au Grand duc de Toscane. Stella est plus peintre, plus coloriste que Callot; mais moins harmonieux. La pièce ci-dessus indiquée a été décrite, n° 5 de l'œuvre de Stella, Tome septième du *Peintre graveur français* de M. Robert-Dumesnil. Elle a été copiée par Luccini.

TINGHI ANTOINE-MEI.

Ce graveur à l'eau forte, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Outre les quelques morceaux gravés par lui, dans la Pompe funèbre de la Reine d'Espagne, il n'est connu que par deux pièces portant, l'une et l'autre, la date de 1627. L'une d'elles est une copie de la Tentation de Callot dont parle Gersaint, p. 70 du Catalogue de Quentin de Lorangere. Nous décrivons cette pièce dans la section V, ci-aprés, sous le n° 138.

SECTION CINQUIÈME.

COPIES.

Aucun auteur n'a été autant copié que Callot. Le plus souvent, ces copies sont médiocrement exécutées. Il y en a, cependant, un assez grand nombre qui sont loin d'être sans mérite.

Dans cette partie de notre travail, nous nous sommes moins attaché à décrire la totalité des copies qui ont été faites (ce qui serait impossible), que celles où nous avons cru trouver un certain intérêt, soit par le mérite de leur exécution, soit par leur rareté, soit parce qu'elles sont trompeuses.

Les pièces comprises dans la description qui va suivre sont classées suivant l'ordre des numéros du Catalogue de l'œuvre. Nous n'avons pas donné les dimensions de ces copies qui sont, en général, celles des originaux. Lorsqu'elles en diffèrent, nous avons eu soin de l'indiquer.

Toutes les fois que nous ne disons pas qu'une copie est en *contre-partie*, nous sous-entendons qu'elle est dans le sens de l'original.

Nous donnons, presque toujours, les signes matériels servant à distinguer les copies des originaux. Il y a cependant quatre suites à l'égard desquelles cette indication n'a pas été possible. Ce sont celles qui se trouvent décrites sous les rubriques suivantes : *La petite Passion*

(19-30) ; *la Vie de la Vierge* (76-89); *les Petits Apôtres* (120-137) et *les Caprices* (768-867). Pour ces quatre suites, il est nécessaire de comparer les piéces suspectes avec celles qui portent les numéros ajoutés par Fagnani.

1. *Le Passage de la mer rouge.*

§ 1er. *Copies dans le sens de l'original.*

1re *copie.*

Elle est trompeuse. Le faussaire a reproduit l'inscription de la marge, le nom de Callot et l'*excudit* d'Israël. On la reconnaît à ce qu'il n'y a pas de point après *Callot. f,* ni après *Parisijs* — D'ailleurs elle a 5 millim. de moins, en largeur, que l'original, et 3 millim. de moins, en hauteur.

2e *copie.*

On lit, à la droite du bas : *Callot In.*

§ 2e. *Copies en contre-partie.*

1re *copie.*

On lit, à la gauche du bas : *Iac Callot In*

2e *copie.*

Elle est fort jolie. A droite : *Callot. f:* Au bas: *Exeuntes ex. AEgypto.... legitur.*

2. *Elie et la veuve de Sarepta.*

Copie, en contre-partie, dont nous avons déjà parlé dans la note qui accompagne notre n° 2. On l'attribue généralement à Collignon.

On en connaît deux états :

I. Avant toute lettre.

II. On lit, à la droite du bas : *I C Invent.*

On dit qu'il existe une autre copie de la même pièce, par De Son, sans le nom de Callot. Nous ne l'avons pas vue.

3. *L'Enfant Jésus.*

Une copie, en contre-partie, de cette pièce, sans le nom de Callot, est comprise dans une suite publiée, et probablement gravée, par Pasquier. Cette suite se compose des douze sujets de la Petite passion, de trois des sujets des Banquets (nos 48, 50 et 51) et de l'Enfant Jésus. Les dimensions de cette suite, fort médiocre, sont un peu plus fortes que celles des pièces originales.

4. *Saint Jean prêchant dans le désert.*

Copie en contre-partie. On y voit saint Jean, à droite, tandis qu'il est à gauche dans l'original. Au bas, sur la terrasse, à droite : *Callot.* — Et, dans la marge : *P. Gallays a St François de Sales. excu.*

Il existe aussi deux autres copies en ovales ; l'une dans le sens de l'original, et l'autre, en contre-partie.

6. *Le Massacre des Innocents (2e planche).*

1re copie.

On lit, à la droite du bas : *Marx Anth. Hannas ex.*

2e copie.

Quoique mal exécutée, elle est assez trompeuse. Dans l'original, les assises des pierres sont indiquées, au-dessus de l'archivolte la

plus élevée, par deux traits horizontaux, derrière le buste. Ces traits n'existent pas dans la copie.

Ces deux copies ont été faites sur la seconde planche gravée à Nancy.

On connaît aussi une troisième copie, fort médiocre, exécutée dans de plus fortes proportions que celles de l'original.

7. *L'Ecce Homo.*

Copie au burin, en contre-partie et dans de plus fortes proportions, avec les mêmes vers. Les armes et la dédicace ne s'y trouvent pas.

9. *Le Portement de croix.*

1re copie.

Elle est en contre-partie; nous en avons déjà parlé, en note, sous le nº 9. — Cette pièce est anonyme.

2e copie.

Comme la première, elle est en contre-partie, c'est-à-dire que le chien court vers la gauche, tandis qu'il court vers la droite dans l'original. On lit, à gauche, dans la marge : *Callot In.*

12-18. *La Passion de Notre-Seigneur.*
(Suite dite la Grande Passion.)

1re suite de copies.

Copies, avec les mêmes distiques, mais dont l'écriture est moins grosse que celle des originaux.

On en connaît trois états :

I. Avant les numéros.

II. La suite est chiffrée de 1 à 7.

III. La suite est de nouveau chiffrée, de 1 à 8, au moyen de l'addition de la pièce représentant Jésus au Jardin des Oliviers, décrite ci-dessus, nº 977 et qui, dans ce second état, porte le nº 3.

2e suite de copies.

Elle est en contre-partie, avec : ***M. Van Lochon excud.***

Nous avons vu une copie du nº 16, dans le sens de l'original, qui est d'une gravure différente de celle de la suite dont nous venons de parler. La gravure du distique est imitée de manière à tromper un œil peu exercé. La copie se reconnaît à ce qu'on n'y voit pas nettement de point d'interrogation après le mot : *ueste*, tandis que ce signe est parfaitement exprimé dans l'original.

19-30. *La Passion de Notre-Seigneur.*
(Suite dite la Petite Passion.)

Cette suite a été copiée et imitée très-souvent. Nous avons compté jusqu'à sept variétés de ces copies, dont la fausseté saute aux yeux. On la reconnaît, soit parce que les dimensions des copies sont plus fortes que celles des originaux, soit parce qu'on lit sur les copies : *Callot In.* ou d'autres inscriptions qui ne se trouvent pas dans la suite originale. Il n'existe d'incertitude qu'à l'égard d'une suite tellement trompeuse, et dont l'auteur a reproduit si exactement les estampes originales, qu'on ne peut signaler aucune différence matérielle. Ces copies, si fidèles, sont cependant froidement exécutées, et, à défaut de comparaison avec les originaux, ce vice de la plupart des copies peut servir à faire reconnaître celles-ci.

31-36. *Mystères de la Passion et Vie de la Vierge.* (Suite en ronds et en ovales.)

Nous avons rencontré une suite des quatre grands ovales formant la partie supérieure des planches nos 34 et 35. Cette suite est en contre-partie.

Le reste de la suite n'a pas passé sous nos yeux.

Il existe au Tome septième de l'œuvre de Callot, à la Bibliothèque impériale, un des ronds reproduit dans une forme ovale.

37-47. *Le Nouveau Testament.*

Quatre pièces de cette suite ont été copiées en contre-partie. On lit, à gauche : *Callot In.* Nous n'avons rencontré ainsi que les nos 45 et 47.

Nous avons aussi rencontré une épreuve, dans le sens de l'original, du no 45, ce qui fait pressentir l'existence de la suite complète.

Cette copie se distingue à ce qu'on lit, à droite, sur la terrasse, le nom de Callot qui ne se trouve pas dans l'original.

On trouve, à la Bibliothèque impériale (Supplément à l'œuvre de Callot), une suite de copies aussi en contre-partie, mais sans aucun nom. Elle est bien gravée, dans le goût de Callot, quoique moins spirituelle. Elle paraît être de Nicolas Cochin (le vieux), ainsi que la copie du no 97, dans le sens de l'original.

Nicolas Cochin (le vieux) a imité cette pièce dans de plus fortes proportions. Voyez la notice sur Nicolas Cochin qui précède notre no 1314.

48-51. *Les Quatre banquets.*

Nous avons vu dans l'œuvre de De Son, à la Bibliothèque impériale, une copie d'une pièce des Quatre banquets, gravée par cet artiste.

On trouve encore trois pièces de cette suite dans une publication faite par Pasquier, dont nous avons parlé au n° 3 des copies.

Enfin, nous avons vu, à la Bibliothèque impériale, une pièce de cette suite avec le nom de Callot, en deux lignes.

53-63. *L'Enfant Prodigue.*

Copie en contre-partie, avec les mêmes vers; mais sans l'*excudit* d'Israel.

65. *La Sainte famille à table.*

1re copie.

Elle est trompeuse. On la distingue à ce que l'inscription de l'angle gauche du bas porte seulement *Nanceij* ; tandis que, dans l'original, il y a : *et fec Nanceij.*

2e copie.

Plus trompeuse encore. Nous avons indiqué les différences à la note du n° 65 du Catalogue de l'œuvre.

3e copie.

En contre-partie. Les inscriptions sont celle s de l'original.

4e copie.

La composition n'y est point renfermée dans une forme ronde. De plus, il y a un fond de chambre, avec une porte et une fenêtre. Elle est dans le sens de l'original. Mariette qui l'a vue, ainsi que la précédente, la trouve passablement exécutée. L'épreuve que nous avons rencontrée chez M. Noël, à Nancy, contient une dédicace à Alphonse de Gonzague et porte la date de 1671. — *Morceau anonyme.*

Haut. : 190 *millim. dont* 22 *de marge. Larg. :* 157 *millim.*

5e copie.

Elle est dans le sens de l'original ; mais inachevée. On prétend qu'elle a été commencée par Callot; mais Mariette dit qu'il y a peu d'apparence qu'il en soit ainsi.

On en connaît deux états :

I. Avant toute lettre.

II. On lit, dans la bordure, au bas : *Callot* et au dessous : LA STE FAMILLE | *Voyez comme quoy Dieu s'est plu a faire l'Enfant; Tant il vous ayme.* Cette inscription est de la fin du dix-huitième siècle.

Dans les deux états, les travaux sont exactement les mêmes ; la pièce est toujours inachevée.

Outre ces cinq copies, il y a aussi une imitation, dans une forme ovale, par Bernard Capitelli. Voyez nº 1305.

73. *L'Annonciation.*

Copie, en contre-partie, du nº 73, qui pourrait bien n'être lui-même qu'une copie. L'estampe décrite dans le Catalogue de l'œuvre est anonyme. Dans celle que nous décrivons ici, on lit, au bas de l'ovale, un distique latin, et, au-dessous : *B. Moncornet. Fecit.*

74. *L'Annonciation.*

Cette composition est une copie, en contre-partie, de l'un des ovales décrits sous le nº 34. On n'y voit ni les solives, ni la fenêtre qu'on remarque dans l'estampe décrite sous le nº 73. — *Extrêmement rare ; unique peut-être.*

On donne quelquefois, comme étant la pièce que nous venons de décrire, une épreuve du même sujet, coupée dans une épreuve de la planche décrite nº 34. M. de Gaillard, dont l'œuvre est aujourd'hui à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, a été victime de

cette supercherie. Il a payé 14 livres, il y a environ cent ans, une pièce détachée de la suite originale qui alors, comme aujourd'hui, ne vaut pas cinq sols.

75. *L'Annonciation ou la* NUNCIATA *de Florence.*

Nous avons indiqué à tort, sous le n° 75 du Catalogue de l'œuvre, l'existence d'un second état de la pièce originale. La pièce jointe au *Scelta d'Alcuni miracoli*, que nous avions prise pour un second état, n'est qu'une copie dans le sens de l'original. L'expression des figures n'est plus la même. Du reste, les dimensions de cette copie sont celles que nous avons indiquées comme se rapportant à une réduction de la planche originale.

76-89. *Vie de la Sainte Vierge.*

Cette suite a été aussi souvent copiée ou imitée que celle de la Petite Passion. Plusieurs de ces copies sont en contre-partie, ou reproduisent les pièces originales, avec les mêmes inscriptions. Les plus grandes différences sont dans le titre.

90-98. *Différents sujets.*

Il n'est pas à notre connaissance que toutes les pièces de cette suite aient été copiées. Nous n'avons rencontré que les copies suivantes :

94. *Jésus-Christ en croix entre les deux larrons.*

Nous avons indiqué, sous ce numéro, un troisième état de la pièce originale. Cet état n'existe pas. La pièce finie par Valdor est une copie, en contre-partie, de la pièce gravée au trait par Callot, et qui n'a jamais été terminée. On lit, à gauche de cette copie : *I. Callot. inu. | I Valdor fec.*

On lit, dans la marge, en deux colonnes :

En hic ternas Cruces spectas,
Pharos celsas, et erectas
Super Mundi Maria :

In sinistra, naufragium ;
In dextera, spes nauium,
Portus est in MEDIA.

97. *La Conversion de Saint Paul.*

1re copie.

Copie trompeuse, dans le sens de l'original, par un graveur qui ne s'est pas fait connaître ; mais qui paraît être Nicolas Cochin (le vieux). On lit, à droite, les mots : *Jac. Callot in.* qui ne se trouvent pas dans l'original.

2e copie.

Copie en contre-partie, au burin, par Valdor. Au bas, une dédicace, en trois lignes, à Paul de Groesbeeck. On lit, au-dessous de cette dédicace : *Joanes Valdor fecit cum gratia et Priuil Ser^m* 1627. — Cette pièce se trouve, à la Bibliothèque impériale, œuvre de Waldor E. D. 3. a.

99. *L'Assomption au chérubin.*

Copie, en contre-partie, de cette jolie pièce, alors que la planche était de premier état ; c'est-à-dire, avec l'ovale terminé par des points. Le copiste n'a point reproduit, au bas, la tête de chérubin qui se voit dans l'original ; mais il a ajouté, à gauche, dans la marge : *J. Callot. in.*

101. *L'Apôtre Saint Pierre.*

Copie, en contre-partie, qui paraît être de François Collignon. On lit, à droite : *Callot*, et, dans la marge : *Saint Pierre.*

Quant au Saint Paul qu'on dit avoir été gravé par De Son, et qui est le pendant de cette copie, voy. ci-dessus, n^e 1419.

102. *Saint Jean dans l'île de Pathmos.*

1re *copie.*

Elle est en contre-partie. On lit, à gauche, sur le petit rocher : ***Iacobus Callot Inuent.*** Cette copie paraît avoir été gravée par Collignon. Elle décore le Dictionnaire des graveurs par Basan.

2e *copie.*

Aussi en contre-partie. On lit, à gauche : ***Callot.***

103. *Saint Paul.*

Nous avons dit par erreur, dans notre note sur le nº **103**, que cette pièce a été copiée. Nous n'en avons rencontré aucune copie.

104-119. *Les Grands apôtres.*

1re *suite de copies.*

Aucune pièce de cette suite ne porte l'***excudit*** d'Israël, non plus que le nom de Callot, si ce n'est sur le titre. Il existe un état du titre de ces copies dans lequel cette pièce est inachevée, à partir de la cinquième ligne où l'on voit seulement : A I C. On a voulu, quelquefois, faire passer ces copies pour des épreuves du premier tirage. Les différences matérielles entre les copies et les originaux sont impossibles à signaler, pour les pièces autres que le titre. Mais la lourdeur de la pointe, dans les copies, surtout dans les fonds, ne peut laisser aucun doute.

2e *suite de copies.*

Avec : ***Callot In*** à chaque pièce, et l'***excudit*** de Moncornet sur celle qui représente saint Jean.

3e *suite de copies.*

Elle a été exécutée, de nos jours, dans l'intention frauduleuse de la faire passer pour la suite originale ; mais elle est très-mal exécutée. On la reconnaît à ce que, dans la pièce qui représente le Sauveur, les rayons de l'auréole n'atteignent pas la partie supérieure de la planche ; tandis que, dans l'original, ces rayons viennent se briser à cet endroit.

Il existe encore d'autres copies de cette suite, également mal exécutées, et dont la description serait aussi fastidieuse qu'inutile.

120-135. *Les Petits apôtres.*

Les copies de cette suite sont encore plus nombreuses que celles de la Passion et de la Vie de la Vierge. Nous ne pouvons que nous référer à nos précédentes observations.

137. *Saint-Sébastien.*

1re *copie.*

Sur la terrasse, à droite : ***Callot In.*** Dans la marge : ***f. Collignon.***

2e *copie.*

Sur la terrasse, à droite : ***Jean Valet excudit*** et, plus loin : ***Callot Inuentor.*** Dans un second état, le nom de Valet a été remplacé par celui de Gagniere. — Cette copie nous paraît être de Nic. Cochin (le vieux).

3e *copie.*

On lit, à droite : ***A Paris chez Vanhack. Callot In.***

4e copie.

Sur la terrasse, à droite : ***Callot In***

5e copie.

Sur la terrasse, à droite : ***Callot.***

Toutes ces copies sont dans le sens de l'original ; nous ne connaissons d'autre reproduction en contre-partie, que celle de Nic. Cochin (le vieux) beaucoup plus petite que celle dont nous venons de parler. On lit, à gauche, sur la terrasse : ***B. Moncornet ex cum priuilegio*** et, dans la marge : S. SEBASTIANVS MARTYR. | ***Nuda quid ad queruam religatis brachia Siluam : Ipsa mihi Silvam velera sagitta facit :***

138. *La Tentation de Saint-Antoine, gravée à Florence.*

Reproduction, dans de plus grandes proportions, de notre no 138. La composition est gravée sur deux grandes feuilles qui s'assemblent.

On lit, dans la marge : SERmo FERDINANDO. II. HETRVRIÆ MAG : DVCI. V. E MAGNO INGENIORVM........ SVA MANV INCISAM. ET IMPRESSAM. ANTONI MEI TINGHI DAT. DONAT. DICAT. CIↃIↃCXXVII (1627) et au-dessous : ***Iacomo Callot inuent.***

Larg. : 925 millim. Haut. : 745 millim. dont 12 millim. de marge.

On connaît deux états de cette pièce :

I. On lit au bas : *Con priuilegio.*

II. Ces mots ont été effacés et remplacés par : ***Sup. permissu.***

D'ailleurs le prénom de cet artiste est écrit : ANTONIVS et son nom TINGHI*us*.

Gersaint (p. 70 du Catalogue de Lorangere) et Mariette, dans

ses notes manuscrites, indiquent que cette pièce, assez spirituelle, a été gravée sur le dessin original de Callot, et Mariette ajoute qu'elle a les dimensions de ce dessin, qu'il a vu dans la galerie du Grand duc, à Florence. Gersaint dit que ce dessin se trouvait, vers le milieu du dix-huitième siècle, chez M. Julienne (des Gobelins) ; ce qui est assez difficile à concilier.

Florent le Comte, de même que la plupart de ceux qui ont écrit après lui, ont parlé de cette pièce comme si elle était originale. Cette copie, qui n'est pas sans mérite, est peu commune et elle fait connaître la composition originale qui est presque introuvable.

139. *Autre Tentation de Saint Antoine dédiée au duc de la Vrillière.*

1re *copie.*

Avec l'adresse de ***J. B. de Poilly*** et ***Jac Callot inuen et fe.***

2e *copie.*

On lit, au bas : ***A Paris chez Mondhare***, au-dessous d'une dédicace à M. de Montmorin de St Herem.

3e *copie.*

Elle est anonyme. — L'épreuve que nous avons vue est rognée.

4e *copie.*

Elle est gravée, en contre-partie, par Pacot.

143. *Saint François dans un lys.*

1re *copie.*

Elle est trompeuse, et dans le sens de l'original. On la reconnaît à ce que le petit écusson, à droite du bas (celui où l'on voit deux mains surmontées d'une croix), n'est qu'à un demi-millim. du trait carré ; tandis que, dans l'estampe originale, il en est distant d'un millim. et demi.

2e *copie.*

Elle est en contre-partie ; c'est-à-dire que l'écusson dont nous venons de parler, qui est à droite dans l'original, se trouve à gauche dans la copie.

147-152. *Les Pénitents et Pénitentes.*

1re *suite de copies.*

Elle est en contre-partie; le nom du saint est au bas de chaque pièce, près du trait carré. A toutes : *Callot fe*— mais on n'y voit pas l'*excudit* d'Israel, non plus que le *cum privilegio.* Cette suite est dans le genre de Nicolas Cochin le vieux.

2e *suite de copies.*

Aussi en contre-partie, avec les mêmes inscriptions dans la marge ; mais à un centimètre et demi, environ, du trait carré ; tandis que, dans la suite qui précède, ces inscriptions n'en sont distantes que d'un ou de deux millimètres. Cette dernière suite, dont on rencontre des épreuves tirées sur vélin, est très-inférieure à la première.

Les légendes qui se trouvent au bas de chaque pièce sont d'une écriture du dix-huitième siècle, ce qui laisse à supposer que c'est

à cette époque que ces copies ont été exécutées. Nous ne les avons jamais rencontrées sans lettre.

154. *Prêtre portant le saint sacrement de l'Eucharistie.*

Nous avons dit, à tort, dans la description de l'estampe originale que le personnage est dirigé vers la *gauche ;* c'est vers la *droite* que le personnage est tourné.

1re copie.

Elle est dans le sens de l'original, qui, mesuré à la hauteur du nez du personnage, n'a que 23 millim. de largeur. La copie, mesurée au même endroit, a près de 25 millim.

2e copie.

Elle est en contre-partie.

On en connaît trois états :

I. Avant le trou qui a été percé au haut de la pièce, pour simuler la défectuosité de l'original.

II. Avec ce trou.

III. La pièce a été diminuée en largeur ; les angles sont aigus. Dans cet état, sa largeur est de 22 millim., tandis qu'elle en a 24 dans les états précédents.

157-163. *Les Péchés capitaux.*

1re suite de copies.

Dans le sens des originaux, avec *I Callot In* à la pièce qui représente l'orgueil.

2e suite de copies.

En contre-partie, avec *Carolus Allard excudit* à la pièce figu-

rant l'Orgueil. Elle est chiffrée de 1 à 7. Le nom de Callot est à la première pièce seulement.

3e suite de copies.

Aussi en contre-partie ; mais sans aucun nom.

4e suite de copies.

Egalement en contre-partie ; avec des fonds à chaque pièce. — Suite anonyme.

164–166. *Les Sacrifices.*

Copie en contre-partie dont on connaît deux états :

I. On lit à la gauche du bas : *I Callot In.*

II. Ces mots ont été effacés.

203. *Le Titre aux astrologues.*

Copie, en contre-partie, fort joliment exécutée. Elle nous paraît être de Salomon Savery, dont on voit l'*excudit* à gauche. Le nom de *Jac Callot* est à droite.

492–503. *Le Combat à la barrière.*

Nous allons décrire dix pièces reproduisant plusieurs fragments copiés dans cette suite. — Ces pièces sont toutes en contre-partie.

(1) Copie, dans de plus fortes proportions, des quatre tambours et des deux fifres de l'Entrée du Prince de Phaltzbourg (v. no 493). On lit le no 71, à la droite du bas.

Larg. : 110 millim. Haut.: 76 millim.

(2) Copie, dans les mêmes proportions que celles de la pièce précédente, des trois plus grands personnages qui se voient, à la

gauche du haut, dans l'Entrée de M. de Macey (n° 494). On lit le n° 72 à la droite du bas.

(3) Copie du char traîné par le Temps, dans l'entrée du Marquis de Moy (n° 498). Elle est dans les mêmes proportions que l'original, et on lit, au milieu : ***Iacques Callot in.***

Larg. : 121 *millim. Haut. :* 79 *millim.*

(4) Copie du char traîné par deux chiens, dans la pièce ci-dessus (498). — Même inscription. — Mêmes dimensions de la planche.

(5) Copie du char traîné par deux hommes, dans l'Entrée du Prince de Phaltzbourg (n° 493). — Même inscription que ci-dessus. — Mêmes dimensions de la planche.

(6) Copie du char traîné par une Renommée, dans la même planche (493). — Même inscription que ci-dessus. — Mêmes dimensions de la planche.

Copie du char d'Apollon dans l'Entrée de son Altesse (n° 499). — Même inscription que ci-dessus. — Mêmes dimensions de la planche.

(8) Copie, dans la même pièce (n° 499), du char placé en regard du précédent (n° 499). — Même inscription que ci-dessus. — Mêmes dimensions de la planche.

(9) Copie du char qui se trouve au milieu du bas, dans l'Entrée du Marquis de Moy (n° 498). — Même inscription que ci-dessus. — Mêmes dimensions de la planche.

(10) Copie du char représentant un rocher où travaillent des cyclopes, dans l'Entrée de Charles IV (n° 499). — Même inscription que ci-dessus. — Mêmes dimensions de la planche.

Il résulte de la description qui précède que les nos 1 et 2 sont dans de plus fortes proportions ; tandis que les nos 8 à 10 ont les mêmes dimensions que les originaux. Il est probable que cette suite est plus considérable. A l'exception des nos 1 et 2 qui sont chiffrés 71 et 72, les autres pièces ne le sont pas. Ces nos 1 et 2 ne paraissent pas gravés par la main qui a produit les huit autres.

On connaît deux états de cette suite :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. Au-dessous du nom de Callot, on lit : *Paris chez P. Landry rue S. Iacques.*

Nous avons vu aussi d'autres copies d'une partie des fragments ci-dessus décrits ; elles sont également dans des dimensions plus fortes que celles des originaux, et en contre-partie.

534-549. *Actions ou principaux faits des Médicis.*

Deux pièces de cette suite ont été copiées. La première est le Combat de six galères (nº 544). Cette rare copie, qui est de Bazzicaluve, a été souvent considérée comme une pièce originale de Callot. Nous l'avons décrite nº 1570.

L'autre copie est celle du Couronnement de la grande duchesse (nº 549). Elle a été fabriquée de nos jours dans l'intention d'en faire passer les épreuves comme provenant de la planche originale, avant que celle-ci fût retrouvée. Voici quelques-unes des différences matérielles que présentent les deux planches :

1º Les armoiries de Florence et de Lorraine, légèrement tracées dans l'original sur la partie supérieure du dais, sont à peine indiquées dans la copie.

2º La partie visible du front de l'homme placé derrière le col du cheval, à gauche, et dont on n'aperçoit que le sommet de la tête, est ombrée dans l'original ; tandis que cette partie est entièrement blanche dans la copie.

3º Le bas du manteau jeté sur l'épaule du personnage, à gauche, et qui tient la bride du cheval, est garni, dans l'original, d'une légère broderie qui n'existe pas dans la copie.

Cette copie est sans intérêt, depuis que la planche originale, si rare autrefois, a été retrouvée. Il est fort extraordinaire que cette planche, perdue pendant près de deux siècles, se soit retrouvée précisément dans les mêmes mains où sont actuellement les quinze autres. Le fait n'en est pas moins constant et nous avons vu des épreuves modernes, avec la lettre ajoutée, de la suite en-

tière en seize pièces. Nous ignorons comment les quinze premières pièces de la suite originale sont sorties du cabinet du grand duc où elles étaient conservées avant la révolution de 1789. Ces quinze pièces étaient assez rares en France, à cette époque, et Mariette n'avait pu se les procurer qu'en les faisant venir de Florence par l'intermédiaire de Nicolas Gaburri. Une longue lettre de ce dernier à Mariette, datée de Florence du 4 oct. 1732, contient ce qui suit : « Vous trouverez, à part pour vous, dans le volume du *Musée florentin* qui vous est destiné, les sujets de compositions gravées par Callot, et dont vous me parlez dans votre lettre du 24 mai, concernant la maison de Médicis, que l'on voit peintes dans les corridors qui, du palais Pitti, conduisent à la galerie royale. Vous me dites qu'elles doivent être au nombre de seize pièces ; mais je puis vous assurer qu'il n'y a pas plus de huit jours, on en sortit la collection entière pour le roi d'Angleterre, qui l'avait demandée au Grand duc, et il n'y en a que quinze planches. Il est vrai que je vous en ai envoyé un exemplaire il y a peu de temps. M. Louis Ciriès en a emporté un grand nombre pour les vendre. Je les ai vues avant qu'il ne les achetât, mais ces épreuves étaient toutes tellement fatiguées, que je doute qu'il ait pu en retirer un grand bénéfice. Il m'en reste un seul exemplaire en bon état, et je vous prie de vouloir bien l'accepter tel qu'il est, comme une faible compensation à tant de services que vous m'avez rendus (M. Dumesnil, Histoire des plus célèbres amateurs français, tome I, p. 320). »

550-553. *Le Combat des quatre galères du Grand duc.*

On ne connaît que deux pièces de cette suite qui aient été copiées. Elles sont gravées, en contre-partie, dans la manière de Claude Goyrand, auquel Mariette les attribue. Elles ne portent aucune inscription autre qu'*Israel ex.* qu'on voit, à gauche, sur le nº 551, et, à droite, sur le nº 553.

Larg. : 205 *millim. Haut. :* 105 *millim.*

557-563. *Les Petites Misères de la guerre.*

1re suite de copies.

Suite sans titre et sans aucune inscription ni chiffres.

2e suite de copies.

Suite trompeuse avec le titre. Chaque pièce reproduit l'*excudit* d'Israel sur les six pièces de la suite, mais non sur le titre. Les numéros y sont. On lit, dans la marge du titre : *Carolus Allard excudit.* Nous avons vu chez M. Noel, à Nancy, une copie trompeuse du n° 6 ; mais nous ne pouvons dire si elle appartient à cette suite de copies. Dans cette épreuve du n° 6, l'*s* du mot Israel touche le trait carré, tandis que dans l'original, il y a entre cette lettre et le trait carré une distance d'environ un millimètre.

Ce n° 6 fait partie d'une suite de six pièces sans le titre que nous avons vue chez M. Thiéry. Elle est fort joliment exécutée.

564-581. *Grandes Misères de la guerre.*

1er suite de copies par Claude Gelée, dit le Lorrain.

Il doit paraître bien extraordinaire qu'un génie tel que celui de Claude Lorrain se soit asservi au rôle de copiste et, surtout, qu'il ait cherché à reproduire celui des ouvrages de Callot qui est le plus éloigné de son genre de talent.

Cependant le fait est hors de doute, et, bien que nous n'ayons pas vu ces copies, qui se conservent au *British Museum*, nous ne pouvons que nous incliner devant le jugement du savant Conservateur de cet établissement, M. Carpenter, qui a bien voulu nous écrire ce qui suit :

« J'ai acquis la conviction, par une comparaison attentive des originaux des Misères de la guerre de Callot, avec les copies qui

sont au *British Museum*, que ces copies sont bien de Cl. Lorrain.

» Les copies que nous possédons sont au nombre de six. Ce sont les nos 2, 4, 9, 11, 12 et 15 de la suite originale. Elles sont loin d'être exécutées avec la grande finesse et l'habileté de main particulières à Callot, et qui se remarquent surtout dans le no 9 de la suite gravée par cet artiste : mais elles sont bien de Claude Gelée.

» L'ombre et le feuillé des arbres a beaucoup de rapport avec le travail du paysage de Claude : *Le départ pour les champs* (R. D., no 16). Dans la copie du no 15 de Callot, la manière dans laquelle les bâtiments sont traités, a une grande affinité avec la pointe dont Claude s'est servi pour graver la *Vue d'une place de Rome* (R. D. no 38).

» Je remarque que dans les pièces de Claude, plusieurs sont traitées d'une manière toute particulière. Ce sont : *Le dessinateur* (R. D. no 9) ; *Le port de mer au fanal* (R. D. no 11) ; *Le départ pour les champs* (R. D. no 16). Je trouve aussi, dans la *Vue d'une place de Rome* (R. D. no 38), que le style du dessin et le mouvement de certaines figures ont un cachet particulier.

» Tout cela, selon moi, diffère de la manière ordinaire de Claude, et se rapproche de ce qu'on trouve dans les copies qu'il a exécutées d'après Callot. Il est vraisemblable que ces copies ont été faites à la même époque que les pièces ci-dessus, ou peu de temps après ; mais, dans tous les cas, c'est la même main qui a gravé les unes et les autres. »

L'extrême rareté des copies conservées au *Britsh Museum* paraîtrait indiquer que Claude Gelée n'a gravé les pièces dont il s'agit qu'à titre d'essai, et qu'elles n'ont pas été mises dans le commerce. Les judicieuses remarques de M. Carpenter doivent conduire à supposer que, vers 1634 (les Misères de Callot sont de 1633), Claude Gelée en était encore à chercher les grands effets qu'il obtint plus tard de sa pointe magique. En tout cas, elles révèlent une phase particulière de ce talent merveilleux.

2e suite de copies.

Avec les mêmes vers que ceux des originaux, mais sans le nom d'Israël. Celui de Callot n'y est pas. Nous n'avons vu que sept planches de cette suite, dont le titre manque.

3e suite de copies.

Cette suite a été fabriquée par un ignorant, pour être vendue à la place de la suite originale, avant que les planches de cette dernière aient été acquises par Leloutre. Elle reproduit toutes les inscriptions de l'original ; mais elle est lourdement gravée et sans aucun esprit. On la reconnaît à ce que l'écriture des vers est d'un caractère plus moderne dans les copies que dans les originaux.

582-584. *Les Exercices militaires.*

Suite de copies publiées par Clément de Jonghe. On lit, au bas, à la place de l'*excudit* d'Israel : *Clemendt de Ionghe. excudit* 1635. *I. Callot fet.*

Dans le second état, on lit, à la place de l'*excudit* de Clément de Jonghe : *S. Savery excu* 1635.

Gersaint mentionne la pièce suivante que nous n'avons pas rencontrée :

« Un titre pareil à celui des Exercices militaires, gravé en contre-partie, dans le cartouche duquel il y a, au lieu de l'écriture, deux petits essais de gravure. Ce titre paroît plutôt copié d'après l'original que de Callot même ; cependant il n'est pas commun (Catalogue de Lorangere, p. 76). »

597. *Funérailles de l'Empereur Mathias.*

Copie, en contre-partie, avec les mêmes inscriptions, si ce n'est qu'on lit, à la droite du bas : *I Callot In.*

On connaît deux états de cette copie :

I. C'est celui qui vient d'être décrit :

II. Au-dessous du nom de Callot, on lit : *Gallays ex.*

617. *L'Eventail.*

Toutes les copies que nous allons décrire reproduisent, sur la banderole, les inscriptions de l'original.

1re copie.

A droite : *Jacomo Callot Inv* et, à gauche : *Edouard Ecman Sc*. Très-jolie pièce gravée sur bois. Mariette dit qu'il ne comprend pas comment on a osé entreprendre un pareil travail.

2e copie.

On lit, à gauche, sur le cartouche : *Jacomo Callot in* et, à droite : *Francesco Collignon scul.*

3e copie.

A droite : *Jacomo Callot*, et, à gauche : *chez Bonnart.*

On en connaît deux états :

I. Avant le nom de Bonnart et avec *In* à la suite du nom de Callot.

II. C'est celui qui vient d'être décrit.

4e copie.

Elle est en contre-partie. On lit, au milieu du mascaron du bas : *Jacomo Callot in Nanci.*

622. *Le Parterre de Nancy.*

Copie qui paraît avoir été exécutée en Allemagne, bien qu'elle reproduise toutes les inscriptions françaises. On la reconnaît aux

différences suivantes : Après le mot *Madame* du troisième vers, il y a une virgule dans l'original ; cette virgule n'existe pas dans la copie. Les mots : *doux-flairantes* du cinquième vers sont unis par un trait d'union dans l'original ; ce trait d'union manque dans la copie.

1re *copie.*

On lit, à gauche, dans la marge : *F. L. D. Ciartres excu.*

La partie droite de l'épreuve que nous avons vue étant coupée, nous ne pouvons dire si cette partie contient une inscription gravée.

2e *copie.*

Un peu plus petite que l'original. — *Morceau anonyme et sans aucune inscription.*

623. *Le Jeu de boules.*

1re *copie.*

Elle est de Claude Goyran. On lit, à gauche, sur la terrasse : *Ia Callot In Nancij* et, dans la marge, à gauche : *Cl. Goyrand fecit* — à droite : *Jo. Valet excud.*

2e *copie.*

On lit : *Ia Callot in Nanceij* sur la terrasse, à gauche, et, à droite, dans la marge : *Ganiere ex.*

3e *copie.*

On y lit, à gauche, *Ia. Callot In Nanceij* — au milieu sur la terrasse : *Chez N. Bonnart, ruë S. Iacques à l'Aigle.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. On ne voit aucun nom d'éditeur. Dans cet état la gravure ressemble à celle de Nic. Cochin (le vieux), quoiqu'elle soit plus lourde que celle des pièces qui appartiennent à cet artiste.

II. C'est celui qui vient d'être décrit. L'imitation du genre de Cochin, sensible dans le premier état, n'apparaît plus dans celui-ci.

624. *La Grande Foire de Florence.*

1re copie.

Copie, en contre-partie, par Salomon Savery et dédiée par lui à Michel Blondo, dont les armes remplacent celles de Florence.

On en connaît deux états :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit, à gauche, dans la marge : ***Clément de Jonge excudit.***

2e copie.

Il existe, en outre, une copie anonyme d'un fragment de cette pièce. Elle est gravée sur bois, vraisemblablement par Edouard Ecman. Ce fragment reproduit la gauche du bas de l'estampe. Il est entouré d'un trait carré, et mesure 340 millim. de largeur sur 167 de hauteur.

627-629. *Les Trois Pantalons.*

Cette suite de copies se reconnaît à ce qu'on lit, à gauche, au bas de chaque pièce : ***Callot in.***; tandis que, dans l'original, on lit sur le n° 627 : ***Ia. Callot fe. firenza,*** et que les deux autres pièces sont anonymes.

On rencontre, quelquefois, cette suite de copies avant que le nom de Callot ait été mis sur les trois pièces.

641-664. *Les Balli.*

1re suite de copies.

Chaque pièce est entourée d'un trait carré, qui n'existe pas dans la suite originale.

2e suite de copies.

Suite très-trompeuse, et qui a été classée par erreur, à la Bibliothèque impériale, parmi les originaux. On la reconnaît à ce que le titre ne porte pas le mot *fe.* à la suite de : *Jac Callot in.* De plus, on y lit l'*excudit* de Gallays, qui ne se trouve jamais sur le titre original. Quant aux autres pièces de la suite, qui n'est jamais chiffrée, il faut beaucoup d'habitude pour distinguer les originaux des copies. Au besoin, il sera bon de confronter, avec une suite chiffrée, les pièces qu'on rencontrera sans les numéros.

3e suite de copies.

Elle est en contre-partie, lourdement gravée et sans esprit.

4e suite de copies.

M. de Heinecken, Tome 4, p. 501, indique que : « L'édition sous l'adresse de G. Valk est retouchée. » L'auteur a pris des copies pour des originaux. Le nom de Valk n'existe que sur une suite de copies.

666. *Le Brelan.*

1re copie.

Elle est en contre-partie. On lit, au bas : *Jacob Callot fecit.* Au lieu des mots : *Jac. Callot fe*, qui se lisent dans l'original.

On en connaît deux états :

I. C'est celui qui vient d'être décrit; il est avant l'adresse de Mariette, dans la marge.

II. On lit dans la marge, au-dessous des mots : **Prodigvs Hinc secvm** : *A Paris chez P. Mariette.*

2e copie.

Aussi en contre-partie, sans le nom de Callot. L'épreuve que nous avons vue à la Bibliothèque impériale (Supplément à l'œuvre de Callot) a été privée de sa bordure.

667-670. *Les Bohémiens.*

Cette suite a été très-souvent copiée. La plupart de ces copies se reconnaissent facilement, soit parce qu'on y lit des noms d'éditeurs, qui ne se trouvent jamais sur les estampes originales, tels que : *Chereau, Langlois, Mariette, Wischer*, etc., soit parce que, à la suite du nom de Callot, on lit : *inuentor* ou *in* ; tandis que, dans les originaux, le nom du maître n'est jamais suivi que de l'abréviation : *fec*. Sur l'une de ces suites de copies, on lit : *Cl. Goyrand fecit.*

S'il est facile de reconnaître les copies que nous venons de signaler, il n'en est pas de même à l'égard d'une suite très-trompeuse, qui a été classée, à la Bibliothèque impériale, parmi les originaux. Les estampes de cette suite de copies sont généralement plus noires que les estampes originales, et les ombres sont plus fortement accusées. En outre, le copiste, en cherchant à produire une imitation exacte, n'a obtenu que des planches froides et dépourvues d'esprit. Quant aux différences matérielles, elles sont fort difficiles à signaler. Nous nous bornerons à indiquer les plus apparentes qui se rencontrent sur le n° 668, en haut duquel on lit: *Ne uoila pas de braues messagers.*

Dans l'original, l'*a* du nom de *Callot*, qu'on lit à la gauche du bas, est coupé en deux par un trait échappé, de sorte qu'on

semble pouvoir lire : *Cellot*. On voit, très-distinctement, un petit espace blanc entre le trait qui coupe l'*a* et la partie inférieure de cette lettre. Dans la copie, cette lettre, quoique reprise par le bas, avec une intention évidente d'imiter l'original, n'est pas coupée aussi fortement par un trait, et le point blanc est presqu'imperceptible. De plus, l'original mesure 134 millim. de largeur, d'un trait carré à l'autre; tandis que la copie n'a que 130 millimètres.

671. *La Dévideuse et la Fileuse.*

Copie en contre-partie; mais les deux figures sont sur deux planches, savoir : La dévideuse dans une chambre; la fileuse, à l'entrée d'un jardin. — *Morceaux anonymes.*

673-684. *La Noblesse.*

1re suite de copies.

Suite anonyme et sans fonds.

2e suite de copies.

Suite dans laquelle chaque pièce est entourée d'un trait carré et porte le nom de Callot. Ces pièces ont été gravées, six par six, sur la même planche.

3e suite de copies.

Elle est anonyme et en contre-partie.

685-709. *Les Gueux.*

§ Ier. *Copies dans le sens des originaux.*

1re suite.

Suite complète, en 25 pièces gravées sur bois par Edouard Ecqman, et non chiffrée.

On lit sur le titre, à gauche : *Iacomo Callot in,* et, à droite, *Edouard Ecqman scul.* — Sur la planche représentant les Deux Pèlerins (n° 687) on lit à gauche : *Callot.* — Les autres pièces de la suite sont anonymes. Cette suite a été tirée, tantôt d'une seule teinte, tantôt en camaïeu ; ces dernières sont très-estimées. Il est impossible, cependant, de dire si le tirage en camaïeu a précédé ou suivi le tirage d'une seule teinte.

2e *suite.*

Suite avec *Callot in,* et l'*excudit* de P. Mariette. Elle est chiffrée de 1 à 24.

3e *suite.*

On lit sur le titre : *Iacomo Callot in F. L. D. Ciartres excudit.* Elle est chiffrée de 1 à 24, dans un ordre différent de celui de la précédente, lequel ne se rapporte pas plus que celui de cette dernière à l'ordre adopté par Fagnani, pour le numérotage de la suite originale.

4e *suite.*

On lit, au bas : *J. C.* (en lettres entrelacées) *fec.*

Nous n'avons vu, de cette suite, que le titre et le n° 16, qui est le n° 21 de la suite originale chiffrée (705 de notre Catalogue). On lit, au bas du titre : *Iacomo Callot in. A Paris chez P. Mariette rue S. Iacques à lesperance.*

5e *suite.*

On lit deux vers, soit au haut, soit au bas de chaque morceau. A chaque pièce : *I Calot in*, à la gauche du bas.

§ II. *Copies en contre-partie.*

1re *suite.*

On lit sur le titre, à droite : *Iacomo Callot in. et fe* et, à gauche : *Saverij ex.* — Cette suite de copies, en 25 pièces no

chiffrées, est exécutée dans le goût de la Grande Foire de Florence gravée par Salomon Savery. Après les copies sur bois d'Edouard Ecqman, celles de Salomon Savery sont les meilleures. — ***Rare.***

2e suite.

Cette suite, qui a été gravée en Italie, avec des fonds à chaque pièce, porte sur le titre : ***Iacobus Callot in fecit Francesco de Paulli formi.*** Sur la planche représentant les deux pèlerins (nº 687), on lit : ***Callot in.*** Toutes les autres pièces sont anonymes.

3e suite.

Suite chiffrée de 1 à 24, dont nous n'avons pas vu le titre. Le numérotage ne correspond pas à celui de Fagnani.

4e suite.

On lit au bas de chaque pièce : ***N. Bonnart A l'Aigle.*** — Nous n'avons pas vu le titre de cette suite.

Outre ces suites de copies, nous avons vu, aussi en contre-partie, une copie isolée de la planche des deux pèlerins. On y lit, à la droite du bas : ***Callot.***

On connaît encore plusieurs autres suites portant soit le nom de Vanheck, soit celui de Bonnart, ou de Crépy ou d'un autre éditeur postérieur à Callot.

711. *La Chasse.*

Copie en contre-partie ; on lit à droite : ***Jac Callot f.***

712. *La Petite vue de Paris.*

Il en existe au moins trois copies qui sont, toutes, avec le fond terminé. L'une est dans le sens de l'original, et les deux autres sont en contre-partie.

De la copie dans le sens de l'original, nous n'avons vu qu'une épreuve privée de sa marge ; ce qui ne nous a pas permis de reconnaître si cette marge contient des inscriptions. A gauche, au-dessus du trait carré : *Callot.*

1re copie en contre-partie.

On lit, à droite : *Iacomo Callot In F* et, dans la marge, à droite : *P. Mariette excudit.*

2e copie en contre-partie.

On lit, à droite : *Iacomo Callot In*, et, dans la marge, à gauche : *Corn van Ticnen ex.*

713-714. *Les Deux Grandes vues de Paris.*

§ Ier. *Copies dans le sens des originaux.*

1re suite.

Nous n'avons vu que la copie du *Pont neuf*. Elle est trompeuse et porte, à droite, comme dans l'original : *Callot fec.* On la reconnaît : 1° à ce qu'il n'y a pas de point après le mot *fec* — tandis que ce point existe dans l'original ; 2° à ce qu'il y a *cinq* oiseaux qui voltigent, à droite de la Tour de Nesle ; tandis qu'il n'y en a que *quatre* dans l'original. Les fonds sont gravés très-lourdement.

2e suite.

Les deux planches originales ont été copiées. Les copies sont trompeuses. On les reconnaît au mot *In* qui se lit à la suite du nom de Callot, au lieu du mot *fec* qui se lit dans les estampes originales.

On rencontre, très-souvent, ces copies privées de leur marge

inférieure. Lorsque cette marge existe, on peut constater trois états différents :

I. C'est celui qui vient d'être décrit ; la marge est entièrement blanche.

II. On lit, au milieu de la marge : ***Joan Valet exudit (sic).***

III. Le nom de ***Gagniere*** a remplacé celui de ***Valet.***

3e suite.

Les deux planches originales ont été copiées. Les copies sont trompeuses. On les reconnaît, comme les précédentes, au mot ***In*** (ainsi écrit sur la vue du Louvre et écrit ***in*** sur la vue du Pont neuf) qu'on lit à la suite du nom de Callot, au lieu du mot *fec*, qui se lit à la même place, dans les estampes originales. En outre, on lit dans la marge, à droite : ***f. Collignon.*** On rencontre, le plus souvent, ces copies dépourvues de leur marge inférieure.

4e suite.

Nous n'avons rencontré que la copie du Pont neuf. On y voit six numéros de renvois correspondant à autant de légendes dans la marge. On lit, à droite, sur la terrasse : ***Callot In*** et, au milieu de la marge : ***Veuë ancienne de Paris*** ; puis, à droite : ***Chèz Bonnart rue saint Iacques à l'Aigle.***

§ 2e. *Copies en contre-partie.*

1re suite.

Les deux planches originales ont été copiées. On y voit, dans l'intérieur de chaque planche, des inscriptions désignant les monuments. On lit, au milieu de la marge : ***Callot Inuent.***, et, à gauche : ***F. L. D. Ciartres excudit.*** Aux épreuves postérieures, cette adresse est effacée.

2e suite.

Nous n'avons pas vu la copie du Pont neuf. Sur celle du Louvre, il n'y a aucun nom ni inscription.

715-718. *Les Quatre Paysages.*

Toutes les copies de cette suite, que nous avons vues, sont en contre-partie.

1re suite.

Les nos 715, 716 et 717 sont anonymes. Sur la terrasse du n° 718, on lit : *Callot in*.

2e suite.

Cette suite est chiffrée de 1 à 4. On lit au bas : *J. Callot.*

3e suite.

Nous avons vu une copie du n° 718. On y lit sur la terrasse, à gauche : *C. Vischer excud. J. Callot.* — Les trois autres pièces de la suite n'ont pas passé sous nos yeux.

729. *La Pandore.*

§ 1er. *Copie dans le sens de l'original.*

Elle est assez trompeuse. On la reconnaît à deux caractères : 1° Elle est anonyme. 2° On ne voit pas, dans l'ombre de l'escalier taillé dans le rocher, un homme qui descend, en allant à la rencontre de celui qui se dispose à monter. Cet homme, qui descend, se voit dans l'original.

§ 2e. *Copie en contre-partie.*

1re copie.

Elle est anonyme. On en connaît deux états :

I. Les nuages qui entourent Jupiter ne sont pas terminés, et il y a des lacunes dans le trait carré du haut.

II. Les nuages sont terminés ; les lacunes n'existent plus dans le trait carré.

2e copie.

On lit à droite, sur la terrasse : *Jac. Callot.*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit. La marge est blanche.

II. On lit dans la marge, à droite : *N. Bonnart à l'aigle,* et huit vers dont le premier est :

L'homme vivait heureux sans peine et sans misère.

730-746. *Figures variées.*

§ 1er. *Copies dans le sens des originaux.*

Suite de copies très-trompeuses. On la reconnaît à ce que, sur le titre, il n'y a pas de point après le nom de Callot, tandis que ce point existe dans l'original. En outre, chaque pièce de la suite de copies est entourée d'un trait carré fortement accusé ; tandis que, dans la suite originale, il n'y a, sur la plupart des pièces, qu'un filet très-léger.

On connaît deux états de cette suite :

I. C'est celui qui vient d'être décrit. Les estampes de cet état sont plus brillantes et plus léchées que celles de la suite originale ; mais elles sont beaucoup moins spirituelles.

II. Les planches ont été chiffrées dans l'ordre adopté, par Fagnani, pour le numérotage des planches originales.

§ 2e. *Copies en contre-partie.*

1re suite.

Bien qu'elle ne porte pas le nom de Collignon, cette suite nous paraît avoir été gravée par cet artiste. On n'y voit de traces de filets que sur les nos 740, 742 et 743.

2e suite.

Elle est beaucoup moins bien gravée que la précédente.

747-767. *Les Bossus.*

§ 1er. *Copies dans le sens des originaux.*

Nous ne connaissons qu'une suite de copies anciennes, dans le sens des originaux. Elle est trompeuse. On la reconnaît à ce qu'elle est chiffrée dans un ordre différent de celui qui a été adopté par Fagnani, pour la suite originale.

Il existe encore une mauvaise suite de copies, faite au dix-neuvième siècle, dans le sens des originaux, et chiffrée dans l'ordre adopté par Fagnani. L'écriture du titre est d'un caractère plus moderne que celui de la suite originale.

§ 2e. *Copies en contre-partie.*

1re suite.

Suite sans numéros, dont nous n'avons pas vu le titre.

2e suite.

Autre suite, également sans numéros. Nous y avons remarqué la copie de la pièce rare, qui n'est point chiffrée dans la suite originale (no 748).

3e suite.

Autre suite, également non chiffrée, et où se voit la même pièce. On lit sur le titre : ***A Paris chez M. Van Lochon rue St Iacque Callot inuentor.***

4e suite.

Suite chiffrée, mais dans un ordre différent de celui qui a été adopté par Fagnani. Les numéros sont placés au milieu du bas de l'estampe.

768-867. *Les Caprices.*

Cette suite a été souvent copiée ; mais aucune de ces reproductions n'approche de celle qui a été exécutée, sur bois, par Edouard Ecqman ou Ecman (*). Elle est, dit Mariette, gravée avec tout le talent possible. La finesse des dernières pièces a été rendue d'une manière étonnante.

Nous avons vu, à la Bibliothèque impériale, une suite presque

---

(*) Le nom de cet artiste est écrit tantôt *Ecman,* tantôt *Ecqman* sur les pièces qu'il a gravées. M. Brulliot, T. 2, n° 690, écrit *Eckmann* ou *Ecmann* et M. Nagler écrit *Eckemann.* L'abbé de Marolles, dans le Livre des peintres-graveurs, p. 27, dit : « *Notre* Edouard *Egman* », ce qui ferait croire que ce charmant graveur sur bois, dont il est parlé au Tome Ier, p. 295 de Papillon, était Français. Mariette dit quelque part qu'il était Belge. C'est aussi ce qu'indique M. Brulliot, d'après MM. Hubert et Rost, qui disent qu'Ecqman est né à Malines en 1610. Cette date est impossible, car on ne peut admettre qu'un enfant de onze ans ait pu exécuter la merveilleuse suite de Caprices qui porte la date de 1621. On ne possède aucun détail sur sa vie. Toutes les estampes qu'il a gravées sur bois sont rares.

complète de ces charmantes copies. Il n'y manque qu'une pièce et la dédicace. Ces estampes ont été gravées, les unes dans le sens des originaux et les autres en contre-partie. Toutes sont entourées d'un double trait carré, dont l'un est gras. On lit sur le titre : CAPRICCE | de DIVERSES FIGV- | INVENTÉES PAR | IACQUES CALLOT | EDOUARD ECMAN | SCULPSIT ET EXCV 1621.

Quant aux autres copies, elles rentrent dans la classe de celles que nous avons signalées précédemment. Les unes sont trompeuses et les différences sont presque impossibles à signaler. D'autres portent, avec elles-mêmes, les signes évidents de l'imitation. Ainsi l'on voit, tantôt l'*excudit* de Bonnart avec *Callot In* ; tantôt des chiffres au haut de chaque pièce ; ou bien le sujet est renfermé dans un ovale et traité dans de plus fortes proportions. C'est alors plutôt une imitation qu'une copie. Plusieurs pièces de cette suite ovale portent : *Callot in Moncornet excud.*

Il existe encore une suite gravée dans les dimensions des figures variées.

Enfin, nous avons vu des imitations ou essais faits par un amateur ; on y voit un mélange tiré des *Caprices*, des *Balli* et de plusieurs autres suites de Callot.

868-881. *Les Fantaisies.*

Suite de copies dans le sens des originaux, qui paraît avoir été faite par Salomon Savery. On lit, au bas du titre : *S. Savrij Excudit Calot sculpter* (*sic*).

Il existe une autre suite de copies modernes, dans le sens des originaux. Le faussaire a reproduit le nom de Silvestre et les nos de Fagnani, selon l'ordre adopté par ce dernier. L'écriture, d'un caractère moderne, fait reconnaître la fraude.

FIN.

TABLE

DES DIVISIONS DU CATALOGUE

DE

L'ŒUVRE DE CALLOT

ET DE

SES ANNEXES.

Pages.

Observations préliminaires. 1
Liste chronologique des ouvrages de Callot 23
Liste des pièces gravées par Callot en Lorraine après son retour d'Italie et qui ont été chiffrées par Fagnani. 31*
Extrait de l'inventaire dressé après le décès d'Israël Silvestre, comprenant la liste de toutes les planches de Callot qui ont été vendues à Fagnani 34*
Portraits de Callot par ses contemporains 37*

CATALOGUE DE L'ŒUVRE.

SECTION PREMIÈRE.

HISTOIRE SAINTE ET SUJETS DE DÉVOTION.

§ 1. Ancien et nouveau Testament. 29

§ II. Saintes familles. —Vierges. — Suites relatives à la Vierge 61
§ III. Apôtres. 81
§ IV. Saints et épisodes de la vie des Saints. 90
§ V. (indiqué IV par erreur). Mélanges de sujets religieux autres que ceux de l'ancien et du nouveau Testament 109
§ VI. (indiqué V par erreur). Morceaux de cette section qui ont été faits pour orner des livres. . 130

SECTION DEUXIÈME.

SUJETS PROFANES.

§ I. Estampes gravées pour orner des livres traitant de matières profanes. 197
§ II. Portraits. 225
§ III. Sujets historiques. 235
§ IV. Sujets de guerre 263
§ V. Funérailles de souverains. — Généalogies. — Armoiries. — Monnaies. — Thèses et pièces emblématiques 275
§ VI. Fêtes et foires. — Représentations théâtrales. . 287
§ VII. Mœurs et usages 319
§ VIII. Paysages. 335
§ IX. Sujets divers, Bossus, Caprices, Fantaisies, etc. 347

ANNEXES DU CATALOGUE DE L'ŒUVRE.

SECTION PREMIÈRE.

Pièces douteuses 393

SECTION DEUXIÈME.

FAUSSES ATTRIBUTIONS.

§ I. Sujets religieux. 418
§ II. Sujets profanes. 422

SECTION TROISIÈME.

PIÈCES GRAVÉES SUR LES DESSINS DE CALLOT OU RÉPUTÉES TELLES.

§ I. Morceaux gravés par des artistes dont les noms ne sont pas connus.. 470
§ II. Morceaux dont les graveurs ont pu être reconnus.. 502
Brebiette. . . . . *id.*
Capitelli. 503
Collignon . . . . *id.*
David. 518
Henriet. 519
Gerardini 526
Noblesse. . . . . *id.*
Perelle. 529
Silvestre (Israël). 530
Silvestre (Charles-François) 532
Wingaerde. . . . . *id.*

SECTION QUATRIÈME.

PRÉCURSEURS, CONDISCIPLES ET IMITATEURS DE CALLOT.

§ I. Imitateurs anonymes. 542
§ II. Imitateurs dont les noms ont pu être reconnus. 548
Bazzicaluve . . . . *id.*

Capitelli 564
Chauveau (François). 565
Chauveau (Pierre-Joseph). 566
Cochin (Nicolas), dit *le vieux*. . . . . *id.*
Collignon 569
Dassonville 571
De Son. 572
Fruytiers.. 585
Gerardini . . . . *id.*
Hollar.. 586
Kilian. 587
La Belle. . . . . *id.*
Lenfant. 593
Luccini. 595
Maupin. 596
Montcornet. . . . . *id.*
Parigi (Alphonse) 597
Periccioli. 599
Perelle (Adam). 604
Rabel (Daniel). . . . . *id.*
Rupert (le Prince). 605
Stella (Jacques). . . . . *id.*

SECTION CINQUIÈME.

Copies. 607

FIN DE LA TABLE DES DIVISIONS.

TABLE ALPHABÉTIQUE

GÉNÉRALE

Pour faciliter les recherches dans le Catalogue de l'Œuvre de Callot et ses annexes (*).

Les chiffres de renvoi désignent les numéros du Catalogue. Lorsqu'un doute existe sur l'authenticité d'une pièce, on doit se reporter à la section V de la troisième partie, où les copies sont classées, suivant l'ordre du Catalogue.

Les copies sont mentionnées, section V, depuis la page 607 jusqu'à la page 644, suivant l'ordre des numéros des pièces originales. Si donc les inscriptions tracées sur la pièce qu'on a sous les yeux ne concordent pas avec celles du Catalogue, il faut consulter le même numéro de notre section V, 3e partie. — En général, les copies se reconnaissent par l'absence du mot *Fecit* et par l'abréviation du mot *invenit* (*in.* ou *inv.*) à la suite du nom de Callot. Cependant, dans quelques copies destinées à tromper, le faussaire a reproduit toutes les inscriptions des originaux.

A.

A Bartolemeo..... 276.
A Bastiano.... 297.
A Bertone di Tunis di 1500 *salme*.... 550.
Ac ad... 439.
Acapulco (port d'). 967-970.
Accursio Fanciulletto... 281.

(*) Les mots imprimés en *italiques* sont la reproduction textuelle des inscriptions ou de leur commencement.

A Claude Deruet escuier cheualier... 505.
Actions des Médicis. 534-549. V. Additions aux p. 253 et suiv.
Ad Antonio... 264.
Adequa il giorno e grani il frutto pende... 721.
Ad Innocenzio Ottauo... 270.
Adm^{m} Ill^{ri} D. Fortunio Thomasio. 1407.
Ad Mus... 437.
Adoration de l'enfant Jésus par la Vierge. 82.
Adoration des Bergers. 36.
Adoration des Rois. 36. 84. 92.
Affligé de le voir... 60.
A la fin ces voleurs... 574.
A l'Escaille vive... 1360.
A l'escart des forests... 571.
All Illmo et Ecc^{mo} Sig. Prince don Lorenzo Medici... 770.
All. Illmo Sig^{re} Prone... 1374.
Al Sig^{r} Pietro dal Monte... 278.
Al Sig^{r} Pietro Soderini... 277.
Altiora te ne quæsieris... 203.
A' Margherita... 283.
Analyse physique du lait. 1010.
And^{a} Boscholi... 156.
Annonciation (l'). 34. 71. 72. 73. 74. 75. 80. 883. Voy. aussi les Additions et corrections.
Annotationes... 532.
Annotations de Lisle de Ré... 530.
Annotations des lievx les plvs remarqvables de la Rochelle... 519.
Annunciatio Beatæ Mariæ... 71. 72. 80.
Antiquités de la Vosge. 204-206.
Antonia, storpiata... 285.
Antonia Zingano. 274.
Apocatastase. 198.
Apôtres (les Grands). 104-119.
Apôtres (les Petits). 120-135.
Apparition de Notre Seigneur. 181.
Après cent tourbillons... 228.

Après plusieurs degast... 580.
Après plusieurs excèz.., 572.
Aprilis latiis... 725.
A quoy bon vous purger... 220.
Arbre de Saint François. 145.
Ardendo virescit. 903.
Argent de Balletz. 1359.
Armes de Médicis. 431.
Armoiries de Callot. 601.
Armoiries de Florence. 909. 1095.
Armoiries de France. 908. 1011.
Armoiries de la famille de l'Escale. 911.
Armoiries de la Maison de Rovère. 603.
Armoiries de Lorraine. 602. 912. 913.
Armoiries du Cardinal Nicolas François de Lorraine. 913.
Armoiries papales. 910.
Assalto di due fortezze esequito da Cavalieri di S. Stefano. 548.
Assalto di una fortezza fatto da Cavalieri di S. Stefano. 547.
Assemblée des dieux. 1001.
Assomption de la Vierge. 88. 96. 193.
Assomption dite au Chérubin. 99. Voy. aussi les Additions.
Assumptio Beatæ Mariæ. 88.
Astrologues. 203.
Attaco delle galere di Ferdo 1o con galere Turche. 545.
Attaque de brigands dans des ruines. 1042.
Attributa Beatæ Mariæ. 89.
Autel d'une chapelle latérale. 164.
Auaritia. 163.
Au bout du comte il treuuent pour destin.... 670.
Av coucher du soleil... 239.
Avx rayons du Flabeau... 240.

B.

Bal champêtre (le). 623.
Balli (deux sujets douteux des). 920. 921.

Balli di sfessania.... 641.
Balli (imitation des). 1362.
Balli (imitation des), par Montcornet. 1467.
Balli (les), imités par Kilian. P. 587.
Balli (les) ou *cucuruccu*. 641-664.
Banquet d'Emmaüs par De Son. 1418.
Banquets (les quatre). 48-51.
Bataille de Nordlingue. 1005.
Bataillon (le) ou la Revue. 556.
Battaglia con Turchi incalzati da Cavalieri di S. Stefano entro la città. 543.
Battaglia del re tessi e del re tinta. 617.
Battaglia navale. 544. 545.
Battaglia ove i cavalieri di S. Stefano disfanno la cavalleria Turca. 541. — L'inscription qui se trouve sur les épreuves modernes indique que cette pièce est gravée d'après Roselli et non d'après Tempesta.
Battaglia tra Turchi e cavalieri di S. Stefano. 546.
Bazzicaluve, imitateur de Callot. 1366 et suiv.
Bello sguardo. Couiello. 658.
Benedicite (le). 65.
Benedicite (le), imité par Capitelli. 1405.
Benizi (Saint Philippe). 889.
Bernard, duc de la Valette, gouverneur de Metz. 1003.
Bernardino con molte ferite... 299.
Bernardo stando impiccato... 290.
Blasons des familles nobles de Lorraine. 604.
Bohémiens (les). 667-670.
Boiteux (le), guéri à la porte du temple. 189.
Bonne aventure (la). 1469.
Bossus ou *Gobbi*. 747-767.
Bouc auquel on offre un sacrifice. 165.
Bourgeoises dans différentes attitudes, gravées par *Israël Henriet*. 1209-1219.
Bras gauche tenant un sabre. 902.
Brebiette (Pierre), graveur d'après Callot. 1174.

Breda (le siége de). 510.
Brelan (le). 666.
Brelan (imitation du), par Capitelli. 1407.
Bucherons en avant des ruines. 1563.
Buisson ardent. 903.

C.

Cade Bartolomeo... 271.
Cadet de la Truche. 1342-1357.
Callot a tovs les potentats de la terre... 529.
Callot a tovt l'vnivers povr la gloire perpétvelle dv roy très-chrestien Lovis le ivste... 518.
Callotus... 520. 531.
Cap. Babeo. Cucuba. 656.
Capo Bonbardon. Cap. Grillo. 653.
Cap'. Cardoni. Maramao. 662.
Cap'. Cerimonia. Siga Lauinia. 643.
Capo : Esgangarato. Capo cocodrillo.. 654.
Capitano de Baroni. 685.
Capitelli, graveur d'après Callot. Page 503.
Capitelli, imitateur de Callot. 1405 et suiv.
Capo Mala Gamba. Capo. Bellauita. 655.
Caprices (les). 768-867.
Caprices (les), par Luccini, 1464.
Caprices (suite de quinze pièces douteuses). 929-943.
Caprices (suite de six pièces douteuses). 923-928.
Caprici di varie Figure di Jacopo Callot. 768.
Cap. Spessa Monti. Ba Gattino. 650.
Cap. Zerbino; pièce douteuse des *Balli.* 920.
Carier^e et rue neufue de Nancy. 621.
Carlo vitale. 904.
Carpenter (M.), sa lettre sur les copies des Grandes Misères, par Cl. Gelée. P. 627.
Carrefour d'une ville. 1034.
Carro d'amore fatto in firenze. 659.

Carro d'Amore redotto in vascello. 618.
Carro, dell' Asia. 635. Voy. Additions et corrections.
Carro del sole. 638.
Carro di Teti. 637 et 637 *bis*. Voy. les Additions et corrections.
Carrousel de Nancy. 490-503.
Catafalque de l'Empereur Mathias. 597.
Catherine Puttinger épouse de Jacques Callot et sa fille. 1219.
Ce cristal reste entier... 219.
Cede al rigor del suo piouioso cielo. 722.
Ce fameux créateur... 505.
Célébration des saints Mystères. 195.
Celuy qui dédaignait... 58.
Ce metal que Pluton... 565.
Cène (la). 13. 20.
Ce n'est pas sans raison... 573.
Ce partement soudain... 55.
Cep de vigne avec une banderole. 904.
Ce qu'est aux nautoniers... 209.
Cérémonie dans une église. 893.
Ces courages brutaux dans les hosteleries... 567.
Ces ennemis du ciel... 576.
Ces pauures gueux pleins de bonaduetures... 667.
C'est oiseau vit dans l'air... 212.
Cet entrée est de monsieur le comte de Brionne. 497.
Cet exemple d'vn chef... 581.
Cet oiseau patient... 246.
Cet oiseau prisonnier... 243.
Ceux que Mars entretient... 570.
Ceux qui pour obéir... 575.
Char de l'Amour. 639.
Char de Thetis. 637 et 637 *bis*. Voy. les Additions pour la p. 311.
Char du Soleil. 638.
C. Galera Turchesca presa dalla capitana... 554.
Charles III, duc de Lorraine. 504.
Charles IV, duc de Lorraine, à cheval. 1004.
Chasse (la grande). 711 ; — (la petite). 1113 *bis*.

Chauveau (François), imitateur de Callot. 1412. 1413.
Chauveau (Pierre-Joseph), imitateur de Callot. A la suite de 1413.
Cheval couché (le). 1475.
Chœur d'une église. 1289.
Christ en croix (le). 94. Voy. aussi pages 615 et 616.
Christe tuis en pascis... 13.
Christus ex Maria... 82.
Cicho Sgarra Collo Francisco... 646.
Circoncision (la). 35.
Cochin (Nicolas), dit le vieux; imitateur de Callot; page 566 et suiv.
Colère (la). 162.
Collignon a copié : la Petite Ferme, n° 2, page 609; l'Apôtre Saint Pierre, n° 101; page 616; Saint Jean dans l'Ile de Pathmos, n° 102, page 617; l'Eventail, n° 617, page 630; les deux vues de Paris, n° 713-714, page 638; les Figures variées, n°s 730-746, page 641.
Collignon, élève de Callot, a terminé la Petite vue de Paris, n° 712; a aussi gravé d'après les dessins de Callot. 1175 et suiv.
Collignon, élève et imitateur de Callot; pages 569 et suiv.
Combat à la Barrière. 490-503.
Combat des quatre galères. 550-553.
Combat de Veillane. 509.
Combat naval; pièce imitée par Bazzicaluve. 1370. V. aussi 1392, *in fine.*
Combats ou rencontres de cavalerie. 595. 596.
Commandant (le). 1012.
Comme cet animal... 242.
Comme dans le désert... 227.
Commentaires de Montluc. 1008.
Compendo del armi de Carmogi... Suite de Caprices par Luccini. 1464.
Conception immaculée. 89. 175.
Concert (le). 1332. 1333, et non 1232. 1233.
Con due lettere discorsiue al Sr Antonio Brvni... 434.
Congrégation de Notre-Dame. 200.
Contre la dent des loups... 237.

Conversion de Saint Paul. 47. 97. 185.
Cornard (le) content. 1199.
Cosme II, Grand duc de Toscane. 429 *bis*.
Cosmo. 882.
Covstvmes générales du duché de Lorraine. 426.
Cosmvs II magnvs Dvx etrvriæ Magvs magist. 429 *bis*.
Coup de vent (le). 1339.
Couronnement (le) d'épines. 15. 26. 33.
Course (la) des chevaux barbes.
Coutumes de Lorraine. 426.
Cris de Paris (les). 1359. 1360.
Crucifiement (le). 18. 29. 34. 172. 176.
Cucorongna Pernoualla. 642.
Cucuba Cap. Babeo; pièce douteuse des Balli. 921.
Cucuruccu (les). 641-664.

D.

Dames (deux) de condition debout. 672.
La Danse burlesque, par Lenfant. 1462.
Dans les charmes du vin... 56.
Dassonville, imitateur de Callot. 1415. 1416.
David (Charles), graveur d'après Callot. 1199.
D. Bertone di Tunis... 551.
Débarquement de troupes. 553.
Décember. 728.
D. D. Carolo Delorme regvm christianiss... 506.
Dédicace à Cosme de Médicis. 882.
Dedicata al sig. D. Federigo Federici r di Vico. 1094.
Defaicte des Anglais. 528.
Delineationes picturæ alta... 167.
Delorme. 506.
Deo duce... 100.
Deruet (Claude). 505.
Descente dans l'ile de Ré. 553.
Descente de croix (la). 34.

Descente de croix, par Ch.-François Silvestre. 18. *in fine* et 1351.
Descente de Jésus aux limbes (la). 37.
De Son, imitateur de Callot, 1417 et suiv.
Dessan^t de Monsieur de Toyras en Lisle de Ré. 523.
Deux Dames de condition debout. 672.
Deux Femmes assises. 1096.
Deux Femmes en costume allemand, 914.
Deux religieux (les). 1336 et non 1236.
Deux Turcs (les). 1473.
Deux Vues de Paris (les).
Dévideuse et Fileuse. 671.
Différentes figures de l'invention de Callot. 1342-1357.
Différents sujets religieux. 90-98.
Discours de Jésus sur la montagne. 41.
Dispute de Jésus avec les docteurs. 34. 38.
Diverse vedute designate in Fiorenza. 1187-1198.
Divers postures. 1364.
Domenico, non avendo ottenuto... 288.
Donato del Antella, sénateur florentin. 430.
Donatvs Antellensis senator Florentinvs. 430.
Donna languente... 275.
Donna oppressa. 300.
Douendosi tagliar il collo. 295.
Dum patrium. 889.
D'vn courage asseuré. 221.

E.

Ecce ancilla domini... 75.
Ecce Homo d'après Stradan. 7. Voy. aussi Additions et corrections.
Ecce Homo qu'on croit être d'après Vanni. 8. — *id.*
Ecce virgo concepiet.... 75.
Ecman ou Ecqueman, a copié, sur bois : 1° l'Eventail, n° 617, p. 630 ; les Gueux, n°s 685-709, p. 635 ; un fragment de la Grande Foire de Florence, n° 624, p. 632 ; les Caprices, n°s 768-867, p. 643.

Effiat (le marquis). Voy. Combat de Veillane. 509.
Eia age care pver... 65.
Elie et la veuve de Sarepta. 2.
Emblèmes de la vie monastique. 234-260. Voy. aussi Vie de la mère de Dieu par emblêmes.
Empereur (un) recevant des guerriers voilés. 166.
Encor que vostre Front... 232.
Enfant Jésus (l'). 3.
Enfant prodigue (l'). 53-63.
Enfer (l'). 153.
Ensevelissement (l'). 11. 173.
Ensevelissement (l') de la Vierge. 87.
Ensevelissement de Jésus (l'). 36.
Entrée de M. de Macey. 494.
Entrée de Monseigneur Henry de Lorraine. 498.
Entrée de Monseigneur Henry de Lorraine marquis de Moy soubs le nom de Pyrandre. 490.
Entrée de Monseigneur le Prince de Pfaltzbourg tenant au combat. 493.
Entrée de Monsieur de Couuonge et de Monsieur de Chalabre. 491. 496.
Entrée de Son Altesse à pied. 500.
Entrée de Son Altesse représentant le soleil. 499.
Entrée des sieurs de Vroncourt, Tyllon et Marimont. 495.
Entrée triomphante à Jérusalem. 45.
*Entrées de Mons*r *de Connonge et de Mons*r *de Chalabre.* 491.
En vain genereuse fontaine. 1424.
Envie (l'). 161.
Ercole Bazzicaluva. 1367.
Ercole Bazzicaluve. 1371.
Ercole fec. Bazzicaluve. 1386.
*Esseqvie celebrate in fiorenza dal ser*mo *Gran dvca per la morte dell' imperator Mattias.* 597.
Esseqvie della sacra cattolica e real maesta di Margherita d'Avstria. 440-454.
Etudes de chevaux et figures au trait. 1019.

Eventail (l'). 617.
Eventail représentant une danse. 1006.
Excellent frontispice de l'église... de Saint-Nicaise de Reims, 1428.
Exercices militaires. 582-594.
Exercices militaires (titre pareil à celui des). 901.
Exeuntes ex AEgypto. Copie du n° 1er, p. 608.
Exorcisme (l'). 156. Voy. Additions et corrections.

F.

Facient hec nvmina gnatvm... 615.
Fantaisies. 868-881.
Farinati (estampe gravée d'après). 68.
Fecit potentiam in brachio suo... 502.
Femme adultère (la). 42.
Femme assise devant une tête de mort. 1335 et non 1235.
Femme du soldat. 1432.
Femme tenant un enfant entre ses bras. 1422.
Femmes assises (deux). 1096.
Femmes (deux) en costume allemand. 914.
Femmes du commun gravées par Israël Henriet. 1209-1219.
Ferdinando I° che esamina il disegno della Lanterna per la cupola del duomo di Firenze. 536.
Ferdinando I° che ordina i condotti dell' aqua nel piano di Pisa. 538.
Ferdinando I° che ordina le fortificazioni di Livorno. 537.
Ferdinando I° gran duca di Toscana che sposa Madama Cristina di Lorena. 534.
Festa fatta nel famosis. teatro di Siena. 1408.
Fête et feu d'artifice sur l'Arno. 619. 620.
Fêtes de Florence. 633-640.
Fêtes mobiles. Voy. Livre des Saints.
Fête sur l'Arno, par Luccini. 1463.
Fiesole distrutta, par Peri d'Archidosso. 432. 433.
Figure comique au gros ventre. 915.
Figures comiques, au trait sur la même planche. 1097.

Figures grotesques douteuses. 944-955.
Figures variées. 730-746. Voy. Additions et corrections.
Florent Lecomte (pièces mentionnées d'après). 971-973.
Foire de Florence. 624. 625.
Foire de Gondreville. 623.
Foire de Village (la). 1426.
Fontaine (la). 1424.
Forçat (le). 1468.
Fracischina. Gian Farina. 657.
Franca Trippa Fritellino. 663.
Francisco a Lotharingia parenti opt.... 615.
Franciscvs filivs regis... 202
Franciscvs Medices... 429.
François de Médicis, prince de Capistran. 429.
Frappement de verges. 24. 32.
Fravdi nata cohors... 666.
Fruytiers, imitateur de Callot. 1445.
Fugge, il rigor, la terra indi uerdegia... 719.
Fu gia inuention mia... 1039.
Fuite en Egypte. 85. 1090.

G.

Gaillard (titre des œuvres de). 899.
Galériens (les). 712.
Garde-Suisse (le). 1477.
Gaston de Bovrbon frère vnique dv Roy. 516. 527.
Gaston de France frère vnique dv roy. 516. 527.
Gelée (Claude), a copié six pièces des Grandes misères de Callot ; p. 627.
Généalogie de la famille *del Turco*. 600.
Généalogie de la maison de Porcelet. 599.
Généalogie de la royale maison de Lorraine. 598.
Gerardini, imitateur de Callot. 1446-1448.
Gherardo Figliuolo, etc. 296.
Gian Fritello Ciurlo. 647.

Gioanni stato... 284.
Giouanni Fieschi... 267.
Glaneuse (la). 2.
Gloriosisimæ Virginis Dei paræ... 90.
Gobbi (les). 747-767.
Gobbi (imitation des). 1365.
Gobbi (imitation des), par Fruytiers. 1445.
Gourmandise (la). 159,
Goyrand (Claude), a copié le Combat des Quatre Galères, nos 550-553, p. 626 ; le Jeu de Boules, no 623, p. 631 ; les Bohémiens, nos 667-670, p. 654.
Grand rocher (le). 616.
Grange (la). 2.
Gros-Guillaume. 1018.
Guatsetto Mestolino... 645.
Gverra d'amore festa del serenissimo gran dvca di Toscana. 633-635.
Guerre d'amour. 633-635.
Gueux demandant l'aumône. 1478.
Gueux italien par le Prince Rupert, p. 605.
Gueux (les) ou Mendiants. 685-709. 1358. 1358 *bis*. 1449 et page 596.
Gula. 159.
Gustate ogni Delitia... 884.

H.

Hæ patrem divæ... 615.
Hallebardier (le). 1477.
Harpalice tragédie. 427.
Haussant les yeux... 59.
Henriet (Israël), graveur d'après Callot. 1200 et suiv.
Herman Weyen (suite de paysages publiée par). 1179-1186.
Heroas referens, atauos hoc Carolus ære... 504.
Heu! quod certamen!... 18.
Hollar (Wenceslas), imitateur de Callot. 1449.

Hommages du petit Saint Jean. 93.
Homme (l') à la poule. 1424 *bis*. Voy. les Additions
Homme de douleur (l') assis sur sa croix. 978.
Homme se déchaussant auprès d'une boutique. 916.
H. Sta Maria Maddalena. 552.
Humilis en Christus. 12.

I.

Iani Bifrontis... 723.
Ianuarius. 723.
I cavalieri di S. Stefano che fanno attraversare le loro truppe sopra monti. 540.
Icy par un effort sacrilege... 569.
Iesus annorum duodecim... 38.
Iesus de tributo Cœsari... 46.
Iesus de Simonis Petri... 39.
Iesus docens in Templo... 43.
Iesus electos duodecim.... 41.
Iesus insidens asino.... 45.
Iesus Pharisœos ob confricatas... 40.
Il devient le jouet... 57.
Ile de Ré (siége de l'). 522-532.
Il n'est rien si puant... 253.
Ill Solimano tragedia del co prospero Bonarelli... 434.
Images de tous les saints et saintes et des fêtes mobiles. 302-425.
Imitatio principum pars obsequij est... 92.
Immaculée (l') conception. 884.
In Bas^ca^ S. Petri... 190.
Incendie (l'). 1340.
Informes laruæ caecis... 139.
Incorne di Cristina di Lorena M^e^ di Ferd. I. G. D. di Toscana. 549.
In tenerum transire deum. 1405.
Intermèdes de Florence. 630-632. Voy. Additions et corrections.
Inuidia. 161.

Invincible en son chant. 247.
Ira. 162.
Iubilatio triomphi. 100.
Iunius esse... 726.

J.

Jardin de Nancy, 622.
Jardinier (le). 433.
Jardinière (la petite). 922.
Jesus adductam ad se mulierem... 42.
Jésus-Christ et la Samaritaine. 1092.
Jésus en prière au jardin des Oliviers. 977.
Jesus quatriduanum Lazarum... 44.
Jesus saulum in Discipulos... 47.
Jeu de Boules (le). 623.
Jeune homme et jeune fille. 917.
Je vis sans me bruler. 208.
Joseph que vostre foy admette... 216.
Joueur d'orgue (le). 1472.
Joueur de violon (le). 1474.
Joutes de Florence. 633-640.
Joute sur l'eau, par Brebiette. 1174.
Jubilé (le) ou le Triomphe de la Vierge. 100.
Judas (la mort de). 134.
Judith et Holoferne. 91.

K.

Kilian, imitateur de Callot. P. 587.

L.

La Belle Alis. 1342-1357,
La Belle, imitateur de Callot. P. 587 et suiv.
La biche attend le coup. 217.

La Bien tournée. 1342-1357.
La Brebis meurt d'ennuy. 223.
La Charmante. 1342-1357.
La dernière planche gravée par deffunt Callot. 710.
L'adventurier. 1342-1357.
Laitière (la). 1431.
La mère de S. Jean. 215.
La Rochelle (siége de). 511-521.
La Rosée a formé.... 218.
L'asne souls les Trésors... 258.
L'assault général des Anglais a la citadelle. 526.
La Ste famille. Copie du nº 72, p. 614.
L'aurore nous promet... 210.
La Valette (Bernard, duc de), gouverneur de Metz. 1003.
Lavandière (la). 1341.
Lavement (le) des pieds. 12. 19.
La vigne a vn ormeau.... 213.
Le Beaume atteint au cœur... 229.
Le Beau piéton. 1342-1357.
Le Berger vigilant.... 235.
Le bois n'estouffe point... 230.
Leclerc (Jean), graveur d'après Callot. 1333 et non 1233.
Le cœur meurt aussitost... 257.
Le combat est assez bizarre... 1461.
L'Embarrassé. 1342-1357.
Le Marmiteux. 1342-1357.
L'Enamouré. 1342-1357.
Lenfant, imitateur de Callot. 1461. 1462.
Le Nil quittant son lit... 233.
Le Père à ce retour.... 61.
Le Pieux galand. 1342-1357.
Le Piteux. 1342-1357.
Le pourtraict des premier 23 Martyre... 155.
Le prudent Jardinier.... 259.
Le Roseau sçait fleschir... 260.
Le saule entretenu.... 256.

Les beaux et bien adroits joueurs... 1361.
L'escrevisse tardif..... 251.
Le Sérieux. 1342-1357.
Les Fantaisies de Noble J. Callot... 868.
Les images de tovs les saincts et saintes de l'année.... 302-425.
Les miseres et les malhervs de la guerre.... 564.
Les Rochelloys demandant pardon au Roy..... 512.
Le Somptueux frontispice de l'église Nre Dame de Reims. 1427.
Le Soleil se fait voir.... 252.
Le soleil tire en haut..... 231.
Les tableaux de Rome par Callot.... 168.
Le truppe di Ferdinando I° che transportano con canapi L'artiglieria. 542.
Le truppe di Ferdinando in atto di risquotere la paga. 539.
Le vautour ne conçoit.... 214.
Le Vielleux... 918. 919.
L'Harpalice Tragedia di Francesco Bracciolini..... 427.
L'homme aux escargots. 1199.
L'homme vivait heureux. Copie du n° 729, p. 641.
Libero Nicolo... 275.
L'Inuulnérable. 1342-1357.
Lionardo, nella capella... 286.
Livre de fleurs, par Montcornet. 1466.
Livre de paysages. 1098-1120.
Livre des Saints. 302-425.
L'œil tousiours surueillant... 577.
L'on ne pose iamais... 236.
Lorme (De). 506.
Lovis XIII dv nom roy de France et de Navarre. 515. 524.
Lovys de Lorraine prince de Pfalsebourg. 508.
Luccini, imitateur de Callot. 1463.
Lvdovico decimo tertio ivsto. 507.
Ludouicus Ciuolius inuent... 189.
Lumière (la) du cloître. 234-260.
Lux claustri. 234-260.
Luxuria. 160.

M.

Madama Cristina di Lorena vedova, che colla G. Duchessa Ma Maddalena si porta alle processione delle Fanciulle. 535.
Maddalena cade dal tecto... 280.
Madeleine repentante. 149.
— mourante. 150.
Magi adorant Jesum. 84.
Magnanimi vultum Caroli... 907.
Maior seruiet minori... 93.
Mane svrgamvs ad vineas... 64.
Manuel de dévotion au Saint-Sacrement de l'autel. 201.
Mar. Beati Petri Appostoli. 121.
Marchande de cerises (la). 1425.
Marchand (le) d'oiseaux. 1429.
Marchand (le) de peignes. 1016.
Marché d'esclaves (le). 712.
Marco Cambini... 294.
Maria a parentib'... 78.
Maria desponsatur Josepho. 79.
Marines. 1339-1341.
Marines douteuses. 963-966.
Marignan (le marquis de). 906.
Mariotto di Martino... 287.
Mariotto, esposto... 292.
Massacre des Innocents (le). 5 et 6.
Martino giunto All' estremo... 298.
Martiryvm appostolo rvm. 120-135.
Martius. 724.
Martyre de Saint Etienne. 892.
Martyre de Saint Laurent par Callot, pièce ovale. 136.
Martyre de Saint Laurent; pièce faussement attribuée à Callot. 1000.
Martyres des Apôtres. 120-135.
Martyrs du Japon. 155.

Marx Anth. Hannas, éditeur d'une copie du nº 6, p. 602.
Maupin, imitateur des Gueux de Callot, p. 596.
M. B. Andrœ Appos. 123.
M. B. Barnabœ Appos. 135.
M. B. Bartholomœi Appos. 129.
M. B. Jacobi Maioris Ap. 124.
M. B. Jac Minoris Appos. 127.
M. B. Ioannis Appos. 125.
M. B. Mathœi Appos. 133.
M. B. Mathiœ Appos. 131.
M. B. Pauli Appos. 122.
M. B. Philippi Appos. 128.
M. B. Simonis Appos. 130.
M. B. Thadœi Appos. 132.
M. B. Thomœ Appos. 126.
Médailles (les). 605-614.
Médicis (Actions, Batailles ou principaux faits des). 534-549. V. les Additions aux p. 253 et suiv.
Médicis (Actions des) ; pièce imitée par Bazzicaluve. 1370-1392, *in fine.*
Médicis (Charles de). 907.
Médicis (Jacques de), marquis de Marignan. 906.
Mei Thingi, a copié la pièce décrite, nº 138, p. 619.
Mendiants (les). 685-709.
Mille tvi Pacifici... 882.
Miracle d'Elie. 2.
Miracle de Saint Mansuy ou Saint Mansuet. 141.
Miracles de l'Annonciade. 261-301.
Miracles et graces de Notre Dame de bon Secours lez Nancy. 197.
Misères de la Guerre (les Grandes). 564-581.
Misères de la Guerre (les Petites). 557-563.
Mois (les). 723-728.
Monnaies. 605-614.
Monsieur le mareschal de Schomberg présentant les Angloys captifz à sa Mayesté. 515.
Montcornet, imitateur de Callot. 1465. 1467.

Monte di Parnaso. 636.
Mort de la Vierge. 86.
Mostra della gverra d'Amore festa del Sermo... 633.
Mors Beatæ Virginis Mariæ. 86.
Mors funesta Iudæ Proditoris. 134.
Mvndvm tradidit dispvtationi... 203.
Mystères de la Passion (les). 31-36.

N.

Naissance de la Vierge (la). 77.
Narcisse en se mirant. 255,
Natiuitas Mariæ Virginis. 77.
Nativité faussement attribuée à Callot. 976.
Nel muro doue Bartolomeo... 262.
Neptune. 897.
Ne uoila pas de braves messagers... 668.
Nicolavs Franciscvs... 615.
Nobiliaire de Lorraine. 604.
Nobles (Dames et Gentilshommes). 673-684.
Noblesse (la). 673-684.
Noblesse (François), graveur d'après Callot. 1220-1222.
Non indignatur quam fertilis Arabia pontem... 1040.
Non lauat ille manus... 14.
Non-ne duo passeres. . 70. 886.
Nostre dame des trois espics. 206.
Notre-Dame de Bonsecours de Nancy. 197.
Notre-Dame du Refuge. 1091.
Nouveau-Testament (le). 37-47.
November. 727.
Nundinas Imprunetanas... 624.

O.

O amour que tes dars... 225.
Obitus Beatæ Mariæ. 87.

Obsidio arcis sancti Martini in insula a Rete. 532.
Oppresso Spadino da un orso... 279.
Orazione di Camillo Rinuccini... 430.
Orbitello. 1094.
Orgueil (l'). 157.
OEuvres de Gaillard. 899.

P.

Pallas à cheval. 896.
Pandore (la). 729.
Pantalons et Balli (imitation des). 1362.
Pantalons (les deux). 626.
Pantalons (les trois). 627-629. Voy. Additions et corrections.
Paradis (le). 182.
Paresse (la). 158.
Parigi (Alphonse), condisciple de Callot, p. 597 et suiv.
Par l'adroit Escuyer... 244.
Parterre dv palais de Nanci. 622.
Pasquariello Truonno Meo Squaquara. 660.
Passage de la mer rouge. 1.
Passion (différents sujets de la), suite de dix-huit pièces faussement attribuées à Callot. 980-997.
Passion (la Grande). 18-22.
Passion (la Petite). 19-30.
Paysage de forme ovale, par De Son. 1423.
Paysage de forme ronde, par Bazzicaluve. 1372.
Paysage. Pièce douteuse. 962.
Paysages anonymes (Suite de). 1150-1167.
Paysages avec J.-C. Suite de six pièces douteuses. 956-961.
Paysages de De Son, publiés par Le Blond. 1433-1444.
Paysages dédiés au Prince de Toscane. 1039-1042.
Paysages dessinés à Florence, par Callot et gravés par Collignon. 1187-1198.
Paysages (Deux) ne se rapportant à aucune suite. Sans n^{os}, p. 500 et 501.

Paysages gravés par Collignon, publiés par *Herman Weyen*. 1179-1186.
Paysages gravés par Israël Henriet. 1200-1208.
Paysages (les Quatre). 715-718. Voy. Additions et corrections.
Paysages par Silvestre. 1306-1329.
Paysages sans dédicace avec l'inscription : *G. L. Jos. Vrong*. 1043-1046.
Paysages (Suite de), portant : *Callot In*. 1121-1149.
Paysages (Suite de six), publiés par Langlois, dit *Ciatres*, *Ciartres* ou *Chartres*. 1168-1175. Voy. Additions et corrections.
Paysan jouant de la flûte près d'un jeune homme qui mène une femme par la main. 1015.
Paysanne assise dans une campagne. 1017.
Paysanne portant un panier de fruits sur sa tête. 1014.
Pazzie de' Savi. 1392-1404.
Péchés capitaux. 157-163.
Pénitents blancs de Nancy. 199.
Pénitents et Pénitentes. 147-152.
Perelle, graveur d'après Callot. 1273-1288.
Peri (Jean-Dominique). 433.
Petite Chasse (la) au lièvre. 1113 *bis*.
Petite Ferme (la). 2.
Petite jardinière (la). 922.
Petite treille. 710.
Petite vue de Paris. 712.
Petits Pantalons (les deux). 626.
Petits Pantalons (les) ou *Balli*. 641-664.
Petits Soupers ou Banquets. 48-51.
Petit (le) Pont en avant du château. 1038. 1339.
Petit prédicateur (le). 894.
Petit prêtre (le). 154. Voy. Additions et corrections.
Phalsbourg (le Prince de). 508.
Pietate justitia. 1011.
Pietro, in atto per esser... 265.
Pilate condamnant Jésus. 13. 20. 32.
Place de Sienne (la). 1035. 1470.

Place de Sienne (la). 1035. 1037.
Place de Sienne (la Grande), par Capitelli. 1408. 1409.
Plan de divers campements. 898.
Plan d'Orbitello. 1094.
Plan du château de Moyen.... 1176.
Plan d'une bataille qu'on suppose être celle de Nordlingue. 1005.
Pompe funèbre de la Reine d'Espagne. 440-454.
Pont de pierres sur l'Arno. 1040.
Pont neuf à Paris. 712. 1041.
Pont sur l'Ombrone. 1039.
Porte-Dieu (le). 154. Voy. Additions et corrections.
Portefaix chargé d'une hotte remplie de sacs. 1015.
Possédée (la). 156. Voy. Additions et corrections.
Portails de Reims. 1427. 1428.
Portement de croix (le). 17. 28. 33.
Portement de croix (le). Petite pièce gravée sur argent. 9. Voy. aussi Additions et Copies.
Porteur d'eau (le). 1430.
Ports de mer d'Amérique. 967-970.
Povr arriuer au ciel... 151.
Possédée (la) ou l'exorcisme (156). Voy. Additions et corrections.
Pour le mieux resjouir. 63.
Povr se renouueler... 248.
Poverta contenta. 1009.
Præ-nobilis hæc familia... 599.
Prédicateur (le petit). 894.
Première partie de la recherche des saincles antiqvitez de la Vosge Prouuence de Lorraine. 204.
Présentation de la Vierge au Temple. 78.
Présentation de l'Enfant Jésus au Grand-Prêtre. 35.
Présentation de Jésus au peuple. 16. 27. 33. Voy. *Ecce Homo.*
Prêtre portant l'Eucharistie. 154. Voy. Additions et corrections.
Prière au Jardin des Oliviers, 21.
Primo intermedio della veglia della liberatione di tirenno. 630. Voy. Additions et corrections.
Prince de Phalsbourg. 508.

Profanes retirés vos mains... 207.
Profil de la Rochelle et de la Digue. 517.
Profil de la ville de Tovl en Lorraine. 1175.
Prouidus accurat... 728.
Puits (le). 153.
Pulliciniello Sig^a Lucretia. 649.
Purgatoire (le). 153.
Purpurea quid opus Ueste... 16.

Q.

Qua mensura mensi... 52.
Quattro Donne... 301.
Quand le cerf échauffé..... 245.
Que du pauvre soldat... 579.
Quelques rudes que soient... 566.
Quid furis immiti... 7.
Quid Simon huic tentas... 17.
Qui lupus ense ferox... 103.
Quindi é l mio lume offeso... 434.
Qvinqve pro sex tuta protectio. 202.
Quiquengrogne (la). 1176.
Qvi se voue à Jésus... 254.
Quondam mensis... 724.

R.

Rabel, imitateur de Callot. 1480 et non 1380.
Raquette (Pièce dite la). 141.
Razullo Cucuruccu. 659.
Règlement des Pénitents blancs de Nancy. 199.
Règles de la Congrégation de Notre-Dame. 200.
Repas de l'enfant prodigue; imitation du *Brelan,* par Capitelli. 1407.
Repos de la sainte famille. 64.

Resurget justus vt judicet. 95.
Résurrection de Jésus. 35,
Résurrection de Thabite. 188.
Résurrection du Lazare. 44.
Retable au chef de saint Jean. 891.
Revue (la) ou le Bataillon. 556.
Riciulina Metzetin. 648.
Rimasto Domenico... 282.
*Risana il Sig*r... 268.
Rocco ferito... 289.
Rocher (Le Grand). 616.
Roland le furieux. 1327-1357.
Rue (la) de Nancy ou la Carrière. 621.
*Rupellæ obsidio regnante Ludouico XIII*e *regnum*. etc. 521.
Rupert (Le Prince), imitateur de Callot, p. 605.
Rus. ac. sol. al. Des. Giaf. 438.
Rus. sol. ac.... 435.
*Rus. sol. Reg*a *Nut*... 436.

S.

Sacrifices (les). 164-166. 895.
Saint André. 109. 123.
Saint Antoine. 138. 139.
Saint Barnabé. 135.
Saint Barthelemy. 115. 129.
Saint Benoit. 890.
Sainte Apocatastase, 198.
Sainte Elisabeth et la Vierge. 81.
Sainte famille (la). 64 à 67. 885.
Sainte famille à table ou Benedicite. 65.
Sainte Hélène. 178.
Sainte Marie Victoire. 146.
Saint Erasme. 179.
Saintes antiquités de la Vosge par Jean Ruyr. 204-206.
Saint-Esprit (le) descend sur la Vierge et les Apôtres. 36.

Sainte Thérèse. 146.
Saint Etienne. 184.
Saint Etienne (le martyre de). 892.
Saint François. 152.
Saint François dans un lis. 143.
Saint François d'Assise. 142.
Saint François d'Assise adorant la vierge et l'enfant Jésus, par De Son. 1420.
Saint François d'Assise à la croix de Lorraine. 144.
Saint François d'Assise, par De Son. 1421.
Saint Jacques le Majeur. 110. 124.
Saint Jacques le Mineur. 113. 127.
Saint Jean-Baptiste enfant. 148.
Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert. 4.
Saint Jean l'Evangéliste. 111. 125.
Saint Jean l'Evangéliste, dans l'île de Pathmos. 102.
Saint Jérôme. 151. 999..
Saint Jérôme (Apprêts de sa dernière communion). 196.
Saint Jérôme environné de ses disciples. 194.
Saint Laurent gravé par Callot, pièce ovale. 136.
Saint Laurent (le grand martyre de) ; pièce faussement attribuée à Callot. 1000.
Saint Livier. 98.
Saint Mansuet ou Mansuy. 141.
Saint Mathias. 116. 131.
Saint Mathieu. 118. 133.
Saint Martin dans l'île de Ré (Siége du fort de). 522-532.
Saint Nicolas. 140.
Saint Paul. 103. 108. 122. 180. 187. Voy. Conversion de saint Paul.
Saint Paul appuyé sur son épée. 887. 1319.
Saint Paul et saint Pierre, sur une même planche. 177.
Saint Paul, par De Son. 1419.
Saint Philippe. 114. 128.
Saint Philippe Benizi. 889.
Saint Pierre. 101. 107. 121. 190. 191.

Saint Pierre et saint Paul, sur une même planche. 177.
Saints (le livre des). 302-425.
Saint Sébastien. 137.
Saint Sébastien, par Bazzicaluve. 1366.
Saint Severin. 140.
Saint Simon. 117. 130.
Saint Thaddée. 119. 132.
Saint Thomas. 112. 126.
Saisons (les). 719-722.
Salvatoris beatæ Mariæ... 104.
Salvator mvndi. 169.
Sancta Maria Mater Dei refugium peccatorum. 1091.
Sanctvs Livarivs Patritius. 98.
Sans te laisser trahir... 249.
Samaritaine (la). 1092. 1417.
Saphire punie de mort. 186.
Sauveur (le) du monde. 105.
Sauveur (le) mort entre les bras de son père. 979.
Saveri, a copié le Titre aux Astrologues, n° 203, p. 623; les Gueux, nos 685-709, p. 635 ; la Grande Foire de Florence, n° 624, p. 632.
Scapino Cap° Zerbino. 652.
Scaramucia Fricasso. 651.
Scelta d'alcuni miracoli. 261-301.
Secondo intermedio dove si vide admarsi l'Inferno. 631.
Secours envoyee à la citadelle. 525.
Sénateur (le). 430.
Sept (les) Péchés mortels. 157-163.
S. Erasmvs. 179.
Serenis : Carolus III. 504.
Serenissimo Cosmo magno dvcj etrvriæ. 624.
Sermo Ferdinando Hetruriæ Mag-Dvci. Copie du n° 138, p. 619.
Sermo gran duca. 1383.
Sermons aduentu... 198.
Ses petits hors du Nid... 238.
S. Franciscus. 152.

S. Helena. 178.
S. Hieronimus. 151.
Siége de Bréda. 510.
Siége de la Rochelle. 511-521.
Siége de l'île de Ré. 522-532.
Sign^{a} *Lucia. Trastullo.* 661.
S. Ioannes. 148.
Si le monde enchanteur... 250.
Silène. 1007.
Silvestre (Charles-François), graveur d'après Callot. 1331.
Silvestre (Israël), graveur d'après Callot. 1289-1330.
Sino, con voce... 293.
Si tôst qu'il entre... 62.
S. Magdalena. 149.
Smaraolo cornuto Rasta di Boio. 644.
S. Maria ad colvmna. 168.
S. Mansuetus...... 141.
Soliman, Tragédie. 434-439.
Sonneur de trompette. 1476.
Son toict au limaçon... 241.
Souper (le) de la Vierge. 65.
Son zele et ses parents... 211.
S. Pavlvs. 180.
Spoglia Guigno le lasse e le riserua... 720.
Statvti del l'ordine de' cavalieri di S^{to} *Stefano.* 428.
Stella, imitateur de Callot, p. 605.
Svbtilissimæ contradictiones in... 202.
Sufficit exsolui... 10.
Sujet de sainteté inconnu. 1337.
Sujets divers, par Silvestre. 1290-1305.
Svper omnibvs notatv... 521.
Supplicium sceleri Frænum. 665.

T.

Tableaux de Rome. 167-196.

Tabulam hanc aream... 1.
Taglia Cantoni Fracasso. 664.
Tandis que mo Sauveur... 226.
Tant de marques de gloire. 492.
Teatro fatto in Firenze nella festa a cavallo... 640.
Tehatro d'Arno doue si corse il Palio delle fregate... 619.
Temple des Muses (Morceau tiré du). 1001.
Temple du Sainct Esprit... 224.
Tentation de Saint Antoine.. 138. 139.
Tentation de Saint Antoine. (Diverses compositions douteuses sur ce sujet). 888.
Tentation de Saint Antoine, par Rabel. 1480 et non 1380.
Tentations de Saint Antoine, par Cochin. 1414.
Te quis in aduersis... 75.
Terre Sainte. 455-489.
Terzo intermedio dove si vide venire amore. 632.
Thabite (Résurrection de). 188.
Thèse (la grande), dite énigmatique, ou symbolique. 615.
Thèse (la petite) ou le Triomphe de la Vierge. 100.
Tingi ou Tingius, copiste de la Tentation, nº 138, p. 619.
Titans foudroyés par Jupiter. 1002.
Titre de livre sur l'art militaire. 900.
Titres de livres traitant de sujets profanes. 426-492.
Titres de livres traitant de sujets religieux. 197-302.
Titre pareil à celui des exercices militaires. 901.
Totus Jesus in Paulo... 97.
Toul. 1175.
Tournois. 905.
Tournois de Florence. 633-640.
Tragédie de Soliman. 434-439.
Transfiguration (la). 34.
Trattato delle Piante et immagini de sacri Edifizi di terra santa. 455-489.
Treille (la petite). 710.
Triomphe de la Vierge. 100.
Tristis et afflictus... 977.

U.

Una Regina di Cipri... 269.
Vna Gentildonna... 263.
Vn caualier di Malta. 266.
Un capitano... 291.
Vno de gl' abbattimenti della gverra damore... 635.
Un père que les ans... 54.
Vn seruidore carcerato... 272.
Vpelle. 514.

V.

Vaisseau d'artifice (le). 618.
Valdor, a copié le nº 94, p. 615.
Valeri. 1338.
Variæ tum passionis... 31.
Varie figure. 730-746. Voy. Additions et corrections.
Varie figure gobbi. 747. 767.
Varie Figvre di Jacopo Callot. 730.
Varie Figure gobbi di Jacopo Callot fatto in firenza. 747.
V. D. S. M. Maria Victoria Monalium. 146.
Veillane (le combat de). 504.
Veilleuses (les). 1334 et non 1234.
Ventura Salembeni (Pièce gravée d'après). 11.
Vera S. S. Francisci Effigies. 142.
Vie de la mer de Diev. 206. 207-233.
Vie de la Vierge (Compositions ovales). 31-36.
Vie (la) de la Sainte Vierge. 76-89.
Vie de l'enfant prodigue. 53-63.
Vielleux (le) 919.
Vierge à la colonne. 168.
Vierge (la) à mi-corps tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. 168.
Vierge (la) en haut d'une estampe avec l'Enfant Jésus. 170.
Vierge (la) avec l'Enfant Jésus dans un tableau soutenu par deux séraphins. 171.

Vierge (la) de pitié. 174.
Vierge (la) et saint Jean pleurant le Rédempteur. 172.
Vierge (la) et deux saints. 183.
Vierge et l'Enfant Jésus. 68. 69. 70. 886. Voy. Additions et corrections.
Vierge Marie (la). 106.
Vierge ne craignez rien... 222.
Villageoise (la). 1471.
Visitation (la) de la Vierge. 36. 998.
Visitatio sanctæ Elisabet... 81.
Vita beatæ Mariæ... 207.
Vita et historia Beatæ Mariæ... 76.
Vous qui prenez plaisir en leurs parolles... 669.
Voyage à la Terre sainte. 455-489.
Voyez que c'est du monde... 578.
Voyla les beaux exploits. 568.
Voy lecteur, comme la justice... 665.
Vrong (*G. L. Jos.*). 1043-1046.
Vue de Paris (la Petite). 712.
Vue de Paris (les Deux Grandes). 713-714.
Vue du carrefour d'une ville. 1034.
Vues de Florence. 1187-1198.

W.

Wingaerde, graveur d'après Callot. 1332-1336.

PIÈCES SANS INSCRIPTIONS

MESURÉES EN MILLIMÈTRES (*).

PIÈCES EN HAUTEUR.

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Le Prêtre portant le St-Sacrement.	39	23		154
Fleuron	41	108		205
St-François dans un lis	55	38	5	143
L'Enfant Jésus	71	58		3
La Samaritaine	75	54		1417
Le banquet d'Emmaüs	75	54		1418
La Petite passion de Notre-Seigneur.	75 à 78	55 à 60		19-30
Les Quatre Banquets	77 à 79	55 à 59		48-51
Les Musiciens champêtres de Dassonville	78	45		1415
Armoiries papales	78	58		910
Les Gueux demandant l'aumône, par Dassonville	80	51		1416
Saint Paul, par De Son	80	58		1419
La Femme du soldat	80	69		1432
Jésus en croix entre deux larrons	85	65		94

(*) On sait que, même dans les petites pièces, la grosseur, la qualité du papier et la manière dont la retraite s'est opérée, après la mouillure, produisent souvent une différence de plusieurs millimètres en plus ou en moins. Cette différence va quelque fois jusqu'à un centimètre, et au-delà, dans les très-grands morceaux. Il pourrait donc arriver que les mesures par nous indiquées ne concordassent pas avec celles des autres épreuves de la même pièce qu'on aurait sous les yeux. — Les dimensions sont toujours prises sur le trait carré, quand il y en a un; ou sur la marque de la planche, quand l'artiste n'a pas entouré sa composition d'un trait carré.

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
L'Apôtre saint Pierre............	86	58	6	101
Mystères de la Passion et Vie de la Vierge.....................	87	75		34
Mystères de la Passion et Vie de la Vierge.....................	87	78		35
L'Assomption..................	89	67		96
Saint François d'Assise adorant la Vierge et l'Enfant Jésus.......	89	69		1420
La laitière.....................	90	70		1431
Le porteur d'eau...............	90	79		1430
Le marchand d'oiseaux..........	92	77		1429
Titre du Règlement des Pénitents blancs de Nancy.............	94	77		199
La Résurrection................	95	65	6	95
Judith.......................	97	66	9	91
L'adoration des Mages..........	101	69	10	92
Intérieur d'une église..........	102	72		1406
Les hommages du petit saint Jean..	104	68	13	93
La Sainte Vierge...............	106	77	2	170
Armoiries de Lorraine...........	107	76		602
La Vierge de Pitié.............	107	78	2	174
Le Paradis....................	108	78	2	182
L'apparition de Notre-Seigneur...	108	79	2	181
La Vierge et l'enfant Jésus.......	108	80	2	171
Saphire punie de mort..........	110	76		186
Jésus-Christ mis au tombeau.....	110	82	2	173
La Sainte-Vierge et saint Jean pleurant le Rédempteur..........	111	83	2	172
Jésus-Christ et saint Pierre marchant sur les eaux............	112	73	2	192
Le martyre de saint Pierre.......	113	71	5	190
Le martyre de saint Etienne......	113	77	3	184
La célébration des Saints mystères.	114	72	4	195
Le Crucifix....................	114	77	2	176
La conversion de saint Paul.......	114	77	2	185
L'Assomption...................	115	76	3	193
L'Immaculée Conception.........	116	77	2	175
Saint Pierre et saint Paul........	116	76		177
Saint Jérôme environné de ses disciples......................	116	77		194
Saint Pierre sur les eaux........	117	75		191

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Morceaux gravés par Bazzicaluve, pour la décoration d'un livre....	117 à 120	62 à 65		1392-1404
Le Boiteux guéri à la porte du temple....................	118	76	3	189
La Résurrection de Tabithe......	120	75		188
Saint Paul prêchant.............	120	75		187
Les apprêts de la dernière communion de saint Jérôme..........	120	77	8	196
Armoiries de Callot.............	136	97		601
Les Gueux ou Mendiants.........	137 à 139	86 à 91		685-709
Le Sauveur, la Sainte Vierge, les douze Apôtres et saint Paul.....	139 à 145	88 à 98		104-119
Le titre aux Astrologues.........	140	93		203
Bourgeoises dans différentes attitudes (1re suite).............	141 à 155	84 à 89		1209-1212
La Noblesse.....................	142 à 145	92 à 94		673-684
Frontispice des Gueux...........	144	93		685
Les deux Pèlerins..............	144	89		687
Bourgeoises dans différentes attitudes (2e suite)..............	145 à 155	92 à 102		1213-1219
L'homme à la poule.............	164	126 (*)	9	1424 *bis*
L'ensevelissement..............	170	114		11
Titre du Livre des Saints, 5e état..	170	126		302
Titre du Livre des Saints, 4e état..	179	126		302
Titre de *Fiesole distrutta*........	180	122 (**)		432
L'arbre de saint François.........	188	186		145
Copie de la Sainte Famille à table.	190	157	22	p. 613
Portrait de Peri.................	201	147		433
Les trois Pantalons (***).........	214 à 216	146 à 148		627-629
Dixième planche des Monnaies....	220	225		614
L'homme aux escargots..........	237	185		1199
Sainte Famille, d'après André del Sarte.....................	282	230	50	66
Les Monnaies...................	300	220		605-614
Généalogie de la famille del Turco.	510	376		600

(*) Cette dimension a été indiquée, par erreur, comme étant de 826 mill.
(**) Et non 192.
(***) Ces pièces ont été mesurées sans leurs marges blanches qui manquent le plus souvent. Cette marge est de 23 à 25 mill.

PIÈCES EN LARGEUR.

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Imitation des *Gobbi*	65	41		1365
Le Bras armé, 2e planche	66	45		503
Caprices	74	51		852.853
Caprices	75	51		778
Caprices	75	52		779
Caprices	76	53		864
Caprices	76	54		859
Caprices	76	55		781
Caprices	77	51		785
Caprices	77	54		865
Caprices	77	52		783-838
Caprices	77	52		839.857
Caprices	77	57		825
Caprices	78	51		777.805
Caprices	78	51		831.841
Caprices	78	52		768.804
Caprices	78	52		823.854
Caprices	78	52		855.856
Caprices	78	53		840
Caprices	78	54		858.862
Caprices	78	54		867
Caprices	78	55		837.849
Caprices	78	56		824
Caprices, suite de quinze pièces	78?	56?		929-943
Deux femmes habillées à l'allemande, pièce citée par Gersaint	78?	56?		914
Caprices	79	52		776.850
Caprices	79	53		780-782
Caprices	79	53		786.787
Caprices	79	53		818.819
Caprices	79	53		822.843
Caprices	79	53		844.866
Caprices	79	54		789.845
Caprices	79	55		832.833
Caprices	79	55		847.848
Caprices	79	55		863
Caprices	79	57		829

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Caprices	79	58		827
La Dévideuse et la Fileuse	79	66		671
Deux Dames de condition, debout.	79	69	4	672
Caprices	80	53		820.842
Caprices	80	53		861
Caprices	80	54		814.836
Caprices	80	55		788.790
Caprices	80	55		802.834
Caprices	80	55		851
Lux claustri	80 à 84	56 à 62		234-260
Caprices	80	57		828
Le comédien masqué avec lunettes.	80	66		767
La vie de la mère de Dieu	80 à 82	58 à 62		207-233
Caprices	80	77		826
Caprices	81	53		821
Caprices	81	54		846.850
Caprices	81	54		860
Caprices	81	55		806
Caprices	81	56		794
Fantaisies	81 à 82	57 à 62		868-881
Caprices	82	56		816
L'Estropié au capuchon	82	51		749
Caprices	82	55		774
Les Exercices militaires	82 à 84	62 à 64		582-594
Les Exercices militaires	82 à 84	62 à 64		901
Caprices	82	58		792
Caprices	82	59		796
Caprices	82	60		800
Caprices	82	61		808
Caprices	83	55		772.798
Figures variées	83	82		744
Caprices	83	56		810
Figures variées	83	83		745
Caprices	84	51		812
Caprices	84	55		803
Figures variées	84	86		736
Caprices	84	56		799
Caprices	84	57		801
L'Homme à l'épée et au poignard	84	62		755
Le Joueur de cornemuse	84	67		765
Caprices	85	57		807

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Le Buveur dansant, vu par devant..	85	60		756
Le Joueur de flageolet..........	85	61		763
L'Estropié à la béquille et à la jambe de bois..........................	85	62		751
L'Homme au gros ventre tombant..	85	62		752
L'Homme masqué tenant son sabre.	85	64		760
L'Homme aux deux sabres.......	85	65		758
L'Homme dansant en raclant un gril.	85	65		766
Figures variées................	85	86		732.733
Figures variées................	85	86		739.746
Figures variées................	85	87		740
Caprices......................	86	55		775
Caprices......................	86	56		773-791
Caprices......................	86	57		795.809
Caprices......................	86	57		817.835
L'Homme dansant en jouant de la mandoline..................	86	58		761
Le joueur de vielle............	86	66		762
Caprices......................	86	58		793.815
Caprices......................	86	59		797
Sujet de sainteté inconnu........	86	65		1337
Le Bossu, vu par derrière........	86	63		757
Le Buveur dansant.............	86	63		753
Caprices......................	87	56		813
Caprices......................	87	58		811
Les *Gobbi*, par Fruytiers.........	87	63		1445
Le Bancal jouant de la guitare....	87	61		764
Pièce rare des *Gobbi*...........	87	65		748
Le coup de vent...............	88	50		1339
Le Joueur de violon............	88	65		759
Le Bossu à la canne............	89	62		750
Figures variées................	89	90		743
Figures variées................	89	89		737
L'Homme au gros ventre relevé...	90	63		754
Figures variées................	90	84		731
Saint Jean prêchant dans le désert.	90	74	6	4
Figures variées................	90	88		734.742
Mystères de la Passion..........	90	50		53
L'incendie....................	91	50		1340
Figures variées................	91	84		738.741
Figures variées................	92	84		735

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Mystères de la Passion..........	92	50		32
La Lavandière................	94	51		1341
La Rivière en perspective........	95	52		1046
Rencontres de cavalerie..........	94	45		595-596
La place de Sienne, 3e planche....	98	74		1037
Caprices, par Periccioli..........	98 à 100	66 à 70		1468-1479
La place de Sienne, 1re planche...	99	68		1035
Le Commandant................	102	90		1012
La Marchande de cerises.........	102	147		1425
Saint Jean dans l'île de Pathmos. .	106	90		102
Le Prisonnier................	107	60	10	1045
Copie du combat à la barrière.....	110	76		p. 623
La Vierge et deux Saints........	108	63	3	183
Copie du combat à la barrière....	121	79		p. 624
Armoiries du cardinal François....	112	88		913
Les petites misères de la guerre...	113 à 115	51 à 57		557-563
Paysage anonyme..............	115	68		1167
Le ravissement de Proserpine, par Chauveau..................	115	88		1412.1413
Mystères de la Passion et vie de la Vierge..................	116	87		36
Paysage anonyme..............	122	60		1151
La Fontaine..................	125	103	15	1424
La Pandore..................	132	83		729
La place de Sienne, 2e planche....	135	91		1036
Paysage portant : *Callot In*......	139	86	7	1138
Paysage, par Henriet...........	140	68		1203
Paysage anonyme..............	140	74		1173*ter.*
Paysage portant : *Callot In*......	140	82	3	1122.1148
Les deux pèlerins..............	141	49		1043
Paysage anonyme..............	141	82		1160
Les deux Pantalons............	141	92		626
Paysage portant : *Callot In*......	141	76		1145
Paysage portant : *Callot In*......	141	94	4	1146
Paysage anonyme..............	142	77		1163
Paysage anonyme..............	142	81		1161
La petite ferme...............	142	94	6	2
Paysage anonyme..............	143	76		1164
Paysage portant : *Callot In*......	143	83		1134
La foire de village.............	143	95		1426
Paysage portant : *Callot In*......	144	79		1147

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Paysage portant : *Callot In*.......	144	75	5	1130
Paysage, par Henriet...........	145	73		1202-1206
Paysage, par Henriet...........	145	74	2	1208
Paysage, par Henriet...........	145	76	2	1205
Paysage portant : *Callot In*......	145	83	4	1140
Paysage, par Henriet............	146	71		1204
Paysage, par Henriet...........	146	73		1207
Paysage portant : *Callot In*......	146	77		1133
Paysage, par Henriet............	147	73		1201
Paysage anonyme..............	147	84		1158
Paysage anonyme..............	148	76		1155
Paysage anonyme..............	150	77		1156
Paysage portant : *Callot In*......	151	74	5	1144
Paysage anonyme..............	151	81		1162
Paysage portant : *Callot In*......	152	73		1135
Paysage portant : *Callot In*......	154	74	5	1139
Paysage portant *Callot In*.......	154	75	5	1121-1128
Paysage anonyme..............	154	75		1151
Mystères de la Passion et vie de la Vierge....................	155	87		34
Paysage anonyme..............	156	75		1173 *bis*
Paysage portant : *Callot In*.......	156	75	3	1124
Paysage portant : *Callot In*......	157	75	3	1142
Paysage portant : *Callot In*......	157	77	6	1123
La Revue......................	157	120	8	556
Paysage portant : *Callot In*......	158	76	5	1149
Paysage anonyme..............	158	75		1150.1159
Paysage anonyme..............	158	74		1153
Paysage portant : *Callot In*......	159	74	3	1131
Paysage portant : *Callot In*......	159	74	6	1126
Paysage portant : *Callot In*......	159	75	3	1125
Paysage portant : *Callot In*......	159	76	4	1132
Paysage anonyme..............	159	77		1163
Paysage anonyme..............	160	75		1151.1154
Paysage portant : *Callot In*......	160	76	3	1129
Paysage portant : *Callot In*......	160	76	4	1136
Paysage portant : *Callot In*......	160	77	4	1137
Paysage portant : *Callot In*......	160	81	7	1141
Les bûcherons en avant des ruines.	160	82		1363
Paysage portant : *Callot In*......	161	73	4	1127
Paysage anonyme..............	162	77		1152

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Livre des paysages.............	162	79 (*)		1098-1020
Sujets de chasse...............	170	120 à 124		1374-1379
Pompe funèbre de la reine d'Espagne.....................	170 à 180	124 à 130		440-454
L'entrée du monastère..........	180	121		1380
Mystère de la Passion..........	182	50		32
Suite de paysages, publiés par Herman-Weyen.................	195 à 204	96 à 112	7 à 7	1179-1186
Le colombier, 1re planche.......	200	104		1178 *bis*
Suite de six paysages, publiés par Langlois..................	203	95		1168-1173
Joute sur l'eau................	205 ?	98 ?		1174
Copie du combat des quatre galères.	205	105		p. 626
Le colombier, 2e planche........	205	108		1178
La tentation de saint Antoine, par Rabel.....................	210	180		1480 (**)
La petite vue de Paris...........	215	143		712
Les quatre paysages............	217 à 220	85		715-718
Attaque de brigands dans des ruines.	226	141	5 ?	1042
La brouette (***)...............	229	106		1177
Le Pont-Neuf...................	231	138	19 ?	1041
Suite dédiée au duc de Toscane...	235 à 252	157 à 175	10 à 15	1383-1391
Paysages dessinés à Florence, par Callot.....................	241 à 250	110 à 120		1187-1198
Le repas de l'Enfant prodigue.....	242	189		1407
Suite de douze paysages, publiés par Leblond.................	243 à 232	100 à 110	3 à 7	1433-1444
Divers édifices de Rome.........	251	115	17	1198
Les batailles..................	251 à 258	120 à 128		1367-1370
Les Gueux, par Hollar..........	256 à 262	83 à 88		1449
Le martyre de saint Laurent......	258	156	18	1000
La Vierge, l'Enfant Jésus et le petit saint Jean, d'après Paul Farinati.	267	165		68

(*) Ces dimensions sont celles du titre gravé par Collignon, n° 1098. Les pièces sans inscriptions, dont la suite se compose, diffèrent en plus ou en moins de 2 à 3 millimètres.

(**) Et non 1380.

(***) Cette pièce est en largeur, et c'est par erreur qu'elle a été indiquée en hauteur. Voy. les Additions et corrections.

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
Le grand rocher................	275	196	23	616
Les Pantalons et les Balli........	276	80		1362
Femme assise devant une tête de mort	276	204	16	1335 (*)
Saint Nicolas ou saint Séverin.....	280	219	24	140
Le rendez-vous de chasse........	283	203		1373
Les marines...................	286	215 à 220		1381.1382
La grande place de Sienne.......	290	240	25	1409
L'évantail représentant une danse..	296	225		1006
L'éventail représentant une danse..	298	243?		1006
Vue du carrefour d'une ville......	300	250		1034
Principaux faits des Médicis......	302 à 305	200 à 220	25 à 35	534-549
Plan d'Orbitello.	306	220		1094
Les deux religieux.............	310	240	8	1336 (**)
La tentation de saint Antoine, par Cochin....................	320	260	18	1414
Le martyre de saint Sébastien.....	327	160		137
Plan de la fête sur l'Arno........	329	216		620
Le jeu de Boules...............	330	190	9	623
Les Veilleuses.................	330	270	10	1334 (***)
Les deux grandes vues de Paris...	335	165	7	713.714
Les Titans foudroyés par Jupiter...	355	207		1002
Débarquement de troupes........	381	138		533
Le concert, 1re planche..........	415	388	24	1332 (****)
La tentation de saint Antoine......	437	376	15	138
Les chars de triomphe...........	440	255		1371
La chasse.....................	462	196		711
Plan d'une bataille.............	482	363		1005
Fête sur l'Arno, par Luccini......	498	353		1463
Cérémonie dans une église.......	500?	432?		893
Combat de Veillane.............	528	352	35	509

(*) Et non 1235.
(**) Et non 1236.
(***) Et non 1234.
(****) Et non 1232.

PIÈCES OVALES EN HAUTEUR.

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	NOMBRE de millimètr. en hauteur.	NOMBRE de millimètr. en largeur.	HAUTEUR de la marge.	NUMÉROS du catalogue.
La Vierge et l'Enfant Jésus	34	28		69
Mystères de la Passion (*)........	35 à 36	26 à 28		31-36
Vie de la Vierge (**)............	46 à 48	35 à 30		31-36
L'Annonciation................	46	35		73-74
Les Sacrifices................	67	50		164-166
Les Sacrifices................	67	50		895
L'Assomption au chérubin (***) ...	67	50		99
Chœur d'une église............	74	57		1022
Chœur d'une église............	72	55		1289
Le Martyre de saint Laurent (****).	76	58		136
Le Massacre des Innocents, seconde planche (*****)..............	136	110		6
Le Massacre des Innocents, 1re pl.	139	107		5

PIÈCE OVALE EN LARGEUR.

Le Portement de croix. — Dimensions de la planche : *larg. : 65 millim.; haut. : 46 millim.;* et du sujet : *larg. : 59; haut. : 44 millim.;* n° 9. Voy. Additions et corrections.

PIÈCES RONDES.

Les Mystères de la Passion. — *30 à 31 millim. de diamètre;* nos 31-36.

(*) Les dimensions indiquées pour cet article sont celles des planches, et non des sujets. Les dimensions de ceux-ci sont : *Hauteur : 35 à 36 millim.; largeur : 26 à 28 millim.*

(**) Même observation.

(***) Ces dimensions sont celles des planches. Les dimensions des sujets sont : *Hauteur : 51 millim.; largeur : 39 millim.*

(****) Dimensions de la composition avec sa bordure : *Hauteur : 69 millim.; largeur : 54 millim.*

(*****) Les dimensions des compositions diffèrent peu de celles des planches, tant pour cet article que pour le suivant.

PIÈCES SANS INSCRIPTIONS

DÉCRITES

PAR

MARIETTE, GERSAINT ET AUTRES

MESURÉES EN POUCES ET LIGNES NON MÉTRIQUES.

PIÈCES EN HAUTEUR.

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	HAUTEUR en pouces et lignes.	LARGEUR en pouces et lignes.	NUMÉROS du catalogue.
Armoiries de la famille de l'Escale..	2 p. 2 lig.	1 p. 10 lig.	911
Le petit Prédicateur.............	3 p. 2 lig.	2 p. 1 lig.	894
Paysanne assise dans une campagne.	2 p. 6 lig.	2 p.	1017
Gros-Guillaume	2 p. 9 lig.	1 p. 7 lig.	1018
Figure comique au gros ventre.....	2 p. 9 lig.	1 p. 8 lig.	915
Les Armes de Médicis............	3 p. 3 lig.	2 p. 5 lig.	431
Morceaux gravés par Noblesse.....	3 p. 5 lig.	3 p.	1220-1221
Armoiries de Lorraine............	3 p. 4 lig.	2 p. 9 lig.	912
S. François à la croix de Lorraine..	3 p. 6 lig.	2 p. 8 lig.	144
Armoiries de France.............	3 p. 6 lig.	3 p.	908
Saint François-d'Assise..........	4 p.	3 p.	1421
Figures grotesques..............	4 p.	2 p. 3 lig.	944-955
Titre de Livre..................	4 p. 2 lig.	2 p. 7 lig.	900
Le Vielleux....................	4 p. 11 lig.	3 p. 11 lig.	919
La Fuite en Egypte.	5 p. 2 lig.	4 p.	1090
La Tentation de saint Antoine.	5 p. 3 lig.	4 p. 2 lig.	888
La Sainte famille................	6 p.	4 p.	67.885
Tournois.....................	8 p.?	4 p.?	905

PIÈCES EN LARGEUR.

DÉSIGNATION DES PIÈCES.	LARGEUR en pouces et lignes.	HAUTEUR en pouces et lignes.	NUMÉROS du catalogue.
Paysan jouant de la flûte et son pendant........................	2 p.	1 p. 2 lig.	1013-1014
Homme se déchaussant devant une boutique	2 p.	1 p. 4 lig.	916
Caprices	3 p. 1 lig.	1 p. 9 lig.	923-928
Le Portefaix chargé d'une hotte....	3 p. 2 lig.	2 p. 5 lig.	1015
Le Marchand de peignes.........	3 p. 4 lig.	2 p. 6 lig.	1016
Neptune.....................	3 p. 7 lig.	2 p. 9 lig.	897
Paysages	3 p. 8 lig.	2 p. 9 lig.	956-961
Paysages.....................	4 p. 2 lig.	3 p.	962
Marines	5 p. 5 lig.	3 p. 6 lig.	963-964
Suite dont le nombre de pièces n'est pas exactement connu..........	5 p. 6 lig.	3 p. 6 lig.	1223-1242
Joûte sur l'eau.................	7 p. 6 lig.	4 p.	1174
Le Petit Pont en avant du château. .	8 p. 9 lig.	3 p. 10 lig.	1038
Etudes de chevaux et figures au trait.	12 p. 6 lig.	8 p. 6 lig.	1019

PIÈCES OVALES.

La Tentation de saint Antoine. — Larg. 3 pouces 7 lignes; haut. 2 pouces 9 lignes; n° 898.
Plan de divers campements. — 12 petits ovales sur la même planche, sans indication de dimensions; n° 898.
Chœur d'une église. — Haut. 2 p. 9 lig.; larg. 2 p. 1 lig.; n° 1022-1289.
Le Martyre de saint Etienne. — Haut. 2 p. 10 lig.; larg. 2 p. 2 lig.; n° 892.

PIÈCES DONT LES DIMENSIONS NE SONT PAS INDIQUÉES.

Petit paysage, par De Son. — Ovale en largeur; n° 1423.
Jeune homme et jeune fille. — En hauteur et très-étroit; n° 917.
Le Vielleux. — En hauteur et un peu moins haute que les Gueux; n° 918.
Ports de mer de l'Amérique. — En longueur? n° 967-970.

PIÈCES RONDES.

Bras gauche tenant un sabre. — 1 p. de diamètre; n° 902.
La Nativité. — 19 lig. 1/2 de diamètre; n° 976.
Paysage en rond. — 5 p. de diamètre; n° 1372.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

POUR LE CATALOGUE DE L'OEUVRE DE CALLOT.

Pages 34 et 35. Les états de l'*Ecce-Homo,* nº 7, sont inexactement décrits. Cette description doit être rectifiée ainsi qu'il suit :

Il y a cinq états de cette pièce :

I. On lit seulement les deux distiques, et, à gauche, *Ia Callot Fe.*; le dernier mot du premier vers de droite est écrit *cuoris.* — *Extrêmement rare.* — Cet état dont nous n'avons vu qu'une épreuve, possédée par M. le baron de Salis, est autre que celui dont parle Mariette et qui porte la date de 1613. Nous n'avons jamais rencontré l'état indiqué par Mariette, et nous ne pouvons expliquer l'absence du nom de Callot qu'on lit sur l'épreuve antérieure qui ne porte pas encore la date de 1613. On doit supposer que l'épreuve dont parle Mariette était coupée à la place où se trouve le nom de Callot.

II. C'est celui qui est décrit par Mariette. La dédicace n'existe pas encore; on lit seulement la date de 1613. — *Aussi rare que le précédent.*

III. C'est celui qui a été décrit; la dédicace existe, mais il n'y a pas encore d'écusson armorié. — *Très-rare.*

IV. C'est le troisième état décrit à la page 35.

V. C'est le quatrième état décrit à la même page.

Page 36, à la suite du nº 8, *ajoutez :* D'après une note de Mariette, fol. 26, l'*Ecce Homo* décrit sous ce numéro serait d'après l'un des Vanni, et non d'après Ant. de Pauli.

Page 37, ligne 5, *au lieu de* « 100 » *lisez :* 99.

Même page; à la suite du n° 9, *ajoutez :*

On connaît deux états de cette pièce :

I. L'ovale est formé au moyen d'un pointillé allongé ; les points se joignent seulement entre les jambes de l'homme qui est à gauche. — *Extrêmement rare.*

II. L'ovale a été repris au burin dans presque toutes ses parties, de manière à former un trait continu ; les points n'existent plus qu'au dessous des terrasses.

Page 38, *ajoutez à la note :* Il y a des bordures gravées par P. Giffart, sur les dessins de Séb. Leclerc, pour les premiers tirages des planches originales que Fagnani a fait exécuter, aprés les avoir acquises vers l'année 1700.

Page 41, ligne dernière, *ajoutez :* Les plus notables sont que, dans les épreuves retouchées, les petites arcades de la tour du fond ne se distinguent plus, et que le petit clocher, à gauche, est indiqué par trois traits, à droite,et trois à gauche, tandis que, dans le premier état, il n'y en a qu'un de ce dernier côté.

Page 64, ligne 5, *ajoutez :* Qui existe encore chez M. Danlos aîné, marchand à Paris.

Page 66, n° 70. Voy. n° 886, où se trouve rapportée une note de Mariette, qui considère cette pièce comme douteuse.

Page 66, à la suite de la note, *ajoutez* : Dans ses notes manuscrites, fol. 26, Mariette décrit cette pièce (notre n° 69) et la regarde comme étant incontestablement de Callot; puis il ajoute : M. de Lorangere l'a *aussi* dans son œuvre, ce qui donnerait à penser que l'indication de Gersaint, de laquelle il résulterait que cette pièce est unique, pourrait bien n'être pas exacte

ou que, en tout cas, la famille Mariette a possédé deux épreuves de cette pièce.

Page 69, n° 74. La description de la pièce inscrite sous ce numéro doit être supprimée et remplacée ainsi qu'il suit : Cette composition est une copie, en contre-partie, de l'un des ovales décrits sous le n° 34. On n'y voit ni les solives ni la fenêtre qu'on remarque dans l'estampe décrite sous le n° 73. — *Pièce citée par Gersaint comme unique, et dont nous n'avons rencontré qu'une épreuve.* — *Mêmes dimensions.* — V. d'ailleurs n° 885 et p. 614.

Page 70. Le second état de la pièce décrite sous le n° 75 est une copie. Voy. p. 615.

Page 73. Au lieu de « 90-99 » *lisez :* 90-98.

Page 76. Le troisième état de la pièce décrite sous le n° 9, est une copie faite par Valdor. Voy. p. 615 et 616.

Pages 78 et 79, *ajoutez :* L'Assomption au Chérubin, décrite sous le n° 99, est gravée dans le genre du n° 9, et l'on en connaît deux états caractérisés ainsi qu'il suit :

I. L'ovale est légèrement indiqué par des points. — *Extrêmement rare.*

II. L'ovale, qui est toujours indiqué par des points, dans sa partie inférieure, est exprimé par un trait léger, mais continu, dans la partie de l'ovale qui est au-dessus des nuages. Ce trait s'aperçoit plus distinctement à droite qu'à gauche.

Page 93, *ajoutez :* L'épreuve de la planche de Batailles, dont il est question dans le passage de Mariette se trouve à la Bibliothèque impériale, au Tome 5 de l'œuvre de Callot.

Page 109, *au lieu de* « § IV » *lisez :* § V.

Page 111, ligne 7, n° 154, *au lieu de* « dirigé vers la gauche » *lisez :* dirigé vers la droite.

Page 113, n° 156, *ajoutez :* On trouve, dans le Catalogue manuscrit rédigé par Piéri Benard, une indication que nous n'avons pas été à même de vérifier. Il en résulte que M. Rossi avait une épreuve de la *Possédée*, avant une ligne de points au-dessous de l'année, et avant la lettre S dans la partie très-ombrée, vers le milieu.

Même page 113, *in fine*, après l'indication du 4ᵉ état, *ajoutez :* Il y a des épreuves de cet état qui ont été tirées après plusieurs rayures que la planche a subies.

Page 130, *au lieu de :* « § V » *lisez :* § VI.

Page 135, à la suite du n° 202, *ajoutez :* C'est la pièce décrite par Gersaint, p. 68 et 69. Mariette dit : Elle est dans le goût du Sénateur (notre n° 450) et des plus belles que Callot ait gravées à Florence. »

Page 160, ligne 2 *au lieu de :* « le titre » *lisez :* la tablette.

Idem. Après l'indication du troisième état, *ajoutez :*

IV. Les mots IN FIRENZE *Nella stamperia de* LANDINI ont été effacés, non sans laisser quelques traces.

Page 172, ligne 5, *au lieu de* « trois » *lisez :* cinq.

Page 200, *au lieu de* « banderolle » *lisez :* banderole.

Page 204, n° 454-459, *au lieu de* « tragediu » *lisez :* tragedia.

Même page, ligne 3, *au lieu de* « 192 » *lisez* 122.

Page 221, *ad notam, au lieu* « d'épreuves du n° 494 ou du n° 495 » *lisez :* d'épreuves des nᵒˢ 494, 495 et 496.

Page 227, n° 505. — L'incertitude que nous avons exprimée sur l'auteur des vers qui se lisent au bas du portrait de Deruet doit cesser. Ces vers sont du Père

Lemoyne, et sont rapportés à la page 435 de ses Œuvres poétiques, page 435, in-fol.

Page 255, *ajoutez* à la suite du n° 508. Nous possédons une épreuve d'essai signée de Callot avec des indications à l'encre pour renforcer certains travaux au poitrail, aux jambes, à la queue du cheval et sur les terrasses du devant.

Pages 253 et suivantes, *ajoutez :* Depuis l'impression de la note insérée p. 253, nous avons vu une suite complète des épreuves modernes. Il y a, à chacune, une inscription en Italien. L'auteur de ces inscriptions attribue toutes les compositions, d'après lesquelles cette suite a été gravée, à Matéo Rosselli, dont le nom se trouve ainsi écrit, à gauche de chaque pièce : *Matteo Roselli inv.* Cette attribution n'est pas en rapport avec celle de Mariette qui pense que plusieurs sujets sont d'après Tempesta. La suite est chiffrée, de 1 à 15, dans l'ordre ci-après, qui n'est pas celui que nous avons adopté. Voici les inscriptions qui se trouvent sur ces pièces que nous rangeons ici dans l'ordre où elles ont été chiffrées :

(1) *Ferdinando I° gran duca di Toscana che sposa Madama Cristina di Lorena.* 534.

(2) *Ferdinando I° che ordina le fortificazioni di Livorno.* 537.

(3) *Ferdinando I° che ordina i condotti dell' aqua nel piano di Pisa.* 538.

(4) *Ferdinando I° che esamina il disegno della Lanterna per la cupola del duomo di Firenze.* 536.

(5) *Le truppe di Ferdinando I° che transportano con canapi L'artiglieria.* 542.

(6) *Le truppe di Ferdinando I° in atto di risquotere la paga.* 539.

(7) *Battaglia ove i cavalieri di S. Stefano disfanno la cavalleria turca.* 541.

L'inscription qui se trouve sur les épreuves modernes indique que cette pièce est gravée d'après Roselli, et non d'après Tempesta.

(8) *I cavalieri di S. Stefano che fanno attraversare le loro truppe sopra monti.* 540.

(9) *Battaglia con Turchi incalzati da cavalieri di S. Stefano entro la città.* 543.

(10) *Attaco delle galere di Ferd° I° con galere Turche.* 545.

(11) *Battaglia tra Turchi e cavalieri di S. Stefano.* 546.

(12) *Assalto di una fortezza fatto da Cavalieri di S. Stefano.* 547.

(13) *Assalto di due fortezze eseguito da Cavalieri di S. Stefano.* 548.

(14) *Battaglia navale.* 545.

(15) *Madama Cristina di Lorena vedova, che colla G. Duchessa Ma Maddalena si porta alle processione delle fanciulle.* 535.

Incorne di Cristina di Lorena Mc di Ferd. I. G. D. di Toscana 549.

La seizième pièce, celle qui était autrefois la plus rare, n'est pas chiffrée. Voyez ce que nous avons dit sur une copie moderne de cette pièce, p. 625 et 626. Voy. aussi *eod.*, le passage d'une lettre du chevalier Gaburri à Mariette, auquel il envoie la suite, moins la seizième pièce que le Grand Duc ne possédait pas.

Page 259, dernière ligne de la note, *au lieu de :* «quatrième partie » *lisez :* troisième partie.

Page 263, *au lieu de* nos 557-573 « *lisez :* 557-563.

Page 281. A la suite du n° 602, *ajoutez :* On doit encore ranger parmi les armoiries gravées par Callot celles de Nicolas François de Lorraine décrites n° 913.

Page 302, nos 627-629. Rectifiez ainsi les dimensions de cette suite :

Hauteur : 236 à 238 millim. dont 23 de marge blanche.
Largeur : 146 à 148 millim.

Page 304, n° 630. Rectifiez ainsi l'indication des états :

On connaît trois états de cette planche :

I. C'est celui qui est indiqué comme *très-rare.*

II. Après les mots : *Iullius Pariggii inu :* qu'on lit à la droite du bas il y a : *Iacobus Callot F.* — Dans cet état, les armes sont terminées ; on voit, à gauche, les six globes de Florence, et, à droite, une barre blanche. Les parties claires du rideau ne sont chargées d'aucunes tailles ; avec de l'attention, on reconnaît encore des traces de celles qui ont été effacées.

III. C'est celui qui est décrit ; les mots *Iacobus Callot F* ont été effacés et remplacés par : *Iac. Callot delineauit et F.*

Page 309. A la suite du n° 635, *ajoutez :* C'est la pièce décrite par Gersaint, p. 94 du Catalogue de Quentin de Lorangere.

Il y en a des épreuves entièrement retouchées ; elles se distinguent des premières en ce qu'elles sont entourées d'un trait carré fortement exprimé. Ces épreuves retouchées ne portent pas l'adresse de Rossi.

Page 311. Après le n° 637, *ajoutez :*

Nos prévisions se sont réalisées ; toutes les pièces de cette suite ont été retouchées pendant que les planches ont été en la possession de Rossi. Ainsi, nous avons trouvé au supplément de l'œuvre de Callot à la Bibliothèque impériale, non-seulement un second état du Char de Thetis tel que nous l'indiquons ; mais encore des épreuves analogues du *Char d'Amour,* du *Char du Soleil* et du *Mont Parnasse.* Les épreuves retouchées se distinguent des premières en ce qu'elles sont entourées, de tous côtés, d'un trait carré. Les trois dernières pièces, que nous venons de rappeler, ne portent pas l'adresse de Rossi.

Quant au n° 640 : *Teatro Fatto,* etc., il en existe également un second état entièrement retouché ; il porte l'adresse de Rossi.

Le n° 637 a été répété par Callot, voici la description de la première composition à laquelle nous donnons le n° 637 *bis.*

637 *bis*. *Le Char de Thetis (Planche surnuméraire)*.

Il existe une autre planche anonyme et sans date, représentant le même sujet. C'est celle qui devait originairement faire partie de la suite. Elle a été abandonnée, parce que les géants qui accompagnent, à pied, le char de la déesse ne représentent pas des dieux marins comme l'indique la légende. Dans cette estampe, ces géants sont au nombre de huit ; ils ont peu ou point de barbe ; chacun d'eux a, derrière le dos, une peau de bête et tient, sur l'épaule gauche, un bâton armé de trois lanières. Dans l'estampe dont la description précède, ces géants sont au nombre de sept ; ils ont tous de très-grandes barbes, et chacun d'eux tient, à la main, un trident. — Les dimensions sont les mêmes.

Page 341. A la suite du n° 717, *ajoutez :*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit, sur la terrasse, à gauche : *I. Silucstre ex [cum priuil. Regis.* — Planche ruinée.

Même page 341. A la suite du n° 718, *ajoutez :* Cette composition a été aussi reproduite par Collignon, dans la suite des Paysages de Florence. Voyez. n° 1189.

Page 356, n° 746, rectifiez ainsi les indications des états :

On connaît trois états de cette planche :

I. Avant toute lettre.

II. C'est celui qui a été décrit.

III. Le nombre 15 se voit au bas, vers la gauche.

Page 421. Rectifiez ainsi qu'il suit les n^os indiqués au bas de la page :

La Samaritaine, au lieu de « n° 1320 » *lisez :* 1417.

Id. Le Christ à table, au lieu de « 1378 » *lisez :* 1418.

Id. Saint François d'Assise adorant la Vierge et l'Enfant Jésus, au lieu de « n° 1320 » *lisez :* 1420.

Id. Saint François d'Assise debout, au lieu de « n° 1320 » *lisez :* 1421.

Page 458, lignes 1 et 2, au lieu de « n° 1308 et 1309 » *lisez :* 1408-1409.

Id., à la suite du n° 1035. Au lieu de : « n°s 1368-1379 « *lisez :* 1468-1479.

Page 460, ligne 11, au lieu de « 1339 » *lisez :* 1349.

Page 468, ligne 16, au lieu de « 1283-1291 » *lisez :* 1383-1391.

Page 469, ligne dernière, au lieu de « 1368-1379 » *lisez :* 1468-1479.

Page 472, ligne 2, au lieu de « 1317 » *lisez :* 1417.

Page 491, à la suite du n° 1143, *ajoutez :* Les dimensions de cette pièce sont :

Largeur : 159 *millim. — Hauteur :* 80 *millim. dont* 3 *de marge.*

Page 499, à la suite du n° 1168, *ajoutez :*

On connaît deux états de cette pièce :

I. C'est celui qui vient d'être décrit.

II. On lit, à droite, sur le ciel : *Pierre Mariette excudit*

Page 503, ligne 6, au lieu de « 1305 à 1311 » *lisez :* 1405 à 1411.

Page 508, ligne 3, au lieu de :

« *Hauteur :* 229 *millim. Largeur :* 106 *millim.* » Lisez : *Largeur :* 229 *millim. Hauteur :* 106 *millim.*

Page 519, ligne 8, au lieu de « 1320 et suiv. » *lisez :* 1417 et suiv.

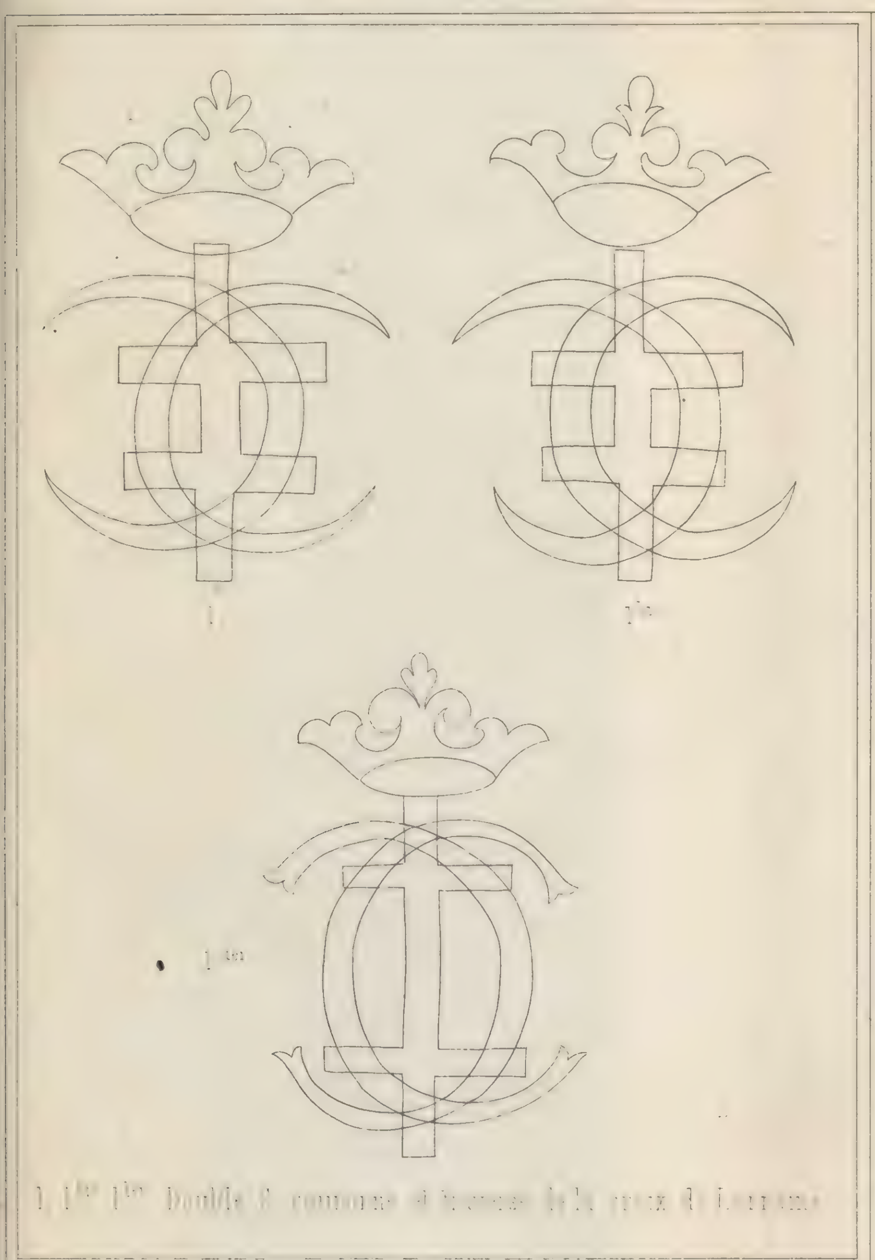
Page 533 et 534, au lieu de : 1232, 1233, 1234, 1235, et 1236, *lisez :* 1332, 1333, 1334, 1335, 1336.

Page 577, à la suite du n° 1424 *bis*, ligne 10 : au lieu de « 826 *millim.* » lisez : 126 *millim.*

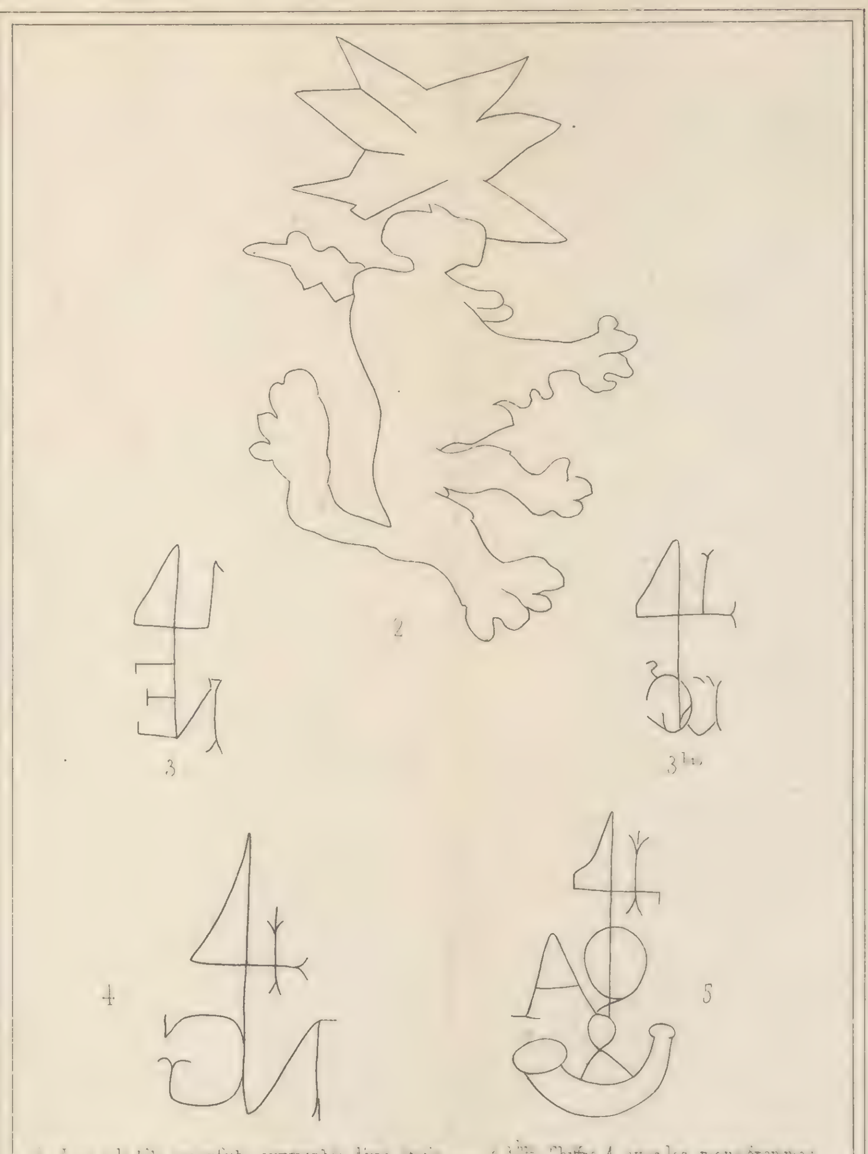
Page 604. Le numéro de la Tentation de saint Antoine est 1480 et non 1380.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

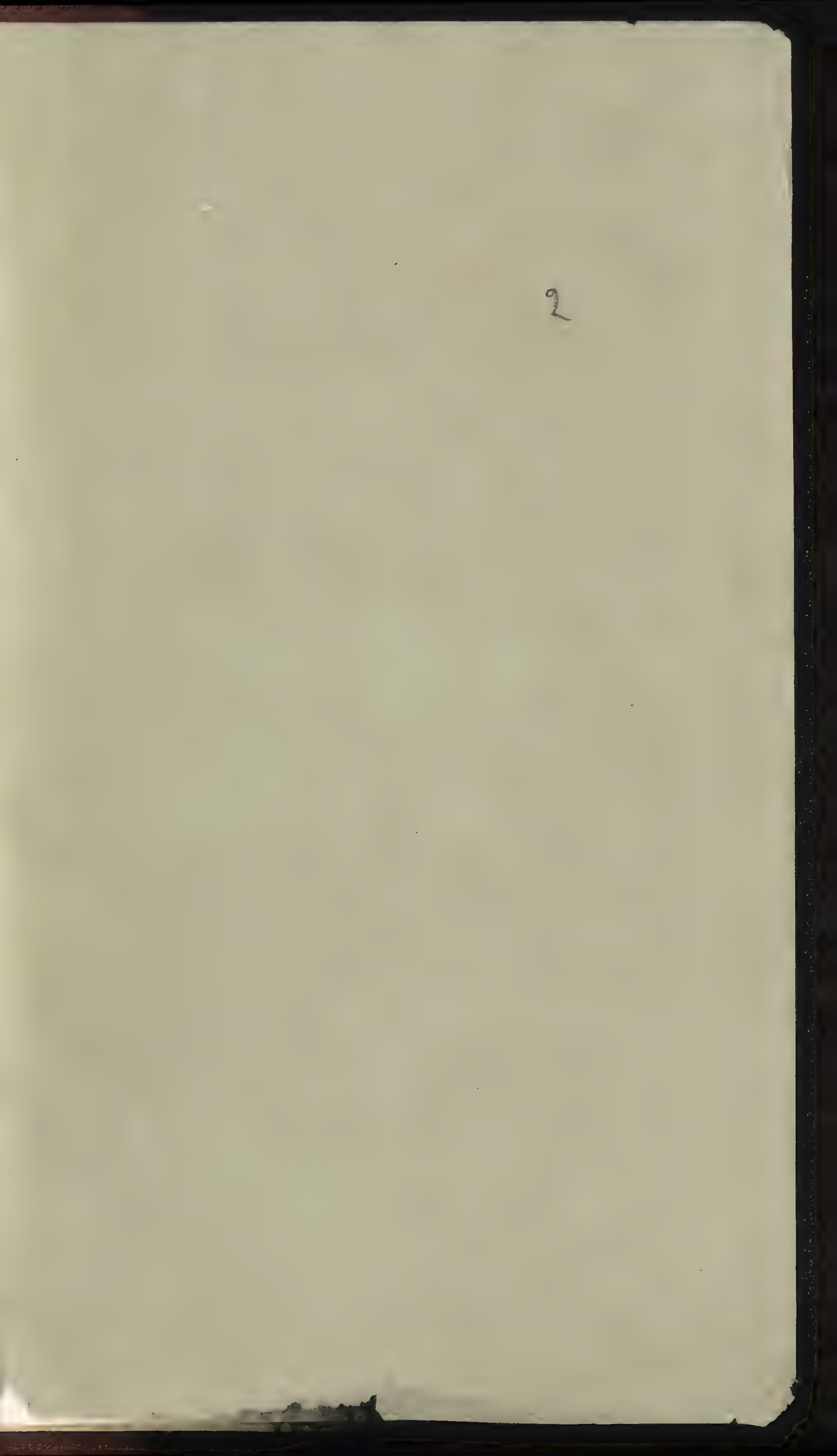
MARQUES DES PAPIERS SUR LESQUELS ONT ÉTÉ TIRÉES LES ÉPREUVES DU COMBAT A LA BARRIERE.



1, 1bis, 1ter. Double C couronné et traversé de la croix de Lorraine.



2 – Lion à la tête imparfaite surmontée d'une étoile — 3, 3bis. Chiffre 4 avec les monogrammes des fabricants — 4. Même chiffre avec monogramme différent — 5 — Autre marque de fabricant qui se trouve sur les épreuves du combat, mais qui peut s'y rencontrer ainsi que d'autres marques analogues.


2

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.






GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00146 1876

